NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA PRATIQUE DES ACCOUCHEMENS,

Avec la maniere de se servir d'une nouvelle Machine, tres-commode & facile, pour tirer promptement & seurement, la tête de l'enfant, separée de son corps, & restée seule dans la Matrice, sans se servir d'aucuns Instrumens trenchans, ou piquans, qui puissent exposer la mere à aucun danger.

Par PIERRE AMAND, *Maître Chirurgien Juré à Paris, demeurant ruë saint Martin, à la seconde Porte-Cochere, à côté de saint Julien des Menétriez.*

Volume in-octavo, *trois livres*, relié en veau.





A PARIS,

Chez JACQUES EDOUARD, Parvis Nôtre-Dame, prés l'Hôtel-Dieu, aux trois Rois.

M. DCCXIV.

AVEC APPROBATION & PRIVILEGE DU ROY.



A MESSIEURS
LES MAISTRES
CHIRURGIENS
JUREZ DE PARIS.



ESSIEURS,

Loin qu'une présomption mal fondée, m'ait fait croire, que je n'avois besoin d'aucun appui pour procurer un accüeil favorable aux Observations que j'ai faites sur les Accouchemens, dans une pratique de plus de vingt années ; je suis au contraire très-persuadé, que la pro-

tection d'une ſeule perſonne, quelque autoriſée qu'elle ſoit dans la Chirurgie, ne ſuffit pas pour la mettre à couvert de la maligne cenſure, à laquelle le premier Ouvrage d'un Auteur ſe trouve ordinairement expoſé.

Je comprens, MESSIEURS, *que cette premiere production de mon travail, ſera preſque ſûre de ſa deſtinée, ſi elle a l'honneur de paroître avec l'approbation generale de vôtre célebre Societé : outre qu'étant le fruit des lumieres que j'ai tirées de vos doctes enſeignemens, dans mes premieres études ; je ne puis ſans injuſtice, manquer aujourd'hui à vous en faire une ſolemnelle reſtitution, par la liberté que je prends de vous la preſenter ; vôtre merite m'y engage, auſſi-bien que mon devoir.*

Ce *qu'il y a,* MESSIEURS, *d'utile & de ſenſé dans cet* Ouvrage, *vous appartient legitimement, puiſque le ſuccez de quelques* Operations, *aſſez épineuſes qui y ſont rapportées, eſt dû à l'infaillibilité de vos conſeils, auſſi-bien qu'aux ſolides reflexions que vous faites dans vos Aſſemblées, ſur les points de l'Art les plus difficiles ; & à cette experience conſommée*

qui vous fait depuis longtemps regarder de toute l'Europe, comme les ſeuls Dépoſitaires des ſecrets d'une Profeſſion auſſi illuſtre dans ſon origine, qu'elle eſt neceſſaire à la conſervation de la vie des hommes.

Les plus grands Monarques, les Princes, & tous ceux en qui reſide la ſupréme autorité dans le gouvernement des Etats; ne ſont pas moins penetrez de cette verité, que le reſte du peuple, puiſqu'on les voit tous les jours attentifs à choiſir dans vôtre Compagnie, des Sujets capables de les aider de leur miniſtere dans leurs preſſens beſoins, & à qui ils puiſſent en toute ſûreté, confier le ſoin des perſonnes qui leur ſont cheres.

Nos Rois, ſur tout, ont de temps immemorial, trouvé parmi vous, MESSIEURS, *des ſujets d'un aſſez grand merite, pour ſe repoſer ſur eux de leur conſervation; & ſans remonter dans nôtre hiſtoire, juſqu'aux temps les plus éloignez, nos prédeceſſeurs n'ont-ils pas vû le fameux Ambroiſe Paré, ſucceſſivement Conſeiller, premier Chirurgien des Rois Henry II. François II. Charles IX. & Henry III.*

dont il fut toûjours également cheri & estimé? Peu de temps aprés, Mᵉ Jacques Guillemeau, l'un des plus dignes Sujets de vôtre illustre Corps, exerçoit la fonction de Chirurgien ordinaire; sur la fin du même regne, Mᵉ Louis Hebert, n'eut-il pas l'honneur d'être Conseiller & premier Chirurgien du Roy Henry le Grand? & Mᵉ Jean Philippes, ne remplit-il pas tres-dignement le même poste, auprés du Roy Louis le Juste, jusqu'à ce qu'étant mort au Siege de Montauban, en faisant la fonction de Chirurgien Major de l'Hôpital de l'Armée, il laissa cette place éminente à Mᵉ Jean Grou, alors Chirurgien ordinaire, qui la remplit avec honneur, jusqu'à la fin de la minorité de nôtre Grand Monarque LOUIS XIV. *à present regnant, & ne quitta le service, que lorsque son grand âge ne lui permît plus d'y donner ses soins? Nous avons vû de nos yeux cet excellent homme dans une tres-longue & heureuse vieillesse, atteindre jusqu'à sa cent & vingtiéme année.*

Il eut pour successeur, Mᵉ François Felix de Taßy, qui pendant un longtemps, rendit à

ſon Prince des ſervices tres-ſignalez, & qui par ſa mort, arrivée dans un âge aſſez avancé, laiſſa ſon poſte, à Meſſire Charles-François Felix ſon fils aîné; lequel ayant rendu aux vœux de toute la France, la Perſonne ſacrée du Roy, par l'Operation qu'il lui fit, dans une occaſion des plus perilleuſes, s'acquit ſa confiance & ſes bonnes graces, à un tel point, qu'il en fut comblé de bienfaits, & qu'il en obtint des Lettres d'Annobliſſement pour lui, & pour ſa poſterité, dans la forme la plus autentique; & la plus gracieuſe faveur, que cet Auguſte Monarque a bien voulu accorder depuis à quelques autres Sujets de vôtre Compagnie, dont il avoit reçû des ſervices eſſentiels, ſoit en ſa propre Perſonne, ou dans ſa Famille Royale, ou dans ſes Armées; comme ont été Meſſire Georges Mareſchal, Conſeiller & premier Chirurgien de Sa Majeſté, qui exerce preſentement cette premiere fonction de ſon Art, auſſi dignement, qu'aucun de ſes illuſtres prédeceſſeurs; & Meſſire Louis-Georges Mareſchal ſon fils, Conſeiller premier Chirurgien du Roy, reçû en ſurvivance;

Me Julien Clement, Chirurgien Accoucheur des Princesses de France; & feu Me Jacques Beissier, Chirurgien Major, & premier Consultant des Armées du Roy, reçût aussi ce titre honorable peu de temps avant son decés.

Sa Majesté Catholique, PHILIPPE V. *qui se fait un plaisir de regler ses démarches sur la sage conduite du Roy son ayeul, vient d'être excitée par son exemple, à honorer d'un pareil titre, Me Jean-Baptiste le Gendre, son Conseiller & premier Chirurgien.*

Ces deux Grands Monarques jugeant à propos de partager également leurs recompenses Royales, entre ceux qui exposent genereusement leur vie pour la défense de leurs Etats, & ceux qui s'appliquent sans cesse à la conserver à leurs fideles Sujets.

Je ne parlerai point ici, MESSIEURS, *de ceux d'entre vos illustres Confreres, que les autres Souverains & les Puissances étrangeres, ont en differens temps appellez à leur service, non plus que de ceux qui ont été donnez à nos Reines, aux Dauphins & Dauphines de France, aux Princes & Princesses du*

Sang Royal. Le dénombrement en ſeroit trop long, & le diſcours que j'ai l'honneur de vous adreſſer, au lieu de reſter dans les bornes d'une Epitre Dédicatoire, deviendroit une ample liſte des Sujets de vôtre illuſtre Corps, qui, en ſe procurant à eux-mêmes une reputation infinie, ont en même temps rendu vôtre Compagnie venerable à la poſterité la plus éloignée.

Content d'admirer en chacun de vous, MESSIEURS, *les divers talens qui vous rendent actuellement recommandables, j'en vois avec plaiſir un grand nombre, briller par leur profonde érudition, dans toute l'étenduë de la theorie de la Chirurgie; j'en reconnois d'autres tres-diſtinguez par leur merveilleuſe dexterité, pour les Operations de leur Art les plus difficiles. Je remarque enfin parmi vous,* MESSIEURS, *une foule d'excellens Anatomiſtes, de Lithotomiſtes tres-parfaits, d'adroits Phlebotomiſtes, d'Oculiſtes fort experts, d'Accoucheurs d'un grand nom, en un mot, des Operateurs de toute eſpece, qu'un heureux genie rend utiles au public en differentes manieres.*

Le vrai merite de tous ceux qui ont l'honneur de composer vôtre célebre Compagnie, m'étant aussi parfaitement connu, permettez-moi, MESSIEURS, *de vous assurer, qu'il sera durant tout le cours de ma vie, l'objet continuel du respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être,*

MESSIEURS,

Votre tres-humble & tres-obéïssant Serviteur, & Confrere,
PIERRE AMAND.

PREFACE.

MOn dessein n'a pas été en donnant au Public mes Observations sur la pratique des Accouchemens, de faire un Traité regulier & instructif de la maniere de proceder dans cette pratique.

J'ai été prévenu là-dessus par des Chirurgiens d'un si grand merite, & d'un nom si autorisé parmi tous ceux de nôtre Profession, qu'il faudroit que je me fusse méconnu pour retoucher aprés eux une matiere, qu'ils ont, pour ainsi

dire épuiſée,en la traitant avec tout l'ordre & toute la netteté dont elle étoit ſuſceptible.

Je me ſuis contenté de mettre au jour quelques faits aſſez difficiles, qui me ſont tombez entre les mains,avec la ſimplicité convenable à un Chirurgien, qui n'a pas un fond de Litterature, capable de donner aux ſujets qu'il manie, les agrémens qui peuvent les embellir.

J'ai crû néanmoins que le ſimple recit de ces faits ne ſeroit pas inutile, ſur tout à ceux qui commencent de pratiquer les Accouchemens, & même à d'autres, qui ſans les pratiquer, ont beſoin d'être inſtruits des difficultez qui les accompagnent; parce que je ſuis perſuadé, que l'on ne pourra jamais faire trop d'Obſervations

ſur toutes les parties de la Medecine & de la Chirurgie, afin d'aider même les habiles, dans une infinité de circonſtances, qui ſe trouvent dans les faits particuliers, qui s'offrent journellement, & qui peuvent troubler & embarraſſer ceux qui ne ſont pas encore entierement confirmez dans la pratique.

Mes Obſervations ſeront précedées d'un précis de quelques preceptes generaux propoſez en forme d'interrogations par demandes & par réponſes ; les conſiderant comme une theorie abregée des Accouchemens naturels, & contre nature, propre à faciliter l'intelligence de ces Obſervations à ceux qui voudront en lire le receüil par pure curioſité, & ſans avoir aucune teinture de cette doctrine.

Les remedes que je propose pour guerir promptement les fentes & les écorchures des bouts des mamelles, auront pareillement leur utilité, puisque je les ai tous employez avec succez dans une infinité d'occasions. Je puis dire la même chose d'une nouvelle Machine de mon invention, pour tirer la tête d'un enfant separée de son tronc, & restée seule dans la Matrice : car je m'en suis servi tres-avantageusement en bien des rencontres, par preference aux Instrumens de Chirurgie, que l'on ne doit mettre en usage qu'à la derniere extrémité ; dautant qu'avec toutes les mesures qu'on peut prendre pour les bien conduire, ils sont toûjours en danger de blesser la Matrice, à cause de la difficulté qui se trouve à borner bien précisement

leur action, dans un endroit où l'on ne peut les diriger par les yeux, mais seulement à tatons, pour ainsi dire ; une autre petite Machine que j'ai décrite, propre à faciliter l'alaitement des enfans, dont j'ai fait aussi plusieurs & frequentes épreuves, ne trompera pas l'attente de ceux qui voudront s'en servir.

J'ai declaré à la fin de la plûpart de mes Observations, les remedes qui ont été dans le temps administrez interieurement aux maladies, ou appliquez exterieurement, soit par les ordres de Messieurs les Medecins, soit par mon conseil, quand je n'ai pas eu l'avantage d'être aidé de leurs avis, afin de fournir aux Chirurgiens, & aux Sages-femmes des exemples qui les guident en de pareilles occasions, s'ils étoient obligez de s'y conduire selon leurs propres lumieres.

Au reste je puis bien assurer tous ceux qui liront ce Receüil, que toutes les relations qu'il contient, ont été écrites avec la fidelité la plus scrupuleuse, puisqu'il n'y en a presque aucune, dont quelques-uns d'entre Messieurs les Medecins de Paris, Chirurgiens, & Sages-femmes, n'ayent été témoins, & qui seroient par consequent en état de me démentir hautement, si j'étois capable d'en alterer la verité : Je souhaite enfin, que ces premiers fruits de mon travail, soient reçûs aussi gracieusement de ceux à qui je les presente, que j'ai eu de droiture d'intention en me déterminant à les communiquer.



NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA PRATIQUE DES ACCOUCHEMENS.

QUESTIONS GENERALES Sur les Accouchemens, par Demandes & par Réponses, telles que je les ay autrefois proposées à quelques Aspirans en Chirurgie, en faisant la fonction d'Examinateur dans nos Assemblées communes à S. Cosme.

DEMANDE.



QU'entendez-vous par le terme d'Accouchement ?

RE'PONSE.

Par Accouchement, il faut entendre une

expulſion ou une extraction de l'enfant à terme hors de la Matrice.

Dem. Croyez-vous que cette définition convienne tant à l'Accouchement naturel, qu'à celui qui eſt contre nature ?

Rép. Oüi, cette définition convient à l'un & à l'autre ; d'autant que l'Accouchement naturel ſe fait par un mouvement expulſif que la Matrice eſt engagée de faire, pour mettre hors de ſa capacité l'enfant qui ſe préſente dans une bonne ſituation ; & qui aprés avoir pris ſon accroiſſement juſqu'à un certain point, lui devient abſolument à charge, par ſon volume & par ſa peſanteur, la cavité de cet organe n'étant pas en état de ſouffrir une plus grande extenſion : cette définition convient auſſi à l'Accouchement, qui eſt contre nature, parce qu'il ſe fait toûjours par extraction, c'eſt-à-dire, par les differens moyens que la Chirurgie fournit pour lever les obſtacles qui s'opoſent à la ſortie de l'enfant hors de la Matrice.

Dem. Quels ſont ces moyens ?

Rép. Ils ſont de deux ſortes ; les uns dépendent de la main du Chirurgien, & les autres des Inſtrumens qui ſupléent au défaut des mains.

Dem. Combien y a-t-il de conditions requiſes pour rendre l'Accouchement naturel ?

Rép. Il y en a trois.

La premiere, que le fœtus vienne à terme dans toute ſa perfection.

La ſeconde, qu'il ſe préſente dans la ſituation & poſture requiſe.

La troiſiéme, que l'Accouchement ne ſoit accompagné d'aucun accident extraordinaire.

Dem. Expliquons-nous ſur ces trois conditions, & dites-moi ce que vous entendez par le terme de l'Accouchement ?

Rép. Le terme de l'Accouchement le plus naturel & le plus ordinaire, eſt la fin du neuviéme mois, ou le commencement du dixiéme; parce que le corps du fœtus ayant acquis dans ce tems-là une certaine étenduë dans toutes ſes dimenſions, & un certain degré de peſanteur, il devient alors tellement incommode à la Matrice, qu'elle ſe trouve obligée de faire tous les efforts dont elle eſt capable, pour ſe délivrer d'un fardeau ſi accablant.

Dem. La Matrice n'eſt-elle point ſollicitée à expulſer le fœtus avant la fin du neuviéme mois de la groſſeſſe ?

Rép. Elle peut eſtre ſollicitée à cette expulſion depuis le premier mois juſqu'au neuviéme, par une infinité de cauſes differentes.

Dem. Raportez-en quelques unes ?

Rép. Elles ſont generalement parlant, interieures & exterieures. Les cauſes interieures ſont toutes les maladies aiguës ou

chroniques dont les femmes peuvent être attaquées durant le cours de leur grossesse, aussi-bien que les grandes & soudaines agitations que leur peuvent causer la violence des passions : à quoy l'on peut ajoûter le peu de proportion qui se rencontre quelquefois entre la petitesse de la Matrice & la grosseur du fœtus.

Les causes exterieures sont les chûtes, les coups, & toutes les blessures qui dans cet état portent un grand préjudice à la mere & à l'enfant, & excitent tres-frequemment le mouvement expulsif de la Matrice.

Dem. Quels noms donne-t-on aux differentes expulsions que la Matrice peut faire durant le coürs de la grossesse ?

Rép. On leur donne divers noms selon les differens tems où elles arrivent.

Dans les deux premiers mois de la grossesse, ce qui est expulsé de la Matrice est apellé écoulement. Depuis le troisiéme mois jusqu'au septiéme, l'expulsion du fœtus imparfait est apellée avortement ; & depuis le septiéme jusqu'à la fin du neuviéme & au-delà, la sortie de l'enfant qui a acquis toute la perfection qu'il peut recevoir dans la Matrice, est nommée Accouchement.

Dem. Croyez-vous que l'expulsion de l'enfant hors de la Matrice, qui arrive au septiéme mois, soit un veritable Accouchement ?

Rép. Les Auteurs ſont partagez là-deſſus; les anciens, ſur tout, ont prétendu que l'expulſion de l'enfant hors de la Matrice, qui ſe fait au ſeptiéme mois, eſt un Accouchement tres-légitime, & plus même que celle qui arrive au huitiéme mois; parce, diſent-ils, que le fœtus qui a fait un premier effort au ſeptiéme mois pour ſon expulſion, venant à en faire un ſecond au huitiéme mois, il naît tellement affoibli par ces deux efforts faits ſi prés l'un de l'autre, qu'il eſt impoſſible qu'il puiſſe vivre.

Pluſieurs Medecins & Auteurs Modernes eſtiment au contraire, que l'expulſion qui ſe fait au ſeptiéme mois, tient plus de l'avortement que de l'Accouchement.

Dem. Quelles ſont les raiſons ſur leſquelles les Modernes ſe fondent à cet égard?

Rép. Ils en alleguent deux principales. Ils diſent premierement, que ce prétendu effort du fœtus au ſeptiéme mois de la groſſeſſe, eſt une pure illuſion, parce que l'effort expulſif ne dépend point du fœtus, mais de la contraction de la Matrice, & des muſcles du bas ventre; outre que les femmes qui accouchent au neuviéme mois, ne s'aperçoivent point qu'il ſe faſſe chez elles au ſeptiéme mois aucun mouvement dans leur Matrice qui tende à l'expulſion du fœtus.

Ils diſent en ſecond lieu, que les Accou-

chemens au ſeptiéme mois ne ſont point ſi fréquens qu'on ſe l'imagine, parce que la plupart des femmes qui croyent accoucher à ce terme, ſe trompent dans le calcul de leur groſſeſſe.

Enfin, on peut ajoûter que la raiſon & l'experience nous doivent perſuader que l'enfant qui naît au huitiéme mois eſt bien plus en état de vivre que celui qui vient au ſeptiéme, parce que s'étant nourri pendant un plus long-tems, il doit avoir acquis plus de force, & eſtre mieux perfectionné que celui que la Matrice eſt obligée d'expulſer au ſeptiéme mois, par quelque cauſe que ce ſoit : auſſi eſt-ce une experience dans laquelle ſont confirmez tous ceux qui ont examiné la choſe avec attention.

Dem. Que penſez-vous de certains Accouchemens dont on prétend quelquefois prolonger le terme juſqu'à onze & douze mois ?

Rép. Ces ſortes d'Accouchemens ſont tres-ſuſpects d'infidelité ; cependant comme celui de l'onziéme mois eſt autoriſé par Hypocrate, & que ceux du douziéme mois ont eſté cenſez legitimes par de fameux Juriſconſultes, & de tres-célébres Medecins, il vaut mieux à cet égard, comme dans beaucoup d'autres cas douteux par principe de charité chrétienne, expliquer la choſe en bien, plûtôt qu'en mal.

Dem. Pourquoi les femmes ſe trompent-elles ſouvent au calcul de leur groſſeſſe ?

Rép. Cette mépriſe vient de ce qu'elles fondent ce calcul ſur la ſupreſſion de leurs regles, qui eſt une époque fort icertaine.

Dem. Pourquoi cette époque eſt-elle incertaine ?

Rép. C'eſt que les femmes ſont bien reglées ou mal reglées ; ſi elles ſont mal reglées, leurs regles tantôt avancent & tantôt retardent : or il arrivera qu'une femme mal reglée devenant groſſe aprés un retardement de deux mois, établira l'époque de ſa groſſeſſe immediatement aprés la ſupreſſion de ſes regles, & ainſi ſe trompera de deux mois ; de maniere qu'aprés neuf mois écoulez, ſe croyant à terme ; & n'accouchant pourtant que deux mois aprés, elle croira être accouchée à onze mois, quoiqu'elle ſoit effectivement accouchée à neuf.

Dem. Au moins une femme bien reglée pourra donc établir un calcul juſte de ſa groſſeſſe ?

Rép. Cette conſequence n'eſt pas juſte, & cela pour deux raiſons. Premierement, entre les femmes bien reglées, il s'en trouve un grand nombre qui ſont beaucoup ſanguines, & qui, bien que groſſes, ne laiſſent pas d'avoir leurs regles juſqu'au deuxiéme & troiſiéme mois de leur groſſeſſe ; ainſi lorſque ces femmes ne comptent leur groſ-

ceſſe que du temps de la ſupreſſion abſoluë de leurs ordinaires, elles ſe trompent de deux & trois mois.

En ſecond lieu, les femmes bien reglées, aprochant tous les jours de leurs maris depuis la fin de leurs regles, ont pû cependant ne devenir groſſes que peu de jours avant qu'elles dûſſent leur reprendre; en ſorte que ſe comptant groſſes immediatement aprés leur ſupreſſion précedente, elles ſe trompent d'un mois dans leur calcul.

Dem. Dans quel tems une femme eſt-elle plus en état de concevoir?

Rép. Il eſt tres-certain que le tems le plus propre à la conception, eſt celui qui ſuit immediatement l'entiere évacuation des mois, ou du moins la fin de cette évacuation.

Dem. Dites-moi, pourquoi une femme conçoit plûtôt lorſque ſes regles finiſſent, que dans un autre tems?

Rép. C'eſt parce que la Matrice ſe trouvant alors parfaitement purgée de ſes impuretez, & les eſprits animaux n'étant point ſuffoquez, pour ainſi dire, par l'abondance des humeurs ſuperfluës dont ce viſcere étoit ſurchargé, la conception ſe fait plus facilement.

Dem. N'y a-t-il rien à obſerver pour rendre la conception plus parfaite?

Rép. Il eſt tres à propos d'obſerver que le congrés ſe faſſe plûtôt le matin que le ſoir.

Dem. Pourquoi le matin, plûtôt que le ſoir ?

Rép. C'eſt à cauſe que dans ce tems-là, la digeſtion des alimens étant faite, la ſemence eſt mieux conditionnée, & bien plus abondante en eſprits, qui ſont abſolument neceſſaires pour la propagation de l'eſpece, & pour une bonne generation.

Dem. Comment connoîtriez-vous ſi le fœtus eſt veritablement né à ſept mois ?

Rép. L'on a remarqué qu'il doit avoir ordinairement des marques d'imperfection, comme aux oreilles, à la lévre ſuperieure, aux doigts des pieds, & aux autres parties qui ſont les dernieres achevées, & qui n'ont leur perfection qu'à neuf mois ; c'eſt l'Obſervation de Borellus, Centurie premiere, Ob. 71.

Dem. Croyez-vous que le fœtus né à ſept mois ait ces marques d'imperfection ?

Rép. Hypocrate n'eſt pas de ce ſentiment, il nous a aſſuré que les mâles ſont tout à fait formez au trentiéme jour, & les femelles au quarante-deuxiéme au plus tard ; c'eſt le tems qu'on croit communément que le fœtus commence d'être animé, l'experience juſtifie ce ſentiment d'Hypocrate.

Le même Auteur au commencement du Livre de l'âge, dit que toutes les parties du corps du fœtus ſont entierement formées & figurées au ſeptiéme jour, & même encore

plûtôt ; & ce qui me confirme d'autant plus dans ce ſentiment, c'eſt que j'ai eu chez moi, dans de l'eſprit de vin, deux embrions ſortis de la Matrice avant vingt-cinq jours, auſquels on remarquoit leurs petites parties entierement formées. Outre que de célébres Phyſiciens qui ont examiné la ſemence avec de bons Microſcopes, y ont découvert quantité de petits animaux tout-à-fait formez, de l'eſpece même qui en devoient être engendrez.

Dem. Je vous prie de me dire ſi la femme a un tems préfix pour accoucher ?

Rép. Non pas abſolument ; car elle met au jour ſon enfant au ſeptiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme, & même quelquefois juſqu'au commencement du onziéme mois, ainſi qu'Hypocrate l'a reconnu lui-même, ce qui eſt neanmoins fort rare : il faut pourtant convenir que la plûpart des enfans naiſſent à la fin du neuviéme mois, quand la groſſeſſe n'eſt point traverſée ; & ainſi ce terme eſt en quelque façon préfix, s'il ne l'eſt pas abſolument.

Dem. Paſſons à la ſeconde condition requiſe pour l'Accouchement naturel, & me dites quelle eſt la bonne ſituation en laquelle l'enfant doit ſe préſenter pour ſortir de la Matrice dans l'Accouchement naturel ?

Rep. L'enfant doit naturellement pré-

ſenter la tête au paſſage, & en droite ligne, ayant la face tournée vers le bas, c'eſt-à-dire, vers l'anus de ſa mere, les bras couchez le long de ſes côtez, & les jambes étenduës vers le haut.

Dem. Dites-moi, ſi quand les enfans mâles préſentent la tête pour venir au monde, leur face regarde l'anus de leur mere, & ſi cela leur eſt commun avec les femelles ?

Rép. Quelques-uns croyent que les ſeuls mâles ont la face tournée en deſſous lorſqu'ils naiſſent, & que les femelles l'ont au contraire en deſſus ; Fernel eſt de ce ſentiment : mais cette opinion eſt mal fondée, puiſque les uns & les autres l'ont toûjours tournée en deſſous, vers l'anus de leur mere ; & quand la choſe arrive autrement, cela eſt contre nature, ainſi qu'on le pourra remarquer dans la ſuite de mes Obſervations.

Dem. Je vous prie de me dire ſi l'enfant ſe trouve toûjours dans cette ſituation pendant le cours de la groſſeſſe d'une femme ?

Rép. L'on peut dire en general que les enfans, tant mâles que femelles, ſont pour l'ordinaire toûjours ſituez au milieu de la Matrice.

Dem. Je ſerois bien aiſe de ſavoir de vous quelle eſt la ſituation particuliere que gardent les enfans dans la Matrice ?

Rép. Leur ſituation dans la Matrice ſe trouve differente ſelon les differens tems de

la groſſeſſe ; car dans les premiers mois, le petit embrion eſt toûjours trouvé de figure ronde & un peu oblongue, ayant l'épine du dos mediocrement courbée en dedans, les cuiſſes pliées & un peu élevées, auſquelles les jambes ſont jointes, en ſorte que ſes talons s'aprochent des feſſes, & les bouts de ſes pieds ſont tournez en dedans, ſes bras ſont fléchis, & ſes mains ſont prés des genoux, vers leſquelles vient s'incliner la tête penchée en devant, de telle façon que ſon menton touche à ſa poitrine, il a pour lors l'épine du dos tournée vers celle de ſa mere, la tête en haut, la face en devant, & & les pieds en bas.

Dem. Dites-moi, dans quel tems l'enfant ſe tourne dans la Matrice ?

Rép. L'enfant ſe tourne quelquefois vers le ſeptiéme mois, rarement devant ſans accident, le plus ſouvent vers le huitiéme, & quelquefois au neuviéme ſeulement. D'autresfois il ne ſe tourne point du tout, & vient dans ſa premiere ſituation, c'eſt-à-dire les pieds devant.

Dem. Quelle eſt la cauſe qui oblige le fœtus à ſe tourner dans la Matrice ?

Rép. C'eſt la peſanteur de la tête, qui entraînant tout ſon corps, l'engage à faire la cullebutte.

Dem. En combien de maniere le fœtus ſe peut-il préſenter pour ſortir hors de la

Matrice dans l'Accouchement contre nature ?

Rép. Les Auteurs comptent quinze differentes ſituations auſquelles l'enfant peut ſe préſenter dans ces ſortes d'Accouchemens ?

Dem. Quelles ſont-elles ?

Rép. C'eſt de préſenter un ou deux pieds, une ou deux mains, la face, la tête, les pieds & les mains enſemble, les genoux, l'épaule, le dos, l'anus, le côté de la tête, le ventre, la poitrine, & le cordon de l'umbilic.

Paſſons à la troiſiéme condition de l'Accouchement naturel, qui eſt de n'être accompagné d'aucun accident extraordinaire.

Dem. Dites-moi donc quel eſt l'Accouchement contre nature, generalement parlant ?

Rép. L'Accouchement contre nature eſt celui que des ſymptomes extraordinaires rendent plus laborieux, & plus difficile qu'il ne doit être naturellement, comme il arrive ſur tout lorſque le fœtus eſt mort dans la Matrice.

Dem. Combien reconnoiſſez-vous de ſortes d'Accouchemens contre nature ?

Rép. De trois ſortes, ſavoir, le laborieux, le difficile, & celui qui eſt tout-à-fait contre nature.

Dem. Qu'eſt-ce que l'Accouchement laborieux ?

Rép. L'Accouchement laborieux eſt un Accouchement fâcheux, dans lequel la mere & l'enfant, quoi qu'il vienne dans une ſituation naturelle, ne laiſſent pas tous deux de beaucoup ſouffrir, & d'être plus travaillez qu'à l'ordinaire.

Dem. Que dites-vous de l'Accouchement difficile ?

Rép. L'Accouchement difficile ſe peut encore raporter à ce premier, & outre cela il eſt accompagné de quelques accidens qui le retardent, & y cauſent de la difficulté.

Dem. Quels ſont les accidens qui retardent cet Accouchement, & y cauſent de la difficulté ?

Rép. C'eſt la grande perte de ſang, le délire, les ſyncopes, & les convulſions qui arrivent ſouvent dans cet Accouchement, & qui mettent la mere & l'enfant dans un grand peril, s'ils ne ſont ſecourus par un prompt Accouchement, autant qu'il eſt poſſible au Chirurgien de le procurer.

Dem. Qu'entendez-vous par l'Accouchement contre nature proprement pris ?

Rép. J'entends celui lequel à cauſe de la mauvaiſe ſituation de l'enfant, ne peut jamais ſe faire ſans l'aide de l'operation de la main, comme nous avons dit ci-devant.

Dem. N'établiſſez-vous pas encore quelqu'autre difference entre les trois ſortes

d'Accouchemens dont nous venons de parler ?

Rép. Oüi, dans l'Accouchement laborieux ; & dans le difficile, la nature travaille toûjours un peu, y étant aſſiſtée par le Chirurgien : mais en celui qui eſt entierement contre nature, tous les efforts qu'elle peut faire ſont vains & inutiles, & il n'y a que le Chirurgien qui ſoit capable de l'aider, ſans quoi elle ne manqueroit pas de ſuccomber

Dem. Je vous prie de me dire s'il eſt aiſé d'accoucher une femme, lorſque l'Accouchement eſt contre nature ?

Rép. Quand l'Accouchement eſt contre nature, il eſt tres-certain, comme dit fort bien Celſe, que cet Accouchement eſt la plus difficile, la plus laborieuſe, la plus penible, la plus dangereuſe, & la plus fatigante de toutes les operations de la Chirurgie.

Dem. Pourquoi cette operation eſt-elle ſi difficile, & en même tems ſi dangereuſe ?

Rép. C'eſt parce que dans toutes les autres operations pour leſquelles on a recours au Chirurgien, il opere au-dehors, & voit à découvert les parties ſur leſquelles il opere ; mais en celle-ci, il travaille au-dedans ſans voir les parties ſujettes à ſon operation : outre que dans toutes les autres operations il ne s'agit que de la vie de la ſeule per-

ſonne qui ſe met entre ſes mains ; mais dans l'Accouchement, il y va de celle de la mere & de celle de l'enfant.

Dem. Quelles ſont les cauſes qui rendent l'Accouchement difficile, & comment les diviſez-vous ?

Rép. Ces difficultez procedent de quatre cauſes generales : les unes viennent de la part de la mere ; les autres viennent de la part du fœtus ; des troiſiémes difficultez viennent de la part de la Matrice ; enfin, les quatriémes difficultez viennent des choſes qui ſont contenuës dans ſa cavité.

Dem. Quelles ſont les difficultez qui viennent de la part de la mere ?

Rép. Elles peuvent arriver, ou par la foibleſſe de tout ſon corps, ou à raiſon de l'âge ; comme en celles qui ſont trop jeunes ou trop vieilles : dans celles-ci, la dureté du coccix contribuë au retardement de la ſortie du fœtus ; car cet os ſe courbe en dehors dans l'enfantement, & c'eſt de-là d'où viennent les douleurs vives que les femmes reſſentent alors à l'anus : les jeunes au contraire ont cette partie encore cartilagineuſe, & par conſequent plus fléxible ; la vicieuſe conformation des os qui environnent la Matrice, comme aux boiteuſes, les maladies que la femme a ſoufferte pendant ſa groſſeſſe, ou dont elle eſt encore atteinte, comme ſont la fiévre, la pleureſie, la perte

de

de ſang, les fréquentes convulſions, & les grandes ſueurs ; car plus la femme ſuë dans l'Accouchement, plus elle perd de ſes forces ; les paſſions de l'ame, comme la crainte, la triſteſſe, la colere, en empêchant le cours des eſprits animaux vers la Matrice où ils ſont alors tres-neceſſaires, la mauvaiſe conſtitution du poulmon & des autres parties qui ſervent à la reſpiration en empêchant le ſouffle, qui eſt tres-neceſſaire pour de fortes inſpirations, retardent l'Accouchement : les femmes qui ſont maigres, petites, trapuës, ou fort affoiblies, ont auſſi plus de difficulté dans leur Accouchement que les autres ; ainſi toutes les cauſes que nous venons d'alleguer retardent l'Accouchement.

Dem. Paſſons aux ſecondes difficultez, & me dites quelles ſont celles qui viennent de la part du fœtus ?

Rép. L'Accouchement eſt rendu difficile de la part du fœtus, lorſqu'il eſt foible, mort, pourri ou infecté ; car pour lors il ne peut aucunement contribuer à ſa ſortie, non plus que lorſqu'il a le corps ou la tête d'une groſſeur extraordinaire, ou qu'il eſt mal conformé, quand il ſe préſente en mauvaiſe poſture ou ſituation, ou qu'il y a pluſieurs fœtus ; de plus, la longueur du cordon de l'umbilic fait encore une difficulté pour l'Accouchement, parce qu'il peut s'entor-

tiller entre les parties du fœtus & autour de ſon col, & quand il eſt trop court, il tient le fœtus comme ſuſpendu, & l'empêche de ſortir hors de la Matrice ſans faire dilaceration au placenta, & ſans tirer à ſoi le fond de la Matrice; enfin, ſi le fœtus a contracté un hydrocephale dans la Matrice, cela fait encore difficulté; car la tête gonflée d'eau, ne ſauroit paſſer par un paſſage étroit, & dans cette rencontre deſeſperée, l'on eſt obligé d'ouvrir la tumeur pour vuider les eaux, & tirer le fœtus, afin que la mere ne meure pas avec lui : il peut arriver auſſi quelquefois que la groſſeur du fœtus, quand il vient à ſortir, déchire la vulve juſqu'à l'anus, de telle ſorte que de deux conduits il ne s'en fait qu'un ſeul.

Dem. Si la vulve étoit déchirée juſqu'à l'anus par un fâcheux Accouchement, & que vous y fuſſiez apellé; dites-moi comment vous remediriez à cet accident?

Rep. Il faudroit laver la playe avec une infuſion ou liqueur convenable, rejoindre enſuite la diviſion par deux points d'aiguille que l'on noue au-deſſus, puis verſer ſur la diviſion raprochée, le Baûme du Perou ſeul, ou celui Darceus, ou l'huile d'Hypericum, ou quelqu'autre medicament experimenté pour la guériſon des playes récentes : Timœus dit avoir guéri cette eſpece de rupture, en prenant deux onces de poudre

de racine de grande Conſoude, du Bol d'Armenie, du Maſtic, du ſang de Dragon, de la Sarcocole, de la Farine folle, du Pompholix, une dragme de chacun, le tout mêlé avec une quantité ſuffiſante de réſine de Pin & de blanc d'œuf, pour apliquer ſur la dilaceration.

Dem. Dites-moi préſentement quelles ſont les troiſiémes difficultez qui viennent de la part de la Matrice ?

Rép. Les diverſes maladies de cet organe, peuvent en differentes manieres, rendre l'enfantement difficile ; comme il peut arriver par les tumeurs, les ulceres, & tous les vices de conformation, dépendans du nombre, de la grandeur, de la figure, & de la ſituation. La Matrice ayant auſſi ſon col dur, calleux, ſoit naturellement, ou par quelque accident ſurvenu, comme par des excroiſſances, ou chairs ſuperfluës, par ſchirre dans ſa cavité, ou à ſon orifice interieur, ou dans ſon col, ou à cauſe de quelque cicatrice endurcie, empêchant l'élargiſſement du paſſage, auſſi-bien que la trop grande relaxation des rides du col de la Matrice ; tout cela rend encore l'Accouchement difficile, d'autant que ces rides dans leur état naturel, contribuent beaucoup à l'expulſion du fœtus par leur vertu élaſtique, au lieu que leur relâchement empêchant leur contraction, l'enfantement en devient plus difficile : Hil-

danus raporte encore l'exemple d'un Accouchement mortel par un ſchirre de la Matrice.

Dem. Pour avancer l'Accouchement difficile, croyez-vous que l'on puiſſe donner à prendre à la malade quelques remedes propres à produire cet effet ?

Rép. On en peut donner quelques uns, & la potion ſuivante eſt vantée pour cela comme tres-excellente. Prenez du Dictame de Crete, de l'une & de l'autre Ariſtoloche, des Trochiſques de Myrrhe, du Saffran & de la Canelle, de chacun douze grains, de la Confection Alkermes, demie dragme, de l'Eau de Canelle, demie once, des Eaux de fleur d'Orange & d'Armoiſe, de chacune une once & demie ; faites du tout enſemble une potion.

Dem. N'y a-t-il point encore quelques remedes plus efficaces pour faciliter la délivrance d'une femme ?

Rép. Oüi.

Dem. Quels ſont-ils ?

Rép. Entre les Remedes les plus efficaces, l'on fait cas de l'huile d'Ambre, dont on mêle douze ou quinze goutes dans un peu de vin ou de boüillon ; ou bien, l'on mêle douze ou quinze goutes d'huile de Canelle dans le même vehicule : on peut auſſi mêler cinq ou ſix grains d'extrait de ſaffran dans quelque liqueur apropriée.

Dem. Je vous prie de me dire ſi l'éternuëment qui ſurvient à un Accouchement difficile eſt avantageux ?

Rép. L'éternuëment avance l'Accouchement, ſelon Hypocrate, Aphoriſme 35. Section 5. où il dit : Si l'éternuëment ſurvient à la femme qui eſt travaillée d'un laborieux & difficile Accouchement, c'eſt un bon ſigne.

Dem. Si l'éternuëment ne ſurvenoit point dans un long & laborieux Accouchement, ne ſeroit-il pas à propos de le procurer par quelque médicament ?

Rép. Oüi.

Dem. De quel moyen vous ſerviriez-vous ?

Rép. On pourroit le provoquer par la poudre ſuivante. Prenez de l'Elleborre blanc demi dragme, du Poivre long demi ſcrupule, du Caſtoreum cinq grains, faites une poudre que l'on ſoufflera dans les narrines; il faut en uſer avec beaucoup de reſerve & de retenuë, de crainte qu'elle ne cauſe la perte de ſang ou les convulſions.

Dem. Quelles ſont les choſes contenuës dans la Matrice qui peuvent occaſionner les quatriémes difficultez dans l'Accouchement contre nature ?

Rép. Les choſes contenuës dans la Matrice rendent auſſi tres-ſouvent l'enfantement difficile : comme ſi les membranes ſont ſi fortes qu'elles ne ſe puiſſent rompre,

ce qui empêche le fœtus de pouvoir s'avancer au paſſage, ou ſi foibles & ſi délicates, qu'elles ſe rompent & déchirent plûtôt qu'il n'eſt à propos, d'où s'enſuit un épanchement des eaux avant le tems; ce qui fait que la Matrice demeure à ſec, & rend la ſortie de l'enfant plus difficile, en engageant la mere à faire de plus grands efforts pour ſa délivrance : De plus il ſe rencontre des vents dans les inteſtins, qui non-ſeulement étendent l'abdomen, mais empêchent encore la contraction du diaphragme & des muſcles du bas-ventre, & retardent conſiderablement l'expulſion du fœtus.

Dem. Quels ſont les premiers ſignes qui font connoître qu'une femme doit bientôt accoucher ?

Rép. On connoît dans une femme la diſpoſition prochaine à l'Accouchement, lorſqu'elle commence à ſentir quelques douleurs de reins qui ne lui étoient pas ordinaires, & lorſque la tumeur de ſon ventre, d'élevée qu'elle étoit vers le haut, devient tout à fait affaiſſée ſur le bas; ce qui fait qu'elle ne peut pas marcher ſi facilement qu'elle avoit accoûtumé de faire auparavant.

Dem. Quelles ſont les marques qu'une femme eſt effectivement en travail ?

Rép. C'eſt lorſque la femme reſſent de

grandes douleurs vers la region des reins & des lombes, leſquelles venant & ſe redoublant par intervalles, lui répondent au bas du ventre avec des épreintes réiterées, elle a le poulx plus frequent, plus plein & plus élevé qu'à l'ordinaire, & le viſage rouge & enflammé.

Dem. N'y-a-t'il pas encore quelque autre marque plus eſſentielle que les deux précedentes, pour connoître ſeurement qu'une femme eſt en travail?

Rép. Il y a un troiſiéme ſigne qui étant examiné avec prudence, fera toûjours faire un juſte pronoſtique du veritable travail de l'enfantement.

Dem. Je vous prie de me dire quel eſt ce ſigne?

Rép. C'eſt lorſque les eaux ſe forment entre les membranes & la tête du fœtus; car lorſque l on touche avec le doigt la tête de l'enfant, & que l'on ſent ſes membranes molaſſes & tapiſſées contre elle, ſans être aucunement tenduës par l'interpoſition des eaux, il faut differer l'Accouchement, & procurer à la femme le repos qui lui eſt neceſſaire, en attendant le tems de cette formation.

Dem. Mais ſi par les ſignes que nous venonsd e dire, vous ne pouvez pas diſtinguer qu'une femme ſoit en travail, quel jugement en ferez-vous?

Rép. Il ſe rencontre quelquefois des fem-

mes, dont on ne peut au commencement toucher l'orifice interieur de la Matrice; quoyqu'elles soient effectivement en travail, à cause qu'elles ont cét orifice situé fort haut vers le boyau rectum; ce qui fait que pour lors on ne peut pas précisément prédire le temps de l'Accouchement, & qu'on pourroit même se tromper, ne croyant pas la femme en travail; si on n'avoit égard au concours de tous les signes cy-devant énoncez, qui nous le peuvent faire certainement connoître; neanmoins lorsque le fœtus est bien tourné, si la femme est veritablement en travail, on sent ordinairement au travers de la substance de la Matrice, la teste du fœtus s'abaisser peu-à-peu, & resister assez fortement à l'attouchement dans le temps des douleurs?

Dem. Dites-moi, s'il est important de bien distinguer les veritables douleurs de l'Accouchement d'avec les fausses?

Rép. Oüi, car il arrive souvent que les femmes ressentant de cruelles douleurs au ventre, ces douleurs n'occupent pas toûjours l'abdomen seul, comme sont les douleurs de colique qui descendent quelquefois jusqu'à l'os pubul, elles viennent aussi des mouvemens convulsifs des intestins, & du mesentere, causez par le vice du suc pamreatique, & de la bille capable de picotter & d'irriter si fortement les fibres des in-

teſtins, qu'ils peuvent produire ces fauſſes douleurs, qui obligent ſouvent les perſonnes qui y apportent peu d'attention, à mettre les femmes en travail tres-inutilement, ou bien à avancer l'Accouchement fort mal à propos, & même avec danger pour la mere & pour l'enfant : il arrive même tres-ſouvent qu'aprés avoir vainement tourmenté ces femmes pour avancer leur Accouchement, ces grandes douleurs ceſſent, & le fœtus reſte encore huit ou quinze jours, & même un mois entier dans la Matrice. Il vaut donc mieux attendre le terme legitime & les vrayes douleurs de l'Accouchement, car pour lors la Matrice s'ouvre, & en même temps les eaux s'écoulent peu-à-peu, & toutes choſes arrivent avec beaucoup plus de facilité, au point où on le deſire, en aidant la nature ſelon le beſoin ; mais au contraire, lorſqu'on prend mal ſon temps, & que l'on oblige les femmes d'accoucher dans ces fauſſes douleurs, on les affoiblit extraordinairement, & elles ne ſont plus capables de ſupporter le travail au temps naturel de l'Accouchement, qui eſt bien plus laborieux dans toutes ſes circonſtances, & ſouvent funeſte à la mere & à l'enfant.

La derniere fois que j'eus l'honneur d'interroger, nous nous expliquâmes ſuffiſamment ſur l'Accouchement naturel & con-

tre nature ; j'ay deſſein de vous faire aujourd'huy quelques queſtions ſur l'Avortement, & pour entrer en matiere, je vous prie de me dire ce que vous entendez par le terme d'Avortement ?

Rép. L'Avortement eſt une iſſuë contre nature de l'enfant imparfait hors de la Matrice avant le terme limité, ce qui eſt cauſe qu'il vient le plus ſouvent mort, ou ſi quelquefois il a vie, il n'eſt pas long-temps à la perdre aprés eſtre né.

Dem. Dans quel temps ſe fait l'Avortement ?

Rép. L'Avortement peut arriver depuis la fin du premier mois, & quelquefois même devant, juſqu'à la fin du ſeptiéme ſeulement : car aprés ce temps, c'eſt toûjours un Accouchement, d'autant que l'enfant eſtant aſſez fort, & ayant une ſuffiſante perfection, il peut vivre pour lors; ce qu'il ne fait pas, s'il vient auparavant.

Dem. Ne faites-vous pas quelque autre difference par rapport au temps de l'Avortement ?

Rép. Oüi. L'Avortement ne paſſe proprement pour tel, que depuis le troiſiéme mois juſqu'au ſeptiéme.

Dem. Je vous prie de me dire ſi le fœtus mort dans la Matrice, n'eſt point appellé Avortement, juſqu'à ce qu'il en ſoit ſorti ?

Rép. Non, car l'Avortement eſtant un Accouchement prématuré, il faut pour pouvoir eſtre nommé Avortement, qu'il ſoit ſorti quelque choſe hors de la Matrice.

Dem. Qu'eſt-ce qu'Avortement, proprement pris ?

Rép. L'Avortemement proprement pris dans le langage ordinaire, ne ſe dit que des animaux.

Dem. Dites-moi, ſi à l'égard des femmes on doit dire Avortement ?

Rép. Pour ce qui regarde les femmes, on dit plûtôt une fauſſe couche.

Dem. Ne faites-vous pas quelque difference de l'Avortement, eu égard aux femmes ou aux filles, puiſque nous venons de dire qu'à l'égard du ſexe, on dit plûtôt fauſſe couche.

Rép. On appelle Avortement à l'égard des femmes ou des filles qui le provoquent par quelque cauſe violente, d'autant qu'il eſt bien plus perilleux, & qu'il eſt fort ſouvent accompagné d'une perte de ſang, qui eſt d'autant plus grande & plus dangereuſe, que la cauſe de l'Avortement eſt forte, ſoit par des remedes pris interieurement, ſoit par coup, ou par chute volontaire.

Dem. Je vous prie de me dire, ſi c'eſt un grand mal de donner quelque remede pour

procurer l'écoulement ou l'Avortement ?

Rép. Oüi, c'est un crime capital de faire avorter des femmes ou des filles par des brevages ou autres moyens, puisque c'est commettre un veritable homicide à l'égard de l'enfant, & quelquefois un double homicide, parce que la mere court aussi un tres-grand danger.

Dem. Pourquoi l'Avortement est-il plus dangereux que l'Accouchement ?

Rép. Les femmes courent plus de risque & de danger dans l'Avortement, que dans l'Accouchement, à cause qu'il est plus violent, & qu'il arrive contre l'ordre de la nature.

Dem. Dites-moi, s'il n'y a que les femmes qui puissent avorter,

Rép. Les femelles de tous les autres animaux sont exposées à cet accident, aussibien que les femmes, par des causes tant interieures, qu'exterieures, comme on le voit arriver aux cavalles, & aux femelles de tous les autres animaux domestiques, que l'on voit avorter quand on les accable de travail, qu'elles se blessent, ou qu'elles sont attaquées de quelque maladie facheuse ; les arbres mêmes sont sujets à l'Avortement, lorsqu'il sont battus de quelque mauvais vent, ou qu'il leur arrive quelque maladie ; les plus sains, & les plus beaux produisent toûjours quelques fruits avortifs, qui ne viennent jamais à leur parfaite maturité.

Dem. Comme les cauſes de l'Avortement des femmes ſont en tres-grand nombre, je m'arreſteray ſeulement à celles dont Hypocrate fait mention dans ſes Aphoriſmes, & dans d'autres endroits de ſes œuvres; & pour ne point abuſer de la favorable attention de la Compagnie, par un long détail des autres, je vous prie de me dire, quels ſont les enſeignemens que nous donne Hypocrate ſur les cauſes generales de l'Avortement des femmes ?

Rép. Il nous en donne pluſieurs. Premierement dans l'Aphoriſme trentiême du cinquiême livre, il dit que les cauſes generales de l'Avortement, ſont toutes les maladies aiguës dont les femmes peuvent être attaquées dans leurs groſſeſſes, comme par exemple, un grand, violent & frequent vomiſſement, d'autant que cette évacuation contre nature, ne laiſſe pas aſſez de nourriture pour la mere & pour l'enfant.

Secondement, en l'Aphoriſme trente-quatre du cinquiême livre, il dit, le grand flux de ventre met la femme groſſe en danger d'avorter, & encore bien plûtôt, s'il luy ſurvient enſuite un teneſme.

En l'Aphoriſme quarante-quatre, ſection cinq; il dit, que les femmes extrémement groſſes, & les femmes maigres avortent juſqu'à ce qu'elles ſoient devenuës plus groſſes; mais il faut entendre icy cette extrême

maigreur du corps, en laquelle il n'y a pas autant de ſang qu'il en faudroit pour nourrir le fœtus.

En l'Aphoriſme 37. ſection 5. il dit, que ſi à la femme enceinte, les mamelles diminuënt & ſe déſenflent, c'eſt ſigne d'Avortement.

En l'Aphoriſme 60. ſect. 5. il dit, que la trop grande évacuation du ſang, principalement lorſque le fœtus eſt déja fort grand, lui ravit l'aliment, & cauſe l'Avortement.

En l'Aphoriſme trente-uniéme du cinquiéme livre, il aſſure que la ſeignée immoderée produit encore le même effet pour la même raiſon, & d'autant plus que l'enfant eſt grand; mais un des plus facheux accidens qui cauſent l'Avortement aux femmes, eſt la perte de ſang qui vient par le détachement de l'arriere-faix d'avec la Matrice.

En l'Aphoriſme cinquante-deux, livre cinq, il dit, que ſi le lait s'écoule copieuſement des mamelles, cela fait connoître que le fœtus eſt affoibli, & que l'Avortement eſt à craindre.

Dem. Ne reconnoiſſez-vous point d'autres cauſes d'Avortement?

Rép. Nous avons déja dit qu'il y a un grand nombre de cauſes d'Avortement, mais le frequent uſage du coït, principalement vers les derniers mois de la groſſeſſe, peut encore produire cet accident; parce que la Matrice étant alors extrêmement pleine & fort agitée, s'affaiſſe vers le

bas, & ſon orifice interieur eſt excité quelquefois par ce moyen, à s'ouvrir plûtôt qu'il ne ſeroit neceſſaire. Hypocrate nous donne encore d'autres cauſes d'Avortement dans l'Aphoriſme quarante-cinq du cinquiéme livre, où il dit, ſi la femme groſſe avorte, ſans avoir ſouffert aucun de tous les accidens dont il a parlé, & que l'on ſouhaitte en ſçavoir la cauſe, c'eſt, dit-il, que les femmes pituiteuſes ſont fort ſujettes à cet accident, auſſi-bien que celles qui ont quantité de fleurs blanches, leſquelles par leur abondance, humectent la Matrice interieurement, & la rendent ſi gliſſante, que l'arriere-faix n'y peut adherer : ce qui dilate auſſi tellement ſon orifice interieur, que l'Avortement en eſt cauſé à la moindre occaſion.

Au cinquiéme & ſeptiéme livre des maladies populaires, Hypocrate parle d'une femme de vingt ans qui mourut en couvulſion, quatre jours aprés avoir pris un brevage pour ſe faire avorter. Nous ne voyons de nos jours que trop de ces malheureuſes qui periſſent d'une maniere funeſte, ſe cauſant à elles-mêmes une cruelle mort qu'elles ont juſtement meritée, & font de plus, perir leur fruit qui en eſt innocent.

Au ſeptiéme livre où il nous aſſure encore qu'il ſe fait plus d'Avortemens dans la premiere quarantaine, que dans toutes les

autres ; & au premier livre des maladies des femmes, dit, que comme il y en a qui conçoivent aiſément, auſſi avortent-elles avec beaucoup de facilité.

Dem. Quels remedes metteriez-vous en pratique pour empêcher une femme de faire une fauſſe couche ?

Rép. Un des meilleurs remedes qu'on puiſſe mettre en uſage, lorſqu'on ne voit aucune cauſe évidente d'Avortement, c'eſt de faire ſaigner pluſieurs fois une femme par précaution ſelon le beſoin, dans le temps de ſa groſſeſſe, & de lui faire garder le repos.

Un autre enſeignement que nous donne le même Auteur, au livre de la nature de l'enfant, eſt de nous apprendre que lorſqu'une femme groſſe a quelque maladie, qui n'ait aucun rapport à l'état où elle eſt, elle perit dans le temps de la purgation de ſon Accouchement.

Dem. Pourquoi une femme eſt-elle dans un grand danger de perir dans le temps de la purgation de ſon Accouchement ?

Rép. C'eſt à cauſe que la ſuppreſſion des uvidanges, arrivant à l'occaſion de quelque maladie qui a précedé, ou qui eſt encore exiſtante, comme fiévre ou autre, il ſe fait un reflus de ces matieres qui auroient dûës être évacuées dans toute la maſſe du ſang & des humeurs, leſquelles jointes à la cauſe

maladive

maladive y causent une corruption qui rend pour l'ordinaire la maladie mortelle.

Ætius dit de plus, que l'Avortement est plus perilleux à la femme robuste, qui a sa Matrice dure & dense, qu'à une autre.

Dem. Je vous prie de me dire, si les passions de l'ame un peu vives, sont dangereuses à une femme grosse ?

Rép. Oüi; car les passions, en agitant violemment la masse du sang de la femme grosse, mettent les esprits animaux dans un si grand trouble, qu'elles ne manquent gueres de lui procurer l'Avortement ; telles sont la joye, la colere, la peur, la crainte & l'affliction excessive, qui sont capables de faire mourir le fœtus, d'autant que le trouble, & l'agitation des esprits & du sang, se communiquent à la Matrice, laquelle souffrant de grandes secousses, il ne se peut faire que le fœtus n'en soit blessé, à cause de la delicatesse de sa constitution ; mais surtout la peur subite, ou le recit d'une mauvaise nouvelle, sont tres-préjudiciables à une femme grosse, & il n'est rien de plus ordinaire que de voir des Avortemens soudainement procurez par ces sortes de causes.

Dem. Quels sont les signes d'une prochaine fausse couche ?

Rép. Lorsque la femme ressent de grandes douleurs dans le bas ventre, & vers les

reins avec une pesenteur extraodinaire tout au bas de l'hypogastre, & qu'avec cela il sort quelques grumeaux de sang caillé de la Matrice , & que les membranes du fœtus soient rompuës, & laissent écouler les eaux dans lesquelles il est contenu ; ce sont des signes tres-certains d'une prochaine fausse couche, laquelle en ce cas, ne peut être empêchée par aucun remede, tel qu'il puisse être, & si la femme ressent une grande pesanteur dans le bas ventre, & qu'elle sente tomber comme une boule du costé qu'elle se couche, & qu'il sorte de la Matrice des humiditez puantes & cadavereuses, c'est un signe certain qu'elle fera bien-tost une fausse couche, d'un enfant mort.

Dem. Lorsqu'une femme est sujette à faire une fausse couche , que doit-elle faire?

Rép. Une femme grosse sujette à cet accident , doit surtout observer un grand repos, & même garder le lit durant toute sa grossesse , se faire saigner de temps-en-temps. user d'un bon regime de vivre, éviter les occasions qui peuvent exciter chez elle de violentes passions, & surtout celles dont nous avons parlé cy-devant.

Dem. Mais si une femme grosse s'étoit blessée au ventre , quels remedes lui feriez-vous prendre pour tâcher de conserver sa grossesse?

Rép. Il y a des Auteurs qui ordonnent de prendre de la graine de Kermes, de la racine de Tormentille, de chacun trois dragmes, du Maſtic une dragme & demie pour en faire une poudre, de laquelle il faut donner par intervalle une demie dragme.

Ou bien faire prendre à la Malade tous les matins à jeun, quelques grains de Maſtic. La ſemence de Plantin au poids d'une demie dragme mêlée avec du vin, ou donnée dans un œuf ou avec du boüillon, ou même priſe toute ſeule pendant un long-temps, produit de bons effets; mais pendant qu'elle gardera le repos, on pourra encore lui appliquer ſur le ventre des compreſſes trempées dans le vin aromatique & aſtringent; au reſte la ſaignée eſt le pricipal remede, & ſans laquelle tous les autres n'ont pas un grand effet.

Dem. Une femme dans les premiers mois de ſa groſſeſſe a fait une fauſſe couche, l'enfant eſt venu avant vôtre arrivée; comment connoîtrez-vous ſi le délivre eſt ſorti ou non?

Rép. On connoît que le délivre eſt reſté dans la Matrice, par les accidens qui arrivent à la femme, comme ſont les continuelles douleurs dans le ventre accompagnées d'une perte de ſang, & ces douleurs & cette perte ne ceſſent pas ordinairement, que ce corps étranger n'ait été mis hors de la Matrice.

Dem. Pour procurer la sortie de l'arriere-faix resté dans la Matrice, à qui donnerez-vous la préference, à la main ou aux remedes?

Rep. Il faut toûjours préferer de faire plûtôt l'extraction de l'arriere-faix, par l'operation de la main, autant qu'il est possible, que non pas par des remedes donnez interieurement.

Dem. Comment tirerez-vous l'arriere-faix aprés une fausse couche?

Rép. Pour connoître s'il y a de la disposition pour tirer l'arriere-faix, il faut introduire d'abord un ou deux doigts dans le col de la Matrice, puis les porter jusqu'à son orifice interieur, où étant arrivé on les doit fléchir d'un costé & d'autre sans les retirer, & dilater peu-à-peu cet orifice; aprés quoy au moyen de ces doigts introduits, il faut tâcher de faire l'extraction de ce corps étranger, & si l'on n'en peut venir à bout par ce moyen, sans user de violence, il faut se servir de quelque injection.

Dem. De quelle qualité doit être cette injection?

Rép. L'injection doit être émoliente, faite avec la décoction de mauves, guimoves, parietaire, armoise & graine de lin, à laquelle on ajoûtera de l'huile d'amandes douces, ou du beurre frais.

Dem. Sont-ce-là les seuls moyens qu'on

peut mettre en uſage pour procurer l'expulſion de l'arriere-faix ?

Rép. On peut encore donner à la femme quelque clyſtere un peu fort composé d'une décoction, dans laquelle on aura fait boüillir deux gros de ſenné, y diſſoudre le diaphœnic, on l'hierapiera & le miel mercurial, afin que les efforts qu'elle fera pour aller à la ſelle, luy puiſſent faire vuider ce corps étranger, comme il arrive à pluſieurs qui le rendent dans le baſſin, & tres-ſouvent même lorſqu'elles n'y penſent pas.

Dem. Doit-on delivrer promptement une femme qui vient d'accoucher étant à terme ?

Rép. Oüi, car ſi le délivre reſte dans la Matrice aprés la ſortie de l'enfant, il s'y corrompt, dégenere en un corps étranger, & le ſejour qu'il y fait au-delà de ſon terme, a des ſuites ſi dangereuſes, qu'on ne peut trop diligemment l'en tirer, auſſi-bien que ſes membranes, outre que l'orifice interieur de la Matrice venant à ſe fermer, on ne peut le dilater de nouveau ſans faire beaucoup de violence.

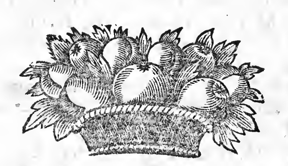
Dem. Je vous prie de me dire quels accidens cauſe la retenuë de l'arriere-faix dans la Matrice ?

Rép. La retenuë de l'arriere-faix dans la Matrice cauſe des inquietudes, ſuivies de grandes douleurs, preſque ſemblables à

celles qui précedent l'enfantement, de legeres ſyncopes, des nauſées, des baillemens, la fiévre, la douleur de tête, la difficulté de reſpirer, & tous ces accidens durent autant de temps qu'il en reſte quelque portion dans la Matrice : ce qui eſt capable de cauſer enfin la mort à la Malade.

Dem. Lorſqu'une portion des membranes de l'enfant ou de la maſſe de l'arriere-faix étoient reſtez dans la Matrice, laquelle eſtimeriez-vous la plus dangereuſe ?

Rép. Il eſt plus dangereux de laiſſer une portion des membranes dans la Matrice, qu'une de l'arriere-faix, parce qu'il y a plus lieu d'eſperer que celui-cy ſe fondra par la ſupuration ; au lieu que les membranes, dont la ſubſtance eſt plus dure, & comme collée dans le fond de la Matrice, eſt capable de fermer les orifices des vaiſſeaux, & d'empêcher l'écoulement des ſuperfluitez.





QUESTIONS
SUR LA MATIERE DES Médicamens.

Dem. QUoiqu'une femme accouche tres-heureuſement, comme ces parties naturelles ſouffrent toûjours une diſtention tres-conſiderable par la ſortie de l'enfant, dites-moi, je vous prie, de quels remedes vous vous ſerviriez pour prévenir l'inflamation de ces parties, & d'autres facheux accidens ?

Rép. L'on peut ſe ſervir d'un cataplaſme composé d'une once d'huile d'amandes douces avec un œuf frais y mettant le blanc & le jaune, que l'on fera cuire enſemble en conſiſtence moyenne, lequel étant mediocrement chaud, on le mettra ſur la partie où on l'y laiſſera trois ou quatre heures.

Dem. Si vous n'aviez ni huile ni œuf, quel autre remede mettriez vous ſur la partie naturelle ?

Rép. On pourroit ſe ſervir en ce cas là du lait tiede, & en reïterer frequemment la fomentation.

Dem. N'y-a-t'il pas encore quelque autre remede qui puiſſe ſervir au même uſage ?

Rép. La décoction faite avec l'orge, la graine de lin & le cerfeüil, est encore bonne,

Dem. Au défaut des remedes que nous venons de dire, ne pourriez-vous pas mettre d'autres simples en pratique ?

Rép. L'on pourroit encore faire une décoction avec la guimauve, l'aigremoine, & les violiers, puis l'ayant fait tiedir, en bassiner les parties d'en bas deux ou trois fois par jour, pendant les sept ou huit premiers jours de la couche.

Dem. Dites-moi, si un cataplasme composé avec l'huile d'hypericum & les œufs frais, n'est pas un meilleur remede que tous ceux dont nous venons de parler ?

Rép. L'on se sert d'huile d'hypericum avec des œuf frais, y mettant le blanc & le jaune; mais comme la therebantine & le saffrant entrent dans la composition de cette huile, dont les odeurs sont extrêmement fortes, principalement lorsque le cataplasme est chaud, il en exale une vapeur, qui ne pouvant aisément se dissiper à cause de la couverture, est capable de causer à une femme nouvellement accouchée, une douleur de tête, ou même quelqu'autre accident plus considerable : ce qui m'a toûjours déterminé à me servir des autres moins dangereux, & que j'ai trouvé aussi efficaces dans l'usage que j'en ai fait.

Dem. L'inflamation qui ſurvient aux mamelles des femmes nouvellement accouchées, eſt encore d'une plus grande conſequence que celles qui arrivent aux parties d'en bas : Sur quoy je vous prie de me dire, combien il y a de ſortes de remedes propres à reſoudre le lait dans l'inflamation des mamelles ?

Rép. Il y en a de deux ſortes.

Dem. Quels ſont-ils?

Rép. Les uns ſont donnez interieurement, les autres ſont appliquez au dehors.

Dem. Quels ſont les remedes topiques dont vous vous ſervirez au commencement de cette inflamation ?

Rép. Il faut faire ſur la partie malade une embrocation avec l'huile roſat, & le vinaigre mêlez enſemble.

Dem. N'y-a-t'il point d'autre remede plus efficace que celuy-là ?

Rép. Le cataplaſme de miel tout pur, eſt auſſi dans cette occaſion un reſolutif tres-convenable ; il y a encore la graiſſe de ſerpent dont on enduit les mamelles, laquelle eſt d'un tres-bon uſage pour diſſiper la tumeur cauſée par l'abondance du lait ; & pour en prévenir l'inflamation, le cataplaſme qui eſt fait avec la mie de pain blanc, le lait, les jaunes d'œufs, & l'huile roſat, eſt encore un tres-bon remede.

Dem. Je vous prie de me dire, s'il n'y a

point quelqu'autre remede qui ait encore plus de vertu que ceux dont nous venons de parler ?

Rép. Le cataplaſme de farine de féves cuites dans l'oxicrat, eſt excellent ; c'eſt l'experience de Riviere & d'Amatus Luſitanus.

Celui des quatre farines cuit dans la décoction de ſauge, menthe, hache & fenoüil, dans lequel on mêle l'huile de camomile, & dont on fait auſſi une embrocation ſur les mamelles.

La menthe pilée, & miſe ſur les mamelles en forme de cataplaſme pendant pluſieurs jours, réſout auſſi puiſſamment les grumeaux du lait.

Dem. Paſſons aux remedes interieurs, & dites-moi, je vous prie, quels ſont ceux qui ſont propres à réſoudre le lait grumulé des mamelles ?

Rép. L'eau diſtilée de menthe & de cerfeüil buë ſeule, eſt merveilleuſe ; mais l'eſprit de ſel armoniac qui détruit toutes ſortes d'acides, doit par conſequent réſoudre tres-puiſſamment les grumeaux de lait.

Dem. N'y-a-t'il pas encore quelques remedes interieurs plus excellens que ceux que nous venons de propoſer ?

Rép. Les yeux d'écreviſſes, comme vulneraires, abſorbent l'acide, & reſolvent les coagulations du lait, particulierement ſi

on y ajoûte un peu de mirrhe.

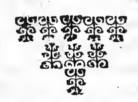
La ſemence de fenoüil, & de cumin, le ſaffran, la ſauge, la menthe & le cerfeüil, reſolvent pareillement le caillement de lait dans les mamelles.

Dem. Dites-moi vôtre ſentiment ſur la poudre de cloportes?

Rép. La poudre de cloportes réſout le lait coagulé ; & ſi on en prend ſouvent depuis demie dragme juſqu'à une dragme, ſuivant l'experience de Riviere, elle guerit par cet uſage frequent, les ulceres caverneux des mamelles.

Dem. N'avez-vous pas d'autres remedes, qui joints aux précedens, puiſſent efficacement contribuer à la diſſolution du lait coagulé aux mamelles ?

Rép. Les remedes propres à procurer les uvidanges par la Matrice, comme ſont les cliſteres & la ſaignée du pied, ſont auſſi tres-efficaces, & l'on peut encore trois ſemaines aprés l'Accouchement, lorſque la Malade n'a plus de fiévre, mettre la purgation en uſage, ſelon ce qui ſera jugé neceſſaire par le Medecin.



I. OBSERVATION.

Remarque curieuse d'une femme grosse, prête d'accoucher, qu'on prétendoit avoir encore son pucelage.

EN l'année 1676, étant serviteur Chirurgien en la ville de Marseille, Monsieur David, pour lors Lieutenant de Monsieur Felix, premier Chirurgien du Roy, venoit de faire imprimer un livre de Chirurgie, dans lequel on trouve une Observation, où il rapporte une chose curieuse d'une femme grosse, prête d'accoucher, qu'on auroit pû croire avoir encore son pucelage. Fait singulier dont on ne sera peut-être pas fâché de lire ici le détail, parce que le livre de cet Auteur, ne s'est pas fort répandu parmi les Chirurgiens : Voicy comme il s'en explique. Un des Bourgeois de Marseille envoya sa fille à sa Bastide ou Métairie sur une ânesse, le train rude de cette bête, où la dureté de son bast, écorcha si vivement la cavaliere aux parties d'en bas, que les levres de sa vulve excoriées, se joignirent faute de soin ; la Damoiselle n'ayant pourlors osé déclarer son incommodité, ensorte qu'il ne luy resta qu'un tres-petit trou au milieu, pour laisser écou-

ler ses regles, & celui de l'urethre pour le passage des urines; quelque temps aprés cette Damoiselle fut recherchée en mariage par un particulier, & ce mariage fut incontinent celebré autentiquement; mais l'époux ayant voulu la premiere nuit en venir à la consommation, il ne se trouva pas assez dans l'endroit que l'on sçait, de ce que les autres y trouvent souvent de trop: ce qui lui donna une telle inquietude, que le lendemain les parens de la Mariée s'en apperçûrent, & lui en ayant demandé le sujet, il leur fit entendre que ce qu'il auroit crû devoir faire sa felicité, faisoit son malheur; parce que cette clôture lui rendoit sa nouvelle épouse suspecte d'une conduite peu reguliere, d'autant plus qu'il avoit observé une cicatrice à sa vulve, qui étoit celle de l'excoriation susdite; la mere qui de son côté connoissoit la vertu & la sagesse de sa fille, aussi-bien que tous ses parens, furent tres-scandalisez de la plainte du nouveau gendre, & de son mauvais préjugé contre sa nouvelle épouse, laquelle se disculpa cependant bien-tôt au gré de son époux, en lui racontant l'histoire de son voyage, qu'elle n'avoit osé déclarer jusques alors, quoiqu'elle en eût ressenti dans le temps des douleurs tres-vives, & de tres-grandes incommoditez: ce qui prouva sa vertu à son époux, & lui

donna une entiere ſatisfaction ſur ſes doutes, & quoiqu'il ne fût reſté à ſa vulve qu'un tres-petit trou pour l'écoulement de ſes regles, comme nous l'avons déja dit, elle ne laiſſa pas de concevoir la troiſiéme nuit de ſon mariage, ainſi qu'on le remarqua dans la ſuite, par le temps & l'heure de la naiſſance d'une groſſe fille vivante dont elle accoucha. Le temps de l'Accouchement étant venu, la Sage-femme qui étoit auprés de la Malade, ne lui pouvant apporter aucun ſecours, à cauſe de cette coherence, quoique les douleurs pour accoucher fuſſent fort violentes, on fut à la fin obligé d'aller prier Monſieur David, de la venir accoucher: Aprés l'avoir examinée, il trouva les lévres de la vulve jointes enſemble, à l'exception de ce petit trou, ce qui le détermina à introduire la branche d'un cizeau, à la pointe duquel il y avoit un bouton, & à couper la coherence en haut & en bas, autant qu'il jugea à propos, pour ſéparer les deux lévres de la vulve jointes enſemble contre l'ordre naturel, les douleurs de l'Accouchement ayant perſeveré, les membranes s'écoulerént, & cet habile Chirurgien l'accoucha heureuſement. L'on voit aſſez par ce recit la raiſon pour laquelle l'Auteur mit au titre de ſon Obſervation, *Remarque curieuſe d'une femme groſſe preſte d'accoucher, ayant*

encore ſon pucelage ; c'eſt parce qu'il prétendoit que l'orifice exterieur de la vulve étant fermée, & la partie naturelle de l'homme, n'ayant par conſequent pû s'introduire dans le vagin, le mari n'avoit pû rompre ni déchirer cette membrane que les anciens appelloient hymen, ou marque du pucelage, qu'ils prétendoient être comme tenduë dans le milieu des caruncules, & être ſeulement percée d'un petit trou pour l'écoulement des menſtruës, ou des autres humeurs qui auroient dû ſortir de la cavité de la Matrice. Au reſte, je puis aſſurer qu'avec toute l'exactitude que j'ai pû apporter pour remarquer cette membrane prétenduë dans les ouvertures des cadavres des filles de tout âge, que j'ai faites, ou auſquelles j'ai aſſiſté, je ne l'ai jamais vû, & n'ai point lû qu'aucun de nos modernes & fameux Anatomiſtes qui ont enrichi cette partie, tant de la Medecine, que de la Chirurgie, d'un grand nombre de belles découvertes, l'ayent remarqué non-plus que moi. Je n'heſite point à conclure de là, que cette prétenduë marque de virginité n'exiſte, & n'a jamais exiſté que dans l'idée de ceux qui l'on imaginée, ou du moins que ſi elle s'eſt quelquefois rencontrée, elle étoit contre l'ordre naturel. Je dirai ſeulement qu'il eſt probable par cette Obſervation, que l'introduction du membre viril, dans la profon-

deur du vagin, n'eſt pas abſolument neceſſaire à la generation, parce que l'orifice interieur de la Matrice s'avance vers la verge de l'homme dans le temps de l'éjaculation, pour recevoir la ſemence & l'eſprit genital. Nous avons encore d'autres exemples, outre celui que je viens de citer, qui nous confirment dans ce ſentiment. Borellus, Centurie quatriéme, Ob. vingt-ſix, rapporte, qu'une jeune fille fut engroſſée ſans l'introduction de la partie virile de l'homme, & qu'une cavale devint pleine, quoiqu'elle fût exactement bouclée.

L'Obſervation ſuivante n'eſt pas moins curieuſe, où il eſt rapporté qu'une fille qui n'avoit à la vulve qu'une petite ouverture, ſeulement pour paſſer un poids, devint groſſe, pour avoir permis à ſon amant de répendre ſa ſemence contre le dehórs de ſa partie naturelle, & qu'il fallut au milieu du terme de la groſſeſſe diviſer la membrane qui fermoit la fente, pour la faire accoucher.

Si l'on demande comment une fille, dont la conformation de la vulve étoit telle, que je viens de l'expoſer, a pû concevoir, & de quelle maniere les veſſicules, que l'on

l'on appelle des œufs qui contiennent en elles-mêmes tout ce qui eſt neceſſaire pour la formation du fœtus, peuvent ſe détacher, pour être chariées dans la Matrice. Je crois que la choſe peut arriver comme je vais tâcher de l'expliquer : les parties les plus ſpiritueuſes de la ſemence de l'homme ſont portées par la plus petite ouverture, & même par la ſeule pénétration des particules les plus ſpirieuſes, aux teſticules ou ovaires de la fille, par les trompes de faloppe, pour rendre l'œuf fecond, & lui donner la diſpoſition prochaine à la conceprion du fœtus : Or pendant l'action de cet eſprit tres-ſubtil, les membranes déchiquetées, ou dentelées en forme de feüillage ou de frange, que l'on appelle auſſi la morſure du Diable, qui environnent l'orifice des trompes, embraſſent tellement les ovaires ou teſticules des femmes de tous côtez, que l'eſprit ſeminal ne pouvant ſe diſſiper, ni ſe porter ailleurs, eſt obligé de les pénétrer de telle maniere, que l'œuf le plus prés de ſa maturité, étant rendu fecond par l'action de cet eſprit ſeminal, ſe détache ſans rien répendre de ce qu'il contient, tout de même que chaque grain d'une grenade peut en particulier être détachée de la petite cellule qui le renferme, ſans que les autres grains ſoient endommagez le moins du monde. Quel-

ques Auteurs ont prétendu qu'il y avoit dix ou seize de ces vessicules, dans les ovaires des femmes & des filles qui sont en âge d'avoir des enfans ; mais pour moi, je crois qu'il est difficile d'en déterminer le nombre : de sorte que l'œuf étant ainsi fecondé par l'esprit seminal de l'homme, tombe dans l'orifice des trompes, parcourt leur conduit, & est enfin précipité dans la cavité de la Matrice, que nous devons regarder comme un creuset, où la nature fait des operations tout-à-fait merveilleuses pour la generation de l'homme, & où le fœtus dévelopé prend son accroissement, la vessicule qui le contenoit ayant comme un œuf de poule, toutes les particules necessaires pour la production de l'animal qu'il renferme.

Quoique l'œuf de la femme dont nous parlons, soit different de celui de la poule, par rapport à sa forme & à sa production ; il ne laisse pas d'y avoir à l'égard de l'un & de l'autre, un grand rapport dans les moyens dont la nature se sert, pour leur faire prendre leur accroissement ; cela ne nous doit point surprendre, puisqu'il nous est aisé de remarquer, pour peu que l'on soit initié dans la recherche des choses naturelles, que la nature se sert toûjours des mêmes voyes, & même des plus simples, pour la génération de tous les corps phy-

ſiques. Cet examen de l'accroiſſement du poulet, m'a paru aſſez curieux, pour avoir ici ſa place.

Or, pour faire concevoir clairement le procedé de la nature dans cette formation, il faut remarquer premierement que l'on diviſe l'œuf de la poule en onze parties, qui ſont le blanc ou la glaire; ſecondement la membrane particuliere du blanc; troiſiémement le jaune; quatriémement la membranne particuliere du jaune; cinquiémement & ſixiémement les deux ligamens qui attachent le blanc avec le jaune, qui ſont deux petites parties en forme de fibre diametralement oppoſées; ſeptiémement la papille de l'œuf, que l'on nomme auſſi la cicatrice, ou le germe ſur la face du jaune; huitiémement la papille, ou la membrane particuliere de cette cicatrice; neuviémement une membrane commune aſſez forte qui envelope le tout; dixiémement dans la partie ſuperieure de l'œuf, une quantité d'air naturel; onziémement, & enfin la coque qui contient l'œuf en ſon entier.

Nous n'oublierons pas de dire, dans le dénombrement des differentes parties qui compoſent l'œuf, que les ligamens ne doivent point être cenſez des germes, comme on l'a crû juſqu'aujourd'huy, & que nous ſommes en cela fondez ſur deux raiſons: Premierement, ces ligamens étant toûjours

doubles, il devroit aussi y avoir toûjours double conception, & par consequent deux poulets à chaque œuf. Secondement, parce que les ligamens ne reçoivent aucune alteration durant tous le temps de la formation du poulet ; au lieu que le vray germe est totalement alteré.

Aprés avoir fait le dénombrement des parties de l'œuf, & déterminé leur situation differente ; il faut sçavoir quels sont les changemens qu'ils leur arrivent depuis que la formation du poulet commence, & jusqu'à son entiere perfection. Voicy les experiences que l'on fit pour en découvrir le progrés. L'on prit une poule prête à cette fonction, avec dix-sept œufs, & en ouvrant jour par jour quelques uns, l'on fit les remarques suivantes.

Le premier fut ouvert vingt-quatre heures aprés que la poule eut commencé à le couver, & toutes les susdites parties furent alors observées dans le même état, & la même situation où elles ont coutume d'être, ensorte que les ligamens qui attachent le blanc au jaune, se trouverent vis-à-vis des pointes de l'œuf, comme ils y sont avant qu'ils soient couvez. Il est vray qu'en cassant un autre œuf le second jour, ils parurent avoir changé de place, & se trouverent situez dans une diametrale opposition entre les deux pointes, & la cicatrice qui

eſt naturellement placée entre ces deux ligamens, ſe trouva fort élevée à l'extremité mouſſe de l'œuf.

Sur la fin du troiſiéme jour, la membrane délicate de la cicatrice parut fort ridée, l'eſpace uvide de l'extremité mouſſe étoit beaucoup plus grande, & au milieu de cette cicatrice, on voyoit par repriſe un petit point ſautillant avec ſiſtole & diaſtole, qui paroiſſoit rouge dans ſon petillement; il y avoit de plus à l'entour de ce point, quantité de petits canaux ſanguins, qui repreſentoient dans leur route une figure ovalaire; & tous ces conduits avoient un tronc tres-manifeſte.

Au milieu du quatriéme jour, on vit un plus grand nombre de ces conduits ſanguins, & deux points comme les précedens, & outre cela deux petites veſſies, à l'entour deſquelles paroiſſoit une matiere de conſiſtance blanche, & coagulée comme du ſperme, où étoit tracée comme une eſpece de tête, des yeux, un bec, la carenne, ou la carcaſſe du corps, les vertibres, les aîles, & les pieds: cependant la ſituation de la cicatrice étoit telle, qu'elle ne ſe portoit point directement vers l'extremité mouſſe de l'œuf, mais elle étoit toûjours inclinée tant ſoit peu vers les côtez.

A la fin du quatriéme jour, on apperçût une veſſie, où étoit enfermé le cervelet,

on commença à diſtinguer les yeux qui tiroient ſur le noir, & deux petites veſſies qui ſe lançoient par des battemens oppoſez de ſiſtole & diaſtole, & qui ſe trouvoient enfermées dans le coffre du corps qui paroiſſoit courbé, il fut auſſi aiſé de voir de petites veines rougir à l'endroit de la queüe.

Sur la fin du cinquiéme jour, on voyoit deux veſſies conſiderables, qui battoient inceſſamment, & même il y en avoit une troiſiéme qui battoit au-deſſous, toutes les parties étoient plus grandes, & l'on faiſoit pluſieurs fois ceſſer le mouvement, ou battement, & on le faiſoit revenir autant de fois que l'on écartoit, ou que l'on approchoit de la chaleur cette cicatrice. On appercevoit le long de l'épine une ligne rouge, & des nuages flottans comme des étendars autour du ventre, les aîles étoient fort blanches, & paroiſſoient n'être que de la ſemence coagulée, de même que les pieds; il y avoit une petite veine fort rouge à l'entour des ventricules anterieures du cerveau, qui paroiſſoit fort élevée.

A la fin du ſixiéme jour toutes les parties de l'animal parurent fort ſenſiblement diſtinguées, le bec, des cartilages pointus dans les extremitez des aîles, comme de petits doigts, & l'on diſtinguoit un petit mouvement dans tout l'animal, l'on remarquoit

de, plus comme de petits filets fendus depuis le cerveau jusqu'aux yeux, les meninges, le foye, le croupion, & au dehors de la carenne, quelques fibres qui sembloient être le commencement, ou les vestiges des plumes ; il faut être convaincu que le poulet naît toûjours à côté de l'extremité mousse de l'œuf, les vaisseaux umbilicaux vont se terminer dessus lesdits étendards ou voiles, aux pointes interieures du corps ; alors on voit interieurement une petite carenne naître, pour ainsi dire audessus de la premiere.

Sur la fin du septiéme, toutes les parties susdites parurent fort sensibles, mais il étoit fort aisé de s'appercevoir du mouvement de la tête & des autres membres ; il semble que les voiles ou étendars, dont nous venons de parler, sortoient alors de l'épine du dos, & venoient se dilater en devant.

L'on ouvrit deux œufs sur la fin du huitiéme jour, l'un à la maniere susdite, & l'autre aprés l'avoir fait cuire jusqu'à s'endurcir, toutes les parties étoient beaucoup plus évidentes, le foye n'étoit pas rouge, mais jaunâtre, les intestins & le ventricule étoient blanchâtres, le cerveau étoit rempli d'une humeur aqueuse, qui s'épaissit dans l'œuf qui fut cuit, le poulet étoit tourné en haut, il étoit d'une couleur jaune, & tout le blanc paroissoit être con-

ſommé; tout ſon corps nageoit dans une liqueur tranſparente, dont la quantité n'étoit pas conſiderable, mais qui par la coction ne pût jamais s'endurcir; dans l'extremité pointuë de l'œuf, il y avoit un peu de blanc que le feu épaiſſit d'une telle maniere, qu'à peine pouvoit-on le détacher avec les doigts.

On voyoit parfaitement bien dans l'œil, l'humeur chriſtaline appuyée ſur l'humeur vitrée, les reins étoient fort grands & rouges, il y avoit une membrane délicate qui entouroit l'œuf aprés ſa coction.

Sur la fin du neuviéme jour, il y avoit une membrane qui couvroit l'abdomen, enſorte que l'on ne découvroit qu'à peine aucun viſcere, excepté le cœur, qui paroiſſoit rouge, ſans neanmoins que l'on y remarquât aucun mouvement; on y voyoit les ongles, des pieds, & le bec fort blanc, la membrane ciliere, & de petites veines qui ſerpentoient aux aîles & aux pieds, une ligne blanche, tout le long de la poitrine, & de l'abdomen & dans les narines: Un mouvement fort apparent dans la tête, dans les pieds, & aux îles; le cerveau qui étoit épaiſſi ſe trouvoit diviſé en deux parties anterieures fort blanches, & en deux poſterieures beaucoup plus grandes.

Sur la fin du vingt-uniéme jour ou vingt-deuxiéme jour, on vit éclore le poulet,

par l'endroit où paroiſſoitauparavant une petite ouverture ou porte, le pouſſin avoit fait effort pour l'ouvrir avec ſon bec délicat, ce qui paroiſſoit en ce que les pieces de la coque de l'œuf, étoient creuſées du dedans au dehors de l'œuf, au contraire de ce qui ſeroit arrivé ſi la poule l'eût ouvert; ce n'eſt pas qu'il ne ſoit probale que la poule aide à l'effort du poulet, & qu'elle donne au même endroit quelque coup de bec pour faciliter la rupture de la coque à ſon pouſſin.

Dans l'abdomen du poulet étoit caché le reſte du jaune, d'où ſortoit une veine rougeâtre, laquelle ſans paſſer par le foye, & coulant le long de l'eſtomac, alloit ſe terminer au cœur, le foy étoit alors rouge, & on y découuroit interieurement quantité de petites veines, on trouva dans l'eſtomac de la liqueur ſemblable à celle dans laquelle il nage; les inteſtins en étoient auſſi remplis, & l'on y apperçevoit quelquefois une liqueur verdâtre, le jaune ſe terminoit en partie dans la capacité des boyaux, le pouſſin avant que d'éclore & de caſſer ſa coque, ſe fit entendre ſur la fin à la poule par ſon cri naturel, il paroiſſoit au bec un petit morceau jaunâtre & obtuſe qu'on ſepare facilement; les femmes aſſurent que la poule à laquelle on auroit arraché ce petit morceau, ne couveroit jamais.

La génération de l'homme par le moyen des œufs, eſt aujourd'hui aſſez communement reçûë. Ceux qui ſont de cette opinion, ſuppoſent que l'œuf a ſa membrane particuliere, qui lui ſert de coque, laquelle ſe détache de l'ovaire, & en ſort avec lui; ils prétendent que des cicatrices qui ſe trouvent aſſez ſouvent ſur la membrane exterieure des ovaires de la femme, ſont des marques, & des traces ſenſibles de la ſortie des œufs. En 1658, Monſieur d'Aquin Medecin Ordinaire du Roy voyoit une Dame malade d'une fiévre continuë, qui mourut peu de temps aprés cette maladie, elle étoit groſſe d'environ trois mois, j'en fis l'ouverture à Verſailles, en preſence de Monſieur Lartet Chirurgien du Roy, nous trouvâmes ſur les inteſtins un petit fœtus, auquel l'arriere-faix étoit encore adherent, le cordon rompu, le fœtus étoit tombé, de la trompe droite, dans le bas-ventre, la Matrice étoit dans ſa ſituation naturelle, & il n'y avoit rien dans ſa cavité. L'on a trouvé dans une des trompes d'une autre femme, un fœtus qui mourut par accident, & qui y étoit reſté mort pendant quelque mois, attendu que les parties les plus aqueuſes, & les plus volatiles avoient eu le temps de tranſpirer, n'ayant reſté à ce petit cadavre, que la peau aride collée ſur les os, & les fibres des muſcles extrêmement ſecs, &

reduits à un tres-petit volume.

On présume, que ce qui a conservé ce fœtus sans aucune mauvaise odeur, c'est qu'il n'a eu aucune communication avec l'air, dont l'impression est la principale cause de la corruption.

Monsieur Portal dans une de ses Observations, rapporte, qu'une Garde d'accouchée étant morte d'une fiévre qui lui étoit survenuë dans sa grossesse, son cadavre fut ouvert, & que l'on trouva qu'elle avoit conçû dans le tuba, ou corne de la Matrice, & que l'enfant y avoit pris son accroissement, jusqu'à l'âge d'environ quatre mois, qu'il tomba ensuite dans le bas-ventre, étant sorti du tuba, où il avoit été conçû. Sans doute qu'on sera bien-aise de sçavoir comment le fœtus peut tomber de la trompe dans le ventre, & de la Matrice rarement. Je crois que la meilleure raison qu'on en peut donner, c'est que nous voyons que la Matrice, à mesure qu'elle s'étend, s'épaissit, ce qui n'arrive pas à la trompe, qui au contraire, à cause de sa trop grande distention, s'attenuë à l'excés, & se déchire.

En 1692, Monsieur l'Heritier Medecin, m'a assuré, qu'ayant fait faire l'ouverture d'un cadavre de femme nouvellement grosse, lui & le Chirurgien qui avoient fait l'ouverture, avoient trouvé deux œufs, un dans une des trompes, & l'autre dans

la cavité de la Matrice de la grosseur d'un poids.

Monsieur Gigot mon Confrere, habile Anatomiste, fit au mois d'Avril de l'année 1703, un cours d'Anatomie sur un cadavre de femme qui avoit été auparavant executée : il nous démontra dans nôtre Amphiteatre Royal de saint Cosme, le testicule droit ou l'ovaire de cette femme, dans lequel il nous fit voir, & à quatre ou cinq personnes presentes, plusieurs cicatrices, & une entr'autres, par où l'œuf avoit été nouvellement détaché, qui paroissoit encore toute récente.

En l'année 1705, Monsieur de la Borne mon Confrere, me fit voir une Matrice, avec toutes ses dépendances : elle étoit d'une femme âgée de vingt-six à vingt-sept ans, grosse de trois mois ou environ, & qui mourut presque subitement ; quoique sa mort eût été précedée de plusieurs syncopes & convulsions : aprés l'ouverture du cadavre, Monsieur de la Borne trouva un fœtus de trois mois, qui nageoit dans une tres-grande quantité de sang encore chaud, épanché dans le bas-ventre parmi les intestins, le fœtus avoit son cordon umbilical, & l'arriere-faix étoit encore adherent à une production extraordinaire de la Matrice, située à côté de la trompe droite, la vraye Matrice étoit dans son état naturel,

d'où il étoit aiſé de conclure que le fœtus avoit été conçû, & qu'il s'étoit nourri dans cette production de Matrice, juſqu'au decés de cette femme, auquel temps la production ne ſe trouvant pas aſſez grande ni ſuffiſamment forte, elle s'étoit déchirée, & avoit donné lieu à l'épanchement du ſang, auſſi-bien qu'à la chûte du fœtus dans le bas-ventre. Rien ne prouve mieux que les œufs paſſent des ovaires dans la Matrice, que le fœtus qu'on y a trouvé, & les exemples que nous avons cy-devant rapportez, ne laiſſent rien à deſirer ſur cet article.

Je ne doute pas que cette experience de la génération, & de l'accroiſſement du poulet dans l'œuf, que je viens de rapporter cy-deſſus fort au long, ne donne une juſte idée de la génération & de l'accroiſſement du fœtus, dont tant de grands Philoſophes, de ſçavans Medecins & Chirurgiens, ont fait une plus curieuſe recherche; ils ont regardé avec beaucoup de raiſon cette matiere, comme la plus importante, & la plus belle qu'ils puſſent traiter, en examinant neanmoins les differences qui s'y rencontrent : il eſt tres-conſtant que le poulet a toutes ſes membranes ou enveloppes, & ſa nourriture au dedans de l'œuf; au lieu que la nourriture du fœtus lui vient de dehors ; c'eſt-à-dire, de la mere qui la lui fournit par les vaiſſeaux umbilicaux

qui sont effectivement les conduits, par où il se nourrit, au moyen du placenta, où les alimens sont comme digerez, purifiez, & rendus propres à sa nouriture, & à son accroissement.

Une preuve que l'embrion se nourrit par les vaisseaux umbilicaux, est tirée de ce que dit Monsieur Graef, qu'il a vû une chienne en Hollande qui eut cinq jeunes chiens d'une même portée, entre lesquels il y en avoit un sans tête, & tres-bien nourri, dans le ventricule duquel il ne trouva aucune humeur, & tres-peu d'excremens noirs dans les intestins; ce qui montre, qu'il n'avoit pris sa nourriture, que par le nombril, mais comme cette matiere est trop éloignée de mon sujet, le Lecteur plus curieux aura recours aux ouvrages de ces celebres Anatomistes, où il trouvera dequoi se satisfaire.



II. OBSERVATION.

Obſervation curieuſe d'une femme groſſe de ſept mois & demy, qui avoit conçû, quoique la Matrice fût fermée.

JE crois devoir encore autoriſer, par un exemple, le ſentiment où je ſuis, que le ſeul eſprit ſeminal ſuffit pour la génération du fœtus, c'eſt celui d'une femme groſſe de ſept mois & demy, qui mourut le 6 May 1705, dont je vis faire l'ouverture. Voicy le fait, que je décrirai tout au long, parce qu'il s'eſt paſſé ſous mes yeux. Je fus prié d'aller voir une Dame, ruë des Arcis, c'étoit une femme d'environ trente-huit à quarante ans, mariée depuis neuf mois, qui ſe trouvoit groſſe de ſept mois & demy, elle avoit été attaquée de pluſieurs convulſions, pour leſquelles Monſieur Littre Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & de l'Academie Royale des Sciences, l'avoit fait ſaigner deux fois des bras, & une fois du pied, & lui avoit ordonné une potion avant mon arrivée. Madame Gaillard, ſa Sage-femme, l'avoit auſſi touchée, j'en fis mon prognoſtique, & j'obſervai, en inſinuant mon doigt in-

dice dans l'entrée de l'orifice interieur de la Matrice, qu'il étoit ouvert seulement à-peu-prés de la rondeur d'une piece de quatre sols, & la Matrice à deux lignes delà ou environ ; en tirant du côté de sa cavité exactement fermée & bouchée par une forte membrane, qui étoit continuë à sa propre substance ; ce que je dis sur le champ à Monsieur Littre, à Monsieur le Seigneur, & à sa Sage-femme, qui furent tous trois témoins oculaires des violentes convulsions dont cette Dame fut attaquée, & qui continuerent par intervalle l'espace de vingt-six heures : comme j'y avois été mandé aprés la Sage-femme, lorsque j'eus fait mon prognostique, on me vint chercher, pour aller faire une autre Accouchement, & ne pouvant apporter aucun soulagement de mon ministere à la Malade, à cause de cette clôture de la Matrice, tout-à-fait contraire à l'ordre naturel ; je sortis, & pendant mon absence, on fut prier Monsieur Clement mon Confrere, célebre Accoucheur, qui l'examina, & n'y trouva pas plus de disposition à l'Accouchement que moi; lorsque j'eus fait mon Accouchement, je revins chez cette Dame, je la touchai une seconde fois, & la trouvai toûjours dans la même disposition, & comme on me pria d'y rester avec ces Messieurs, j'y demeurai jusqu'à son dernier soupir.

Monsieur

Monsieur le Seigneur mon Confrere fit l'operation cesarienne, avec toute la dexterité & la promptitude possible ; & il tira aussi-tôt l'enfant qui étoit mort ; les eaux évacuées, & l'arriere-faix tiré hors de la Matrice, comme on faisoit l'ouverture, *nous allons voir presentement*, dit Monsieur Littre, *si Messieurs les Accoucheurs se sont trompez dans leur pronostique.* Nous examinâmes toutes les parties interieures du cadavre, qui se trouverent fort saines, à l'exception de la partie Gybbe du foye ; qui nous parût un peu marbrée, & nous vîmes tout à découvert, que la Matrice étoit de l'épaisseur d'un pouce dans toute sa circonferance, mais moins épaisse vis-à-vis son orifice interieur, qui étoit l'endroit où la Matrice se trouvoit fermée de sa propre substance, pour ainsi dire, comme nous venons de remarquer ci-dessus, neanmoins contre l'état naturel, avant de la déplacer de sa situation naturelle ; nous le touchâmes tous les uns aprés les autres par l'entrée naturelle, & nous sentîmes à nos doigts la même resistance que nous avions senti du vivant de cette femme, au moyen dequoi, Monsieur Littre fut persuadé que le jugement que j'avoit fait de cette disposition, n'étoit que trop veritable, & il trouva ce fait si singulier & si curieux, qu'une femme eût conçû, sans aucune ouverture à la Matrice,

qu'il emporta cette Matrice, que je ne doute point qu'il n'ait démontré lui-même à Messieurs de l'Accademie Royale des Sciences, dont il est membre, & qu'il ne la conserve encore, parce qu'elle merite toute l'attention de ceux qui recherchent soigneusement les secrets de la nature, puisqu'elle n'avoit aucune ouverture apparente; cependant Monsieur Littre m'a dit du depuis, qu'il y avoit remarqué un seul petit pore, par où on auroit pû introduire une soye de porc; mais supposé que cela fût, il ne seroit toûjours pas moins vray de dire, qu'il n'y a probablement que l'esprit seminal, qui produit la génération, & non la matiere seminale, puisqu'il est comme impossible qu'il en soit entré par ce petit pore, d'autant plus que cette matiere est de sa nature tres-gluante, & pese beaucoup, ce qui la détermine fortement en bas.

Le sentiment des Anciens, qui a passé depuis Hypocrate jusqu'à nous, est assez connu, ils croyoient que la conception naturelle se faisoit par le melange de la semence des deux sexes retenuë & animée dans la Matrice, mais Regnier de Graef a été le premier qui a sappé les fondemens de cette opinion, en niant le mélange de la semence des deux sexes dans la Matrice; il a soûtenu que c'est l'esprit génital du mâle envelopé dans le vehicule grossier de

la semence, lequel étant reçû dans la Matrice, passe par les trompes, rend féconds les œufs de la femme, & y excite une douce fermentation qui sert au développement de toutes les parties du fœtus; & quant à la semence, sa partie la plus grossiere s'écoule par le vagin aprés le coït avec l'humeur de la femme que nous nommons improprement sa semence.

Outre que cette nouvelle doctrine termine plusieurs disputes épineuses sur la conception & la génération, elle explique encore comment une femme fait en un même Accouchement deux, trois, quatre, & même jusqu'à huit enfans au rapport de Borellus, Cent. Ob. quarante-quatre, par rapport au nombre des œufs rendus féconds par l'esprit genital du mâle; & l'exemple dont nous venons de parler cy-dessus, autorise le sentiment de Graef, qui nie le mélange de la semence des deux sexes dans la Matrice, car s'il prétend que la semence s'écoule aprés le coït lorsque la femme se trouve naturellement ouverte, il s'ensuit, à plus forte raison, que cette femme qui avoit la Matrice absolument fermée, n'avoit pû recevoir la semence dans la cavité de ce viscere.

LETTRE

DE MONSIEUR ARLOT, premier Medecin de son A. R. MADAME, à Monsieur Amand Accoucheur, dattée du 21 Mars 1702, au sujet de Madame Poulevrain qui rendoit les os de son fœtus par le fondement.

L'*Ardeur, Monsieur, que vous avez pour vôtre profession, vôtre habileté, & vôtre sçavoir-faire, que je connois parfaitement, m'obligent d'avoir recours à vous, pour un fait si singulier, que vous aurez peine à le croire sans l'avoir vû; je viens de voir une Malade chez Monsieur Butterfield qui travaille aux instrumens de Mathematique avec beaucoup de reputation, Quay des Morfondus, aux armes d'Angle-*

terre, laquelle rend les os d'un fœtus par le fondement qu'on a traité juſqu'à preſent pour avoir rendu des os de pigeon qu'elle avoit goulument avalez : comme je ne puis pas reſter ici, & que je ſuis obligé de me rendre en Cour prés de ſon A. R. MADAME, *qui eſt indiſpoſée, où mon devoir m'appelle ; je vous prie, Monſieur, de voir cette Malade, adreſſez-vous à Monſieur Butterfield, & ſi l'excés des douleurs qu'elle ſouffre, & l'accablement où je la trouve, vous le permettent ; tâchez de découvrir quel eſt le lieu où les os qu'elle rend ſont contenus, & par quel endroit ils paſſent dans l'inteſtin. J'ai déja dit à la Malade pour la conſoler, qu'elle pouvoït eſperer extrêmement, & que la nature qui avoit ſi bien fait juſqu'à preſent, acheveroit bien le reſte ; que je prendrois ſoin d'elle, que je lui donnerois les plus habiles de Paris pour tirer ces os, parce que je la trouvois dans un état tres-déplorable, particulierement par la quantité de pourriture & de boüe qu'elle rendoit avec les os, cependant la nature s'étoit fait elle-même un paſſage qu'on n'au-*

roit jamais osé esperer ; voyez Monsieur, s'il vous plait, ce que c'est, & écrivez m'en à Versailles avec vôtre exactitude ordinaire, je suis,

Monsieur,

Vôtre tres-humble & obéïssant serviteur, ARLOT.

REPONSE

DE MONSEUR AMAND, Accoucheur à celle de Monsieur Arlot, de Paris, du 23 Mars 1702.

MOnsieur,

Deux Accouchemens qui me sont survenus lorsque j'ay reçû l'honneur de vôtre lettre, m'ont empêché d'aller sur le champ chez Monsieur de Buttherfield ; j'y ay été

ce matin, où j'ay trouvé la Malade en queſtion dans un tres-facheux état, mais ma ſurpriſe a été encore plus grande, lorſqu'on m'a fait voir quantité d'os de ſon fœtus qu'elle avoit rendu, & qu'elle rend actuellement par le fondement. Je crois Monſieur, ce fait le plus curieux & le plus étonnant qui ait jamais été, & peut-être qui ſera jamais : voicy en peu de mots ce que j'ay vû, & ce qui m'a été dit par Monſieur Polevrain, mari de la Malade, & par elle-même, qui eſt âgée de trente-deux ans; elle a toûjours été bien reglée, & a eu deux vrayes couches, d'un garçon & d'une fille, & ſept fauſſes; elle eſt devenuë enceinte cinq années aprés ces précedentes couches; elle ne croyoit pas être groſſe, cependant pluſieurs ſignes de groſſeſſe s'étoient manifeſtez, comme, dégoût, vomiſſemens, douleurs aux reins & aux aines, vers l'endroit où paſſent les ligamens ronds de la Matrice; ces ſignes ont paru le vingt-cinq Decembre 1701. Je crois qu'elle étoit groſſe de trois mois ou environ, dans ce temps-là, malheureuſement pour elle, ceux qui la traitoient, s'y trom-

perent aussi; ils luy ordonnerent plusieurs remedes, & ensuite de prendre le marc du vin pour la fortifier, & elle en usa même durant cinq jours soir & matin; elle a commencé de rendre les os de son fœtus, le 5 du mois de Mars 1702. J'estimerois que sa grossesse seroit presentement de six mois, elle n'a eu aucune perte de sang par la vulve ni par le fondement, avant ni dans le temps de leur sortie. Je l'ay touché, & j'ay exactement observé que le col de la Matrice aussi-bien que sa partie superieure étoient dans leur état naturel, & que vrai-semblablement, la conception avoit été faite dans la trompe de la Matrice; que l'enfant s'étant nourri, & s'étant accrû jusqu'à l'âge de trois mois ou environ, & ne pouvant plus y être contenu, a rompu enfin sa prison, est tombé dans le bas-ventre, & qu'étant mort ensuite, il s'est pourri, & a corrompu aussi l'intestin rectum qui est celuy auquel j'ay remarqué l'ouverture qui a donné issuë, tant aux parties solides, qu'aux humeurs corrompuës qui sont sorties du bas-ventre; je dis à cette Dame qu'elle étoit tres-heureuse dans son malheur,

de ce que la nature s'étoit fait à elle-même un paſſage pour expulſer ces corps étrangers; que mon ſentiment étoit de lui laißer achever ſon évacuation par le canal qu'elle s'étoit elle-même formée, joint qu'a preſent la Malade n'avoit pas aſſez de forces pour pouvoir ſupporter la violence qu'il faudroit lui faire pour tirer le reſte des os qui étoient encore dans le bas-ventre, quoiqu'il y eût de la diſpoſition à le pouvoir faire, mais qu'il ſeroit à propos de faire quelques injections dans l'anus, & de ſuivre exactement le regime de vivre, que Monſieur le premier Medecin de ſon A. R. MADAME *a ordonné: j'aurai, Monſieur, l'honneur de vous dire que dans le temps que j'examinois les os que la Malade a rendus par le fondement; Monſieur Portal, célebre Accoucheur, & Monſieur Deliſſaldé, Chirurgien ordinaire de la Malade, tous deux mes Confreres, entrerent dans la chambre, & ſur le champ je leur ay fait une démonſtration la plus exacte qu'il m'a été poſſible des os que la Malade avoit rendu, entre leſquels je leur en ay fait remarquer quelques uns qui dépendent de la tête,*

sçavoir deux portions d'os de la machoire inferieure, lesquels ayant été affrontez à la symphise du menton, formoient toute la machoire inferieure, les alveosles, dans lesquelles sont enchassées les dents, y paroissoient manifestement, une des lames du nez, les deux os des tempes, un des trois osselets de l'oreille, nommé l'étrieu, une des apophises qu'on nomme pierreuses, où sont renfermez l'étrieu, l'enclume, & le marteau servans pour l'organe de l'oüye, l'os sphénoïde & l'etmoïde, faisant onze os dépendans de la tête & de la face.

Je continuai par les os du tronc que je fis remarquer a ces Messieurs, de plus une portion de fœtus puant, où étoient attachez deux vrayes côtes d'égale longueur & figure, une desquelles étoit en partie couverte de la peau, & à son extremité il y avoit un bout du cordon de l'enfant de deux travers de doigts de long, les deux clavicules, les deux omoplates, treize autres côtes, vingt vertebres, & un des os des îles qui est lileum, ce qui fait le nombre de vingt-six os dépendans du tronc. Je finis par ceux des extre-

mitez, je fis obſerver les deux femurs auſquels manquoient les têtes qui s'emboëtent dans la cavité de liſchium, un tibia, & un peronné joints enſemble par les muſcles, & autres parties qui compoſent la jambe, cinq petits os du tarſe ; de figure irreguliere, tels qu'ils ſont dans leur état naturel, un des os du métacarpe, & un autre tres-irregulier, ce qui faiſoit le nombre de onze os dépendans des deux extremitez, à ſçavoir des bras & des jambes. Tous enſemble ceux de la tête du tronc & des extremitez, compoſant ſoixante & cinq os que cette Malade avoit rendus par l'anus, ſans comprendre pluſieurs autres qui s'étoient perdus parmi les excrémens, ſuivant le recit que la Malade m'en a fait auſſi-bien que Monſieur ſon époux : la lettre que j'ay l'honneur, Monſieur, de vous écrire, je l'ay faite chez Monſieur Poulevrain, en preſence de Monſieur Déliſſalde, & de Monſieur Butterfield, afin de ne rien obmettre, & d'être le plus exact qu'il m'a été poſſible, pour vous en donner un parfait éclairciſſement de ma part; mais comme Monſieur Portal y eſt venu

aussi de la vôtre, sans doute qu'il aura l'avantage de vous informer de ses sentimens, ainsi que j'ay l'honneur de vous faire des miens, vous assurant qu'ils sont aussi sinceres, que je suis avec tout le respect possible,

Monsieur,

Vôtre tres-humble & tres-obéïssant serviteur, AMAND.

LETTRE DE MONSIEUR ARLOT, en réponse de celle de Monsieur Amand, de Versailles ce 25 Mars 1702.

J'Ay reçû la vôtre, Monsieur, & au retour de Versailles, j'ay été chez vous pour vous prendre, & aller voir la Malade chez Monsieur Butterfield, & ne vous

ayant point trouvé, j'ay pris Monsieur Portal avec lequel j'ay été chez elle. où nous avons trouvé trois personnes illustres de l'Academie des Sciences, sçavoir, les deux célebres Messieurs Cassini pere & fils, & Mr Littre Docteur, Regent de la Faculté de Medecine de Paris, Conseiller du Roy, & Medecin Juré du Châtelet, qui se sont rendus chez cette femme, à l'occasion d'une lettre que j'avois écrit à Monsieur Dodart, Medecin de S. A. S. MADAME *la Princesse de Conty, dont tout le monde connoît le merite pour la communiquer à Messieurs de l'Academie, ce qu'il avoit fait aprés avoir fait recit à ces Messieurs de la quantité des os que la Malade avoit rendus par le fondement, & quels ils étoient: Monsieur Portal a cherché à nous éclaircir, & aprés l'avoir touchée & examinée, nous a rapporté que l'intestin étoit percé de la largeur d'une piece de trente sols qu'il touchoit par le fondement avec son doigt le reste de la tête, & qu'il la tireroit devant nous si nous voulions, comme la malade souffroit extrémement, comme vous sçavez, & que*

je me fie beaucoup à la nature qui a si bien fait, je ne l'ay pas souhaité, je tacherai avec vôtre permission, Monsieur, que Monsieur Littre voye la Malade, & qu'il en prenne soin, afin qu'il rapporte tout ce qui se passera à l'Academie des Sciences, & qu'il en rende un témoignage si authentique, que le public ne puisse pas douter d'un fait aussi singulier, qui pourra être d'usage à l'avenir, si l'on est assez heureux qu'elle resiste, comme je l'espere, & suis,

Monsieur,

Vôtre tres-humble & tres-affectionné serviteur, ARLOT.

Monsieur Littre Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & de l'Academie Royale des Sciences, voulut bien se charger du soin de son traittement, il en a fait un recit fort étendu, ceux que leur curiosité portera à le sçavoir, le trouveront inseré dans les Memoires de l'Academie en l'année 1702.

III. OBSERVATION.

Remarque curieuſe d'un fait particulier.

J'Aurois pû me diſpenſer de donner icy place à cette Obſervation, n'étant pas préciſément un Accouchement, mais comme elle eſt particuliere & curieuſe, & qu'elle a beaucoup de rapport à la matiere de mes Obſervations ; je crois qu'elle ne paſſera pas pour être icy tout-à-fait hors d'œuvre ; je n'y ajouterai rien du mien, me tenant à la relation qui en a été envoyé le vingt-quatriéme Juin 1697. à Monſieur Arlot, qui me fit l'honneur de me la communiquer, afin de ſçavoir la-deſſus mon ſentiment ; il l'avoit reçû de Monſieur de ſaint Donat, Chirurgien à Ciſteron, qui en a fait la Cure ; je ſçay que des perſonnes tres-célebres, tant dans la Medecine, que dans la Chirurgie, ont déja parlé de ce fait ; cependant comme j'ay été le premier qui en a fait part à Meſſieurs mes Confreres, aſſemblez en nôtre Maiſon de Communauté à Saint Côme, on ne peut pas trouver mauvais que je la rapporte icy. Je marque préciſement ces circonſtances, afin que le Lecteur ne croye pas que j'aye

ſeulement copié cette Obſervation dans les écrits de ceux qui en ont déja parlé.

VOICI LE FAIT.

Un jeune homme de qualité s'étant trouvé au mois de Juin de l'année 1696. avec une Dame qui lui permettoit quelque attouchement, il ſe ſentit tout d'un coup frappé d'une vive douleur au teſticule droit qui dura environ deux heures, la douleur diminua peu-à-peu, & ſe paſſa entierement dans le reſte de la journée ; peu de temps aprés il lui ſurvint une petite tumeur attachée au même teſticule qui groſſiſſoit inſenſiblement, mais ſans douleur ; ce jeune homme vint à Ciſteron au mois de Decembre ſuivant, trouver le ſieur de Saint Donat, à qui cette tumeur parut de la groſſeur d'un œuf de poule-d'Inde, la rigueur de la ſaiſon l'obligea de remettre l'operation au printems ; mais comme cette maladie fit un progrés extraordinaire, & qu'elle devint fort incommode au Malade par ſon volume & par ſa peſanteur, ce jeune homme revint à Ciſteron au mois de Février, la tumeur étoit pour lors groſſe comme la tête d'un enfant de ſix mois, occupant toute la cavité du ſervaut & de l'aîne ; de ſorte qu'ayant fait l'ouverture des membranes propres du teſticule, à peine pût-il

trouver

trouver un petit eſpace entre la tumeur & les anneaux des muſcles du bas-ventre, pour faire la ligature des vaiſſeaux ſpermatiques, aprés l'amputation de cette maſſe, & avoir panſé le Malade, il en fit la diſſection, & trouva ce gros globe composé d'un arriere-faix fort épais & charnu, par tout uniforme, contenant une écuëllée d'eau, au milieu de laquelle nageoit une maſſe de chair tres-blanche & tres-ſolide, parſemée interieurement de divers rayons d'os qui partoient d'un globe oſſeux, lequel approchoit de la figure d'un crane, il avoit deux cavitez ſemblables à celles des orbites qui étoient remplies de deux veſſies noires, revetuës l'une & l'autre d'une tunique pareille à celle qu'on appelle vuée dans l'œil, qui ne contenoient qu'une l'ymphe coulante, comme l'humeur aqueuſe : cette eſpece de crane n'avoit point d'autre cavité interieure, mais ſeulement une cavité plate comme à-peu-prés celle du palais ; il ne paroiſſoit point de vaiſſeaux dans cette maſſe, mais ſeulement quelques trous & poroſitez imitant celles des éponges. On voyoit dans un coin de la même maſſe une maniere de teſticule ſemblable au jaune d'un œuf dur contenu dans ſon blanc, ſans aucune alteration de ſa ſubſtance ; les vaiſſeaux ſpermatiques étoient attachez à la maſſe à l'endroit du teſticule, tenant lieu de vaiſſeaux

umbilicaux, mais plus gros qu'ils ne sont dans l'état naturel ; le Malade n'eût jamais aucune douleur ni inflamation à la playe qui se guerit plûtôt que les playes faites d'autres causes, n'ont coutume de faire dans ces sortes d'endroits : cette aventure fit courir un bruit qui dura quelque temps qu'un homme avoit accouché ; comme j'étois pleinement informé de ce fait, cela m'excita d'en faire part à nos Messieurs à Saint Côme, ainsi que je viens de le dire, quoique cependant je n'estimasse pas que ce fût un vray Accouchement, puisqu'il est moralement impossible qu'il se trouve dans le scrotum d'un homme aucune partie qui ait rapport à celles de la femme qui sont affectées à la génération & à son progrés.



IV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femmme groſſe de deux enfans, qui preſentoient trois pieds hors du paſſage.

LE ſeiziéme Avril 1691. ſur les quatre heures du matin, on me vint prier d'aller accoucher une Dame qui demeuroit ſur le Quay de la Tournelle, je reconnus en la touchant qu'elle n'accoucheroit pas ſi-tôt, par la diſpoſition où je trouvai l'orifice interieur de ſa Matrice, outre que les douleurs lentes & éloignées qu'elle reſſentoit, me firent juger que l'Accouchement pouvoit bien être contre nature, en quoy je ne me trompay pas; en effet, les douleurs ayant augmenté ſur les cinq heures & demie du ſoir, lorſque je voulus la toucher une ſeconde fois, je ſentis hors du paſſage trois pieds, ce qui me fit connoître que les eaux étoient écoulées. Enſuite je pris deux de ces pieds, ſçavoir un droit & un gauche, & je portay ma main le long de la jambe & de la cuiſſe de chacun de ces deux pieds juſques aux aînes, ou vers les feſſes pour reconnoître s'ils dépendoient l'un & l'autre d'un même corps;

ce qui doit ſervir de guide en pareil cas pour prendre, & pour tirer les pieds de l'enfant, parce que ſans cela, j'aurois été en danger, cette Dame étant groſſe de deux enfans, de prendre un pied de l'un, & un pied de l'autre; ce qui auroit rendu l'Accouchement impoſſible, ne ſe pouvant faire que deux enfans ſortent en même temps. Auſſi-tôt que j'eus tiré les pieds hors du paſſage, & que j'eus ondoyé l'enfant, ſous condition; ce que l'on doit toûjours faire dans les Accouchemens contre nature, avant que de faire l'extraction de l'enfant; ce que je dis icy une fois pour toutes, pour me diſpenſer de le repeter dans la ſuite; j'achevay de tirer l'enfant juſques au haut de la poitrine, en le tournant de maniere que ſa face regardat l'anus de ſa mere, & que ſes talons fuſſent du côté du ventre de la Malade, aprés cela j'introduiſis une ſeconde fois ma main dans le col de la Matrice, pour dégager & pour tirer les bras dehors l'un aprés l'autre, en les prenant par le ligament annulaire, c'eſt-à-dire, un peu au deſſus du poignet, ce qu'il faut toûjours faire autant qu'il eſt poſſible, de crainte de caſſer ou luxer le bras, ou l'avant-bras en voulant le tirer hors du paſſage, pour le coucher comme l'on doit faire le long des parties laterales du corps de l'enfant; enſuite je priay la mere de

s'éfforcer, afin que je puſſe tirer l'enfant tout d'un coup ; il arriva cependant que la tête ſe trouva fort groſſe, & qu'elle fit une reſiſtance conſiderable ; ainſi de peur de bleſſer l'enfant, & pour empêcher que ſa tête ne reſtât dans la Matrice, & ſon corps entre mes mains ; funeſte accident qui eſt arrivé pluſieurs fois comme l'on peut voir dans la ſuite de mes Obſervations, ayant été appellé tres-ſouvent pour tirer des têtes ainſi reſtées ſeules dans la Matrice ; afin de prévenir un ſemblable malheur, je portay à cet enfant le doigt indice de ma main gauche dans ſa bouche, pour abaiſſer ſa machoire inferieure, & avec ma droite l'appuyant, & tirant vers les premieres vertebres du col, je tiray un garçon vivant ſans qu'il y ſoit arrivé aucun accident, puis je fis deux ligatures au cordon umbilical l'une à deux travers de doigs de la premiere, pour couper le cordon entre ces deux ligatures, afin d'empêcher par ce moyen que le ſang ne ſe perdît, tant de la part de l'enfant, que de celle de la Matrice, & j'allay enſuite chercher les pieds du ſecond enfant, avec leſquels j'amenay un garçon de la même maniere que j'avois tiré le premier, puis je délivray la mere qui n'avoit qu'un arriere-faix commun aux deux enfans. Cette Dame s'eſt fort bien rétablie, & ces deux enfans ont vêcu pluſieurs mois.

V. OBSERVATION.

Maniere de situer une femme pour l'accoucher.

DAns tous les Accouchemens, tant naturels que contre nature, l'on doit donner aux femmes une situation commode pour les accoucher, je m'en vais en dire un mot pour servir de methode dans la suite.

Je fais mettre la femme au travers du lit, couchée sur le dos, en telle sorte que son corps aproche à un demy pied prés du bord du lit; il faut de plus lui mettre quelque chose sous les fesses, afin qu'elles soient un peu plus élevées que les épaules, ou du moins que tout son corps soit à-peu-prés sur un plan égal, & on lui fait ouvrir les cuisses en plyant les jambes; ensorte que ses talons approchent de ses fesses; c'est là la situation où je fais mettre les femmes quand il s'agit de les accoucher, ou de faire l'extraction de l'enfant dans les Accouchemens contre nature; car il faut les situer, comme si elles étoient en état d'accoucher naturellement, c'est-à-dire, qu'il faut qu'elles soient couchées sur le dos ayant

la tête & la poitrine un peu élevée de telle ſorte, qu'elles ne ſoyent pas entierement couchées, ni tout-à-fait aſſiſes pour leur donner plus de facilité à reſpirer, & plus de force pour faire valoir leurs douleurs; puis je leur fais écarter les cuiſſes, & plyer les jambes; de maniere que leurs talons approchent de leurs feſſes, & je fais appuyer leurs pieds contre quelque choſe de ſolide qui les arrête, & je les fais tenir en cette poſture par deux perſonnes aſſez fortes, afin que le corps ne vacille point en faiſant l'extraction de l'enfant; l'Accoucheur étant quelquefois obligé d'y employer toutes ſes forces; quant au Chirurgien, il doit faire ces ſortes d'operations aſſis autant qu'il lui eſt poſſible, & d'une aſſez bonne hauteur pour qu'il ſoit à ſa commodité, & qu'il ait pour ſon operation toute la facilité, & toute la ſeureté qu'il peut avoir, ſoit pour repouſſer & tirer en haut, en bas, à droit, & à gauche, les parties de l'enfant, & toûjours ſans ſecouſſe, ou pour ſoûtenir le corps de l'enfant, ou pour le dégager.

Le Chirurgien ne doit cependant pas s'attacher tout-à-fait à donner cette ſituation à toutes les femmes, dautant qu'il y en a qui veulent accoucher debout, les coudes ſeulement appuyez ſur un oreiller mis ſur une table, ou ſur quelque choſe de ſtable, d'égale hauteur; d'autres en ſe

tenant ſur les genoux, d'autres appuyées ſur le bord du lit, d'autres dans un fauteüil de commodité, d'autres ſur une chaiſe percée ; d'autres ſur un matelas mis par terre, au milieu de la chambre ; en general une femme dans cette atitude doit être couverte, & ne point faire comme certaines Sages-femmes, qui les laiſſent à découvert devant le feu, tant parce que cela choque la modeſtie, qu'à cauſe que l'air, entrant dans la Matrice, peut la bleſſer conſiderablement ; mais de toutes ces ſituations, j'eſtime que celle que je viens d'enſeigner, tant pour l'Accouchement naturel, que contre nature, eſt la plus commode & la meilleure.



VI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme dont l'enfant preſentoit le bras, & à qui le cordon umbilical ſortoit hors du paſſage, avec perte de ſang.

LE 28 Avril 1691. je fus mandé pour ſecourir une Dame dans la ruë des Blancs-Manteaux ; j'y trouvay un Chirurgien qui y avoit été appellé avant moi ; il m'apprit que l'enfant preſentoit le bras preſque dans toute ſa longueur, qu'outre cela le cordon umbilical ſortoit du paſſage, & qu'il y avoit ſept heures que la mere avoit une perte de ſang cauſée par le détachement d'une partie de l'arriere faix. Cette Dame étoit tres-foible, tant à cauſe de la perte de ſang, que parce qu'on l'avoit beaucoup fatiguée ſans l'avoir pû accoucher. Je la touchay, & je rencontray entre ſes cuiſſes le cordon umbilical qui n'avoit aucun battement d'arteres, ce qui eſt un ſigne tres-certain que l'enfant eſt mort : enſuite je fis mettre la Malade dans une poſture commode pour l'operation, & ayant repouſſé le bras de l'enfant au dedans, je

cherchay en même temps ses pieds avec lesquels je le retournay, & sur le champ je tiray un enfant mort. Incontinent aprés je la délivray avec beaucoup de facilité, quoiqu'elle fût si foible, que j'en avois mal auguré d'abord; mais la perte de sang cessa presque aussi-tôt.

Avant mon arrivée l'on avoit donné à la Malade une potion composée de quatre onces d'eaux de pourpier & de plantin, dans lesquelles on avoit dissous un gros de confection d'alkermes, vingt grains de corail rouge, preparé, autant d'yeux d'écrevisses & une once de syrop de grenade.

VII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui avoit une descente de Matrice, par un Accouchement précedent, & dont l'enfant presentoit un pied.

LE 19 Septembre 1691. je fus prié d'aller accoucher une Dame qui demeuroit dans la vieille ruë du Temple. Elle avoit ressenti dés le jour précedent des douleurs pour accoucher, les membranes étoient percées, & les eaux s'étoient écoulées lentement pendant douze heures, l'enfant

preſentoit un pied, je commençay par chercher l'autre pied pour le joindre au premier, & en gardant les mêmes regles que j'ay dit dans la cinquiéme Obſervation; je tiray un garçon vivant; mais comme cette Malade avoit une deſcente de Matrice cauſée par un Accouchement précedent; je jugeay à propos pour la délivrer ſans lui faire aucun effort, d'introduire ma main dans la Matrice à la faveur du cordon umbilical, afin de l'inſinuer entre elle & l'arriere-faix, & ainſi le détacher peu-à-peu, & le tirer en même temps, cherchant à éviter par ce moyen l'inconvenient qui auroit pû arriver de tirer au dehors le fond de la Matrice, ſi l'arriere-faix s'y étoit trouvé trop adherent, à quoy la diſpoſition de la deſcente n'auroit pas peu contribué; cette précaution me réuſſit, n'étant arrivé aucun accident à la mere ni à l'enfant.



VIII. OBSERVATION.

Une Dame de qualité, qui ne croyoit point être grosse, & à qui cependant je pronostiquay le contraire, quoique ce ne fût pas le sentiment de plusieurs Medecins & Chirurgiens qui l'avoient vûë avant moy, accoucha peu aprés & avant terme, d'un enfant mort dont tous les membres étoient rompus, comme ceux d'un patient que l'on expose sur la rouë.

IL y a quelque temps que Madame L. C. D. étoit malade, les douleurs qu'elle ressentoit ne lui avoient pourtant point encore fait soupçonner qu'elle fut grosse, de sorte que n'en ayant point d'indices certains, & ne s'imaginant point l'être, elle avoit consulté plusieurs Medecins & Chirurgiens sur la maladie qu'elle croyoit d'une autre nature, & ceux qu'elle avoit consultez étoient entrez dans son opinion, cependant je lui pronostiquay le contraire : Monsieur Bigèt mon Confrere, Chirurgien ordinaire de la Malade, vint chez moy le 10 Octobre 1691. à une heure aprés minuit, me

prier de l'aller voir pour en dire mon ſentiment ; je l'examinay, & ayant reconnu ce qui en pouvoit être par le recit des douleurs qu'elle reſſentoit aux reins & qui ſe communiquoient plus bas, & auſſi par ſes geſtes & par ſes contorſions, ces ſymptomes me déterminerent à aſſurer que cette Dame étoit enceinte, & je conjecturay même qu'elle ne ſeroit pas long-temps ſans accoucher ; en effet une demie heure aprés elle fit une fauſſe couche, ſon enfant étoit mort, & ſa groſſeur nous fit juger que la mere ne pouvoit être enceinte que de quatre ou cinq mois ; mais le triſte état dans lequel l'enfant nous parut, eût tout lieu de nous ſurprendre ; nous trouvâmes qu'aux parties moyennes, c'eſt-à-dire, au milieu des avant-bras, des cuiſſes & des jambes ; il y avoit des impreſſions entierement ſemblables à celles que fait la barre de fer ſur les membres d'un patient auquel on fait ſouffrir le ſupplice de la rouë ; dans ces endroits ; les parties de ce fœtus avoient du mouvement comme dans les autres articles naturels des bras, des cuiſſes, & des jambes, les os étoient diſtinctement ſéparez de même que ſi on les avoit rompus à deſſein, & ils n'étoient joints que par la peau. Je n'entreprens point icy de décider, ſi l'attention de la mere à voir executer en public quelque malheureux Criminel, ou ſi l'excés de ſa

ſurpriſe dans un pareil ſpectacle, peut-être même imprévû, & ſi en même temps ſa pitié avoit pû lui cauſer des mouvemens dans l'imagination, capables de déterminer les eſprits à faire ſur l'enfant des impreſſions ſi funeſtes, nous avions trop de reſpect pour cette Dame, & ſon état d'Accouchée, ne nous permettoit pas, ni de lui annoncer l'état de l'enfant qu'elle avoit mis au monde, ni de l'interroger ſur tout ce qui luy étoit arrivé pendant le cours de ſa groſſeſſe; d'où il nous auroit été plus facile d'établir nos conjectures ſur les cauſes de ce facheux accident, cependant il n'en arriva point d'autre à la mere qui releva de cette fauſſe couche en parfaite ſanté.

IX. OBSERVATION.

Une femme groſſe de cinq ſemaines, fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang, je trouvay dans les membranes de l'arriere-faix dont je la délivray, un petit fœtus de la groſſeur d'une féve d'haricot.

LE 19 Decembre 1691, l'on vint me prier d'aller dans la ruë de la Verrerie, voir une Dame qui avoit une perte de ſang ſi abondante; qu'elle étoit tombée

plusieurs fois dans la même foiblesse où je la trouvay encore à mon arrivée, aussitôt je la touchay, & ayant trouvé de la disposition à l'orifice interieur de la Matrice, je la délivray au plûtôt pour faire cesser la perte de sang avec d'autant plus de raison, qu'elle venoit de la cavité de la Matrice, & qu'ainsi il n'y avoit pas lieu de conserver sa grossesse, à cause de la dilatation de cette partie ; aprés donc en avoir tiré un petit arriere-faix avec ces membranes, j'en fis l'ouverture sur le champ, & j'y trouvay un fœtus de la grosseur d'une petite féve d'haricot, qui avoit un cordon umbilical comme trois ou quatre cheveux joints ensemble. Toutes les parties de ce fœtus étoient entierement formées, excepté qu'il paroissoit à la lévre superieure une espece de petit bec de liévre, la perte de sang cessa dés que je l'eus délivrée, & elle s'est tres-bien rétablie & en peu de temps.



X. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un presentoit la tête, & l'autre le bras, l'un étant vivant, & l'autre mort.

LE 12 Janvier 1692, on me vint prier sur les huit heures du matin, d'aller accoucher une Dame demeurant au petit marché, prés le Temple; cette Dame s'étoit trouvée grosse de deux enfans, le premier vint naturellement, & Madame du B. sa Sage-femme, le reçût. Mais comme quelque temps aprés sa sortie, elle eût percé les membranes dans lesquelles le second enfant étoit enfermé, pendant que les eaux s'écoulerent, un bras sortit hors du passage, ce qui obligea la Sage-femme de demander du secours, cet Accouchement devenant des plus laborieux par la situation de l'enfant, à cause qu'il y avoit un long trajet à faire pour trouver ses pieds, qui naturellement devoient être situez vers l'extremité superieure de la Matrice : avant mon arrivée, la Sage-femme avoit ondoyé l'enfant sous condition, quoiqu'elle le crût mort, en effet il l'étoit, je trouvay cette femme

femme ſi foible, qu'il y avoit tout lieu de craindre que la mort ne prévint l'Accouchement de ce ſecond enfant ; ce qui m'obligea de faire toute la diligence poſſible pour la faire mettre dans une ſituation commode pour l'operation ; je commençai par repouſſer le bras de l'enfant au dedans de la Matrice, en même temps je me ſaiſis des pieds que j'amenai au paſſage ; & auſſi-tôt je tirai un garçon mort en preſence de la Sage-femme ; enſuite je délivrai la mere de ſon arriere-faix, qui étoit commun pour les deux enfans, prenant la précaution pour le détacher peu-à-peu, de tirer tantôt le cordon d'un des enfans, & tantôt celui de l'autre, & quelquefois tous les deux enſemble, juſqu'à ce qu'elle fût entierement délivrée ; aprés quoi elle ſe rétablit peu-à-peu en parfaite ſanté.



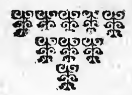
XI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui avant son terme, & sans avoir eu aucune douleur pour accoucher, fût attaquée d'une perte de sang qui l'avoit réduite à la derniere extremité.

L'On vint m'appeller le 12 Février 1692, pour aller accoucher une Dame qui demeuroit au Marais, dans la ruë de Bretagne, comme je trouvai qu'elle étoit dans une extrême foiblesse, je m'informai d'abord de ce qui s'étoit passé, j'appris qu'elle étoit grosse de huit mois & demi, qu'au commencement de son septiéme mois, l'enfant s'étoit presenté dans la posture naturelle, qu'en même tems elle avoit été surprise par une grande perte de sang, qui cependant avoit cessé le même jour sans qu'on y eût fait aucun remede ; que quinze jours aprés, la même perte avoit recommencé avec plus de violence, & avoit duré plus long-tems que la premiere fois, qu'alors on la saigna du bras, & on lui fit boire d'une ptisane astringeante faite avec la rapure d'yvoire & de corne de cerf, la racine de grande consoulde,

& de la rubarbe torrefiée dans une suffisante quantité d'eau ; pendant l'usage de cette ptisane, on y mêloit par intervalle, une petite cuëillerée de syrop de coings ; ce qui avoit ralenti cette perte peu-à-peu, & qu'enfin environ au milieu de son neuviéme mois, elle avoit encore été attaquée d'une autre perte de sang, laquelle aprés avoir coulé mediocrement pendant huit jours, c'est-à-dire, jusqu'à la nuit du onze au douze dudit mois de Février, avoit ensuite augmenté si considerablement, en réduisant la Malade à garder le lit, que le lendemain douziéme à six heures du matin, elle baignoit dans son sang, & étoit tombée plusieurs fois en foiblesse, avec perte de toute connoissance ; ce qui étoit cause que l'on m'avoit envoyé chercher. Quelque peril qu'il y eût, à entreprendre d'accoucher une femme qui étoit réduite dans une si facheuse extremité, comme je connus bien que c'étoit l'unique remede que l'on pouvoit tenter pour sauver la mere & l'enfant, je ne voulus point qu'il fût dit, que par un lâche ménagement pour ma reputation, j'eusse manqué à retirer ces deux creatures des bras de la mort ; ainsi je hasardai l'operation, & quoiqu'elle n'eût aucune douleur pour accoucher, & même que le sang coulât sans cesse, je ne laissai pas de la faire mettre sur le champ dans une situation commode, aussi-

tôt j'introduisis ma main dans sa Matrice, sous la poitrine de l'enfant, d'où je la glissai jusqu'aux pieds, que je pris pour le retourner, je les amenai au passage ; & au surplus, suivant ma methode ordinaire dans les Accouchemens par les pieds, je tirai trés-promptement un garçon vivant. Il étoit si foible qu'on le crût mort ; mais d'abord que je lui eu fait jetter du vin dans la bouche & dans les narines, l'air qui entroit dans ses poulmons pour les dilater peu-à-peu, fit qu'il revint de sa foiblesse. Aprés cela je délivrai la mere de son arriere-faix, & presque au même tems la perte de sang cessa; j'observai seulement qu'elle avoit été causée par le détachement d'une partie de l'arriere-faix. Grace à Dieu cette Dame & son enfant se portent bien, & ils ont été fort heureux que l'Accouchement ait été fait tres-promptement, puisqu'il n'y a point de doute qu'un quart d'heure plus tard, ils n'eussent peri l'un & l'autre, ainsi que la Sage-femme, & toutes les personnes qui étoient presentes, en convinrent.



XII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme agée de quarante-ſept ans, & qui étoit à ſon troiſiéme mariage ; ſans avoir jamais eu ni fauſſe couche ni autre enfant que celuy-cy, lequel étoit mort & pourri dans ſon ventre.

LE 10 May 1692, l'on vint me prier d'aller accoucher une Dame dans la ruë des Bajolois. Je ſçeus qu'elle étoit âgée de quarante-ſept ans, & à ſon troiſiéme mariage, ſans avoir eu juſqu'alors ni enfant ni fauſſe couche : l'on me dit auſſi qu'elle étoit en travail depuis ſix jours, que les membranes s'étoient percées le ſecond jour, & que les deux jours ſuivans elle n'avoit plus ſenti que de legeres douleurs par intervalles, & qui ne répondoient pas même juſqu'en bas ; en la touchant je trouvai que l'enfant preſentoit la tête, dont les os étoient écartez les uns des autres, & que ſa face regardoit l'anus de ſa mere, & lorſque je retirai ma main, je ſentis une puanteur ſi infecte, que je tombai preſque en foibleſſe. J'avertis le mari, ſa belle mere, & la Sage-femme, que l'enfant étoit mort. Ils en furent aſſez convaincus par la mau-

vaiſe exhalaiſon qui ſortoit de cette partie ; & dont ils furent frapez auſſi-bien que moi. Pour prévenir les inconveniens, & en même temps pour tâcher de provoquer les douleurs de l'Accouchement, je fis donner à la Malade une décoction, dans laquelle je fis diſſoudre une once de diaphœnic, & trois onces de miel commun ſans le faire écumer ; néanmoins ce remede ne fit aucun effet, & la Dame paſſa encore la nuit dans le même état ; le lendemain à cinq heures du matin, l'on vint encore me chercher, je trouvai la femme plus affoiblie, & en la touchant, je reconnus que la tête de l'enfant étoit dans la même ſituation que le jour précedent ; l'état pitoyable où étoit la Malade, m'empêcha de rien entreprendre avant que de lui faire recevoir ſes Sacremens, mais auſſi-tôt qu'elle eût été confeſſée, je l'accouchai avec mes ſeuls doigts, en tirant les os du crane, les uns aprés les autres avec d'autant plus de facilité, que le cuir chevelu étoit tout-à-fait pourri ; je tirai de même le reſte du corps de l'enfant, & enſuite j'introduiſis ma main dans la Matrice pour délivrer la mere, le cordon & l'arriere-faix, n'étoient pas moins pourris que le corps de l'enfant ; je fis cet Accouchement en préſence de Madame du B. ſa Sage-femme, laquelle me pria de prendre ſoin de cette Dame durant le reſte de

ſa couche ; ce que je fis volontiers, & au moyen d'un grand regime de vivre, & de quelques remedes pour reſiſter à la malignité des humeurs, la Malade ſe rétablit parfaitement en aſſez peu de temps, & a même eu depuis pluſieurs enfans. Ces remedes furent une potion faite avec cinq onces d'eaux de meliſſe & d'armoiſe, dans leſquelles on fit diſſoudre un gros de confection de hyacinte, dix grains de diaphoretique, & une once de ſyrop de limons ; on ſe ſervit auſſi d'injections dans la Matrice faites avec l'orge, l'amehloz, l'abſinthe, la matricaire, & l'armoiſe, dont on fit une décoction, à laquelle on ajoûta demie-once d'ariſtoloche ronde, autant de ſucre & un peu de vin blanc, dont on réïtera pendant quelques jours l'injection dans la Matrice.

XIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui fut trois jours en travail ; & qui eut une grande perte de ſang aprés ſon Accouchement.

LE 26 Juin 1692, je fus prié d'aller accoucher une Dame qui eût un tres-penible & laborieux travail, je n'obmis

rien pour lui apporter tous les ſecours neceſſaires en pareille occaſion, par les ſaignées & par les lavemens compoſez pour exciter les douleurs, & avancer l'Accouchement, les membranes étoient percées; je remarquai que l'enfant ſe preſentoit dans la poſture naturelle, c'eſt-à-dire, qu'il preſentoit la tête, peu aprés je lui tirai un garçon vivant, la tête & les épaules étoient ſi groſſes, que je fus obligé de porter un de mes doigs indice de chaque main, ſous les aiſſailles pour le tirer avec plus de facilité; enſuite je délivrai la mere de ſon arrierefaix qui étoit auſſi fort gros, mais un moment aprés; il prit une ſi grande perte de ſang à cette nouvelle accouchée, qu'elle tomboit en des foibleſſes tres-frequentes; je me déterminai ſur le champ comme au remede le plus prompt & le plus aſſuré, de porter ma main dans la Matrice, d'où je tirai quantité de gros caillots de ſang; ce qui fit ceſſer incontinent ce funeſte accident: ainſi que je l'ai éprouvé, & pratiqué nombre de fois avec ſuccez. Ces pertes de ſang ſont tres-facheuſes, & les femmes qui ont de gros enfans, ou de gros arrierefaix, y ſont fort ſujettes. J'eus pour témoin de cette operation Monſieur Gelli, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui jugea que j'avois pris le bon parti; il lui ordonna les remedes neceſſaires, & cette Dame s'eſt rétablie en parfaite ſanté.

XIV. OBSERVATION.

D'une femme qui fit une fauſſe couche, ayant rendu un petit fœtus corrompu, ſuivi d'une perte de ſang, & à laquelle je tirai un faux germe fort gros.

LE 27 Juillet 1692, ſur les ſept heures du matin, on me manda dans la ruë des Blancs-Manteaux, pour ſecourir une Dame qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par un faux germe, qui entraîna un petit fœtus, dont l'épiderme & le derme ſe ſeparoient en quelques parties de ſon corps. La mere avoit de frequentes foibleſſes, & une froideur univerſelle; Monſieur Frequiere, Medecin du Roy, & Monſieur Gelli, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, la virent l'un aprés l'autre; ils lui ordonnerent une potion cordiale, elle fut faite avec ſix onces des eaux de centinode & de plantin, dans leſquelles ils firent diſſoudre un gros de confection d'alkermes, deux gros d'eau de canelle orgée, un gros d'eau theriacale, trente grains de nacre de perles, & une once de ſyrop de grenades, qu'on fit prendre à la malade par cuillerées de trois heures en trois heures, entre les boüillons, & qui fit un bon

effet. La Sage-femme y avoit passé la nuit, sans qu'elle l'osât toucher, ni lui donner aucun soulagement, & elle se retira même dés la pointe du jour, sans y oser revenir. J'appris en entrant dans la chambre que Monsieur Bonnet, Vicaire de Saint Mederic, lui avoit administré tous ses Sacremens. La trouvant munie de ces divins remedes, je me mis en état de la toucher, pour tâcher de la sauver, contre l'esperance de toutes les personnes presentes, à cause du déplorable état où elle étoit, ayant l'image de la mort imprimée sur le visage; nonobstant une si dangereuse situation, je portai ma main aux parties de cette Dame, d'où je tirai plusieurs gros caillots de sang, qui firent cesser la perte de sang pour quelques heures. Mais comme je trouvai pour lors que l'ouverture de l'orifice interieur de la Matrice, ne me permettoit l'entrée qu'à l'extremité du bout du doigt indice, je differai l'intention que j'avois de tirer ce qui estoit resté dans la Matrice, esperant (eu égard à la disposition que j'y remarquois) qu'elle se dilateroit davantage; je retournai chez la malade sur les deux heures aprés midy, je la trouvai tres-foible, son regard mauvais & languissant, avec des battemens irreguliers au bas ventre; tous ces symptomes me firent encore mieux juger qu'il y avoit quelque corps étranger dans la Matrice, comme je l'avois assuré ayant de

me retirer ; je crus donc qu'il eſtoit neceſſaire de lui faire donner un clyſtere compoſé, pour exciter la ſortie de ces corps étrangers, puiſque je ne pouvois pas pour lors introduire mes doigts dans la Matrice pour l'en tirer. Ce clyſtere fit un bon effet, Monſieur ſon époux m'envoya prier d'y retourner encore ſur les ſept heures du ſoir ; je trouvai la malade dans un plus pitoyable état qu'auparavant, ce qui me fit reſoudre de la toucher de nouveau, contre le ſentiment d'une quinzaine de Dames preſentes, qui craignoient qu'elle ne mourut entre mes mains. A la verité on ne vit jamais une femme dans un plus pitoyable état ; néanmoins ſans m'arrêter à leur crainte, & à la timidité qu'elles vouloient m'inſpirer, je me déterminai de la toucher, prévoyant que la complaiſance ou la politique que j'aurois en cette occaſion, cauſeroit ſans doute la mort à cette femme, joint que quelque peu de retardement que j'euſſe apporté à l'operation, je n'aurois plus été en état de la faire, la malade s'affoibliſſant de plus en plus : de maniere que j'y portai la main & tirai encore pluſieurs caillots de ſang ; & ayant trouvé plus de diſpoſition à l'ouverture de l'orifice interieur de la Matrice, j'y introduiſis pluſieurs doigts, avec leſquels je détachai peu à peu un gros faux germe que je tirai, & que j'ouvris enſuite avec mes ciſeaux en preſence de ces Dames. Peu aprés, tous

ces accidens, qui luy auroient ſans doute cauſé la mort, ceſſerent, & elle s'eſt fort bien rétablie dans la ſuite du temps.

XV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui avoit eſté quatre jours en travail, & dont l'enfant preſentoit le pied.

LE 15 Janvier 1693, je fus prié d'aller accoucher une Dame ruë ſaint Victor, qui étoit en travail depuis quatre jours ; l'ayant touchée, je reconnus que l'enfant preſentoit le pied, comme Madame B. ſa Sage-femme, l'avoit dit à ſa famille avant que j'y arrivaſſe ; l'ouverture de l'orifice interieur de la Matrice me permettant d'y introduire la main, je fus prendre l'autre pied pour le joindre au premier, & avec la methode que j'obſerve ordinairement dans les Accouchemens de cette nature, dont je me ſuis ſuffiſamment expliqué dans la ſixiéme Obſervation ; je tirai dans un moment un garçon vivant, puis je délivrai la mere qui étoit fort affoiblie par le long travail, & elle s'eſt parfaitement bien rétablie.

XVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui fut ſix jours & ſix nuits en travail, dont l'enfant preſentoit une feſſe.

LE 18 Janvier 1693, on me pria ſur les neuf heures du matin, d'aller dans la vieille ruë du Temple, pour ſecourir une Dame, que ſon mary me dit être à la derniere extremité. Il eſt vrai que je la trouvai tres-foible, il y avoit ſix jours entiers qu'elle étoit en travail. Je demandai d'abord à Madame le F. ſa Sage-femme en quelle diſpoſition étoit le travail ? Elle me dit que l'enfant preſentoit la tête, & ſe retira incontinent, ſans que je la puſſe faire reſter, quelques prieres que je lui en fiſſe. Je me mis donc en devoir de toucher cette Dame, je je trouvai que l'enfant preſentoit la feſſe. Il eſt vrai qu'elle formoit une eſpece de rondeur, que la Sage-femme avoit priſe pour celle de la tête, n'ayant pas aſſez de connoiſſance pour en faire le diſcernement ; car cette rondeur eſt bien differente de celle de la tête qui reſiſte à l'attouchement, principalement quand les eaux ſont écoulées ; ce que ne faiſoit pas cette feſſe, qui reſiſtoit

mollement à l'appuy du doigt indice : mais pour mieux m'assurer de la nature du travail, ce qui estoit de la derniere consequence, afin de prendre mon parti sur la maniere de proceder pour l'Accouchement, je glissai mon doigt jusqu'à l'anus de l'enfant que je touchai; ensorte que ne pouvant plus douter qu'il ne presentât sa fesse, je fis situer la malade commodement pour faire l'operation, & ayant introduit ma main dans la Matrice, je repoussai doucement la fesse de l'enfant, en la glissant ensuite le long de la cuisse jusqu'aux pieds, je les conduisis au passage; & un instant aprés je tirai une fille vivante, ayant l'air de se faire bien nourrir; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix. Comme cette Sage-femme demeuroit presque vis-à-vis cette nouvelle Accouchée, elle m'attendit dans la ruë pour sçavoir de moy, si cette femme accoucheroit bien-tôt, m'ayant apperçû elle me le demanda, je lui dis que non, ce qu'elle crut effectivement, par rapport au peu de temps que j'avois été à faire l'Accouchement : mais le mary de cette malade étant sorti peu aprés moy pour me venir remercier, il me fit son compliment en presence de cette Sage-femme, d'avoir sauvé la vie à son épouse, elle en fut fort surprise, je lui dis en plaisantant que je n'avois pas crû mentir quand je lui avois dis qu'elle n'accoucheroit pas sitôt, puisqu'il

falloit du moins un terme de neuf mois pour la remettre en pareil état. La malade prit un julep composé de quatre onces d'eau de meliſſe, une once d'huille d'amandes douces, une once de ſyrop de capillaires, deux gros d'eau de canelle orgée, avec un jus de bigarade, le tout meſlé enſemble, & elle s'eſt dans la ſuite bien portée.

XVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit un bras.

LE cinquiéme Mars 1693, je fus prié d'aller accoucher une Dame dans la ruë du Renard ; je la touchai dés que je fus arrivé, & je reconnus au travers des membranes que l'enfant ſe préſentoit dans une poſture peu naturelle. D'abord que les membranes furent percées, & pendant que les eaux s'écouloient, je portai mon doigt indice pour ſentir à nud les parties que l'enfant pourroit préſenter, dans l'inſtant un bras ſortit ; je priai la Sage-femme, qui étoit préſente, de le toucher, afin qu'on fût perſuadé de la verité du pronoſtique que j'avois fait, néanmoins un moment aprés j'en fus fâché, cette Sage-femme ayant eu l'indiſcretion de dire

à l'époux de cette Dame, & à ſes belles-ſœurs, que jamais je ne viendrois à bout de cet Accouchement, ſans que la mere ou l'enfant y periſſent. Il ſembloit à l'entendre parler qu'elle l'auroit ainſi ſouhaité, à cauſe que la malade m'avoit fait l'honneur de m'arrêter deux mois avant que d'accoucher, craignant d'être obligée d'envoyer chercher un Accoucheur pour achever l'ouvrage que la Sage-femme auroit pû commencer, ainſi qu'elle avoit été obligée de faire dans ſon précedent Accouchement, où l'on fut obligé de prier Monſieur de Forges, célébre Accoucheur, mon Confrere, de la venir ſecourir dans ſon preſſant beſoin. Cependant le fâcheux pronoſtique de cette Sage-femme, ne laiſſa pas de mettre tous ſes parens dans une triſteſſe ſans égale; ce qui les obligea de dire pluſieurs fois à la Sage-femme de ſe retirer, mais elle fit ſi bien enſorte, qu'elle vit terminer heureuſement l'Accouchement; la malade s'en étant apperçûë, me dit que aprés Dieu, elle me devoit la vie. Aprés donc l'avoir miſe dans une ſituation convenable, je commençai par repouſſer doucement le bras de l'enfant dans la Matrice, & en même temps je me ſaiſis des pieds que j'amenai au paſſage, & je tirai dans un inſtant un garçon vivant en la preſence de la Sage-femme: ce qui fit un vrai plaiſir au pere & à la mere, d'autant plus que c'étoit un fils aprés cinq

filles

filles que la mere avoit eu de ſuite ; il ne lui arriva aucun accident, non plus qu'à ſon enfant : je fis donner pluſieurs fois du jus d'éclanche à la nouvelle Accouchée, qui eſt un bon reſtaurant, & qui la rétablit en tres-peu de temps.

XVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui fut attaquée de pluſieurs convulſions trois heures aprés avoir eſté accouchée.

LE 30 Mars 1693, Madame C. demeurant ruë des Roſiers, étant accouchée d'un garçon vivant par Madame A. ſa Sage-femme, fut ſurpriſe de tres-cruelles convulſions, trois heures aprés qu'elle eût été délivrée ; la Sage-femme voyant ſa nouvelle Accouchée dans ce triſte état, envoya chez Madame B. autre Sage-femme, pour conferer enſemble, ſur ce qu'il y auroit à faire. Je n'ai point ſçû le reſultat de leurs avis, mais le mary de la malade vint me chercher ſur les dix heures du ſoir pour voir ce qu'il y auroit à faire à ſa femme, qui ſe mouroit ; j'y allai auſſi-tôt, & aprés l'avoir examinée, je fus d'avis qu'on luy donnât un lavement compoſé avec le diaphænic, & le miel mer-

curial & qu'on la saignât du pied, quand elle auroit rendu le remede. Je la fus voir le lendemain, je la trouvai un peu mieux, néanmoins avec un assoupissement accompagné de sterteur & de fiévre qui supprimoient les vuidanges; je fus d'avis de réïterer la saignée du pied, qui diminua beaucoup les accidens, aussi-bien que la fiévre, je lui fis donner un lavement émolient & faire des frictions avec des linges chauds au-dedans des cuisses; l'ayant esté revoir, je trouvai encore son cerveau enyvré, & comme embarrassé par des vapeurs qui s'élevoient de la Matrice ou du sang trop échauffé: je conseillai de faire une troisiéme saignée par rapport à la violence & à l'opiniâtreté de la maladie & des accidens; mais avant cela j'examinai le bas ventre avec attention & sur tout la region de la Matrice, où ne trouvant aucune dureté ni tension, je jugeai que la saignée du pied n'attireroit aucun dépôt sur la Matrice, auquel cas j'aurois préferé celle du bras. Elle prit une potion cordiale composée de cinq onces d'eau de melisse & d'armoise, dans lesquelles on fit dissoudre un demi gros de confection de hyacinte sans odeur, dix grains de diaphoretique, & une once de syrop d'œillets, le tout mêlé ensemble, on la donna à la malade par cueillerée dans les intervales des boüillons, & quelquefois un peu d'eau de canelle orgée: tous les

accidens ceſſerent ; & cette femme s'eſt fort bien rétablie aprés un certain temps.

Je ſçai que le traitement de cette maladie n'eſt pas de mon reſſort, étant de la dépendance de la Medecine ; auſſi avois-je dit au mary de la malade, de faire avertir Monſieur ſon Medecin, parce que la maladie étoit de conſequence, ce qu'il fit, & pria Monſieur de Vaux, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, de la venir voir, qui lui rendit ſeulement une viſite, s'étant trouvée beaucoup mieux.

XIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant fut tué par un coup que la mere reçût ſur ſon ventre.

LE 22 Avril 1693, je fus mandé ſur les neuf heures du matin, pour aller ſecourir une Dame ſur le Quay de la Tournelle, elle avoit une fiévre continuë depuis trois jours, accompagnée d'une douleur de tête, elle avoit paſſé la nuit du 21 & du 22 jour de ſa maladie, dans de grandes douleurs en toutes les parties de ſon corps. Je priai la malade de me dire ſi elle avoit reſſenti quelque douleur particuliere au bas ventre, elle

me dit que non, & qu'il s'en falloit six semaines qu'elle ne fût à terme ; l'état de cette maladie n'étoit pas de mon ressort, cependant je lui conseillai de prendre un peu de syrop de grenade mêlé avec sa ptisanne à cause de plusieurs foiblesses qu'elle avoit eu, & je donnai avis à Monsieur son époux d'y appeller un Medecin, je lui indiquai même Monsieur Berger, Docteur en Medecine & Doyen de la Faculté de Paris ; m'étant venu rappeller pour la seconde fois dans la même journée, j'arrivai chez cette Dame un peu avant Monsieur Berger qui y avoit été mandé, je lui dis que les choses étoient bien changé depuis le matin, que je venois de toucher la malade, & que dans peu d'heures je l'accoucherois ; aprés que Monsieur Berger & moy l'eumes examinée, nous trouvâmes à propos de la faire saigner à l'heure même, & les vrayes douleurs ayant continué je l'accouchai d'un garçon mort entre deux & trois heures aprés midy ; l'enfant mort dans la Matrice ne se pourrit pas sitôt, parce que la Matrice est un lieu clos où il nage dans les eaux qui lui servent de saumure : & c'est la raison pour laquelle il se corrompt moins en un mois dans la Matrice, qu'il ne feroit dans un jour s'il en étoit sorti, & qu il restât exposé à l'air. L'Accouchement prématuré de cette Dame, & la mort de son fruit, furent causez par un coup qu'elle

reçût malheureuſement ſur le ventre, qui ne lui fut pas beaucoup ſenſible dans le moment, mais dont elle ſe trouva tres-mal cinq ou ſix jours aprés, en telle ſorte qu'elle tomboit frequemment en ſyncope. La tête de l'enfant & ſon tronc étoient d'une mediocre groſſeur par rapport au terme avancé de la groſſeſſe, ſa face étoit livide, auſſi-bien que d'autres parties de ſon corps, ſes bras, ſes cuiſſes & ſes jambes étoient greſles, & plus petites dans toutes les parties du corps qu'un des jumeaux dont j'avois accouché cette Dame; cependant la groſſeur du ventre de la malade avoit fait pronoſtiquer à pluſieurs perſonnes qu'elle auroit encore deux enfans; & c'eſt à l'occaſion de ce ſentiment que j'ai rapporté ici la groſſeur de cet enfant, pour montrer qu'on ne peut pas juger certainement du nombre des enfans dont une femme eſt groſſe par la ſeule groſſeur de ſon ventre; je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix: & par les ſoins de Monſieur Berger & les miens, cette Dame s'eſt bien rétablie, & je l'ay depuis accouchée pluſieurs fois.



XX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis douze jours, dont l'arrierefaix se presentoit avec un pied de l'enfant.

LE 26 Decembre 1693, je fus prié sur les deux heures aprés midy, de venir secourir une Dame, demeurant ruë des Barres dans la maison de Monsieur Ollivier, Chirurgien Privilegié; elle avoit depuis douze jours une perte de sang tres-considerable, qui dura jusqu'à son Accouchement, & cette évacuation l'avoit renduë si foible, qu'elle étoit dans un peril évident de sa vie. Deux de mes Confreres Accoucheurs, l'avoient vûë avant moy, & n'avoient pas cependant jugé à propos de l'accoucher, la croyant trop foible pour resister à l'operation, & s'étoient retirez aprés avoir fait leur pronostique, & j'appris encore en y arrivant qu'on lui avoit administré tous ses Sacremens; je m'informai de sa Sage-femme, en quel état étoit le travail, elle me dit que tout étoit bouché, (ce sont ses propres termes,) & qu'elle n'en pouvoit rien dire de certain. Cette réponse me détermina à la toucher, & je reconnus que c'é-

toit l'arrierefaix qui ſe preſentoit, lequel ne pouvoit néanmoins être détaché qu'en partie, & un des pieds de l'enfant. La Sage-femme avoit eu raiſon de dire que tout étoit bouché, mais cela n'empêchoit pas que l'Accouchement ne fût poſſible; & elle ne l'avoit jugé impoſſible, que parce qu'elle n'avoit pas aſſez de connoiſſance pour diſtinguer que c'étoit l'arrierefaix qui ſe preſentoit; de ſorte que je lui dis, Madame, prenez une couche, & dans un moment je vous mettrai un enfant entre les mains; je commençai par ranger le mieux qu'il me fut poſſible l'arrierefaix au côté de la Matrice, & en même temps je tirai hors du paſſage le pied de l'enfant & enſuite je cherchai l'autre pied pour le joindre au premier. Il prit à la mere, lorſque je tirai l'enfant, une petite convulſion cauſée par inanition; je crus effectivement qu'elle m'alloit reſter entre les mains dans ce moment, je ne laiſſai pourtant pas d'achever mon operation, je lui tirai un garçon vivant, & je la délivrai incontinent de ſon arrierefaix; cette femme n'étoit groſſe que de ſept mois & demi, ſi j'avois uſé d'une ſemblable politique que mes deux Confreres, cette malade auroit ſans doute jetté avec ſon ſang les derniers ſoupirs; au lieu qu'elle releva le dix-huitiéme jour de ſa couche, & l'enfant auroit été privé du Salut éternel. Elle avoit bû d'une priſanne faite avec la racine de

grande conſoude, & un peu d'écorce de grenade, & on lui avoit donné par cuillerées d'une potion compoſée avec quatre onces d'eau de plantin dans leſquelles on avoit mêlé quinze grains de poudre de maſtic, & autant de corail rouge preparé, puis on y avoit diſſoud une once de ſyrop de coins; mais quand l'arrierefaix eſt détaché en tout ou partie tous les remedes ſont inutiles, & la perte de ſang ne ceſſe que par l'Accouchement.

XXI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe de trois mois ou environ, ſurpriſe d'une perte de ſang, à laquelle je tirai un faux germe.

LE 11 Avril 1694, je fus mandé dans la ruë de Geſvres, pour voir une Dame qui étoit groſſe de trois mois ou environ; elle avoit une perte de ſang tres-conſiderable, Monſieur de Farcy, Docteur en Medecine, & Doyen de la Faculté de Paris, lui ordonna une ſaignée & une ptiſanne contre la perte de ſang, faite avec la racine de grande conſoude, avant que j'euſſe vû la malade; il eſt vrai que Monſieur le Medecin n'avoit point été appellé au ſujet de cette perte de ſang,

mais il voyoit l'époux de cette Dame qui étoit attaqué d'une tres-grande maladie, qui fut ſuivie d'une hydropiſie, pour laquelle on lui a fait quatorze fois la ponction avec le trocar, & dont il a gueri parfaitement, ce qui eſt extraordinaire. Je l'ai vû dans cette diſpoſition en 1709 ; mais comme cette maladie ne regarde point le ſujet que je traite, je reviens à ſon épouſe, auprés de laquelle ſa Sage-femme avoit paſſé la nuit, & avoit dit qu'il n'y avoit rien à craindre, ni à faire davantage, & que ſa groſſeſſe ſe conſerveroit. J'y arrivai un moment aprés ſa ſortie, je touchai la malade, & je trouvai dequoi travailler ; je lui tirai quantité de gros caillots de ſang & un faux germe, qui occaſionnoit cette perte de ſang, qui l'auroit ſans doute conduite au tombeau, avec pluſieurs autres ſymptomes de maladie, ſi je n'avois fait extraction de ce corps étranger : la perte de ſang ceſſa auſſi-tôt, auſſi-bien que la fiévre & la douleur de tête accompagnée de reveries. Sa ſanté s'eſt bien rétablie, quoique pluſieurs perſonnes cruſſent qu'elle n'en reviendroit jamais : je l'ai depuis accouchée de trois garçons forts & vigoureux, ſans ceux qu'elle aura pû avoir, étant depuis pluſieurs années domiciliée à Rennes en Bretagne.

XXII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femmme qui avoit une perte de sang depuis trente-deux jours, à laquelle je tirai deux corps étrangers, l'un de figure de tête de hure de sanglier, & l'autre different du premier.

LE 21 Juin 1694, je fus appellé dans la vieille ruë du Temple, pour secourir une Dame qui avoit une perte de sang depuis trente-deux jours; l'ayant questionnée sur sa maladie, je la priai de me permettre de la toucher, ce qu'elle m'accorda, aprés que je lui en eus fait connoître la necessité, & je tirai en même temps de sa Matrice un corps étranger de la longueur de huit travers de doigts sur trois d'épaisseur; je remarquai à une de ses extremitez, aussi-bien que la malade, & d'autres personnes presentes, que la tête, les yeux & le boutoir ressembloient en figure à une hure de sanglier.

Le boutoir étoit percé & donnoit entrée à mon petit doigt, & il y avoit un petit canal qui continuoit jusqu'à un bon travers de doigt de l'endroit où finissoit la tête; ce canal alloit en s'élargissant, presque jusqu'à l'autre extrêmité; il étoit rempli d'une hu-

meur glaireuse enveloppée d'une pellicule tres-délicate, ayant mis ce corps étranger dans de l'eau la matiere paroissoit veloutée. Ce corps étoit couvert de trois membranes fort épaisses que je separai fort aisément dans toute sa longueur, comme on separeroit par exemple, une carte composée de plusieurs feüillets; la premiere representoit en couleur la vraye peau de la hure, & le reste du corps étoit comme marbré, les deux autres membranes étoient charnuës. Avant de tirer ce corps étranger, il étoit sorti quantité de gros caillots de sang, cependant cette Dame ressentoit encore des douleurs accompagnées de pesanteur; je fus obligé de porter derechef ma main en bas, & avec mes doigts je tirai encore de la Matrice un autre corps étranger different en matiere, grosseur, couleur & figure du premier; je remarquai seulement qu'il étoit ouvert d'un côté. Aprés avoir délivré cette Dame de ces deux corps étrangers, je la trouvai tres-chagrine; & quoiqu'elle ait beaucoup d'esprit, elle ne laissoit pas de se mettre mille chimeres en tête; se figurant que c'étoit quelque sort ou malefice dont on avoit usé à son égard. Je lui fis connoître pour la consoler, que le sort & le malefice ne procedoient que d'elle-même, soit par quelque envie qu'elle auroit euë, ou quelques regards qui lui avoient causé de l'émotion dans le commencement de sa

groſſeſſe, dont elle ne ſe ſouvenoit pas apparemment pour lors. Mais enfin cette malade ayant fait reflexion ſur ce que je lui avois dit, & ſur les cauſes qui pouvoient avoir donné lieu à la forme de ces corps étrangers. Elle ſe ſouvint que dix ou douze jours avant les Fêtes de Pâques, on lui avoit envoyé un liévre pour faire un pâté, qu'elle avoit fait mettre à un croq qu'elle voyoit d'où elle étoit couchée, qu'elle l'avoit regardé attentivement, aprés qu'il eut été dépoüillé de ſa peau & qu'on lui eut ouvert le ventre pour en ôter les tripailles, que les yeux & le bec du même liévre lui avoient paru tres-gros, & quelquefois ſa dépoüille agréable ou deſagréable dans ſon imagination : néanmoins on peut voir mon ſentiment ſur ces ſortes d'accidens dans la neuviéme Obſervation, où je fais connoître qu'on ne peut pas en déterminer certainement la cauſe.

Pendant le cours de la perte de ſang de cette malade, Monſieur de Freſquiere, Medecin du Roy, l'avoit fait ſaigner trois fois, & lui avoit fait réïterer pluſieurs fois la potion ſuivante dans cinq onces des eaux de plantin, de pourpier & de centinode, il faiſoit diſſoudre un demi gros de confection de hyacinte, trente grains de perles préparées & une onze de ſyrop de grenade; elle me dit que Monſieur Helvetius, Docteur en Me-

decine, lui avoit ordonné le remede ſuivant : prenez racine de grande conſoulde, de feüilles de plantin, liere terreſtre, bourſe à paſteur, ortie piquante, de chacune une grande poignée, le tout bien netoyé, lavé & coupé menu, coupez une roüelle de veau par tranche bien mince, puis faites boüillir le tout à petit feu dans trois pintes d'eau réduites à une pinte & demie, & en tirant ce pot du feu, vous y mettrez un peu de regliſſe, la malade continuëra cette boiſſon pendant quinze jours : ces remedes peuvent réüſſir quand la perte de ſang procede de quelque autre cauſe tres-legere, mais quand il y a quelque choſe d'étranger dans la Matrice, tous ces ſecours ſont abſolument inutiles.

XXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme ſurpriſe d'une grande perte de ſang, à laquelle je tirai un corps étranger reſſemblant en figure à une ſolle.

LE 27 Juillet 1694, on me vint querir ſur les dix heures du matin, avec beaucoup d'empreſſement, pour aller voir une Dame dans la ruë Simon-le-Franc, qui avoit une grande perte de ſang, on l'avoit cruë

morte plusieurs fois à cause de trois ou quatre longues foiblesses qu'elle avoit euës avec perte de toute connoissance ; je la trouvai à la verité tres-foible, & on me fit voir quantité de linges teints & chargez de gros caillots de sang, l'ayant touchée, & ayant trouvé l'orifice interieur de la Matrice suffisamment ouvert, je tirai un corps étranger qui ressembloit en figure à une solle. Plusieurs Dames presentes m'ayant demandé d'où procedoit cette figure, je leur dis que je croyois que cela ne pouvoit venir que de la vûë de ce poisson sur lequel la malade avoit reflechi, ou de l'envie qu'elle avoit pû avoir d'en manger, c'est-à-dire, je les payai des mêmes raisons que j'avois alleguées à la Dame qui avoit donné lieu a l'Observation précedente.

Avant mon arrivée chez cette Dame on lui avoit conseillé de prendre une once & demie de suc d'ortie, qui par sa vertu specifique arrête le sang, & aprés la délivrance de ce corps étranger on fit prendre à la malade d'une potion composée avec quatre onces d'eau d'armoise, un demi gros de confection de hyacinte sans musc, deux gros d'eau de canelle orgée, & une once de syrop d'œillets.

XXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras avec issuë du cordon umbilical.

LE 9 Octobre 1694, je fus appellé au Village de Montreüil, pour accoucher une Dame qui étoit en travail depuis plusieurs jours, ce qui l'avoit extrêmement affoiblie; l'enfant presentoit le bras qui étoit sorti presque dans toute sa longueur avec le cordon de l'umbilic, je touchai le cordon aussi-tôt que je fus arrivé, & je le trouvai refroidi, & sans aucun battement des arteres umbilicales, ce qui est un signe certain que l'enfant est mort; sur quoi l'on peut reflechir en passant, qu'il est de la derniere consequence, lorsque les douleurs prennent à une femme pour accoucher, d'envoyer chercher des gens entendus aux Accouchemens, pour remedier aux accidens qui peuvent arriver, étant certain que si on avoit appellé plûtôt du secours en cette occasion, l'on auroit pû remettre le cordon, & cet enfant ne seroit pas mort; tout ce que je puis dire en faveur de la Sage-femme, c'est qu'elle fit son possible pour secourir la malade, & qu'elle

avoit ondoyé l'enfant ſous condition avant mon arrivée; je la fis mettre enſuite dans une ſituation commode pour l'accoucher, & je tâchai de repouſſer le bras de l'enfant au-dedans, mais ne l'ayant pû faire avec toute la facilité que j'aurois ſouhaité, je pris le parti d'aller chercher les pieds avec leſquels je le retournai, & dans l'inſtant je tirai une fille morte; je délivrai enſuite la mere en preſence de la Sage-femme & de Meſſieurs du Chemin & Benoiſt, Chirurgiens du lieu; elle releva ſix jours aprés en bonne ſanté, quoique le travail eût été tres-rude & tres-fâcheux pour elle, & plus encore pour ſon enfant.

XXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont la tête de l'enfant étoit engagée entre les os du paſſage depuis pluſieurs jours.

LE 20 Novembre 1694, je fus prié d'aller faire un Accouchement dans la maiſon d'une Sage-femme; j'y trouvai une petite femme tres-foible & tres-maigre, qui ſouffroit depuis pluſieurs jours, les eaux étoient écoulées & la tête de l'enfant étoit fort ſerrée entre les os du paſſage; on m'avoit dit

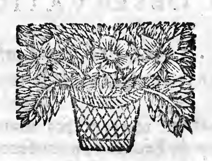
dit de bouche auſſi-bien que par un billet, qui m'avoit été adreſſé, de porter mes inſtrumens ; mais ayant examiné avec ſoin la malade, qui avoit les parties d'en bas fort tumefiées & tres-enflées ; comme il ne me parût point de ſigne de la mort de l'enfant, je ne crus pas me devoir ſervir de mes inſtrumens ; ma methode étant de ne les mettre en uſage, que lorſque je ne puis abſolument m'en diſpenſer, & lorſque je connois certainement que l'enfant eſt mort, pour ſauver la mere ; en abregeant le temps de l'Accouchement. Avant de venir à l'operation, je fis donner à la malade un peu de nourriture pour la forrifier, elle prit enſuite un lavement, qui lui ayant excité de veritables douleurs, je l'accouchai avec mes ſeules mains, d'un garçon tres-foible ; je la délivrai enſuite de ſon arrierefaix, & il ne lui arriva aucun accident extraordinaire.

XXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme dont l'enfant preſentoit le bras ſuivi de ſa tête.

LE 12 Janvier 1695, je fus mandé dans la Vallée de Fécamp, pour ſecourir une femme qui avoit un tres-fâcheux travail, les

membranes étoient percées, les eaux écoulées, & l'enfant étoit à sec dans la Matrice. Cette malade n'avoit plus aucune douleur pour accoucher, quoique l'enfant presentât un bras presque dans toute sa longueur accompagné de sa tête, ce qui avoit obligé Madame T. sa Sage-femme, de demander du secours, elle avoit ondoyé l'enfant sous condition, quoique je sçache bien que cette Sage-femme n'attend point que les choses soient à l'extremité pour demander du conseil; je commençai par examiner les forces de la malade, & ensuite je la fis mettre au travers du lit, & me mis en devoir de repousser le bras de l'enfant au-dedans, ce que je fis sans beaucoup de violence, & je me saisis en même temps des pieds que je tirai hors du passage, & avec ma methode ordinaire, qu'on a lû dans la cinquiéme Observation, je tirai promptement un garçon vivant qui étoit tres-foible, & qui fut porté à sainte Marguerite pour la ceremonie du Baptême.



XXVII. OBSERVATION.

D'un tres-laborieux Accouchement d'une femme qui étoit depuis quatre jours entiers en travail.

LE 21 Avril 1695, Monsieur G. mon Confrere, me vint prier avec instance d'aller chez lui, ruë des Blancs-Manteaux, pour voir son épouse qui étoit en travail depuis quatre jours, pendant lesquels Madame le D. sa Sage-femme, ne l'avoit point quittée; il me dit que comme l'Accouchement étoit des plus longs & des plus penibles, il avoit envoyé prier un des premiers Accoucheurs de Paris de venir la secourir, qui avoit dit en presence de sa famille, aprés avoir examiné la malade, qu'il n'y avoit rien à faire; mais connoissant le merite de cet Accoucheur, je n'ai jamais voulu croire qu'il eût fait un semblable pronostique, & qu'il en fût demeuré là. Comme la premiere femme de ce Confrere, étoit morte en couche au bout de neuf mois qu'ils avoient été ensemble, le jugement de cet Accoucheur avoit fort alarmé toute la famille du côté de son épouse, & particulierement le mary, qui ne cessoit de me dire que son épouse étoit

morte, & qu'il n'y avoit rien à faire ; je fus vivement touché de son affliction, & m'ayant prié tres-instamment & le plus obligeament qu'il put, de ne me point arrêter au ceremonial, sur ce qu'il ne m'étoit pas venu prier le premier dans un besoin si pressant ; je lui marquai que je n'avois jamais eu d'égard à ces délicatesses, & l'ayant consolé du mieux qu'il me fut possible, je lui témoignai qu'il n'étoit point à blâmer de s'être adressé d'abord à un habile homme, & je partis aussi-tôt avec lui. Dés que nous fumes arrivez, j'examinai la nature du travail, la tête de l'enfant étoit quasi toute applatie & fortement enclavée entre les os du passage, les eaux étoient écoulées, & l'enfant étoit à sec dans la Matrice. Je dis ensuite à mon Confrere & à tous ses parens, entre lesquels étoit Monsieur Michel Maistre Apoticaire & son beau-frere, du côté de sa premiere femme défunte, que j'esperois qu'avec l'aide du Seigneur, je l'accoucherois sans qu'il arrivât aucun accident fâcheux à la mere, quoique l'enfant fût dans un grand danger de perir ; ce que j'eus beaucoup de peine à lui persuader, mon Confrere croyant toûjours sa femme dans un peril éminent : cependant je fus assez heureux pour l'accoucher d'un garçon vivant qui s'est fait bien nourrir, je délivrai ensuite la mere, qui s'est depuis portée aussi-bien que son fils.

XXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont le cordon de l'umbilic précedoit la tête de l'enfant.

LE 22 Avril 1695, je fus appellé ſur les quatre heures du ſoir, pour aller dans la ruë de Geſvres, ſecourir une Dame qui étoit veritablement en travail; ce que je connus par la diſpoſition des eaux que je ſentis au toucher, ſe preparer entre les membranes & la tête de l'enfant, leſquelles étant percées, entraînerent en s'écoulant le cordon de l'enfant qui précedoit ſa tête, & qui couroit grand riſque de perir en moins d'un quart d'heure, car le cordon ſe trouvant preſſé par la tête, ou quelques autres parties qui empêchent la circulation du ſang, étoit en état de cauſer une prompte ſuffocation à l'enfant; Pour prévenir cet accident, je pris le temps d'une bonne douleur, pour repouſſer le cordon derriere la tête de l'enfant; ce que je fis à pluſieurs repriſes, les douleurs le repouſſant toûjours en dehors, & comme la tête n'étoit pas encore aſſez décenduë pour empêcher la récidive d'une ſeconde ſortie, je fus obligé de tenir mes doigts fort avant dans le col de la Matrice. Je me trouvai dans

cette gêne plus d'une grande heure & demie, jusqu'à ce que la malade eût d'assez vives douleurs pour faire décendre la tête de l'enfant aussi bas qu'il falloit pour boucher l'endroit par où le cordon se glissoit : mais enfin la nature vint à mon secours pour me délivrer d'une posture si incommode ; je me serois bien servi de quelques linges fins pour mettre à l'endroit où j'étois obligé de tenir mes doigts ; mais ayant fait reflexion que l'ayant poussé à l'endroit où décendoit le cordon, ils pourroient en sortir par quelques mouvemens contraires, qui ne peuvent manquer d'arriver à une femme en travail, & que lorsque je me croirois en seureté pour la vie de l'enfant, il pourroit dans peu de temps mourir ; je me déterminai à prendre le parti le plus certain, c'est-à-dire, à me servir de mes doigts. Cette peine fut bien recompensée, puisqu'elle me procura le bonheur de preserver l'enfant de la mort, & d'accoucher heureusement la mere ; je la délivrai de même sans aucun accident, & ils se sont bien portez l'un & l'autre.



XXIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe d'environ quatre mois, qui s'étant frappée ſur le ventre, comme faiſant la femme forte, fit deux jours aprés une fauſſe couche.

LE 17 Decembre 1695, je fus mandé ſur les deux heures aprés midy, pour aller voir une Dame dans la vieille ruë du Temple. Cette Dame étoit jeune & de belle humeur dans ſes groſſeſſes, & ſans y reſſentir que de legeres indiſpoſitions. Un jour étant avec pluſieurs autres femmes groſſes, qui diſoient être fort incommodées de leurs groſſeſſes, celle-cy ſe frappoit ſur le ventre, faiſant la femme forte, qui ne craignoit aucun accident; elle fut promptement payée de ſa témerité, car deux jours aprés, elle eut des douleurs, qui lui cauſerent une fauſſe couche; l'enfant vint ſeul, je la délivrai enſuite, & elle fut aſſez heureuſe d'être bientôt rétablie, aprés une indiſcretion ſi condamnable.



XXX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui dans la quatorziéme année de son mariage & en sa premiere grossesse, fut surprise d'une grande perte de sang, à laquelle je tirai un faux germe.

LE 19 Decembre 1695, on me vint appeller sur les dix heures du soir, pour aller voir une Dame dans la vieille ruë du Temple, qui avoit une grande perte de sang. Elle étoit d'une foiblesse sans égale, je la touchai, & je trouvai l'orifice interieur de la Matrice tant soit peu ouvert, elle usa d'une potion cordiale composée avec les eaux de centinode, de pourpier & de plantin, dans lesquelles on fit dissoudre un demi gros de confection de hyacinte, & autant de celle d'alkermes sans odeur avec une once de syrop de grenades qu'on lui fit prendre de temps en temps par cuillerées; je fus prié d'y passer la nuit, & je remarquai que l'usage de cette potion avoit un peu ralenti la perte de sang, & la malade reprit un peu plus de vigueur. Quelques heures aprés la même perte revint avec plus d'abondance qu'auparavant; ce qui m'obligea de lui faire tirer

un peu de ſang, enfermant par intervales l'ouverture de la veine; & cela me parut avoir fait un bon effet, cependant la même perte revint, & fit tomber la malade dans de frequentes foibleſſes, avec perte de toute connoiſſance. Ce facheux état m'obligea de la toucher une ſeconde fois, & ayant trouvé plus d'ouverture à l'orifice interieur de la Matrice, j'y introduiſis un de mes doigts, puis un autre, & enſuite un troiſiéme, avec leſquels je tirai un faux germe dont la ſubſtance étoit aſſez dure, & les ayant introduis de nouveau, je tirai encore deux petits morceaux qui me parurent être du délivre; je ne vis point d'ambrion, mais il y a apparence qu'il s'étoit perdu parmi les caillots de ſang, n'y ayant jamais d'arrierefaix ſans ambrion; la perte ceſſa preſque auſſi-tôt, & la malade revint peu à peu de ſa foibleſſe: Monſieur ſon époux, auſſi-bien qu'elle, furent fâchez de cet accident, à cauſe que c'étoit ſa premiere groſſeſſe depuis quatorze années de mariage, mais pour les conſoler, (eu égard aux diſpoſitions de l'un & de l'autre,) je leur dis qu'au bout de l'an le Seigneur leur feroit la grace de leur donner un enfant: cette prophetie fut plus certaine que je ne la croyois moy-même, car je l'accouchai onze mois aprés d'un garçon vivant, & une autre fois, d'une fille qui ſe portent auſſi-bien que leur mere, laquelle eſt en tres-bonne ſanté.

XXXI. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit esté accouchée à six mois, & à qui l'arrierefaix tres-corrompu étoit resté dans la Matrice durant dix-huit jours avec un faux germe.

IL vint à la connoissance d'une grande Dame, de la Paroisse saint Jean en Greve, qui se porte avec beaucoup d'ardeur au soulagement des pauvres malades, de l'un & de l'autre sexe, qu'une pauvre femme du Cimetiere saint Jean, qui demeuroit à la grosse Tête, avoit fait une fausse couche au sixiéme mois de sa grossesse, dont elle avoit encore le délivre dans la Matrice depuis dix-huit jours, ce qui l'avoit réduite à une extremité qui étoit digne de pitié; trois Sages-femmes avoient été appellées pour la délivrer, qui ne l'avoient pû faire, & le 7 May 1696 j'y fus de la part de cette Dame charitable, pour la secourir dans une si pressante necessité. Je trouvai cette pauvre femme avec une fiévre fort violente, de grandes douleurs de tête, des baillemens, des syncopes, & un écoulement d'humeurs tres-fœtides, dont la retenuë, jointe à l'arrierefaix resté dans sa Matrice aprés l'Accou-

chement, avoit causé ces fâcheux accidens, & la mettoit dans un peril tres-prochain. Je la touchai & je trouvai plusieurs caillots de sang, & des portions d'arrierefaix tres-puantes dans le col de la Matrice que je tirai ; & ensuite je portai mon doigt indice dans l'orifice interieur où je sentis encore quelques portions d'arrierefaix, qu'il m'étoit impossible de tirer avec un seul doigt ; ensorte que je fus obligé de le dilater peu à peu, pour faciliter l'entrée de plusieurs doigts; ce que je fis heureusement sans negliger l'usage des confortatifs que je fis prendre à la malade. Ayant enfin introduis mes doigts dans la Matrice avec le moins de violence qu'il me fut possible; je tirai encore quelques portions du délivre plus infectées que les précedentes, & j'arrachai en même temps un faux germe. Il est certain que cette pauvre femme seroit morte sans ce secours, puisque la nature n'avoit pû expulser ces sortes d'arrierefaix, & encore bien moins ce faux germe, qui étoit fort adherant à la Matrice, & qui fut suivi d'une legere perte de sang. Aprés l'extraction de tous ces corps étrangers tous les accidens cesserent presque en même temps, & huit jours aprés un si terrible assaut, la malade ne laissa pas d'être sur pied, & de vaquer à ses affaires. Les grandes charitez que cette Dame eut pour elle dans sa maladie, ne contribuerent pas peu aprés sa délivrance, à la rétablir.

XXXII. OBSERVATION.

D'une femme qui avoit une perte de sang causée par un faux germe.

LE 20 May 1696, je fus prié d'aller dans la vieille ruë du Temple, pour voir une Dame travaillée d'une grande perte de sang, qui la faisoit tomber en de grandes & frequentes foiblesses. On y avoit appellé Monsieur Leauté, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui lui avoit ordonné une seignée, & une potion astringente propre à reprimer la perte du sang, & qui lui avoit en même temps conseillé d'avoir recours à un Accoucheur ; ce qui donna lieu à la malade, qui avoit confiance en moy, de m'envoyer chercher. Je la trouvai dans une extréme foiblesse, & elle perdit même plusieurs fois la connoissance en ma presence ; je la touchai d'abord, & lui tirai en même temps quantité de caillots de sang, & un faux germe, la perte de sang cessa bien-tôt aprés, & la malade ne fut pas long-temps à se rétablir en santé. Comme j'achevois mon operation, Monsieur Leauté entra dans la chambre, où nous examinâmes ensemble ce corps étranger, & faisant refle-

xion ſur tous les remedes qu'on avoit donné à cette Dame pour guerir cette perte de ſang, Monſieur le Medecin dit tres-judicieuſement, qu'où la main du Chirurgien Accoucheur peut aller, c'eſt toûjours le plus prompt & aſſuré remede qu'on puiſſe employer dans ces ſortes d'occaſions.

XXXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe de trois enfans, dont le premier vint naturellement, le ſecond preſentoit un bras, & le troiſiéme ne fut apperçû qu'en délivrant la mere du ſecond.

LE 24 Juin 1696, je fus mandé pour aller voir une Dame dans la ruë de la Pelleterie, qui ſouhaitoit de ſçavoir de moy ſi les douleurs qu'elle reſſentoit étoient pour accoucher. Je la touchai, & l'aſſurai auſſi-tôt que c'étoient les vrayes douleurs de l'enfantement. Comme elle eſt d'un temperament fort ſanguin, & ſujette à de grandes pertes de ſang aprés l'Accouchement, l'on avoit pris la précaution de la faire ſaigner pluſieurs fois pendant ſa groſſeſſe, auſſi-bien qu'au commencement de ſon travail, pour tâcher de prévenir cette perte, qui eſt l'accident le

plus dangereux qui puisse arriver à une femme nouvellement accouchée ? Je remarquai aprés la saignée que les douleurs augmentoient considerablement ; & ayant touché la malade une seconde fois dans la douleur suivante, les membranes se percerent, les eaux s'écoulerent, & je sentis à nud la tête de l'enfant qui se presentoit ; ensorte qu'avec l'aide que j'apportai de ma part, je reçûs bien-tôt aprés une grosse fille vivante, je fis ensuite deux ligatures à deux bons travers de doigts l'une de l'autre, afin de couper le cordon entre les deux, puis je portai mon doigt indice dans le vagin ; & ayant reconnu de secondes membranes, je les perçai, & trouvai un bras de l'enfant qui se presentoit, aprés quoi j'introduisis ma main dans la Matrice, pour chercher les pieds, avec lesquels je le retournai, & les amenai au passage ; de maniere qu'un instant aprés, je tirai un gros garçon vivant ; je fis encore deux ligatures comme la premiere fois, & voulant délivrer la femme de son arrierefaix, il lui prit de nouvelles douleurs qui me firent juger que c'étoit encore pour accoucher ; je portai de nouveau mon doigt dans le vagin, où j'observai d'autres membranes que je rompis, & introduisant ensuite ma main dans la Matrice, je tirai une petite fille morte ; je fis encore deux ligatures, dont une resta à la portion de l'umbilic qui tenoit à l'enfant,

& l'autre à l'extremité du cordon de l'arrierefaix qui étoit encore dans la Matrice. L'utilité de ces ligatures, étoit d'empêcher que la mere ni l'enfant ne perdiſſent leur ſang & leur vie; je délivrai aprés cela la mere de deux gros arrierefaix ſeparez l'un de l'autre, le garçon en avoit un particulier, & l'autre étoit commun aux deux filles, nonobſtant que cette Dame eût été ſaignée, comme j'ai dit ci-devant, elle fut encore ſurpriſe d'une grande perte de ſang accompagnée de baillemens, & d'une paleur du viſage, les yeux battus à ne pouvoir ſoulever les paupieres, avec un tintement d'oreilles, un aſſoupiſſement, un poulx tres-foible, & perte de connoiſſance. J'eſtime que la perte de ſang qui ſurvient peu aprés l'extraction du délivre, vient des orifices de tous les vaiſſeaux hypogaſtriques, qui communiquent les uns aux autres par des anaſtomoſes à la Matrice, leſquels étant devenus durant la groſſeſſe, plus amples qu'ils n'étoient auparavant, & étant récemment ouverts par le détachement de l'arrierefaix qui étoit joint & attaché contre eux, ſe trouvent en état de vomir du ſang. Il eſt bon de remarquer que les femmes qui ont d'ordinaire de gros enfans, auſſi-bien que de gros arrierefaix, comme celle-cy, ſont tres-ſujettes aux pertes de ſang, à laquelle je remediai en tirant tous les caillots de ſang qui étoient dans la

Matrice, puis je la fis mettre dans une situation égale & non élevée, & lui ayant mis des linges trempez dans l'oxicrat aux parties basses, je la laissai en repos deux bonnes heures sans la faire changer de linge, & lui fis donner d'un bon restaurant de temps en temps, mais en petite quantité. Le lendemain de l'Accouchement il vint deux nourrices pour ces deux enfans, celle qui prit le garçon s'apperçût qu'il avoit deux grosseurs dans les aînes; j'avois déja dit à la mere, que c'étoit les testicules qui n'étoient pas encore décendus dans le scrotum, qui est leur situation naturelle : mais cette nourrisse apprehendant d'être accusée par la suite de lui avoir laissé venir une décente, elle ne voulut jamais prendre l'enfant qu'il ne fût visité par un Chirurgien; comme je suis éloigné de la maison de cette Dame, on envoya prier Monsieur Chevalier, mon Confrere, tres-habile Anatomiste, d'y venir, & il trouva la chose ainsi que je l'avois dite à Madame sa mere.



XXXIV. OBSERVATION.

Gueriſon d'une fille âgée de ſeize ans, laquelle avoit la vulve entierement bouchée, à l'exception d'un ſeul trou de l'urethre.

LE 30 Juillet 1696, l'on vint me prier de la part d'une Dame, qui demeuroit au Marais dans la ruë Xaintonge, de venir pour y voir ſa fille qui ſe trouvoit attaquée d'une maladie d'autant plus fâcheuſe, que la cauſe en étoit inconnuë; quoique cette Damoiſelle, qui étoit belle & grande, ne fut encore âgée que de ſeize ans, & que d'ailleurs ſa conduite fut auſſi ſage que ſon temperament étoit bon; néanmoins elle étoit fort ſurpriſe de ſentir des douleurs aux reins & dans tout le bas ventre, qui étoient accompagnées de tenſion & de dureté vers le milieu de la region hypogaſtrique avec une grande peſanteur aux parties baſſes.

La mere avoit déja envoyé querir une Sage-femme pour la venir voir, ſa maladie, telle que je viens de la décrire, faiſant peut-être naître dans ſon eſprit des ſoupçons tres-injuſtes, ainſi que l'on va voir; la Sage-femme y fut elle-même trompée d'une autre maniere, elle crut que cette Damoiſelle avoit

une décente de Matrice, & dans cette pensée elle conseilla à Madame sa mere de lui faire soigneusement garder le lit pendant neuf jours, en tenant la tête fort basse, & les fesses élevées, prétendant que cette situation pourroit seule la guerir ; mais comme les accidens augmentoient au lieu de diminuer, & que la Damoiselle souffroit cruellement, tandis que la mere se desoloit, une de ses voisines, que j'avois tirée d'affaire dans un fâcheux Accouchement contre nature, lui donna avis de m'envoyer chercher. Je trouvai donc cette malade dans la même situation que la Sage-femme lui avoit ordonnée. Je la questionnai sur les douleurs qu'elle ressentoit, & j'examinai son ventre : mais ne pouvant m'assurer par là de la nature de sa maladie, je fus contraint de lui dire, & à Madame sa mere, qu'il étoit d'une necessité indispensable qu'elles me permissent de la toucher, elles y consentirent ; & lorsque je voulus introduire mon doigt indice dans le vagin, je trouvai un obstacle qui m'empêcha de l'y porter, ce qui m'obligea à demander de la lumiere, j'observai par là que la vulve étoit naturellement bouchée par une membrane, n'y ayant qu'un petit trou rond qui étoit celui de l'urethre, qui sert à donner issuë aux urines ; aussi-tôt je dis à la mere que Mademoiselle sa fille n'avoit point de décente de Matrice, & que les douleurs qu'elle

ressentoit, aussi-bien que les autres accidens dont elle étoit attaquée, n'étoient causées que par la retenuë des regles qui vouloient venir, que la Matrice & son col étoient pleins de sang, & qu'il falloit à l'heure même faire ouverture, pour donner issuë à cet épanchement. Ce discours allarma fort la mere & encore plus la malade : mais aprés que je leur eus fait connoître la possibilité, & en même temps la necessité de cette operation, à moins que la Damoiselle ne voulût s'exposer à mourir, ou pour le moins à souffrir continuellement. Toutes les deux me prierent de faire ce que je jugeois à propos pour son soulagement; je demandai donc à la mere qui étoit son Chirurgien ordinaire pour l'envoyer prier d'y venir, ma maniere étant de n'aller jamais sur les brisées de mes Confreres ; mais la mere & la fille n'en voulurent absolument rien faire, & au contraire elles me prierent avec la derniere instance de faire moy-même cette operation, à quoi je consentis pour ne point perdre de temps, la maladie étant pressante : je ne laissai pas cependant d'écrire à Monsieur Gomerie & à Monsieur Biget, mes Confreres, pour les prier de venir voir ce fait, qui bien qu'il ne fût pas des plus particuliers, n'étoit pas aussi des plus communs : ils examinerent ensemble la malade, & leur avis conforme au mien, fut de faire promptement l'operation ; aussi-

tôt je fis mettre la malade dans une situation convenable, & avec ma lancette je fis une ouverture tout le long de la vulve sans toucher à l'urethre, & la rendis par là en même temps propre au mariage & à la generation : qui fait que celle qui étoit sterile dans la maison, a la joye de se voir mere de plusieurs enfans : comme le Psalmiste s'en explique au Pseaume 112. ℣. 8.

Cependant Avenzoar dit, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse remedier à la sterilité naturelle, & que l'homme ne le peut naturellement; néanmoins il est tres-certain qu'il y a des deffauts naturels ausquels on peut remedier, comme je fis en cette occasion à cette jeune personne, qui a eu depuis six enfans; il en sortit plus d'une pinte & demie d'un sang gluant, visqueux & noir comme de l'encre, cependant sans aucune mauvaise odeur; ensuite je pensai la playe avec une tente trempée dans l'huile d'hypericum; au second appareil il sortit encore environ une chopine d'un sang plus visqueux que le premier; aprés cela je lui ordonnai de se faire appliquer soir & matin, sur les bords de la division, les remedes propres à les consolider, & de faire dans la vulve des injections composées d'une décoction faite avec une petite poignée d'orge, d'armoise & de matricaire, sur une pinte de laquelle, on ajoûteroit une demie once d'aristoloche

ronde, & autant de sucre ; ce qu'elle observa, & elle fut parfaitement bien guerie en vingt-neuf jours, tous les accidens ayant cessé en même temps. Quoique cette Observation ne concerne pas absolument la matiere des Accouchemens, néanmoins elle m'a paru assez singuliere pour meriter de l'inserer ici ; & comme il m'en est tombé depuis entre les mains quelques autres de même espece, ou approchantes, j'aurai soin de les rapporter dans la suite, afin que ces exemples puissent déterminer à l'operation dans de pareilles occasions, les Chirurgiens qui commencent à pratiquer les Accouchemens.

XXXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort dans son ventre depuis vingt-cinq jours.

LE 25 Septembre 1696, on me manda sur les dix heures du soir, pour aller accoucher une Dame à Bagnolet, qui étoit en travail depuis deux jours & demi, & dont les eaux étoient écoulées depuis seize heures. Je la trouvai tres-foible, le Medecin de Monsieur le Juge, Seigneur du lieu, qui s'étoit trouvé sur les lieux, l'avoit vûë, &

lui avoit ordonné plusieurs potions, néanmoins il avoit fait son pronostique qu'elle en mourroit. La malade se loüa fort de Madame N. sa Sage-femme, qui avoit fait son possible pour la soulager de son ministere : mais on la croyoit en si grand danger, que l'on avoit déja sonné son agonie : en effet elle avoit l'image de la mort peinte sur son visage ; je m'informai avant de l'accoucher, si elle étoit à terme, on m'en assura, & de plus qu'elle avoit reçû un coup de pierre sur son ventre le premier jour de Septembre, Fête de saint Leu, & que depuis ce temps-là, elle avoit été tres-incommodée ; je la touchai ensuite, & j'observai que la tête de l'enfant qui se presentoit, étoit applatie entre les os du passage, & que les os du crane étoient les uns sur les autres, & d'une extrême puanteur. J'eus de la peine à me déterminer à l'operation, la voyant dans un si déplorable état ; cependant, comme il n'y avoit que ce seul moyen pour lui sauver la vie, je pris la resolution de l'accoucher, comme je fis tres-heureusement. L'enfant étoit pourri, & je pensai être empesté de cette vapeur infectée, aussi-bien que toutes les personnes qui étoient presentes ; l'enfant étoit un garçon, qui sans doute mourut au moment, ou peu aprés que cette femme eût reçû le coup de pierre, dont j'ai parlé ; car la mere fut aussi-tôt attaquée de plusieurs accidens, qui

marquoient ce deſaſtre, comme ſont des douleurs dans tout le bas ventre, de frequentes foibleſſes, & de legeres ſyncopes; la ſurpeau de l'enfant ſe ſeparoit auſſi aiſement de ſon corps, que ſi l'on avoit dépoüillé un oignon de ſa premiere peau; je la délivrai enſuite, & il ne lui arriva aucun accident extraordinaire; elle prit la potion ſuivante, compoſée de quatre onces d'eaux de chardon benit & de reine des prez, dans leſquelles on mêla trois gros d'eau de canelle orgée, avec une once de ſyrop de limons.

Cette Obſervation a du rapport à celle de cette Dame, dont l'enfant fut tué dans ſon ventre, par un coup qu'elle y reçût, & qui fait le ſujet de ma dix-neuviéme obſervation.

XXXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme ſurpriſe d'une grande perte de ſang, dont l'enfant preſentoit un pied.

LE 6 Novembre 1696, je fus appellé dans la ruë ſaint Anaſtaſe au Marais, pour ſecourir une Dame qui n'étoit groſſe que de huit mois; elle avoit une perte de ſang tres-conſiderable, cauſée par deux chutes qu'elle avoit faites; j'examinai la nature

de son travail, & j'observai que l'enfant presentoit un pied, comme Madame B. sa Sagefemme me l'avoit dite ; je fis mettre incontinent la malade dans une situation commode pour l'accoucher, & je cherchai le second pied pour l'amener au passage avec le premier ; je l'accouchai tres-promptement, le cordon de l'enfant avoit entouré le corps, & le tenoit comme suspendu par un espece de nœud qui lui faisoit representer la figure de la Toison d'or ; cet enfant étoit déja corrompu, ensorte que l'épiderme se separoit aisement de la vraye peau ; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix ; la perte de sang cessa aussi-tôt, & je quittai cette malade dans un aussi bon état que pouvoit être une femme nouvellement accouchée, & qui avoit été attaquée de tres-fâcheux accidens.

XXXVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le scrotum.

LE 10 Decembre 1696, je fus prié d'aller dans la ruë Montorgüeil, pour accoucher une Dame qui étoit en travail depuis deux jours & deux nuits, tres-foible & dans sa premiere grossesse, Madame D. sa Sage-

femme l'avoit fait ſaigner une fois du bras par le garçon de Monſieur Courtois, & lui avoit donné pluſieurs cliſteres compoſez; elle me dit qu'il y avoit trente heures que les membranes étoient percées, les eaux écoulées, & qu'elle ne ſentoit aucune partie de l'enfant ſe preſenter, mais ſeulement des ſecondes membranes; ce qui l'avoit déterminée de m'envoyer chercher, pour apporter à cette Dame le ſecours neceſſaire. J'approuvai fort la ſaignée & les cliſteres, d'autant plus que les pertes de ſang accompagnent aſſez ſouvent les travaux contre nature: mais il eut été plus avantageux pour la malade, auſſi-bien que pour la tranquilité de ſa famille, qu'on eût demandé du ſecours immediatement aprés que les membranes eurent été percées, parce que pour lors les parties de la femme ſont lubrefiées, les douleurs de l'enfantement plus vives, l'enfant demeure moins de temps à ſec dans le ventre de ſa mere, & la Matrice étant alors ſuffiſamment dilatée pour y introduire la main, & l'Accouchement auroit été fait vingt-neuf heures plûtôt; je la touchai, & je trouvai dans le col de la Matrice ce que la Sage-femme appelloit ſecondes membranes aſſez tenduës, & qui reſiſtoit preſque à l'attouchement, comme quand une femme a des douleurs pour accoucher, que les eaux ſont aſſemblées entre la tête, ou d'autres parties

de l'enfant ; j'examinai avec toute l'attention poſſible cette groſſeur qui étoit aſſez conſiderable, & portant mon doigt tout au tour, puis le gliſſant plus haut, je ſentis la verge de l'enfant, tellement que la Sage-femme avoit pris la groſſeur du ſcrotum pour de ſecondes membranes ; en chemin faiſant, je gliſſai ma main le long de la cuiſſe, puis de la jambe, & juſqu'au pied, aprés quoi je cherchai le ſecond pied que je trouvai proche du premier ; je les pris enſuite tous deux, & les amenai doucement au paſſage, & en y obſervant les regles que j'ai dites ailleurs, je tirai un gros garçon vivant, qui nous donna toutes les marques de ſe bien faire nourrir, & je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix. Nous obſervâmes que le ſcrotum de cet enfant étoit fort tumefié & livide, ce qui provenoit de ſa mauvaiſe ſituation, ou de la compreſſion qu'il avoit ſoufferte, ou peut-être qu'il avoit été contus par un continuel attouchement. Pour remedier à ces accidens, je dis à Madame D. d'étuver la partie malade avec du vin chaud, dans lequel on auroit fait boüillir quelques ſimples aromatiques ; ce qui reſout en peu de jours, ſoit les vents, ou d'autres humeurs contenuës dans la bourſe, & la malade ſe porte bien actuellement,

XXXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, où le cordon de l'enfant précedoit la tête.

JE fus prié le 8 Fevrier 1697, d'aller accoucher une Dame au Fauxbourg saint Antoine, vis-à-vis les Enfans-trouvez ; je la touchai à mon arrivée, & la trouvai dans une disposition pour accoucher, les douleurs étoient petites & éloignées ; je lui fis donner un clistere, composé de six gros d'hierapicra, & deux onces de miel mercurial, qui fit un bon effet ; & quelque temps aprés qu'elle l'eût rendu, je fus obligé de la faire saigner par Monsieur Planton, Chirurgien Privilegié de son voisinage. Les douleurs de l'Accouchement ayant augmenté, les membranes percerent, & les eaux s'écoulant tout à coup, elles entrainerent le cordon qui précedoit la tête ; je le repoussai en-dedans ; mais les douleurs l'ayant poussé plusieurs fois au dehors, & dans la crainte que j'eus, que la tête ne vint à le comprimer, ce qui auroit immanquablement causé la mort de l'enfant, à moins que l'Accouchement n'eût été promptement fait, je pris le parti de chercher les pieds, & m'en étant saisi, je les

amenai au passage, & en suivant ma methode ordinaire, je tirai un garçon vivant, & je délivrai la mere de son arrierefaix, sans qu'il lui soit arrivé aucun accident. Deux mois avant que cette Dame accouchât, elle remplit dans un instant deux grands pots de chambre d'une eau tres-claire & brillante, qui l'obligea de m'envoyer chercher, croyant que c'étoit les eaux de l'enfant qui s'étoient écoulées : mais comme je la trouvai sans aucune douleur, & l'orifice interieur de la Matrice assez fermé, je lui dis qu'elle n'accoucheroit qu'à son terme, & que ces eaux ne procedoient que d'une hydropisie de Matrice.

XXXIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont la tête de l'enfant fut arrêtée six jours entiers entre les os du passage, & qui avoit été précedé par une tumeur contre nature.

LE 12 Mars 1697, on me manda d'aller à Montlhery, pour accoucher une Dame qui étoit en travail depuis six jours entiers; les douleurs de l'enfantement lui prirent le Dimanche sixiéme, & s'étant augmentées, les membranes percerent; le lendemain sep-

tiéme, les eaux s'étant écoulées en conſequence, la Sage-femme fit eſperer à la famille, qu'elle leur donneroit bien-tôt un bel enfant. Tout le lundi & le mardi ſe paſſerent à la faveur de ces eſperances, qui n'eurent point d'effet; ce qui fit qu'on envoya chercher Monſieur le F. Maiſtre Chirurgien à Châtres, ſous Montlhery. Aprés qu'il eut touché cette Dame, il dit à Monſieur T. Docteur en Medecine, époux de la malade, que l'enfant preſentoit la feſſe, & que dans un inſtant, il l'accoucheroit & délivreroit. Il ſe mit donc en devoir de l'accoucher, ſans être aſſez heureux de tenir ſa parole; au contraire la malade ſe trouvoit fort fatiguée, & rendoit du ſang conſiderablement par en bas; ce qui obligea Monſieur ſon époux, de prier Monſieur le F. de differer l'operation de l'Accouchement. Ce ſage Medecin fit alors ſon poſſible pour procurer une prompte délivrance à ſon épouſe; il mit en uſage pluſieurs remedes, comme la ſaignée, les lavemens, les fumigations, & les ſternutatoires, qui furent tous inutiles: ce qui le détermina à la toucher lui-même. Il rencontra dans le col de la Matrice, une tumeur de la groſſeur du poing, & la tête applatie entre les os du paſſage, les os du crane étant les uns ſur les autres. Cette tumeur trompa vraiſemblablement la Sage-femme, la prenant pour la tête de l'enfant, & le Chirurgien pour la

feſſe, comme il l'avoit dit à Monſieur ſon mary : Enfin le mercredi 12, je fus appellé pour l'accoucher ; & étant arrivé à Montlhery ſur les huit heures du ſoir, je trouvai Monſieur le Curé du lieu qui confeſſoit la malade, je l'examinai enſuite, elle me parut d'une complexion fort délicate, & elle avoit actuellement une groſſe fiévre ; je la touchai, & ſentis la même tumeur que la Sage-femme, le Chirurgien, & Monſieur ſon mary, avoient touchée ; je trouvai néanmoins qu'ils s'étoient trompez tous trois, puiſque ce n'étoit que le col de la Matrice, qui par la circulation du ſang, interrompuë, & par le relâchement des fibres du vagin, joint au continuel attouchement, cauſoit cette tumeur. Ayant donc examiné la nature du travail, je fis connoître à Monſieur T. la neceſſité indiſpenſable qu'il y avoit d'accoucher la malade ; il crut encore qu'avant que d'en venir à cette extrêmité, la nature pourroit ſe déclarer en ſa faveur. Comme les lumieres de Meſſieurs les Medecins ſont ſuperieures, & que d'ailleurs ce fait ici regardoit ce Docteur de plus prés qu'un autre, je ne pus me diſpenſer d'avoir toute ſorte de déference pour ſes ſentimens ; il jugea donc encore à propos de lui faire donner un lavement purgatif fort compoſé, qui ne fit pas plus d'effet que ceux qui avoient précedé : Nous y paſſâmes la nuit ; la Sage-femme

l'ayant touchée ſur les cinq ou ſix heures du matin 13 du mois, elle nous dit que la malade rendoit du ſang; & voyant pour lors qu'elle s'affoibliſſoit extrêmement, je dis de nouveau à Monſieur ſon époux, que puiſqu'il y avoit déja longtemps qu'elle ſouffroit, & qu'aprés tous les remedes que l'on avoit mis en uſage pour avancer ſon Accouchement, la nature ne faiſoit aucun effort, quoique la malade fut à terme; & la trouvant d'ailleurs à demi accablée par la mort de l'enfant, je lui dis fort ſerieuſement, qu'il n'y avoit point de temps à perdre, pour tâcher de ſauver la mere; de maniere qu'ayant fait mettre la malade dans une ſituation convenable, je me mis en devoir de l'accoucher; j'introduiſis pour cela ma main droite dans le vagin, & avec ma gauche je portai un inſtrument pour l'appuyer ſur la tête de l'enfant mort, dans laquelle je n'eus pas grande peine de faire impreſſion, à cauſe de ſa pouriture; il avoit les épaules fort larges, mais je ne laiſſai pas de tirer aſſez promptement le corps pouri d'un enfant mâle, & je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix. Je puis dire que cette Dame eût un des plus laborieux travaux qu'on ait jamais vûs; & je crus bien, par rapport à ce qu'elle avoit ſouffert, & à ce que l'on avoit trop longtemps tardé à demander du ſecours, qu'elle n'en reviendroit point: cependant

quelques jours aprés, un de ses voisins m'apprit qu'elle se portoit beaucoup mieux, & qu'on ne desesperoit pas de la voir rétablie.

XL. OBSERVATION.

D'une femme, dont le fond de la Matrice avoit été tiré dans le vagin, en voulant la délivrer.

LE 21 Avril 1697, je fus appellé pour aller secourir une Damoiselle chez une Sage-femme, qui l'avoit accouchée & délivrée chez elle, depuis deux heures ou environ. Cette Damoiselle tomboit de temps en temps en foiblesse, la Sage-femme la toucha, & trouvant un corps qui remplissoit le vagin, elle crut que c'étoit une molle qui se presentoit pour sortir, néanmoins elle n'osa y toucher; j'examinai avec soin cette prétenduë molle, mais je reconnus que c'étoit la Matrice renversée, dont le fond étoit dans le vagin, comme je le fis remarquer à la Sage-femme, & même que cela étoit arrivé dans le temps qu'elle l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, soit qu'il fût grandement adherant à la Matrice, ou qu'elle l'eût tiré avec trop de violence; je remarquai que vers l'orifice interieur, il y avoit

un étranglement assez considerable, & que le fond de la Matrice se terminoit un peu en pointe du côté de l'orifice exterieur.

Pour en faire la reduction, je donnai à la tête de la Damoiselle une situation basse, ses fesses étant un peu élevées, & ayant enduit ma main d'huille d'amandes douces, je poussai doucement & sans aucune violence, le fond de la Matrice renversée vers la partie superieure; j'eus un peu de peine à faire cette reduction, tant à cause de cet étranglement, que parce que la Sage-femme avoit trop tardé à demander du secours: mais enfin je fus assez heureux d'y réussir, ayant conduit le fond de la Matrice jusques dans sa situation naturelle, je recommandai ensuite à la Sage-femme, d'avoir soin de faire tenir la malade couchée sur le dos, de lui mettre un petit coussin sous les fesses pour les tenir élevées, de joindre ses jambes & ses cuisses l'une contre l'autre, & de ne pas lui serrer le ventre par aucun bendage: sans ce favorable secours, cette Damoiselle seroit morte, ou du moins auroit mené une vie languissante le reste de ses jours.



XLI. OBSERVATION.

D'une femme grosse de cinq mois & demi, dont l'enfant vêcut deux jours & deux nuits.

LE 29 Avril 1697, je fus prié d'aller sur le Quay de la Tournelle, pour secourir une Dame, qui étoit grosse de cinq mois & demi, elle avoit depuis plusieurs jours une jaunisse universelle, avec un flux tres-abondant de fleurs blanches ; les douleurs de l'enfantement lui survinrent, & je l'accouchai d'une fille qui vêcut deux jours & deux nuits, je la délivrai incontinent de son arrierefaix; je jugeai que la jaunisse, & le trop grand écoulement des fleurs blanches avoient causé la chute de son fruit avant sa maturité : cette Dame me pria d'avoir soin d'elle pendant sa couche, dont elle s'est bien rétablie, l'ayant accouchée depuis sept fois à terme.



XLII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang, & dont l'enfant monſtreux ſe trouvoit ſitué de travers dans la Matrice.

JE fus prié le premier Decembre 1697, d'aller accoucher une Dame, qui demeuroit dans la ruë Michel-le-Comte; d'abord que j'arrivai chez elle, je la touchai, & je reconnus qu'elle étoit en travail par la diſpoſition que je trouvai à l'orifice interieur de la Matrice, & aux membranes dans leſquelles les eaux commençoient pour lors à ſe former au-devant de la tête de l'enfant. Cette malade reſſentoit non ſeulement des douleurs vers les reins, mais elle en ſouffroit encore une tres-forte, & toûjours fixe au même lieu, laquelle faiſoit élever la peau de ſon ventre du côté droit toutes les fois que les douleurs la prenoient. Une circonſtance auſſi ſurprenante obligea la malade à me demander la cauſe d'une douleur qui lui étoit ſi ſenſible, & particulierement de l'élevation qu'on remarquoit dans cet endroit du ventre plûtôt que dans un autre.

Je lui répondis, pour la ſatisfaire, q ecla

pouvoit venir de la situation de son enfant, dont le coude étoit peut-être plié, ensorte que dans cette posture il formoit l'angle aigu, que l'on voyoit paroître au moment de la douleur. Pendant ce temps-là cette Dame se trouva tout d'un coup surprise de la plus grande perte de sang, que j'aye jamais vûë ; le parquet de sa chambre ressembloit à un marais de sang : enfin il est certain, que sans la diligence que j'apportai à l'accoucher, elle couroit risque de mourir sur le champ. Pour cet effet j'introduisis ma main dans la Matrice, & j'observai d'abord que l'enfant étoit situé de travers : mais il ne me fut pas possible de connoître quelle partie pouvoit former cet angle aigu, qui, comme j'ai dit, paroissoit au côté droit du ventre de la mere, d'autant plus que ce que je sentis en cet endroit, ne me parut pas naturel à un enfant. Ayant donc porté ma main à la partie opposée, à celle que je venois de toucher, j'y rencontrai les pieds de l'enfant, avec lesquels je le retournai, & ensuite je les emmenai au passage, au moyen dequoi je tirai assez promptement une fille morte & à terme : enfin je délivrai la mere de son arriere-faix, elle prit un boüillon fait avec une perdrix, & un gros de canelle, à cause des tranchées.

Pour décrire exactement ce petit cadavre,

je commencerai par faire observer, qu'excepté quantité de poils folets, que l'on remarquoit aux bras, aux épaules & au dos, toute sa difformité ne consistoit que dans la figure du col, & de la tête, à laquelle de tous les os qui composent le crane, il n'en paroissoit simplement que la baze, où il y avoit des cheveux noirs. A l'endroit de la fontaine de la tête, l'on voyoit une membrané, dans laquelle le cerveau étoit renfermé ; la figure de cette membrane ressembloit à celle d'un bonnet de dragon, ou plus proprement à celle d'un capuchon qui pendoit avec mobilité, c'est-à-dire, qui s'élevoit & s'abaissoit jusqu'à la neuviéme ou dixiéme vertebre du dos ; son extrêmité bouchoit exactement un trou qui étoit à l'endroit de ces vertebres, & qui paroissoit être le canal de la medule spinale décendant jusqu'à l'extrêmité du coccix. Ce petit monstre n'avoit ni front, ni sourcils, ses yeux étoient bleus, mais plus ronds qu'à l'ordinaire, les deux paupieres étoient fort épaisses, l'œil gauche paroissoit aussi plus gros, & plus élevé que le droit, & celui-cy étoit ouvert, au lieu que l'autre étoit fermé. Lorsque je tirai ce cadavre du ventre de sa mere, le nez étoit presque tout applati ; l'on voyoit encore à la machoire superieure deux dents incisives, rangées, separées l'une de l'autre, & couvertes d'une pellicule tres-fine. Au reste la symphyse du menton, & la

base de la machoire inferieure, touchoient quasi à la partie superieure du sternum, & aux deux clavicules, n'y ayant qu'un petit travers de doigt de distance ; cette difformité venoit du deffaut de six vertebres qui manquoient à son col, puisqu'au lieu de sept dont il auroit dû être composé, l'on n'y en voyoit qu'une ; & c'est encore pour la même raison, que les oreilles, qui d'ailleurs étoient assez mal formées, ne se trouvoient éloignées de articles des bras & des épaules, que d'un demi travers de doigt. Enfin sa tête étoit penchée en devant, de maniere qu'à voir cette petite créature, on l'eut prise pour un singe assis sur son cul.

Toutes les personnes qui étoient presentes, me demanderent aussi-tôt ce qui pouvoit avoir causé la figure monstrueuse de cet enfant ; mais comme cette question m'auroit engagé dans une trop longue discussion, & que d'ailleurs j'étois bien aise d'en laisser la décision à Messieurs les Medecins, je me contentai de leur répondre, que cela pouvoit provenir de l'aspect de quelques objets difformes dans le commencement de la grossesse ; je les payai des mêmes raisons, que j'avois alleguées aux deux Dames, ausquelles je tirai deux corps étrangers, l'un de figure de tête d'hure de sanglier, l'autre different du premier, & ressemblant à une solle, qui font la matiere de la vingt-deuxiéme &

vingt-troiſiéme de mes Obſervations ; & pour confirmer mon opinion, j'appris qu'effectivement cette Dame avoit toûjours eu devant ſes yeux un laquais more, & un ſinge qu'elle avoit fait habiller, & qui portoit un bonnet de dragon, outre pluſieurs autres ſtatuës de marbre & de plâtre qui étoient dans ſa cour, & entre leſquelles il y en avoit une qui approchoit aſſez de la figure de ſon more.

Tout cela me donna même occaſion, de rapporter à la Compagnie, le malheur qui étoit arrivé à Madame la C. D. que j'ai décrit dans ma huitiéme Obſervation. Quant à la Dame, dont je parle ici, l'on prit un ſoin particulier de lui cacher cet accident, dont elle n'eut enfin connoiſſance que plus de trois moisaprés, &durant tout ce temps-là, on lui montra l'enfant d'une femme nouvellement accouchée, que l'on alla emprunter dans ſon voiſinage, & pour lequel même on fit tous les apprêts du Baptême & du feſtin. Cette ſage précaution contribua, ſans doute, à la gueriſon de la malade, que la production d'un tel monſtre auroit pû affliger ſenſiblement, ſi elle en avoit eu d'abord connoiſſance, & l'auroit peut-être empêché de ſe relever, comme elle fit de cette mauvaiſe couche avec aſſez de facilité.

Pour ce qui eſt du petit cadavre, je le donnai à Monſieur Littre, Docteur en Medecine

de la Faculté de Paris, & de l'Academie Royale des Sciences, qui en fit la démonstration devant cette savante & illustre Compagnie.

XLIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme grosse de trois enfans, dont le premier vint naturellement, le second presentoit les deux mains, & le troisiéme l'anus.

LE 15 Decembre 1697, je fus mandé dans la ruë de Nape, au Fauxbourg saint Antoine, pour secourir une femme qui étoit à terme, & en travail depuis deux jours; elle étoit grosse de trois enfans, les eaux du premier & du second étoient écoulées avant que j'arrivasse, & cette Dame n'avoit plus aucune douleur qui tendit à l'Accouchement. Madame T. sa Sage-femme, avoit déja reçû un garçon, & n'avoit pas encore délivré la mere, sçachant bien qu'elle avoit encore un enfant dans le ventre; je touchai cette malade, & je reconnus que l'enfant presentoit les deux mains, ainsi que la Sage-femme l'avoit déja remarqué; je la fis incontinent situer commodement pour l'accoucher, puis je repoussai peu à peu, & sans au-

cune violence, les mains de l'enfant vers la partie ſuperieure de la Matrice, & tout d'un temps, je cherchai ſes pieds, que je conduiſis au paſſage, & tirai promptement une fille vivante, aprés quoi je fis deux ligatures, comme je l'ai expliqué dans la quatriéme Obſervation; & voulant délivrer la mere en gliſſant mon doigt dans le col de la Matrice, je ſentis encore deux membranes ſe preſenter, que je rompis; aprés quoi introduiſant ma main dans la Matrice, j'obſervai que l'enfant preſentoit l'anus; je fus chercher les pieds, que j'amenai au paſſage; & prenant les mêmes précautions qu'au ſecond enfant, je tirai un inſtant aprés, une fille morte, qui étoit corrompuë depuis la tête juſqu'aux pieds, dont la premiere peau ſe ſeparoit auſſi aiſement de la ſeconde, qu'on ôteroit la premiere peau d'un poireau: je délivrai enſuite la mere de deux arriereſaix ſeparez l'un de l'autre, le garçon en avoit un particulier, & l'autre étoit commun à ſes deux filles, bien qu'il fût ſeparé en dedans par des membranes propres à chacune en particulier. Les deux premiers enfans furent baptiſez à ſainte Marguerite leur Paroiſſe; & ſix jours aprés, venant de faire un autre Accouchement, j'entrai pour voir cette malade, que je trouvai aſſiſe ſur ſon lit, qui dînoit de bon appetit; peu aprés être délivrée, elle prit un demi boüillon, dans lequel on avoit diſſous quinze

goutes d'huile de noix muſcade, qui eſt un remede propre à fortifier l'eſtomac,& qui adoucit beaucoup les tranchées.

L'Obſervation ci-deſſus, où l'on vient de voir une femme accoucher de trois enfans, me donne lieu de dire ici un mot de la ſuperfetation. Il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait eu ſuperfetation toutes les fois que les femmes ont pluſieurs enfans d'une même groſſeſſe; il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, que la ſuperfetation ſe puiſſe jamais faire: car il faudroit pour cela que ce fût une conception réiterée, c'eſt-à-dire, que la femme qui a déja conçû, vint à concevoir une ſeconde fois. Seneque au premier chapitre du ſeptiéme livre des Biensfaits, met cette choſe au rang de celles, qui ne ſont pas moins difficiles à connoître, que la cauſe du flux & du reflux de la mer; car les eſprits ſeminaux étant verſez dans la Matrice, elle ſe ramaſſe en elle-même, & ſe ferme tres-exactement, par la vertu élaſtique de ſes differentes fibres, qui ſe contractant en tous ſens, ne laiſſent aucun vuide dans ſa capacité, & obligent par ce moyen les eſprits qu'elle contient, de s'échaper par les tuyaux des trompes, qui ſont ouverts, & qui ſe communiquent à l'ovaire, pour rendre les œufs fœconds, & enſuite il s'en détache un ou pluſieurs en même temps, étant impoſſible pour cette raiſon, qu'une femme, ou quelque au-

tre femelle que ce ſoit, conçoive une ſeconde fois, qu'elle n'ait été délivrée de la premiere conception.

Ariſtote au quatriéme chapitre du ſeptiéme livre de l'hiſtoire des animaux, rapporte qu'une femme aprés être accouchée d'un enfant à terme, accoucha d'un autre au bout de deux mois; & qu'une autre femme étant accouchée au ſeptiéme mois d'un enfant mort, accoucha de deux jumeaux deux mois aprés. J'ai pardevers moy un exemple, qui approche de celui-ci. J'accouchai une Dame le 7 Novembre 1700, qui fait la matiere de ma cinquante-neuviéme Obſervation, laquelle étoit groſſe de deux enfans, dont le premier vint au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, & le ſecond vint ſix mois enſuite du premier, c'eſt-à-dire, à terme; il falloit que celui qui vint au ſeptiéme mois fût un enfant mort, & que cet enfant eût par conſequent ſon arrierefaix particulier, & que les deux jumeaux qui vinrent deux mois aprés, euſſent un arrierefaix qui leur fut commun; car s'il n'y avoit eu qu'un ſeul arrierefaix pour ces trois enfans, il eſt certain que les mêmes douleurs qui l'avoient fait accoucher du premier, l'auroient fait accoucher en même temps des deux, dont elle n'accoucha que deux mois aprés: ainſi quand il arrive qu'une femme accouche de deux ou trois enfans, comme celle dont j'ai parlé dans mon

Obſervation, il faut que les œufs ayent été rendus fœconds dans l'ovaire, & qu'ils en ayent été détachez en même temps : ainſi ce n'eſt point une ſuperfetation. Les difficultez que je trouve encore à admettre la ſuperfetation, me paroiſſent tres-conſiderables : par exemple, une femme étant groſſe, le placenta, le chorion & l'amnios, qui ſont les deux membranes dans leſquelles le fœtus eſt enfermé, ſont ſi fortement attachez à toute la ſurface interieure du fond de la Matrice ; enſorte qu'il eſt impoſſible que la ſuperfetation puiſſe arriver, parce que pour lors rien ne peut décendre de la cavité des trompes dans celle de la Matrice, à cauſe de l'application exacte du placenta à la ſurface interieure du fond de ce viſcere : de plus le col de la Matrice peut être bouché par quelque humeur glaireuſe, ou par quelque chair ſuperfluë, qui empêchent que la ſemence du mâle, ou l'eſprit ſeminal ne puiſſe entrer dans la cavité de la Matrice : toutes ces raiſons me font croire que la ſuperfetation eſt impoſſible.



XLIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit les mains & les pieds, entre leſquels le cordon de l'umbilic s'étoit gliſſé.

JE fus mandé le 17 Decembre 1697, à une heure aprés minuit, dans la vieille ruë du Temple, pour accoucher une Dame; les membranes s'étoient ouvertes, & l'enfant étoit à ſec dans la Matrice, ce qui avoit obligé Madame le F. ſa Sage-femme de demander du ſecours; je touchai la malade en arrivant, & je trouvai les deux mains de l'enfant hors du paſſage, les pieds étoient reſtez dans le col de la Matrice, & le cordon s'étoit gliſſé entre les mains & les pieds, qui heureuſement ne fut point preſſé par aucune de ces parties, y ayant ſenti le battement des arteres umbilicaux, qui eſt un ſigne certain de la vie de l'enfant. Je fis ſituer commodement la malade, & me mis en devoir de l'accoucher; je repouſſai d'abord les mains de l'enfant au-dedans le plus doucement qu'il me fut poſſible & je jugeai à propos de laiſſer le cordon & les pieds dans la même ſituation que je les avois trouvez; enſuite je dégageai les parties de l'enfant, & le tirai par les pieds

en tres-peu de temps ; c'étoit un garçon vivant ; je délivrai incontinent la mere de son arrierefaix, & il ne lui arriva aucun accident extraordinaire, non plus qu'à son enfant. La Sage-femme que je trouvai à cet Accouchement, étoit celle qui s'étoit rencontrée à un autre Accouchement contre nature, que je fis le 18 Janvier 1693, qui fait la matiere de ma seiziéme Observation, qui ne voulut point y rester, quelques prieres que je lui en fisse ; disant qu'où Messieurs les Accoucheurs étoient, qu'elle ne demeuroit jamais. Neanmoins pour cette fois elle ne se fit point prier, & s'estima trop heureuse que je lui évitasse le blâme d'avoir demandé du secours trop tard dans une occasion, où il n'y alloit de rien moins que de la conservation de l'arbre & de son fruit.

XLV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit l'anus.

LE 11 Mars 1698, je fus mandé pour accoucher une Dame dans la ruë de Bretagne. Madame D. B. sa Sage-femme m'avoit appris que cette Dame avoit eu des coliques deux mois auparavant, dont elle

craignoit fort les ſuites fâcheuſes ; je la touchai peu aprés mon arrivée, l'enfant preſentoit l'anus, & les feſſes étoient tellement engagées entre les os du paſſage, que j'eus un extrême difficulté de les repouſſer au dedans; il n'y avoit pas lieu de le tirer en double, ainſi qu'il arrive quelques fois, à cauſe que l'enfant étoit trop gros, & le paſſage trop étroit ; L'ayant donc repouſſé au-dedans avec le moins de violence qu'il me fut poſſible, je me ſaiſis des pieds avec leſquels je le retournai, & tirai un enfant mort ; je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix, qui peu aprés, fut ſurpriſe d'une perte de ſang conſiderable, ce qui m'obligea de porter ma main une ſeconde fois dans la Matrice, d'où je tirai pluſieurs caillots de ſang, & la perte s'arrêta tout auſſi-tôt, ſans qu'il lui arrivât d'autre accident, & je l'ai depuis ce temps-là accouchée pluſieurs fois.



XLVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui eut une grande perte de sang aprés avoir été délivrée.

LE 21 May 1698, sur les deux heures du matin, j'accouchai une Dame qui avoit ressenti de grandes douleurs, tant vrayes, que fausses; depuis le 17 du mois susdit, ces douleurs occupoient les hanches & les cuisses, ce qui les rendoit presque inutiles pour la délivrance de la malade; elle fut saignée, & on lui donna plusieurs lavemens, qui firent de bons effets, & lui apporterent tout le soulagement que nous souhaitions; elle eut cependant un tres-laborieux Accouchement, mais enfin je reçûs un garçon vivant, & je délivrai ensuite la mere de son arriere-faix; il lui survint peu aprés une grosse perte de sang, que j'arrêtai heureusement, par la diligence que j'apportai à lui tirer plusieurs gros caillots de sang du fond de la Matrice: il arrive souvent qu'aprés les avoir tirez, il s'en forme encore quelques uns, aussi-bien dans les autres Accouchemens, où il n'y a point eu de perte de sang, que dans celui-ci: mais la Matrice ne pouvant rien souffrir dans

dans sa capacité aprés l'Accouchement, elle est sans cesse irritée par des trenchées, & par une douloureuse distention, qui l'obligent à faire des efforts pour pousser ces caillots de sang hors de sa capacité, & jusqu'à ce que ces corps étrangers ayent été expulsez ou tirez hors de la Matrice, la perte de sang a toûjours son cours.

XLVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dans lequel le cordon de l'umbilic précedoit la tête de l'enfant.

LE mercredi 18 Juin 1698, on me fit prier sur les onze heures du soir, d'aller accoucher une Dame dans la ruë de Poitou au Marais du Temple; elle étoit en travail depuis le lundi 16, une heure aprés mon arrivée, les membranes se rompirent, & les eaux entraînerent le cordon de l'enfant, qui précedoit sa tête. Pour préserver cet enfant de la mort, qui sans doute lui seroit arrivée, par la compression que la tête auroit faite à son cordon; je fus contraint de m'assujettir plus d'une heure & demie à tenir mes doigts dans le col de la Matrice, pour repousser ce cordon par derriere la tête de l'enfant, en pre-

nant l'occasion d'une bonne douleur ; il est vrai que cette operation demande de la dexterité & de la patience ; j'ai souvent en pareil cas, où le cordon sortoit avant la tête, le bras, ou quelque autre partie de l'enfant, trouvé des Sages-femmes dans cette atitude, qui tenoient les parties avec leurs doigts dans le col de la Matrice, l'espace de quatre ou cinq heures, jusqu'à ce que l'orifice interieur fût suffisamment ouvert, pour donner entrée dans la Matrice à la main de l'Accoucheur, en attendant le moment heureux de faire l'Accouchement. Si cette situation est déplaisante pour les Dames, elle n'est pas moins gênante pour les personnes qui doivent operer, & on doit croire que les uns & les autres souhaitent d'en être bientôt debarrassez : cependant la consolation qui en resulte, est que par la sage précaution de ceux ou de celles qui ont pris ce soin, ont conservé la vie à des enfans, qui sans cela auroient fait naufrage au port du salut.

Pour revenir à cette malade, les douleurs lui cesserent depuis minuit jusques sur les quatre ou cinq heures du soir, elle ressentoit seulement quelques legeres douleurs, qui se communiquoient aux parties anterieures des cuisses, & qui détournoient ainsi les vrayes douleurs de l'Accouchement. Je n'obmis rien pendant ce temps-là pour avancer sa délivrance ; je lui fis donner plusieurs

clisteres composez avec six gros d'hiera piera ; & trois onces de miel mercurial, elle fut aussi saignée par Monsieur Buttet son Chirurgien ordinaire : enfin les douleurs ayant augmenté à la faveur de tous ces remedes, je reçûs un garçon vivant, & délivrai aprés cela la mere de son arrierefaix ; elle se releva si bien de cette couche, que je l'ai accouchée depuis ce temps-là, d'un garçon qui se fait tres-bien nourrir.

XLVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint en posture naturelle, & le second presentoit l'anus.

LE 25 Octobre 1698, je fus mandé sur les trois heures du matin, pour accoucher une Dame ; il y avoit trois heures que les membranes étoient percées, quand j'y arrivai, & que les eaux s'étoient écoulées ; l'ayant touchée, je reconnus que l'enfant se presentoit dans la posture naturelle ; & je reçûs peu de temps aprés une fille vivante. Je fis deux ligatures, l'une à deux travers de doigts du ventre de l'enfant, & l'autre à deux grands travers de doigts de la premiere, comme on l'a vû ci-devant. Dans le temps que

je faisois mes ligatures ; les douleurs reprirent à la mere comme au premier enfant, de maniere qu'ayant porté mon doigt dans le col de la Matrice, je sentis des membranes qui se presentoient par l'impulsion des douleurs, je les rompis, & touchant l'enfant à nud, j'observai avec mon doigt que l'enfant presentoit l'anus, je le repoussai un peu, & sans aucune violence vers la partie superieure de la Matrice, ce qui me donna de la facilité à chercher ses pieds ; & en observant les circonstances que j'ai dites ailleurs, je tirai encore une fille vivante aussi-bien que sa sœur ; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, qui étoit commun aux deux filles. Si l'on veut remarquer ici combien la nature varie dans ses productions, on n'a qu'à lire un des précedens Accouchemens, qui fait la matiere de la quarante-quatriéme Observation, où l'on verra que j'accouchai la même personne de trois enfans, & la délivrai de deux arrierefaix separez & monstrueux par raport à leur grosseur.



XLIX. OBSERVATION.

D'une femme grosse de trois mois, qui fit une fausse couche neuf jours aprés être tombée.

LE 3 Decembre 1698, je fus mandé dans la ruë d'Arnetal, pour secourir une Dame qui étoit grosse de trois mois & dix jours, elle avoit une grande perte de sang, qui l'avoit fait tomber plusieurs fois en foiblesse, & l'avoit reduite à l'extrêmité. Cet accident étoit causé par une chute qu'elle fit sur les degrez de son logis, le 24 Novembre précedent, dont elle eut beaucoup de frayeur. Je jugeai bien certainement, la voyant en cet état, qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir conserver sa grossesse; & aprés l'avoir touchée, trouvant de la disposition à l'orifice interieur de la Matrice, je la délivrai de son arrierefaix, qui excitoit cette perte de sang; l'embrion se perdit parmi le sang que perdoit la mere, & la perte de sang cessa sur le champ, & depuis ce temps-là je l'ai accouchée plusieurs fois fort heureusement.

L. OBSERVATION.

D'une femme, à laquelle on tira le fond de la Matrice dans le vagin, en voulant la délivrer.

LE 3 Avril 1699, sur les onze heures du soir, je fus prié avec beaucoup d'instance, d'aller dans la ruë de la Tisseranderie, pour secourir une Dame qui étoit à l'extrêmité; il y avoit deux heures qu'elle étoit accouchée d'une fille vivante par Madame le C. sa Sage-femme, qui voulant la délivrer, tira malheusement le fond de la Matrice dans le vagin avec perversion, c'est-à-dire, retournée du dedans au dehors par l'attraction violente de l'arrierefaix, qui s'étoit trouvé fort adherant à cette partie; elle fit tout son possible pendant cinq quarts d'heures pour reduire le fond de ce viscere dans son lieu naturel; mais ne l'ayant pû faire, on alla chercher Madame A. autre Sage-femme & mere de la premiere, qui y travailla aussi pendant trois quarts d'heures, sans avoir pû réussir. Je trouvai cette Dame dans le plus déplorable état que l'on puisse s'imaginer; elle avoit été confessée avant mon arrivée, je n'eus pas le temps de trop examiner sa

triſte ſituation, ſes forces & ſa connoiſſance étant perduës preſque totalement; & il eſt ſûr que pour peu de délai que j'euſſe apporté à la ſecourir, cette malade ſeroit morte: je la touchai, & je trouvai que le recit des Sages-femmes n'étoit que trop veritable; je commençai auſſi-tôt par froter ma main avec de l'huile d'amandes douces, & enſuite je repouſſai doucement avec mes doigts un peu écartez les uns des autres le fond de la Matrice dans ſa ſituation naturelle, avec tout le menagement & le moins de violence qu'il me fut poſſible. Au reſte je vins aſſez promptement & heureuſement à bout de cette operation, en preſence des deux Sages-femmes, auſquelles je fis remarquer la reduction du fond de la Matrice, que je venois de faire avec beaucoup d'étonnement de leur part. La malade revint peu à peu de la ſyncope, qui lui faiſoit repreſenter l'image de la mort, & tous les autres accidens ceſſerent bientôt aprés. Dans toutes les occaſions où il s'agit de porter la main dans la Matrice, les Accoucheurs doivent avoir un ſoin particulier de couper leurs ongles de bien prés, & ſur tout dans cette rencontre, où il ſeroit facile d'exciter une grande inflammation à la Matrice, à moins qu'ils ne s'aſſujettiſſent à mettre un linge fin au bout de leurs doigts; mais ſelon moy, il eſt plus avantageux d'agir avec la ſeule main, parce que l'on ſent & diſtingue

mieux, & plus aiſement, les replis qui ſe pourroient faire du fond de ce viſcere, & on eſt par conſequent plus en état d'y remedier. Le lendemain on vint encore me prier d'aller voir cette nouvelle Accouchée, je la trouvai avec une groſſe fiévre, accompagnée d'une douleur de tête inſupportable & d'une violente toux; ſon ventre étoit du moins auſſi élevé qu'avant ſon Accouchement : ce gonflement étoit cauſé, tant par l'impreſſion de l'air ſur le fond de cette Matrice, que par les longs & frequens attouchemens que l'on y avoit faits ſucceſſivement, pour le reduire en ſa ſituation naturelle; je jugeai à propos, (eu égard à tous ces ſymptomes,) de lui faire donner une potion hyſterique pour fortifier la nature, & l'aider dans ſes évacuations; je lui fis faire des fomentations émolientes & reſolutives, avec l'uſage de quelques lavemens doux donnez en petite quantité, afin de moins preſſer & élever la Matrice. Monſieur Gelly, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, y fut appellé le ſecond jour de l'Accouchement, & approuva fort les remedes que j'avois mis en uſage, en attendant ſon ordonnance; il trouva même à propos de les continuer, & de lui faire prendre une potion cordiale qu'il lui ordonna. Cette Dame s'eſt bien rétablie, je l'accouchai dans ſa ſeconde groſſeſſe d'une fille vivante, & trouvant de la diſpoſition à une perverſion

de la Matrice, en voulant la délivrer, à cause que pour lors l'orifice interieur de la Matrice étoit presque aussi étendu & dilaté que son fond : Pour prévenir cet accident, je portai ma main dans la Matrice, & j'interposai mes doigts entre elle & l'arrierefaix pour le détacher peu à peu, de la même maniere que l'on separeroit une orange de Portugal de son écorce ; & je le tirai tout entier, sans qu'il lui arrivât aucun accident : je l'ai accouchée encore cinq fois depuis ce temps-là, qu'elle a toûjours joüi d'une bonne santé.

LI. OBSERVATION.

D'une femme, qui mourut d'un ulcere à l'orifice interieur de la Matrice.

LE même jour 3 Avril 1699, on me manda pour voir une Dame dans la ruë de la Perle, qui avoit depuis vingt mois une perte de sang, qui récidivoit de temps en temps ; j'y trouvai Monsieur Souhait, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui voyoît la malade ; l'ayant touchée, je remarquai à l'orifice interieur de la Matrice une excroissance de chair accompagnée de beaucoup d'inegalitez, à peu-prés semblables aux boutons des choux fleurs, avec un écoulement

de ſeroſitez tres-puantes, ſemblables en couleur à la laveure de chairs ; cette incommodité avoit cauſé à cette Dame une maigreur univerſelle ; je dis aux aſſiſtans qu'elle meneroit encore une vie languiſſante pendant cinq ou ſix mois, mais qu'il étoit impoſſible de la guerir radicalement, la maladie étant mortelle par elle-même, & qu'il falloit s'en tenir aux remedes palliatifs; Monſieur le Medecin continua ſes viſites ordinaires, & lui ordonna ce qu'il jugea de plus convenable ; mais elle mourut cinq mois & dix jours aprés la viſite que je lui avois renduë, âgée de trente ans ou environ.

Le lendemain 4 Avril 1699, je vis encore une autre Dame, ruë de la Potterie aux halles, qui vuidoit par la Matrice des ſeroſitez jaunâtres, mêlées de quelques gouttes de ſang d'une odeur tres-fœtide, & qui avoit des douleurs depuis deux ans ; l'ayant auſſi touchée, j'obſervai que ſon orifice interieur étoit ulceré, & que les bords étoient fort gros & fort endurcis, avec deperdition de ſubſtance de la Matrice. Je dis à Monſieur ſon époux que la maladie étoit incurable, qu'il falloit néanmoins lui faire uſer de quelques remedes palliatifs, pour tâcher d'adoucir ſes peines, & ne la pas jetter dans le deſeſpoir ; mais que je ne croyois pas qu'elle pût vivre plus de deux mois, ce qui ne ſe trouva que trop veritable.

Ces deux Observations concernant la même maladie, doivent nous faire comprendre, ainsi que quantité d'autres que j'ai vû, que les femmes qui sont incommodées de la moindre ulceration dans cette partie, ne doivent pas differer à demander le secours des plus habiles Medecins & Chirurgiens, afin d'empêcher que de legeres indispositions dans leur commencement, ne deviennent souvent incurables, étant tres-disposées à dégenerer en des ulceres carcinomateux, par la negligence qu'on apporte à y remedier. Je dis ceci en passant, sans aucun autre interest, que celui que tout honnête homme doit prendre à la conservation des malades, & à empêcher qu'ils ne se mettent entre les mains des charlatans, qui n'hesitent jamais à promettre beaucoup plus qu'ils ne peuvent tenir, afin de tirer d'eux le plus d'argent qu'ils peuvent. Les exemples en sont si communs, qu'il faudroit écrire un volume pour les pouvoir rapporter tous, mais ce seroit d'ailleurs bien inutilement que l'on se donneroit cette peine; car les promesses de guerison sont si engageantes pour toutes sortes de malades, que les personnes les plus sensées, & les plus spirituelles, ne peuvent presque jamais éviter de s'y laisser seduire, quelques bonnes raisons que les veritables Medecins & Chirurgiens leur puissent alleguer, pour leur épargner le desagrément d'un fatras de remedes

pernicieux, & l'épuisement de leur bourse.

LII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme nine, dont la tête de l'enfant étoit applatie entre les os du passage.

LE mercredi 9 Aoust 1699, je fus mandé sur les neuf heures du soir, pour aller accoucher chez une Sage-femme une Damoiselle que sa petite stature pouvoit faire passer pour nine, laquelle étoit en travail depuis le jeudi matin troisiéme du mois, c'est-à-dire, depuis six jours entiers. Cette Sage-femme lui avoit apporté tous les secours qu'elle avoit pû. J'examinai à mon arrivée cette petite personne, qui étoit digne de compassion; vû l'état déplorable où elle se trouvoit, elle avoit une grosse fiévre, une extrême difficulté à respirer, beaucoup de foiblesse & d'extenuation, les yeux creux, les lévres livides, la langue aride & desseichée, la voix presque éteinte, & la face donnoit l'idée d'un veritable squelete, n'ayant que la seule peau colée sur les os; elle avoit reçû tous ses Sacremens, & ce même jour les personnes qui étoient auprés d'elle, la crurent morte plusieurs fois, à cause des vio-

lentes convulſions, dont elle fut attaquée. Tous ces ſymptomes me firent dire dans mon pronoſtique, qu'elle ne vivroit pas long-temps, ſoit qu'on l'accouchât, ou non, & tout autre Accoucheur la voyant dans le malheureux état, que je viens de décrire, l'auroit laiſſée: mais comme j'en fus extrêmement prié par la Sage-femme, & par Monſieur de la Grange, Chirurgien Privilegié, qui avoit ſaigné la malade, je me mis en devoir de l'accoucher, quoiqu'elle fut à la derniere extrêmité. Je la fis ſituer le plus commodement qu'il me fut poſſible, aprés quoi je la touchai, & obſervai que les os de ſes hanches étoient mal conformez, les cuiſſes extrêmement ſerrés, ſes jambes & ſes pieds écartez en-dehors, & contrefaits, la tête de l'enfant priſe & ſerrée entre les os pubis & l'os ſacré, & tellement applatie, que les os étoient les uns ſur les autres, à cauſe du paſſage trop étroit, & des parties ſolides mal figurées. Je commençai à tirer les os du crane les uns aprés les autres, enſuite tout le corps entier de l'enfant, dont l'extrême pouriture nous penſa empeſter: mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine, que j'en vins à mon honneur. Peu aprés l'avoir accouchée, une lecture que j'avois faite dans les Oeuvres Chirurgicales de Fabrice d'Aquapendente, célébre Medecin, & Chirurgien de Padoüe, & Profeſſeur Anatomique, en cette fameuſe Univerſité,

me vint en memoire, qui dit s'être trouvé si lassé & si fatigué, en de semblables operations, que souvent il étoit obligé de laisser achever le reste de l'operation à ses serviteurs : c'est ce qui fait que certains Accoucheurs, plus avares de leurs peines, & plus soigneux de leur reputation, que du soulagement des malades, laissent souvent mourir ces femmes dans ces travaux, sans leur donner aucun secours. Le pronostique que j'avois fait de cette malade ne fut que trop vrai ; car elle mourut la même nuit qu'elle fût accouchée. Je crois cependant que si elle avoit esté secouruë dés le lundi 7, que les eaux percerent sur les huit heures du matin, ses forces étant plus grandes, les parties basses plus humectées, & la pouriture de l'enfant moins considerable, qu'elle auroit pû s'en relever, puisque je l'accouchai vivante, dans un temps bien plus dangereux, par rapport à la diminution de ses forces, & à tous les accidens que je viens d'énoncer.



LIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme à terme, qui ne croyoit pas être groſſe juſqu'au jour qu'elle eſt accouchée.

MOnſieur Biget mon Confrere, me pria d'aller chez lui, diſant qu'il m'avoit propoſé à une Dame, qui demeuroit dans ſa maiſon, pour l'accoucher, ſi elle ſe trouvoit groſſe. L'ayant été viſiter, j'eus quelques conferences avec elle, & l'ayant touchée je lui dis qu'elle étoit groſſe, & je lui conſeillai par rapport à ſes indiſpoſitions, de ſe faire ſaigner, & de faire quelques autres remedes propres à conſerver ſa groſſeſſe, elle me pria de l'aller voir quelques fois; j'obſervai en pluſieurs occaſions, en tenant ma main ſur ſon ventre vers la partie inferieure de la region umbilicale, une certaine élevation à peu prés ſemblable à celle d'un chat, qui en paſſant la main ſur ſon dos, s'éleve peu à peu & s'abaiſſe tout d'un coup, comme un petit plongeon, quoique le terme de ſon Accouchement approchât, elle ne paroiſſoit en aucune maniere être groſſe; toutes les perſonnes qu'elle connoiſſoit, ou du moins la plûpart l'aſſuroient qu'elle ne l'étoit point;

j'étois cependant toûjours d'un sentiment contraire, lui disant qu'elle l'étoit tres-sûrement : de sorte que cette Dame ennuyée de ces differens avis, fut consulter trois des plus célébres Accoucheurs, qui lui dirent aprés l'avoir questionnée & touchée, qu'elle n'étoit point grosse.

Le premier jour de l'année 1700, je la trouvai dans l'appartement de Mr Biget, où elle me dit d'une maniere toute obligeante, de crainte de me faire de la peine, qu'elle avoit été chez Messieurs tels & tels, mes Confreres, qui l'avoient précisement assurée qu'elle n'étoit point grosse. Je lui repliquai, qu'elle avoit fort bien fait, que ces Messieurs qu'elle me nommoit, étoient tres-savans & tres experimentez ; cependant que s'ils étoient de ce sentiment, le mien étoit tout contraire, & qu'assurement elle étoit grosse, & que je lui réiterois ce compliment pour ses étrennes, sçachant bien que cela lui devoit faire plus de plaisir qu'une autre maladie ; trois ou quatre jours aprés, c'est-à-dire, la nuit du 4 au 5 Janvier de l'année susdite, cette Dame se trouva fort mal, l'on courut au plus vîte chez Monsieur Cressé, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, pour le prier de la venir voir ; il n'y vint point d'abord, soit qu'il fut indiposé, soit que l'heure fut induë. La malade se tenoit vraisemblablement au pronostique que Messieurs

ſieurs les Accoucheurs lui avoient fait, ou iſ- qu'elle couroit plûtôt à l'ordonnance qu à la délivrance : enfin le 5 Janvier ſur les ſep. heures du ſoir, on me vint prier de l'aller voir, & un inſtant aprés que je fus arrivé, Monſieur Creſſé entra dans ſa chambre, juſqu'à ce moment cette Dame, quoiqu'elle eût eu pluſieurs enfans, ne ſe croyoit point groſſe; mais l'ayant touchée, je dis à Monſieur le Medecin qu'elle accoucheroit bientôt, ce qui arriva une heure aprés, car elle accoucha d'un petit fœtus de trois travers de doigts de longueur & de deux d'épaiſſeur, qui étoit tout deſſeiché. Cet enfant étoit à terme, mais le principe de vie avoit été détruit vers le troiſiéme ou quatriéme mois de ſa groſſeſſe, ou même plûtôt, ce qui étoit cauſe qu'il n'avoit pû prendre ſon entier accroiſſement : ainſi toutes ces Dames, auſſi-bien que Meſſieurs mes Confreres, connurent que le jugement que j'avois porté de cette groſſeſſe, étoit veritable; cependant il eſt conſtant, qu'il y a des occaſions où rien n'eſt plus difficile que de marquer préciſement, ſi une femme eſt groſſe, ou non. Je pardonnai volontiers à cette Dame, toutes ſes conſultations, étant juſtes que les malades ſe ſatisfaſſent, ſur tout en ces ſortes de ſcenes, où elles doivent joüer le rolle principal. Il ne lui arriva cependant aucun accident conſiderable de cet Accouchement extraordinaire.

LIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit l'anus.

LE vendredi 11 Aouſt 1700, on m'appella ſur les ſept heures du matin, pour aller accoucher une Dame dans la ruë ſaint Martin ; elle avoit reſſenti des douleurs preſque toute la nuit. L'ayant touchée, je trouvai peu de diſpoſition à l'orifice interieur de la Matrice ; les douleurs devinrent cependant plus fortes : & voyant qu'il y avoit tout à craindre, à cauſe d'une grande douleur de tête qu'elle avoit, ſon ſang commençant à s'échauffer conſiderablement, je jugeai à propos de la faire ſaigner, pour prévenir les convulſions que j'ai vû frequemment arriver à d'autres femmes dans des travaux difficiles. Je la touchai enſuite une ſeconde fois, pluſieurs de ſes ſœurs preſentes, qui me demanderent ſi l'enfant venoit bien : je leur dis que j'en étois content, afin de ne les point effrayer ; mais quelque temps aprés, j'en choiſis quelques unes, que je crus les plus diſcretes, pour leur dire que l'enfant venoit dans une ſituation contre nature, & qu'il preſentoit l'anus ; peu aprés je le repouſſai

au-dedans ; puis ayant glissé ma main le long des cuisses jusqu'aux jambes & aux pieds de l'enfant, je les amenai hors de la Matrice en le tournant & le pliant selon mon idée, & en prenant garde sur tout de ne lui point casser, ni luxer aucun de ses membres ; je le baptisai même sous condition, à la vûë de Monsieur Salé, Chirurgien Privilegié, qui étoit resté aprés avoir saigné la malade : c'étoit une fille vivante, maigre par le corps, aussi-bien que par ses extrêmitez, mais qui avoit la tête fort grosse. Je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix ; cette femme avoit été attaquée pendant le cours de sa grossesse de plusieurs accidens fâcheux, c'est à sçavoir d'une toux violente, de vomissemens, d'un crachement de sang, avec des pertes réïterées par en bas, mangeant peu. Ce qui avoit causé la maigreur & la foiblesse de son enfant, l'on avoit mis en usage pendant sa grossesse tous les remedes propres à combattre ces differens accidens : par exemple, pour moderer sa toux, on lui avoit fait user d'une ptisanne faite avec une racine de guimauve dans une pinte d'eau boüillante, & une onze de sucre candy ; elle avoit été saignée deux fois à cause du vomissement & du crachement de sang ; & pour celui qui couloit par en bas, on lui ordonna un remede composé avec le corail rouge preparé, le succin jaune, le bol d'Armenie, & le sang de dragon, deux drag-

mes de chacun, de la ſemence de plantin une dragme, quatre grains de laudaman, un ſcrupule d'extrait de ſaffran de mars, avec une quantité ſuffiſante de ſyrop de roſes ſeiches, & l'on avoit donné à tous ces ingrediens la conſiſtance d'un électuaire, la doſe étoit d'une dragme trois fois le jour, le matin à jeun, avant dîner, & avant ſouper : c'eſt un remede eſtimé ſpecifique contre la perte de ſang.

LV. OBSERVATION.

D'une femme groſſe de trois mois & demi, ſurpriſe d'une grande perte de ſang, à laquelle je tirai un faux germe.

LE 13 Septembre 1700, comme j'étois auprés d'une Dame, je fus mandé avec beaucoup d'inſtance, pour en ſecourir une autre, dans la ruë de la Lingerie, qui avoit une perte de ſang ſi conſiderable depuis dix-huit à vingt heures, qu'elle tomboit dans des foibleſſes tres-frequentes ; elle avoit pour ainſi dire la mort imprimée ſur ſon viſage. Monſieur Delon, mon Confrere, l'avoit ſaignée ; je la touchai, & ayant trouvé une diſpoſition favorable à l'orifice interieur de la Matrice, j'y introduiſis pluſieurs de mes

doigts, avec leſquels je détachai un faux germe, dont l'extraction fit ceſſer totalement la perte de ſang. Cette Dame eut bien de la peine à ſe rétablir de cette fauſſe couche, quoique jeune, & de bonne complexion : cependant elle s'eſt ſi bien portée depûis ce temps-là, que je l'ai accouchée d'une fille vivante ſans aucun accident.

LVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, reduite à la derniere extrêmité, par la longueur & la violence de ſon travail, dans lequel elle rendit ſoixante-quinze pierres par l'urethre.

LE lundi 25 Septembre 1700, je fus mandé dans la ruë ſaint Honoré, pour accoucher une Dame, qui étoit en travail depuis pluſieurs jours. Je priai ſon époux de me dire les choſes comme elles s'étoient paſſées, & de ne me rien cacher ; il eut de la peine à le faire, dans la crainte qu'il eût de m'empêcher de faire mon poſſible, pour tirer d'affaire la malade ; cependant il le fit, & commença par me dire, qu'elle avoit reçû le 14 du mois à la campagne, un coup de poing au côté droit du ventre, dont elle reſſentit à l'inſtant une vive douleur, &

rendit du ſang par en bas ; le lendemain ; qu'elle ſe laiſſa tomber quelques jours aprés de deſſus un cheval, ſi rudement qu'elle en devint toute violette, dans l'inſtant même, enſorte que l'on fût obligé d'envoyer chercher à Paris, des porteurs de chaiſes pour la rapporter ; que depuis cette chute juſqu'au jour précedent, elle avoit reſſenti des douleurs aux reins,&par tout le corps;que les veritables douleurs de l'enfantement l'avoient priſe dés le lundi 18 du preſent mois, ce qui l'avoit obligé d'envoyer chercher Madame le F. ſa Sage-femme, qu'elle y avoit paſſé une nuit & un jour ſans rien faire ; qu'on y avoit auſſi appellé Madame le D. autre Sage-femme, qui y avoit paſſé quatre jours & quatre nuits ſans effet ; que cela l'avoit obligé d'envoyer chercher le vendredi 22, un des plus habiles Accoucheurs de Paris, pour la ſecourir dans une ſi preſſante neceſſité ; que les membranes qui contiennent les eaux de l'enfant, s'étoient percées ce jour-là ; que le lendemain ſamedi 23, il avoit envoyé chercher un autre Accoucheur, qui aprés l'avoir examinée, avoit dit qu'elle en mourroit, & que ſi on l'accouchoit, elle periroit dans l'operation, enſorte qu'il ne vouloit rien entreprendre ; que le lendemain 24, qui étoit le Dimanche, il avoit envoyé prier ce même Accoucheur, de venir pour la ſeconde fois, mais qu'il avoit été du même ſentiment que

celui qui l'avoit vûë la veille, & que voyant cela il en avoit envoyé chercher un troiſiéme, qui avoit fait ſon poſſible pour l'accoucher, mais qui n'avoit rien avancé; que ne ſçachant plus à qui avoir reçours, il avoit envoyé querir Madame la Gagnery autre Sage-femme, peu aprés que le dernier Accoucheur en fut ſorti; qu'il n'y avoit eu qu'elle qui les avoit un peu conſolez, leur donnant meilleure eſperance que tous ceux qui l'avoient précedée, mais qu'elle n'avoit pû rien faire auſſi-bien que les autres: qu'enfin Mademoiſelle de Saint-Paul, femme d'un célébre Peintre de l'Academie, avoit dit au mary de la malade de m'envoyer prier de venir ſecourir Madame ſon épouſe, & qu'elle eſperoit que j'en ſortirois avec honneur: en effet il vint lui-même m'en faire de tres-inſtantes prieres, eſperant de moy un ſecours plus favorable que de tous les autres pour ſa femme, qu'il comptoit à demi morte, (ce ſont ſes propres termes;) je le remerciai de l'honneur qu'il me faiſoit, lui faiſant neanmoins entrevoir que j'avois beaucoup de ſcrupule d'entreprendre quelque choſe, aprés trois habiles Accoucheurs & trois Sages-femmes, qui l'avoient abandonnée: il me dit qu'on lui avoit fait prendre d'une potion faite avec les eaux cordiales, dans leſquelles on avoit fait mettre du diaſcordium, des yeux d'écreviſſes, du caſtor, des ſyrops

de kermes & d'œillets, pour les convulsions qu'elle avoit euës. Me rendant à ses prieres, je lui dis, que je voulois bien employer tout le sçavoir, que le Seigneur m'avoit donné, & l'experience que je pouvois avoir acquise depuis plus d'onze années que je pratiquois les Accouchemens, pour tirer Madame son épouse de ce mauvais travail; je l'examinai aussi-tôt que je fus arrivé, & la trouvai dans des convulsions tres-fortes, & écumant par la bouche; il y avoit deux jours qu'elle n'avoit rendu ses urines, ce qui luy causoit une grosseur extrême au côté droit du bas ventre, & en partie les convulsions dont je viens de parler, & l'on me dit qu'elle avoit été sondée sans succez; la tête de l'enfant étoit fortement prise entre les os du passage, tellement corrompuë & d'une puanteur si extrême, que ceux qui étoient presens, penserent en être infectez. Je l'accouchai tres-promptement avec mes seules mains, en presence de Monsieur Lesqure, presentement mon Confrere, & pour lors Chirurgien Privilegié, & Gendre de Madame la Gagnery, derniere Sage-femme qui avoit été appellée à ce travail; je la délivrai ensuite de son arrierefaix, qui étoit aussi puant que l'enfant que j'avois tiré, il étoit tout abreuvé de mauvaises humeurs; cette Dame n'étoit grosse que de sept mois & demi ou environ, cependant l'enfant étoit gros & long, quoique

ſa mere fût délicate & fort petite. Il eſt vrai que la mortification des parties du vagin étoit ſi grande, qu'il étoit impoſſible que la déperdition de ſubſtance par la chute des écarres, ne lui cauſât l'incontinence d'urine, qui lui en eſt effectivement reſté : ce que je lui avois pronoſtiqué. On peut dire au ſurplus, ſans exagerer, que cette Dame fût tres-heureuſe de ſortir à ce prix là d'un ſi mauvais Accouchement, ayant, Dieu merci, recouvré ſa parfaite ſanté ; & m'étant venu remercier avec toutes ſortes d'honnêtetez. Immediatement aprés avoir été délivrée, elle prit d'une potion compoſée de quatre onces d'eau de meliſſe, trois gros d'eau de canelle orgée, une once d'huile d'amandes douces, & une once de ſyrop de limon, le tout mêlé enſemble pour lui en donner à differentes repriſes; on lui fit des injections par en bas avec la décoction d'orge, y mêlant ſur un demi-ſeptier trois cuillerées de vin blanc ; l'on en trouvera pluſieurs autres formules dans mes Obſervations : mais le 15, elle commença de rendre de petites pierres de la veſſie, avec des cris & douleurs inſupportables. Je lui tirai de l'urethre une eſpece de chair de figure à peu prés ſemblable à une feüille d'olivier, dans le tiſſu de laquelle il y avoit quinze petites pierres de differente groſſeur & figure, les unes rondes, & les autres aiguës & pointuës, qui s'y trouvoient enga-

gées naturellement ; j'en rompis plusieurs ; elles étoient peu solides & friables, elle en rendit à diverses fois jusqu'à soixante-quinze : je continuai de la voir, & je ne negligeai rien pour son entier rétablissement, qui arriva dans la suite du temps.

LVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont le bras de l'enfant étoit plié dans le col de la Matrice, avec issuë du cordon de l'umbilic.

LE 30 Septembre 1700, je fus prié d'aller accoucher une Dame dans la vieille ruë du Temple ; c'étoit sur les 4 heures du soir, lorsque j'y arrivai, les eaux avoient percé les membranes sur les onze heures du matin, & elles avoient entrainé avec elles le cordon de l'enfant, & un de ses bras plié dans le col de la Matrice : Madame du B. sa Sage-femme fut obligée d'y tenir sa main durant cinq heures entieres, pour empêcher que ce cordon ne fût comprimé, flêtri, ni refroidi par sa sortie au-dehors ; ce qui auroit pû causer la mort à l'enfant par la cessation totale de la circulation du sang, qui se doit continuellement faire dans les vaisseaux qui le composent, pour le nourrir & le vivifier,

On ne sçauroit trop loüer la précaution de cette Sage-femme, à cause de la gêne qu'elle eût durant un si longtemps ; au moyen dequoi il est tres-sûr qu'elle contribua la premiere, à la conservation de la vie de l'enfant; aussi-tôt donc qu'elle eût retiré sa main, j'introduisis la mienne, & en chemin faisant, je touchai le cordon, auquel je sentis une forte pulsation des arteres umbilicales, & le bras plié, ainsi que je viens de le dire, lequel je repoussai au-dedans ; je cherchai ensuite les pieds de l'enfant, qui étoient situez vers la partie superieure de la Matrice, que j'amenai hors du passage avec le moins de violence qu'il me fût possible ; puis je tirai dans un instant, en presence de la Sage-femme, un garçon vivant, qui avoit l'air de se faire nourrir, quoiqu'il fût né à huit mois & quinze jours, (eu égard au jour du mariage ;) je croi que l'heure prematurée de cet Accouchement avoit été causée par une fatigue que la mere avoit essuyée en allant en croupe sur un cheval à quatre lieuës au-delà de Versailles.

LVIII. OBSERVATION.

Guerison d'une fille âgée de quatorze ans, dont la vulve étoit bouchée par une membrane.

LE 15 Octobre 1700, je fis une operation pareille à celle qui est décrite ci-devant dans ma trente-quatriéme Observation ; il s'agissoit ici de soulager une Demoiselle, âgée de quatorze ans, dont le pere & la mere étoient fort en peine de la cause des douleurs que leur fille souffroit, aussi-bien que de la grosseur de son ventre, vers la partie moyenne de la region hypogastrique ; lorsque je l'eus touchée, je les tirai sur le champ d'inquietude, de pareils faits m'étant déja tombez entre les mains. L'operation étant faite, de la même maniere que je l'ai enseignée ci-devant, pour la rendre capable de mariage lorsqu'il en seroit temps ; il en sortit à l'instant plus d'une pinte de sang menstrual, gros, noir & visqueux : qualitez qu'il avoit contractées, faute d'avoir pû trouver son issuë. Dés que ce sang superflu fut avacué, tous les accidens de la maladie de cette Demoiselle cesserent, & elle fut entierement guerie en vingt-cinq jours, au moyen

du même traitement qui avoit été fait à celle dont j'ai parlé dans l'Observation susdite.

LIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint au troisiéme mois de la grossesse, & le second vint à terme.

LE 7 Novembre 1700, je fus prié sur les sept heures du soir, d'aller dans la ruë de la Pelleterie, pour accoucher une Dame qui étoit à terme; elle avoit ressenti de petites douleurs pendant toute la journée. Je la touchai, & je connus par la disposition que je trouvai à l'orifice interieur de la Matrice, qu'elle étoit en travail; je lui dis que l'enfant se presentoit dans la posture naturelle, c'est-à-dire, la tête la premiere, & que j'esperois l'accoucher heureusement dans peu d'heures: ce qui lui fit grand plaisir, ayant eu deux fâcheux Accouchemens contre nature le 24 Juin 1696, & le 25 Octobre 1698; le premier de trois enfans; le second de deux, comme on a pû voir dans mes Observations trente-troisiéme & quarante-huitiéme; deux heures aprés je l'accouchai d'une fille vivante, dont le cordon de l'um-

bilic faifoit un tour à une de fes cuiffes ; je délivrai enfuite la mere de fon arrierefaix, & elle ne fut point attaquée de perte de fang comme dans fes deux précedens Accouchemens : auffi avoit-elle été faignée par précaution pendant le cours de fa groffeffe.

Je n'aurois point parlé de cet Accouchement naturel, non plus que de quelques autres qui fe font prefentez, s'il ne s'étoit rencontré durant le cours de fa groffeffe, une chofe qui merite bien d'être obfervée : cette Dame me fit l'honneur de me mander fur le troifiéme mois, à l'occafion d'une perte de fang, accompagnée de douleurs, pour accoucher, & elle rendit dans ce temps-là, un petit fœtus avant que je fuffe arrivé ; je la délivrai enfuite, & nous crûmes que la groffeffe étoit terminée par cette fauffe couche : mais environ trois femaines, ou un mois aprés, elle fentit quelque mouvement dans fon ventre, & accoucha enfuite au terme ordinaire. Il n'y a pas lieu de douter que fi cet enfant refta jufqu'à fon terme dans le ventre de fa mere, ce ne fut que parce qu'étant groffe de deux enfans, il y avoit deux arrierefaix feparez l'un de l'autre ; car s'il n'y avoit eu qu'un feul arrierefaix commun pour les deux enfans, comme il étoit arrivé dans l'un de fes précedens Accouchemens, il eft certain que les mêmes douleurs & la perte de fang, les auroient fait perir en même

temps. Au reste cette malade ne fut pas beaucoup incommodée de cet Accouchement extraordinaire.

LX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit les pieds, acompagnez du cordon de l'umbilic.

LE 8 Novembre 1700, je fus appellé à une heure aprés minuit, pour aller voir une Dame dans la ruë du Crucifix saint Jacques de la Boucherie; elle ressentoit des douleurs depuis quatre jours, à cause d'une chute qu'elle avoit faite sur ses genoux, & d'une toux considerable: accident qui est tres-contraire à une femme enceinte; & c'est selon toutes les apparences, ce qui occasionna la chute de son fruit un peu avant sa parfaite maturité. L'ayant touchée, je lui dis que c'étoit les vrayes douleurs pour accoucher; mais je ne lui dis point ce que je pensois de la nature de son travail. Les membranes s'étant percées, & les eaux écoulées, l'enfant presentoit les pieds, accompagnez du cordon de l'umbilic; comme je le fis remarquer à Monsieur son époux, qui est Chirurgien, & ensuite je fis mettre la malade

dans une ſituation commode pour l'accoucher ; je tirai incontinent les pieds, & comme les orteils regardoient le ventre, je fis enſorte de retourner l'enfant, comme on doit toûjours faire en ce cas là, afin que ſon viſage regarde l'anus de ſa mere ; & aprés avoir obſervé les circonſtances requiſes pour faire heureuſement cet Accouchement par les pieds, je tirai dans un inſtant une fille vivante, qui eſt preſentement belle & grande, par rapport à ſon âge ; je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix, & je l'ai encore accouchée depuis dans un autre travail contre nature avec le même bonheur.

LXI. OBSERVATION.

Accouchement, dans lequel la tête ſeparée du corps de l'enfant, reſta ſeule dans la Matrice pendant vingt-neuf heures.

LE 12 Janvier 1701, on me demanda en grace d'aller dans la ruë au Maire, à l'enſeigne du Roy ſans pareil, pour ſecourir une Dame de quarante-cinq ans, qui étoit devenuë groſſe à la vingtiéme année de ſon mariage; j'appris à mon arrivée, qu'elle avoit reſſentie dés la veille les douleurs de l'Accouchement, & que l'enfant venoit dans une

une situation peu naturelle, presentant les pieds; ce qui attira à ce petit innocent le malheur, que ceux ou celles qui avoient une droite intention de le tirer de son cachot, lui causerent, en separant le corps d'avec sa tête, qui resta seule dans la Matrice avec l'arriere-faix. L'operation devenant encore plus difficile par cet accident, on y appella un Accoucheur prudent & savant dans son art, qui fit son possible pendant trois heures pour tirer cette tête, mais qui eût le malheur de n'y pouvoir réüssir, quoiqu'il se fût servi du crochet; & comme personne ne pouvoit douter qu'il ne fut absolument necessaire de tirer cette tête, on avoit encore eu recours à un autre Accoucheur, qui n'avoit pas moins de capacité que le premier, lequel aprés avoir examiné cette Dame, ne crut pas se devoir mettre en état de travailler pour tirer cette tête, s'étant contenté de leur dire que les douleurs reviendroient, & que pour lors, on n'auroit qu'à l'envoyer chercher: ce qu'on fit; mais ne l'ayant pas trouvé, la chose pressant de plus en plus, on avoit couru sur le champ chez un troisiéme Accoucheur, qui pratique depuis longtemps les Accouchemens, & qui avoit fait aussi son possible avec le crochet, pour la tirer, sans y avoir pû réüssir. Enfin m'ayant envoyé chercher, dans l'esperance d'un secours plus favorable; j'examinai l'état de la malade, que je trouvai à la

derniere extrêmité, autant par la longueur de ce laborieux travail, que par les efforts qu'on avoit été obligé de faire pour tirer cette tête, qui restoit seule dans la Matrice depuis vingt-neuf heures. La politique auroit fait retirer sur le champ tout autre Accoucheur que moy : mais considerant que c'étoit abandonner une personne vivante dans la plus pressante necessité qui se puisse presenter, au lieu de leur marquer de la repugnance ; je dis à Madame M. sa Sage-femme, & à Monsieur de Beaulieu, mon Confrere, & leur Chirurgien ordinaire, qui étoient presens, que j'esperois tirer cette tête, & la bien délivrer de son arrierefaix, & qu'aprés cela je leur dirois des nouvelles certaines, sur ce que la Sage-femme assuroit qu'elle avoit encore un enfant dans le ventre avec la tête. Je me mis donc en devoir de la tirer, sans me servir d'aucun instrument. J'en vint heureusement à bout, & la délivrai de même en leur presence. J'aurois eu fini mon operation dans un instant, si ma main, aussi-tôt que je l'eus introduite dans la Matrice, n'avoit été tellement comprimée par l'orifice interieur, qu'elle devint toute engourdie, me faisant ressentir des douleurs, comme si on me l'avoit piquée avec un nombre infini d'aiguilles ; par bonheur cet engourdissement ne dura pas longtemps, & ne m'empêcha pas de faire mon operation.

Aprés qu'elle fut finie, je remarquai avec son Chirurgien, & la Sage-femme, qu'à la partie moyenne de la region umbilicale, il y avoit une tumeur qui paroissoit à l'attouchement de la grosseur de la tête d'un second enfant, ce qui confirmoit fort la Sage-femme dans le pronostique qu'elle avoit fait avant mon operation, croyant de plus qu'elle pouvoit être tombée de la Matrice dans le ventre; pour lors je m'acquittai de la promesse que j'avois faite de dire mon sentiment sur la tumeur du ventre aprés l'operation: Je dis donc à la Sage-femme, qui étoit la plus obstinée dans son opinion, que cette Dame n'avoit point de second enfant dans le ventre, comme elle le croyoit, mais que cette grosseur ou tumeur qu'on y remarquoit à la vûë & au toucher, n'étoit autre chose que des schirres multipliez, soit au mesentere, au foye, ou à la ratte. Je fus voir cette Dame le lendemain treiziéme du même mois, je trouvai qu'elle rendoit bien les urines, & ses gros excremens, que les vuidanges se faisoient en qualité & en quantité suffisante, & qu'elle ne ressentoit aucune douleur à la Matrice; ce qui me fit dire qu'il n'y avoit rien à craindre de cette part, mais que les schirres seroient dans la suite la cause de sa mort, & qu'elle ne les porteroit pas loin. On peut regarder comme une chose étonnante, que cette Dame ait pû resister si longtemps pour

les porter jusqu'au terme de sa grossesse,&il y a lieu de croire que ce ne fut qu'à la faveur des remedes qu'un de mes Confreres, Accoucheur lui avoit ordonné, & dont elle avoit usé pendant cinq mois, qu'elle avoit vêcu si long-temps; le Dimanche 14 elle mourut sur le midi, & le lendemain 15, on me vint prier de donner mon heure pour être present à l'ouverture du cadavre, qui fut faite par Monsieur de Beaulieu, mon Confrere, & de Mesdames Martin & Feret, Maîtresses Sages-femmes, & autres personnes curieuses. On remarqua à cette ouverture tout ce que j'avois dit; & bien plus, car on trouva qu'elle avoit six schirres dans le corps, un qui prenoit naissance au fond de la vessie, qui étoit celui qui se manifestoit au-dehors, de la grosseur de la tête d'un enfant, & se terminoit à la partie moyenne de la region umbilicale, & aux parties laterales de la vessie, il y en avoit encore tout auprés deux autres à une égale distance, qui ressembloient à des roignons de moyenne grosseur, & à la partie laterale de l'orifice interieur de la Matrice au côté gauche; il y en avoit encore un de la grosseur d'une pomme de pin, & vers le fond de la vessie tirant du côté droit; il y en avoit encore un autre qui occupoit presque tout l'hypocondre de ce côté-là, sans avoir neanmoins aucune adherance avec le foye, qui étoit dans la situation naturelle; cette masse

ſchirreuſe étoit du moins auſſi groſſe que la plus groſſe tête d'homme qui ſe voye, & au côté gauche il y avoit encore une groſſe maſſe ſchirreuſe, qui n'avoit non plus aucune adherance avec la ratte, laquelle étoit auſſi dans ſa ſituation naturelle ; la ſubſtance de ces tumeurs ſchirreuſes étoit ferme & blanchâtre ſans être parſemée d'aucuns vaiſſeaux apparens, tant interieurement, qu'exterieurement ; il y avoit de l'adherance à la veſſie en tirant du côté droit, & elle faiſoit une même continuité de ſubſtance avec cette maſſe ſchirreuſe ſituée ſous le foye ; il ne ſe trouva rien dans la Matrice, ce qui confirma mon pronoſtique par la vûë & le toucher de ſa propre cavité ; les poulmons étoient tous adherans à la plevre & purulents ; il y avoit du moins deux pintes de ſeroſitez jaunâtres, dans leſquelles nageoient les ſchirres, le foye, la ratte, & le reſte des viſceres du bas ventre.



LXII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, à laquelle en voulant la délivrer, on tira la Matrice en-dehors pendante entre les cuisses, & à laquelle l'arrierefaix étoit encore adherant.

LE 19 Janvier 1701, on me vint prier d'aller dans la ruë de Poitou, pour secourir une Dame qui étoit accouchée d'une fille depuis une demie heure ou environ ; la Sage-femme la voulant délivrer avoit tiré le fond de la Matrice en-dehors, avec une perversion parfaite, & qui sortoit & pendoit entre les cuisses de la malade, à laquelle l'arrierefaix étoit encore adherant, sans aucune apparence de separation dans toute sa circonference, & d'une prodigieuse grosseur. Ce malheur étant arrivé pour avoir tiré tres-fortement, & tout à coup cet arrierefaix, la Sage-femme s'enfuit tout effrayée, tant par ce funeste accident, dont elle previt d'abord la consequence, que par d'autres accidens qui lui succedoient en foule ; c'est à sçavoir une perte de sang terrible, des douleurs tres-aiguës, des syncopes & des convulsions, qui sont bien-tôt suivies de la mort, qui est inevitable en pareille occasion :

car il eſt impoſſible qu'une Matrice totalement déplacée & pendante hors de la vulve, ſe puiſſe reduire en ſon lieu naturel, & quand la reduction s'en pourroit faire même ſur le champ, outre que les ligamens & les vaiſſeaux de ce viſcere dilacerez de toutes parts n'en permettroient pas la réunion. La malade periroit toûjours tres-promptement par la ſeule perte de tout ſon ſang, quelque jeune & de quelque forte conſtitution qu'elle pût être ; la vûë de cette pauvre femme expirante, qui n'étoit âgée que de dix-huit ans, me fit beaucoup de peine, auſſi-bien qu'à Monſieur Buttet ſon Chirurgien ordinaire, qui fut témoin de ce ſpectacle. L'on peut encore voir dans la quarantiéme & cinquantiéme de mes Obſervotions, qu'en voulant délivrer deux Dames de leurs arrierefaix, deux Sages-femmes avoient tiré le fond de la Matrice dans le vagin, paroiſſant hors l'orifice exterieur de la Matrice : Ces trois exemples doivent faire comprendre aux Sages-femmes, que quand elles trouvent l'arrierefaix fort adherant à la Matrice, elles ne peuvent trop-tôt demander du ſecours, pour prevenir un pareil deſaſtre, au lieu que la plûpart, par vaine gloire, ou par timidité, attendant juſqu'à la derniere extrêmité à demander conſeil dans les Accouchemens contre nature, qui leur arrivent journellement, un grand nombre de pauvres

femmes periſſent tres-ſouvent par leur faute.

LXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit la main, le pied & l'umbilic.

LE 18 Novembre 1701, on m'envoya prier d'aller ſur les onze heures du ſoir accoucher une Dame à Romainville; je partis ſur le champ pour m'y rendre, d'autant que cette Dame & Monſieur ſon époux m'avoiont prié chez moy dés le 11 du mois, & ils m'avoient fait connoître qu'ils ſouhaitoient paſſionnement que ce fût moy qui fit cet Accouchement, par rapport à ce que j'avois accouché une Dame de leurs parentes, qui étoit à la derniere extrêmité; outre que cette Dame craignoit fort de tomber en pareil cas, parce qu'elle étoit ſujette à avoir de fâcheux travaux. Je lui pronoſtiquai une plus heureuſe délivrance pour la conſoler, lui diſant cependant que puiſqu'elle étoit ſujette à avoir des Accouchemens fâcheux, de ne pas differer d'un moment à demander du ſecours, lorſque les douleurs lui prendroient, afin que ſi cet Accouchement étoit auſſi dangereux, que les trois précedens

avoient été, un trop long délai ne la reduisit pas aux dernieres extrêmitez. J'arrivai à Romainville sur les deux heures aprés minuit, c'est-à-dire, le 18; & y ayant trouvé Madame G. sa Sage-femme, je lui demandai en quel état étoit ce travail, & ce qu'elle y avoit observé, elle m'apprit que les douleurs avoient commencé la veille sur les cinq heures du soir, & qu'ayant augmenté, les membranes avoient percé quatre heures aprés; qu'ayant alors touché la malade, elle avoit trouvé hors du passage un pied, une main, & le cordon umbilical, qui étoit entre ces parties; & que ce qu'il y avoit de plus fâcheux, étoit, comme elle le croyoit, la mort de l'enfant, ce qui l'avoit obligé à demander du secours, n'ayant pas osé depuis faire aucune tentative pour l'accoucher. Je touchai incontinent la malade, & je trouvai que l'enfant presentoit un pied, une main & le cordon umbilical, comme la Sage-femme l'avoit remarqué: mais j'observai de plus au cordon, que le battement des arteres umbilicales étoit fort foible, ce qui ne laissa pas de me donner déja lieu de consoler la malade, & les assistans, & de leur faire esperer que l'enfant se pourroit trouver encore vivant; en effet il sembloit n'avoir été conservé en vie, que par un espece de miracle, vû la fâcheuse situation où il s'étoit presenté. Comme la Sage-femme ne l'avoit point on-

doyé, je fis l'ondoyement sur le pied qui étoit le plus avancé au passage, je repoussay ensuite le plus doucement qu'il me fut possible, la main de l'enfant au-dedans, & en même temps je fus prendre le second pied pour le joindre au premier, avec lesquels je retournai l'enfant, & tirai dans un instant une grosse fille vivante, qui avoit l'air de se faire bien nourrir, & qui a été de tous les enfans de cette Dame le seul qui ait eu le bonheur d'être baptisé, & on remit la ceremonie du Baptême à quatre heures aprés midi, à cause que ce jour-là Monseigneur le Cardinal de Noailles y étoit occupé à confirmer les enfans du lieu. Cette Observation est du 18 Novembre 1703. Je délivrai la mere ensuite, & il ne lui arriva aucun accident non plus qu'à sa fille, ce qui causa une grande joye à la famille, qui étoit presque toute presente.

Cette Dame se trouvant du nombre de celles qui sont sujettes aux trenchées, me trouvant hors d'état de lui faire prendre un remede, tel que j'aurois souhaité, je me souvins, que Forestus faisoit en pareille occasion, prendre par la bouche, avec heureux succez, de la decoction de fleurs de camomille, ou de la decoction d'armoise & de camomille dans un boüillon de poulet; je dis à sa Sage-femme de lui faire prendre ce remede, qui eut un tres-bon effet.

LXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit le bras.

LE 9 Decembre 1701, ſur les dix heures du matin, je fus mandé dans la ruë de Charonne au Fauxbourg ſaint Antoine, pour ſecourir une Dame, laquelle aprés un long travail, ne ſentoit plus aucunes douleurs pour accoucher. Les membranes étoient percées dés la veille ſur les cinq heures du matin, & ſur les cinq heures du ſoir le bras de l'enfant étoit ſorti, & avoit demeuré dans cette ſituation pendant dix-huit heures ; il fut ondoyé ſous condition par Madame T. ſa Sage-femme ; je touchai la malade, auſſitôt que je fus arrivé, & je ſentis le bras de l'enfant hors du paſſage ; je la fis mettre dans une ſituation commode pour l'accoucher, je repouſſai le bras de l'enfant au-dedans, & je cherchai les pieds, avec leſquels je le retournai, & aprés avoir dégagé ſes parties, je tirai fort promptement un garçon ; je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix, à laquelle il n'arriva aucun accident, quoique cette operation eût été autant fâcheuſe pour la mere & pour l'enfant, que penible pour l'Accoucheur.

LXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit les genoux & les mains.

LE même jour 9 Decembre 1701, je fus appellé dans la ruë des Fossez saint Germain, prés le Louvre, pour secourir une Dame qui étoit en travail depuis deux jours, elle me dit qu'elle sentoit des douleurs aux reins, qui ne répondoient pourtant point en bas, les membranes étoient percées, je la touchai, & je trouvai que l'enfant presentoit les genoux & les mains, comme Madame C. sa Sage-femme l'avoit dit, ce qui l'avoit obligée à demander du secours; je fis mettre la malade dans une situation convenable pour l'accoucher, & je repoussai les mains de l'enfant doucement au-dedans, & tout d'un temps je glissai ma main le long des jambes, & ayant trouvé les pieds prés l'un de l'autre, je les tirai hors du passage, & l'enfant ensuite, c'étoit un garçon vivant, mais tres-foible; je délivrai incontinent la mere, à laquelle il n'arriva aucun accident: la Sage-femme demeura presente à l'operation. Cette Dame me dit que pendant les cinq ou six premiers jours de ses précedentes

couches, elle avoit été cruellement tourmentée des trenchées ; je lui conseillai de prendre au plûtôt un demi poiçon d'eau de vie que l'on fit brûler, aprés y avoir mis un morceau de sucre : ce remede produit de tres-bons effets, & réussit tres-bien en cette occasion.

LXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme reduite à l'extrêmité, & dont l'enfant presentoit la tête.

LE 29 Decembre 1701, je fus prié sur les cinq heures du soir, d'aller dans la ruë des Bajolois, pour secourir une Dame qui étoit en travail depuis deux jours & une nuit : les membranes étoient percées, & les eaux écoulées. J'appris qu'elle avoit eu quatre accez de convulsions, qui l'avoient renduë toute violette, accompagnées de grincemens de dents, jettant par la bouche une écume sanglante, & qu'elle avoit été saignée dans ces mouvemens si violens. Je trouvai à mon arrivée, qu'on lui administroit le Sacrement d'Extrême-Onction, n'ayant pû être confessée, à cause qu'elle avoit perdu toute connoissance ; incontinent aprés cette ceremonie, je la touchai, & sentis la tête au

couronnement, comme l'avoient remarqué Meſdames le M. & B. Maîtreſſes Sages-femmes, qui y avoient été appellées, & qui étoient preſentes; l'état de la malade demandoit qu'elle fût promptement accouchée: mais pour n'être pas obligé de me ſervir du crochet, parce que je n'étois pas ſûr de la vie ou de la mort de l'enfant, je jugeai à propos de l'accoucher par les pieds, afin que ſi l'enfant étoit en vie, je le tiraſſe de même, au lieu que me ſervant de cet inſtrument, j'aurois pû tuer l'enfant, ou du moins il ſeroit mort peu de temps aprés être né. Je me déterminai donc à tirer l'enfant ſans inſtrument, aprés y avoir murement & promptement reflechi, quoique la convulſion ſoit un accident, qui fait ſouvent perir la mere & l'enfant. Si l'on remarque la ſuite de mes Obſervations, & particulierement celle-ci, on verra que je ſuis extrêmement retenu à me ſervir de ce moyen extrême; & je prie ceux de mes Confreres qui en uſent un peu plus librement, de prendre garde que je ne les condamne pas; qu'au contraire je ſçai fort bien qu'il y a des occaſions fâcheuſes, où l'inſtrument eſt d'un grand ſecours, comme quand un enfant eſt mort, & fort preſſé entre les os du paſſage, ou qu'il ſe rencontre quelques vices de conformation, il n'y a point d'autre parti à prendre que celui du crochet pour ſauver la vie aux meres, leurs

enfans étant morts ; & cette reſtriction fait aſſez connoître mon ſentiment, qui eſt qu'on ne s'en doit jamais ſervir que le plus tard & le moins qu'on peut ; & que lorſque l'on eſt obligé de le mettre en uſage, on le doit conduire avec autant de prudence que de connoiſſance ſur les parties où il doit être appliqué. Ayant donc fait mettre la malade dans une ſituation commode pour l'operation, je repouſſai la tête de l'enfant avec le moins de violence qu'il me fut poſſible, & gliſſant enſuite ma main ſous la poitrine, je cherchai ſes pieds, avec leſquels je le retournai & le tirai tres-promptement en la preſence de ces Sages-femmes, & je délivrai auſſi-tôt la mere de ſon arrierefaix.

Les accidens diminuerent tout auſſi-tôt, elle reſpira mieux, & ne rendit plus d'écume par la bouche, elle reſta aſſoupie pendant ſix heures, & ſur les onze heures, elle eut de la connoiſſance pendant un inſtant: Depuis les onze heures du ſoir juſques ſur les ſix heures du matin, elle fut dans le même aſſoupiſſement, dont elle revint encore pendant un inſtant ; & l'ayant été voir quatre heures aprés, c'eſt-à-dire, ſur les dix heures, je la trouvai ſans fiévre, reſpirant mieux, ſon ventre molet, ouvrant ſes yeux, qui paroiſſoient néanmoins égarez, ne marquant cependant par aucune ſigne qu'elle connût ſes parens ; peu aprés que je fus ſorti de chez

elle, elle eut encore une petite convulsion, dont elle revint bien-tôt en parfaite connoissance, parlant librement, quoiqu'elle eût encore par intervale quelques resveries; depuis le vendredi jusqu'au lundi à midi elle avoit perdu la vûë, & l'ayant été voir le même jour, je lui trouvai encore les yeux malades, mais le jugement sain le cinquiéme jour de sa couche qui étoit le 2 Janvier 1702, elle fut encore attaquée de quatre convulsions, mais bien moins violentes que les précedentes, & y ayant été le lendemain 3, je conseillai à son mari & à ses sœurs de la faire saigner du pied pour appaiser tous ces accidens: mais elles, aussi-bien que plusieurs autres femmes presentes, me repliquerent que la saignée ne feroit que l'affoiblir, ayant le ventre & le cerveau vuide, qu'elles aimoient mieux lui donner bien à manger. Je leur fis connoître autant que je pus, que leur sentiment étoit pernicieux pour cette femme en l'état où elle étoit, & que puisqu'elles n'étoient pas disposées à suivre mon sentiment, je leurs conseillois encore, comme j'avois déja fait, d'y appeller quelque habile Medecin, en qui elles auroient plus de confiance, & que je n'y reviendrois plus, qu'ils se determinassent promptement là-dessus, mon devoir étant de les avertir du danger de la malade. Pendant l'assoupissement on tâchoit de lui faire prendre dans de l'eau de melisse

par

par cuillerées, & huit à dix grains de sel volatile de vipere pour chaque prise.

LXVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit l'anus.

LE 7 Fevrier 1702, sur les trois heures du matin, je fus mandé dans la ruë aux Ours, pour accoucher une Dame, les membranes s'étoient rompuës, & les eaux écoulées depuis cinq jours que l'enfant étoit à sec dans la Matrice, & que la mere souffroit considerablement; je la touchai, & je reconnus que l'enfant presentoit l'anus, comme l'avoit aussi remarqué Madame D. sa Sage-femme, mon doigt même se trouva teint du meconium. Cette Dame étoit tres-foible, elle avoit une grosse fiévre, accompagnée d'une douleur de tête insuportable, & elle étoit tellement changée, que la mort paroissoit imprimée sur son visage: ensorte qu'avant de faire mon operation, je conseillai de la faire confesser, & recevoir Nôtre Seigneur, afin qu'étant munie des Sacremens, nous eussions les uns & les autres l'esprit en repos de ce côté-là; incontinent aprés que cette sainte ceremonie eût été faite, je la fis

mettre commodement pour l'accoucher, j'eus fait mon operation dans un moment en presence de la Sage-femme, & de plusieurs autres personnes, c'étoit une fille toute pourrie, dont le cadavre pensa nous infecter; suivant toutes les apparences, cet accident provenoit d'une chute que cette Dame avoit faite sur la fin de son huitiéme mois, étant tombée sur les genoux, de maniere que le ventre avoit porté tres-rudement.

LXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le coude, qui étoit plié dans le col de la Matrice.

LE 15 Fevrier 1702, sur les quatre heures du matin, on me pria d'aller à la Barriere de Reüilly, pour accoucher une femme qui étoit en travail depuis trois jours; les membranes étoient percées, & les eaux écoulées; je la touchai, & trouvai que l'enfant presentoit le coude, qui étoit plié dans le col de la Matrice; comme Madame T. sa Sage-femme me l'avoit dit, elle avoit ondoyé l'enfant sous condition; je fis incontinent mettre la malade dans une situation convenable pour l'accoucher, & j'introduisis

mes doigts dans le col de la Matrice, avec lesquels je repoussai le bras de l'enfant audedans; & glissant ma main le long du corps pour trouver les pieds, je les amenai au passage; & aprés avoir degagé ces parties, je tirai un garçon vivant, mais tres-foible; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix; & j'ai appris que cette malade s'étoit fort bien rétablie.

LXIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit la tête, précedée du cordon de l'umbilic.

LE 26 Fevrier 1702, je fus mandé dans la ruë du Perche, prés les Capucins du Marais, pour accoucher une Dame, les membranes étoient percées, & les eaux écoulées, & l'enfant presentoit la tête, précedée du cordon umbilical depuis vingt-six heures.

J'appris à mon arrivée que cette malade étoit à l'extrêmité, & que le R. P. Fourcy, Capucin, la confessoit; je l'examinai aussitôt qu'il fut sorti, & je trouvai que le cordon précedoit la tête de l'enfant, qui étoit tellement avancée, engagée & applatie entre les os du passage, qu'elle avoit causé la

mort de l'enfant, un quart d'heure étant suffisant pour cela, au lieu de vingt-six heures, où l'enfant étoit resté dans cette situation. Comme la mere étoit tres-foible, & que j'étois sûr que l'enfant étoit mort, non seulement par la cessation totale du battement des arteres umbilicales, mais encore par la froideur & lividité du cordon ; je pris le parti d'accoucher la malade, avec tout le menagement que je pouvois y apporter, sans avoir égard à l'enfant. Ayant donc donné une situation convenable à cette femme pour l'accoucher, j'introduisis ma main droite entre le col de la Matrice & la tête de l'enfant, & je portai avec ma gauche un crochet, la pointe tournée en dedans de la paulme de la main droite, pour ne pas blesser la Matrice, & je le tournai ensuite sur la tête de l'enfant pour l'y imprimer ; & dans un instant, je tirai un enfant mort ; je délivrai incontinent la mere de son arrierefaix en presence de Madame F. sa Sage-femme, qui avoit apporté tous ses soins pour la secourir : mais dans ces sortes de travaux la main experimentée d'un Chirurgien, est absolument necessaire, les vuidanges se trouvant presque entierement supprimées, on lui fit prendre le julep suivant composé de trois onces d'eau de melisse, deux onces d'eau de fleurs d'orange, d'une once de syrop d'œillets, & du jus d'une bigarade que l'on donne par cuillerées.

LXX. OBSERVATION.

D'une femme groſſe de trois mois, ſurpriſe d'une grande perte de ſang.

LE même jour 26 Fevrier 1702, je fus appellé dans la ruë de Betiſy, pour ſecourir une Dame qui étoit groſſe d'environ trois mois, je la trouvai avec une perte de ſang ſi conſiderable, qu'elle étoit dans la derniere foibleſſe; je la touchai, & comme je trouvai de la diſpoſition à l'orifice interieur de la Matrice, & voyant qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir conſerver ſa groſſeſſe, je lui tirai avec mes doigts un petit arrierefaix, où je remarquai une petite cavité, & les membranes qui contiennent les eaux, & le fœtus étant ſorti avec les caillots de ſang, & la perte ceſſa preſque auſſi-tôt; avant mon arrivée chez elle, on lui avoit donné un julep avec deux onces d'eau de pourpier, & autant de celle de plantin, & une once de ſyrop de grenade en deux priſes.

LXXI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, où le cordon umbilical précedoit la tête de l'enfant.

LE 11 Mars 1711, on me manda dans la ruë Mouffetard au Fauxbourg S. Marcel, pour accoucher une Dame; je la touchai aussi-tôt que je fus arrivé, & je trouvai une bonne disposition à l'orifice interieur de la Matrice, qui étoit ouvert de la rondeur d'un écu, & fort mince dans toute sa circonference; les douleurs étoient violentes, & les membranes ayant percé par la continuelle impulsion des douleurs, je sentis le cordon de l'enfant dans le col de la Matrice, qui étoit fort, & le battement des arteres umbilicales tres-vif; comme la tête de l'enfant n'étoit pas encore assez décenduë, & qu'elle étoit bien située, je profitai de ce moment pour repousser le cordon dans la Matrice à la faveur d'une bonne douleur, & pour éviter sa rechute, je crus ne pouvoir mieux faire que de le tenir avec mes doigts dans la même situation, jusqu'à ce que la tête fût assez décenduë pour s'opposer à sa rechute; j'en usai ainsi, afin de n'être pas obligé de faire l'Accouchement par les pieds: cette situation est

des plus gênantes ; mais comme elle conduit presque toûjours à une heureuse fin, je n'ai jamais eu de peine à m'y assujetir ; je reçûs donc une fille vivante peu de temps aprés, & je délivrai ensuite la mere, à laquelle il n'arriva non plus qu'à son enfant, aucun accident fâcheux, & je l'ai depuis accouchée plusieurs fois, on lui donna contre les tranchées un boüillon fait avec une perdrix & de la canelle.

LXXII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit l'hypocondre gauche.

LE 2 Fevrier 1703, je fus prié d'aller dans la ruë saint Victor, pour accoucher une Dame ; les membrannes étoient percées, & les eaux écoulées, l'enfant presentoit l'hypocondre gauche. Je trouvai cette malade si foible, & ses douleurs si peu considerables, qu'elles n'auroient jamais pû contribuer à pousser l'enfant au passage, à cause qu'il étoit situé de travers dans la Matrice. Comme ce travail étoit tres-dangereux, & pour la vie de l'enfant, & pour celle de sa mere, & qu'elle n'avoit presque plus de poulx, je jugeai à propos d'ondoyer l'enfant avec une

ſeringue dans le corps de la mere, ne pouvant pour lors mieux faire ; enſuite ayant fait ſituer commodement la malade pour l'accoucher, j'introduiſis ma main dans la Matrice, je repouſſai doucement le corps de l'enfant vers la partie ſuperieure, pour me rendre la recherche de ſes pieds plus facile, avec leſquels je le retournai, & je tirai ſur le champ une fille vivante, qui ſe fit bien nourrir, y obſervant les précautions que j'ai dites ailleurs, je délivrai incontinent la mere de ſon arrierefaix, en preſence de Madame de L. ſa Sage-femme, la mere & l'enfant ſe porterent tres-bien, & cette Dame eſt encore accouchée depuis d'une fille vivante.

Pluſieurs perſonnes pourront gloſer ſur la validité ou l'invalidité de l'ondoyement de cet enfant : mais pour moy il me ſuffit de ſavoir, qu'il y a d'habiles gens qui l'approuvent, pour m'engager à m'en ſervir quand je ne puis faire mieux.



LXXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont les deux têtes furent ſeparées des corps, & reſterent ſeules dans la Matrice avec l'arriereſ. ix.

LE 2 Avril 1703, ſur les dix heures du matin, je fus prié d'aller dans la ruë Mouffetard, au Fauxbourg ſaint Marcel, pour ſecourir une Dame; les membranes avoient percé la veille, & les eaux s'étoient entierement écoulées avant les huit heures du ſoir. Cette Dame s'étoit trouvée groſſe de deux enfans; ſa Sage-femme l'ayant voulu accoucher, elle avoit eu le malheur de ſeparer conſecutivement les deux corps des enfans d'avec leurs têtes, qui reſterent ſeules dans la Matrice avec l'arrierefaix qui leur étoit commun; le cordon du premier enfant qu'elle avoit tiré y étoit demeuré attaché, & celui du ſecond s'étoit rompu vers le milieu de l'arrierefaix, & étoit demeuré attaché par l'autre extrêmité au nombril de l'enfant, & paroiſſoit dans toute ſa longeur, comme je le fis remarquer à Monſieur F. Maître Apoticaire à Paris, mary de cette femme, J'obmettois de dire que outre la tête

qui avoit été separée à un de ces enfans, on lui avoit aussi arraché un bras, qui étoit separé au droit de l'articulation de l'humerus avec l'omoplatte : ce pitoyable état de ces deux enfans, (c'étoit deux garçons qui me furent representez,) & celui de la mere qui étoit d'une complexion tres-délicate & tres-foible, me toucherent d'une vive compassion; de sorte qu'ayant fait mettre diligemment cette Dame dans une situation commode pour tirer ces deux têtes, je me mis en devoir d'en faire l'extraction; j'en vins promptement & heureusement à bout, sans me servir du crochet, ni d'aucuns autres instrumens, mais d'une autre Machine, dont j'enseignerai la methode, aprés cette Observation. La Sage-femme, & plusieurs autres personnes, en furent témoins, aussi-bien que l'époux de la malade; ensuite je délivrai la mere, à laquelle il n'arriva aucun accident, & qui s'est bien rétablie. On peut voir une pareille operation, qui fait le sujet de la soixante-uniéme Observation, mais plus intriguée que celle-ci, par rapport aux trois Accoucheurs qui y furent appellez.





NOUVELLE MACHINE, avec laquelle l'on peut tirer facilement la tête ſeparée du corps d'un enfant, qui eſt reſtée ſeule dans la Matrice, dont l'uſage ne ſçauroit être nuiſible à la mere en aucune maniere.

LEs anciens Auteurs, qui ont traité des Accouchemens, auſſi-bien que les modernes, nous ont enſeigné dans leurs écrits, la maniere de tirer la tête d'un enfant, qui a été ſeparée de ſon corps, & reſtée ſeule dans la Matrice; & nous ont appris à nous ſervir en cette occaſion du crochet, & d'autres inſtrumens trenchans; on s'eſt ſur tout ſervi du crochet de temps immemorial.

Cependant j'ai trouvé une nouvelle Machine, avec laquelle on ne riſque rien, qui eſt plus facile dans la pratique; & quoique j'honore la memoire & le merite de ceux qui ſe ſont ſervi, & ſe ſervent encore aſſez frequemment des inſtrumens, j'eſpere qu'ils ne trouveront pas mauvais que je rapporte ici leur methode & la mienne, afin de donner une idée de la difference qu'il y a de ces inſ-

trumens, à la Machine que j'ai inventée, & avec laquelle j'ai toûjours réussi, & qui ne trompera pas, comme je crois, l'attente de ceux qui la voudront mettre en pratique.

Leur premiere maniere de tirer la tête d'un enfant separée de son corps, & qui est restée seule dans la Matrice; est que pendant que la Matrice est ouverte à l'instant de la sortie du corps de l'enfant, l'Accoucheur porte sa main droite dans la Matrice, & cherche avec ses doigts la bouche; (car il n'y a pour lors que cette seule prise, & qu'il mette ensuite un ou deux de ses doigts dedans, & le pouce sous le menton pour la tirer peu à peu par la machoire inferieure, mais si elle quitte prise par pourriture, ou par la violence qu'il faut faire pour la tirer;) car en ce cas l'operation devient tres-difficile, l'Accoucheur est obligé pour lors de retirer sa main droite de la Matrice pour y introduire la gauche, & avec la droite il y porte un crochet d'acier bien poli, long de dix à douze pouces, y compris le manche, qu'il coule ou glisse le long de sa main gauche, la pointe du crochet tournée vers la paume de la main, qu'il retourne sur la tête, quand il y est parvenu, & avec la gauche l'appuye dedans le creux d'un des orbites, ou dans celui de l'occipital, ou entre les sutures, ou dans le conduit de l'oreille, selon qu'il trouve la chose plus facile, tâchant toûjours de lui donner une prise la plus

ferme & la plus ſtable qu'il luy eſt poſſible. Je crois cependant devoir ajoûter dans cet endroit, que pour mieux enfoncer le crochet dans la tête, en faiſant cette operation, l'Accoucheur doit, quand il ſent que ſon crochet eſt ſuffiſamment inſinué dans un des endroits de la tête, que je viens de marquer, tourner doucement & adroitement la tête avec le crochet, juſqu'à ce qu'il ſente la pointe du crochet directement oppoſée à la paume de ſa main gauche qui ſoutient la tête, avec laquelle il s'appuyera ou preſſera contre le crochet, pour l'enfoncer le plus qu'il pourra dans l'endroit où il l'aura inſinué d'abord ; ſans quoy il faudroit que l'Accoucheur appuyât la tête contre la Matrice, ce qui pourroit lui cauſer contuſion & inflammation ; ſuppoſant donc le crochet inſinué fortement dans l'un des endroits de la tête, que je viens de dire, on l'amene avec le crochet & le bout des doigts de la main gauche, afin de donner à la tête plus d'aiſance & de dégagement pour ſa ſortie, & on la tire ainſi adroitement avec le crochet : ce n'eſt pas une operation facile à faire, à cauſe des accidens qui peuvent arriver, comme on le peut voir dans l'Obſervation ſoixantiéme dans Celſe chapitre 29. de ſon ſeptiéme livre, & dans Monſieur Mauriceau livre 2.

La ſeconde maniere dont on ſe ſert pour tirer la tête reſtée ſeule dans la Matrice, &

quand elle se trouve d'une grosseur excessive, c'est de prendre le couteau courbe, trenchant d'un côté de la même longueur que le crochet, & qu'il faut insinuer de même dans la Matrice pour diviser la tête & la mettre en pieces, on tâche toûjours de la prendre vers l'endroit des sutures, ou à l'endroit de la fontaine, afin qu'ayant separé ou ouvert le crane, on puisse plus facilement tirer le reste, ou qu'au moins une partie de la substance du cerveau s'étant écoulée, la grosseur de la tête en soit d'autant diminuée : cette operation est du moins aussi difficile que celle du crochet, mais beaucoup plus dangereuse; c'est ce qui ma fait penser, que si j'étois obligé de m'en servir, quand j'aurois introduit & engagé le trenchant de ce couteau suffisamment dans la tête, je tâcherois de m'en servir aussi pour la tourner dans la Matrice, de maniere que la partie sur laquelle étoit appuyée le trenchant, se trouvât directement opposée à la paume de la main gauche, qui seroit restée dans la Matrice, afin d'appuyer ensuite avec la droite, qui tient le manche du couteau, & en faire la division entre la paume de ma main, & par cette methode éviter beaucoup mieux les accidens qui peuvent arriver, parce que l'Accoucheur peut aisement sentir si le couteau glisse, ou s'écarte de sa main, au lieu qu'appuyant le trenchant du couteau, & la

tête du côté des parois de la Matrice, le couteau peut vaciller & donner quelque atteinte à ce viscere, ce qui seroit un tres-dangereux accident : je conviens que l'Accoucheur court plus de risque de cette façon ; mais sa main, en cas qu'elle fût blessée seroit plus curable que la Matrice. Feu Monsieur Mauriceau au chapitre 45. de son livre page 278, propose encore pour extraire la tête, de prendre une bande de linge assez doux, large de quatre grands travers de doigt, & longue de deux coudées ou environ, pliée simplement en deux, de laquelle l'Accoucheur doit tenir les deux bouts avec la main gauche, & de la droite prendre le milieu, qui sera oint de beurre frais par dehors, pour l'introduire dans la Matrice, de telle sorte que l'on la puisse mettre derriere la tête pour l'y placer, comme on feroit une pierre dans une fronde, & de cette maniere extraire la tête : mais il me paroît tres-difficile de placer ainsi avec une seule main une bande de linge humectée, & de la loger derriere une tête qui est ronde, glissante, & encore plus mal aisé de l'y pouvoir maintenir, en faisant l'extraction. A la verité ce celebre Accoucheur ne dit point s'en être servi.

Il y a eu encore d'autres Auteurs, qui ont proposé differentes manieres, de tirer une tête d'une monstreuse grosseur restée seule dans la Matrice, qui sont tres-dangereuses. Je ne

ſçai ſi ces Auteurs les ont miſes en pratique ; mais je ſçai bien qu'elles n'ont pas eu l'approbation des Chirurgiens les plus ſenſez ; c'eſt pourquoi je ne les rapporterai point ici, & je vais ſeulement dire un mot de celle qui eſt de mon invention, dont je me ſuis ſervi tres-utilement, & ſans que la Matrice courre aucun riſque, ni danger, & qui épargne à l'Accoucheur la fatigue, que lui cauſe ſouvent une main tremblante, & beaucoup de difficulté à finir ſon operation : ce qui fait qu'on eſt ſouvent obligé d'avoir ſucceſſivement recours à pluſieurs Chirurgiens, ſans qu'ils en puiſſent venir à bout, aprés y avoir épuiſé en vain toute leur induſtrie, & fait tous les efforts poſſibles pour y réuſſir, comme on le peut voir ci-devant dans la ſoixantiéme de mes Obſervations.



NOUVELLE



NOUVELLE MACHINE

POUR TIRER LA TESTE de l'enfant, reſtée dans la Matrice.

LE TIRE-TESTE, ou la MACHINE, dont je vais faire la deſcription, eſt un tiſſu de ſoye cramoiſie, en forme de demi globe, de neuf pouces de diametre, & aſſez fort, au bas duquel ſont attachez ſix cordons plats, longs d'un pied & demi chacun, écartez les uns des autres d'environ deux pouces, & cinq petits anneaux, auſſi de ſoye, attachez interieurement dans le globe, à deux travers de doigts du bord, dans leſquels l'on place les bouts des doigts écartez les uns des autres d'environ un pouce, afin d'avoir la liberté d'embaraſſer la tête entre ces ſix cordons; j'en appelle un ſuperieur, qui eſt celui qui eſt placé entre les anneaux; un inferieur, qui eſt ce-

lui qui ſert à alonger le Tire-Tête ſur la main, & à l'affermir, & deux latereaux; il y a auſſi un petit ruban de ſoye en double, qui ſe trouve entrelacé au bas du Tire-Tête, lequel ſert à froncer & fermer plus exactement la Machine, & qui ſe tire vers l'endroit du cordon ſuperieur.

Pour mettre cette Machine en pratique, qui ſera immanquable, pourvû que le Chirurgien puiſſe introduire ſa main dans la Matrice, ce qu'il fera avec d'autant plus de facilité que le corps de l'enfant vient de ſortir hors de la Matrice; c'eſt pourquoi de peur qu'elle ne vienne à ſe refermer, il faut, ſans perdre de temps, tirer la tête, ſelon la methode ci-aprés, dont je me ſuis ſervi en pareil cas: Je commence par bien graiſſer la Machine, & ma main droite, enſuite dequoi je paſſe mes cinq doigts dans les anneaux, le deſſus de la main ſe trouvant envelopée de la Machine, ſans beaucoup la groſſir, & j'introduis doucement ma main étenduë dans le vagin, & à meſure qu'elle entre dans la Matrice, je tire le cordon que je viens de nommer inferieur, qui eſt marqué par deux boucles, pour étendre la Machine ſur la main, à cauſe qu'elle tient moins de place, & empêche en même temps que les anneaux ne ſe degagent des doigts, il faut en même temps donner les deux cordons lateraux à une garde, pour les tirer doucement en ligne di-

recte, afin que les parties laterales de la Machine s'appliquent mieux ſur celle de la main introduite.

Quand je ſuis parvenu à la tête, je fais lacher par la garde les cordons lateraux, & en poſant ma main deſſus, j'écarte mes cinq doigts, leſquels envelopent preſque toute la tête dans ſa rondeur; de maniere que je n'ai plus qu'à tirer le cordon ſuperieur marqué par une boucle, qui eſt celui qui eſt placé entre les anneaux, & qui tire la Machine pardevant, pour enveloper la tête; enſuite je tire doucement ma main droite, qui étoit dans la Matrice, & prenant les quatre cordons enſemble, je les réunis tous pour enveloper la tête, & pour une plus grande exactitude, je tire les deux cordons, dont le point fixe eſt au cordon ſuperieur, faiſant le froncis, qui fait un effet ſemblable à celui que l'on produit en tirant les cordons d'une bourſe pour la ſerrer, & réuniſſant enſuite les ſix cordons qui étoient pendans entre les cuiſſes de la malade, je les tire enſemble dans la même direction, & cela d'autant plus aiſement, que je ſuis tout-à-fait le maître de ma Machine, ſoit que je veuille tirer la tête doucement, ou avec plus de force, puiſqu'elle ne peut pas s'échaper.

Comme l'objet de l'Accoucheur doit être dans ces ſortes d'operations, qui ont toûjours quelque choſe de forcé, d'éviter tous

les mouvemens violens ſur de pareilles parties, ſi la tête ſe trouvoit ſi énorme en groſſeur, que je ne puſſe la tirer qu'avec une extrême violence, je trouve encore, quand elle eſt priſe dans ma Machine, le moyen de la diminuer ſans aucun peril pour la mere.

La fontanelle de la tête d'un enfant étant ouverte à l'inſtant de ſa naiſſance, ne ſe durcit en os que longtemps aprés, cela la rend toute molle & preſque ſans ſoutient, à cauſe de la diſtance & ſeparation des os à l'endroit des ſutures, & de l'os coronal, que nous trouvons quelquefois diviſé en deux, qui décend juſqu'à la racine du nez; enſorte que la compreſſion que lui fait la Machine, amenant la tête au paſſage, on diminuë déja ſa groſſeur ſuffiſamment, pour donner lieu à la dure & à la pie-mere de leur faire pouſſer le cerveau en-dehors par le trou occipital: mais ſuppoſé que cette effuſion ne ſe faſſe point par cette compreſſion, je tiens la tête ferme entre les os pubis, ou appuyée à leur face interieure; j'inſinuë aprés cela mon doigt indice de la main gauche dans le col de la Matrice, enſorte que le bout qui eſt appuyé ſur la tête, donne lieu de gliſſer à ſa faveur quelque inſtrument pointu, comme par exemple la feüille de mirthe, ou quelque autre à peuprés pareil, au moyen duquel je perce les membranes du cerveau, à l'endroit de la fontaine de la tête, ou au trou de l'os occipital,

par où ſe peut faire cette éfuſion, comme j'ai dit ci-deſſus de la ſubſtance du cerveau.

Quand on eſt ainſi maître de la tête, enfermée dans cette Machine, d'où elle ne peut ſortir, ni vaciller, il eſt tres-facile de trouver pluſieurs moyens, & tres-ſûrs pour en diminuer la groſſeur. Premierement, pour faire évacuer la ſubſtance du cerveau, en appuyant contre la tête le manche d'un inſtrument mouſſe dans un des trous de la Machine, dont la lame aiguë & trenchante eſt rentrée en-dedans, & qui ſe pouſſe & s'alonge par le moyen d'une vice, qu'on tourne à droite pour l'alonger, & à gauche pour la retirer, comme ſont à peu-prés ces ganifs briſez de Toulouſe, ou de Bar-ſur-Seine, qu'ond vend pour porter à la poche, mais qui ſoit plus long, & qui ait la lame plus forte, ou quelque autre de pareille figure, par le moyen duquel on eſt en état de percer les membranes du cerveau, & de donner lieu à la ſeparation des os de la tête, ſans ôter le manche de la place où on l'a poſé : ce qui rend l'operation hors de danger de bleſſer les parties de la femme, & enſuite quand la tête eſt tirée, on délivre la femme de ſon arriere-faix, ſuppoſé que l'on n'ait pas été obligé de le tirer devant la tête ; je dis obligé de le tirer devant la tête, parce que ſi l'arrierefaix eſt détaché entierement des parois de la Matrice, on le doit tirer le premier, à

cauſe qu'il empêcheroit de pouvoir bien joüir de la tête, mais s'il y étoit encore adherant, il le faudroit laiſſer juſqu'à ce que la tête fut tirée, car ſi on le détachoit alors de la Matrice, il cauſeroit une grande perte de ſang, qui s'augmenteroit de plus en plus durant l'operation : car tant que la Matrice ſe trouve dans la diſtenſion, par la preſence que lui cauſe la tête retenuë, les vaiſſeaux étant ouverts, ne ſe referment point, & la perte de ſang ne ceſſe, que lorſqu'on a tiré de la Matrice ces corps étrangers, parce que cette partie ſe reſſerrant alors, & ſe ramaſſant en elle-même, les orifices de ces mêmes vaiſſeaux ſe bouchent, & ne laiſſent plus au ſang la liberté de s'écouler.



LXXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit un pied & les mains.

LE 10 Avril 1703, on me manda avec un tres-grand empreſſement, pour aller ſecourir une Dame qui étoit à la derniere extrêmité, à cauſe d'une tres-grande perte de ſang. Avant mon arrivée, on lui avoit donné les ſucs de pourpier & de plantin en égales parties, deux onces de chacun, & l'enfant preſentoit un pied & les deux mains. Il y avoit deux jours que ce travail duroit, ce qui avoit obligé Madame B. ſa Sage-femme de demander du ſecours. Je fis donc à mon arrivée ſituer cette Dame à ma maniere ordinaire, & laiſſant le pied dans le vagin, je repouſſai les mains au-dedans, & je ramenai en même temps le ſecond pied, pour le joindre avec le premier, avec leſquels je retournai l'enfant, & je tirai preſqu'auſſi-tôt une fille vivante, mais foible, & je délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix.



LXXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit l'anus.

LE 21 Juillet 1703, je fus prié d'aller dans la ruë ſaint Antoine, à l'enſeigne du Bras d'or, pour accoucher une femme, dont les membranes étoient percées, & les eaux écoulées depuis quinze heures. Madame R. ſa Sage-femme me dit à mon arrivée, que l'enfant preſentoit l'anus, & qu'il ſe vuidoit dans la Matrice; je la touchai auſſi-tôt, & je trouvai que la Sage-femme avoit accuſé juſte, mon doigt indice étant demeuré teint de l'excrement que nous nommons meconium, que les enfans rendent ordinairement quand ils ſe preſentent dans cette ſituation par la compreſſion que les genoux font au ventre. Je fis mettre cette Dame dans une poſture favorable, les feſſes de l'enfant étoient fortement priſes entre les os du paſſage, & je ne les repouſſai qu'avec une extrême difficulté; j'introduiſis auſſitôt ma main dans la Matrice, & la gliſſant le long des cuiſſes, des jambes, & juſqu'aux pieds de l'enfant, je les amenai tous deux au paſſage; l'enfant étoit ſi gros, que l'on au-

roit plûtôt crevé l'un & l'autre que de le tirer en double, comme j'ai fait dans les occasions, où il y avoit de la possibilité de la part de la mere, & de celle de l'enfant ; j'achevai mon operation, & je tirai un garçon vivant en la presence de la Sage-femme, & je délivrai ensuite la mere, à qui il n'arriva aucun accident extraordinaire, non plus qu'à son enfant.

LXXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, reduite à la derniere extrêmité, par de violentes convulsions.

LE 31 Juillet 1703, on vint en grande diligence chez moy, pour me prier d'aller au quartier du Fauxbourg saint Antoine, que l'on nomme la Croix-Faubin, pour secourir une femme, qu'on me dit avoir un travail des plus fâcheux. Je trouvai cette Dame à mon arrivée encore dans un plus déplorable état, qu'on ne me l'avoit pû dire, ce qui m'obligea avant de rien entreprendre, de demander à Madame Neré sa Sage-femme, & à Monsieur Loisir son Chirurgien presens, ce qu'ils avoient observé ; ils me dirent que depuis le matin jusqu'à quatre heures du

ſoir, qu'il étoit pour lors quand j'y arrivai, cette jeune femme avoit été attaquée d'une apoplexie, qui l'avoit preſque privée de tout mouvement & ſentiment, n'ouvrant point les yeux, ne répondant point; en un mot, ſans autre ſigne de vie qu'un petit ſouffle de reſpiration, tres embarraſſée, excepté quelques intervales où elle avoit eu de violentes convulſions; qu'on y avoit appellé Monſieur Leauté, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui lui avoit ordonné deux ſaignées du bras qui avoient été faites, des lavemens compoſez, des potions hiſteriques; qu'enfin ils pouvoient me dire qu'ils avoient tous concouru de leurs ſoins & de leurs peines, pour lui donner les ſecours dont ils avoient été capables; je leur dis que puiſque l'opiniâtreté & la grandeur du mal avoient rendu tous ces remedes inſuffiſans, qu'il étoit à propos que je la touchaſſe, pour connoître en quel état étoit ſon travail, & qu'aprés on verroit quelles meſures il y auroit à prendre pour lui ſauver la vie, s'il étoit poſſible. Je trouvai que l'orifice interieur de la Matrice n'étoit ouvert que de la grandeur d'un liard, ou environ, mais mince dans toute ſa circonference, & j'obſervai en même temps que l'enfant preſentoit la tête, ſans aucune preparation des membranes. Le Chirurgien & la Sage-femme raiſonnerent fort ſur ce rapport, néanmoins je leur dis, que s'il reſtoit

quelque rayon d'eſperance, ce ne pouvoit être que par la voye de l'Accouchement, & que c'étoit-là mon ſentiment. La Sage-femme, qui eſt à la verité aſſez employée dans ſa profeſſion, & fort entenduë, s'y étant oppoſée à cauſe du peu de diſpoſition qu'il y avoit aux parties pour l'Accouchement; les perſonnes preſentes propoſerent d'envoyer encore chercher Monſieur Leauté, pour avoir ſon avis là-deſſus. Je leur marquai que cela me feroit un vrai plaiſir, d'autant plus qu'il avoit vû la malade avant moy; je priai ſeulement qu'on fit le plus de diligence qu'on pourroit, la choſe preſſant de plus en plus. Nous remarquâmes pendant cet intervalle, que la malade fut encore attaquée de mouvemens convulſifs, avec des irritations tres-violentes dans toutes les parties du corps: ce qui me fit propoſer une prompte ſaignée du pied, d'autant plus que la conſtitution pléthorique de la malade pouvoit beaucoup contribuer à la durée de ces funeſtes accidens. Monſieur le Medecin étant arrivé, comme les mouvemens convulſifs la tenoient encore, je lui appris ce qui s'étoit paſſé depuis que j'y étois arrivé; & le triſte état où il la retrouvoit, lui fit dire que parmi un grand nombre de maladies de tout âge, de tout ſexe, & de toute eſpece, qu'il n'avoit jamais rien vû de ſi violent & de ſi opiniâtre. D'abord qu'il l'eut examinée, il propoſa,

comme j'avois déja fait, la ſaignée du pied, comme un remede dont on pouvoit attendre de tres-bons effets. On lui mit dans le moment le pied dans l'eau chaude ; mais il fut impoſſible à ſon Chirurgien de la ſaigner, à cauſe de la grande enflure des pieds & des jambes : cet inconvenient obligea d'avoir recours à la veine jugulaire, dont la ſaignée fut bien faite, & cependant ne produiſit pas plus d'effet que celles des bras qui avoient précedé le même jour : ce qui fit fort regreter la ſaignée du pied ; ſur quoi le Medecin dit, qu'il avoit voulu prevenir cet accident d'apoplexie, par la ſaignée qu'il lui avoit frequemment ordonnée pendant le cours de ſa groſſeſſe, mais qu'on n'avoit pas tout-à-fait ſuivi ſon avis. Néanmoins comme il étoit tres-conſtant que la groſſeſſe preſente étoit la principale cauſe de ces funeſtes accidens, je repetai encore devant Monſieur le Medecin, que je croyois que le plus ſûr, ou plûtôt l'unique remede étoit de l'accoucher ; & quoique toutes les autres perſonnes preſentes s'y oppoſaſſent, lui-même en convint, n'étant en peine que de l'extrême difficulté, (eu égard au peu de diſpoſition & aux forces de la malade, qui étoit preſque ſans pouls, avec un grand embarras dans le cerveau, lividité de tout ſon viſage, & qu'il ne jugeoit pas pouvoir vivre encore une heure ;) en effet je croyois moi-même, qu'elle n'au-

roit pas été ſi loin, ſi je n'euſſe été ferme dans mon ſentiment, que quantité d'honnêtes Dames, que la compaſſion, ou la curioſité y avoient attirées, goûterent à la fin, comme il y avoit tout lieu de craindre, qu'elle ne ſuccombât dans l'operation. On courut premierement aux remedes Spirituels, mais on ne lui pût adminiſtrer que le Sacrement de l'Extrême-Onction, à cauſe qu'elle avoit perdu toute connoiſſance. Immediatement aprés, je la fis ſituer au travers du lit, le plus commodement qu'il me fut poſſible, & j'introduiſis mon doigt indice dans l'orifice interieur de la matrice, puis le retournant, & recourbant tout au tour entre les membranes & la Matrice, je la dilatai peu à peu, ce qui me facilita l'entrée de celui du milieu, puis de l'annulaire, avec leſquels je dechirai les membranes de l'enfant, qui n'ont aucun ſentiment. Les eaux s'étant écoulées, j'ondoyai l'enfant, ſous condition, y ayant ſeringué de l'eau claire & nette par trois diverſes fois, en proferant les paroles que tout le monde ſçait; je fis enſuite entrer ma main droite dans le col de la Matrice, & j'y portai un crochet avec ma gauche, le conduiſant de la maniere que j'ai dite ailleurs, je tirai un garçon, que la durée des accez d'apoplexie, des convulſions, & des mouvemens convulſifs avoient fait mourir dans le ventre de ſa mere, comme nous

l'avions tous pronoſtiqué avant d'entreprendre l'operation, ſans quoi j'aurois tâché de prendre d'autres meſures; je délivrai incontinent la mere de ſon arrierefaix, & je ne fus pas plus de temps à faire toute mon operation, qu'il en faut pour reciter le Pſeaume *Miſerere*, dont Monſieur le Medecin, Monſieur le Chirurgien, & Madame ſa Sagefemme, furent auſſi réjoüis qu'étonnez, d'autant plus que c'étoit une jeune femme de dix-huit ans, & ſa premiere groſſeſſe, où les paſſages ſont ordinairement plus étroits; elle n'eut aucune excoriation à la vulve, aucun écoulement d'urine involontaire, ni aucune autre indiſpoſition cauſée par l'operation; la fiévre lui continua trois ou quatre jours, avec un aſſoupiſſement de dix ou douze jours, ſans qu'elle eut aucune connoiſſance: mais comme aprés l'Accouchement, elle a l'obligation de cette cure à Monſieur Leauté, & qu'elle u'eſt point de mon fait, je ne m'arrêterai point ici, à rapporter les remedes qu'il lui preſcrivit: je dirai ſeulement en paſſant, qu'il lui fit appliquer ſur le dos deux ventouſes ſcarifiées, dont l'uſage eſt auſſi ancien dans la Medecine, que peu frequenté dans ce païs ici, au lieu que la pratique en eſt fort uſitée en Provence, lieu de ma naiſſance, me ſouvenant de les y avoir appliquée frequemment avec de tres-bons effets, étant pour lors garçon Chirurgien dans la

Ville de Marseille. Aprés cela j'ajoûterai seulement, que passant chez cette Dame trois mois aprés son Accouchement, en revenant d'accoucher une Dame de ses parentes, qui demeure au Village de Bagnolet, elle me dit fort agréablement, que deux mois aprés son Accouchement, elle ne se souvenoit plus du rude assaut qu'elle avoit euë à soutenir, n'en ressentant non plus d'incommodité, que si elle n'avoit point été grosse, n'ayant eu depuis aucune nouvelle attaque d'apoplexie. La voyant de si bonne humeur, & hors d'état de se pourvoir allarmer du passé; je lui racontai l'entretien que j'avois eu avec une Dame de ses amies, que je rencontrai le lendemain de son Accouchement, & qui m'étoit venuë aborder avec tous les ressentimens qu'on doit avoir de la perte d'une bonne amie, la croyant morte son fruit dans le ventre, ou du moins lorsqu'on auroit voulu l'accoucher, par rapport au triste état où elle l'avoit laissée, dont elle étoit si prevenuë, que quoique je lui eusse repeté plusieurs fois qu'elle se portoit mieux, elle avoit eu toutes les peines du monde à y ajoûter foy, disant qu'elle vouloit la voir auparavant: mais que si cela étoit, elle avertiroit, si elle pouvoit, toutes les Dames de se relever un certain scrupule, qui les empêche de se mettre entre les mains de Messieurs les Accoucheurs, & qu'elle publieroit ce sen-

timent avec d'autant plus de liberté, qu'elle connoissoit plusieurs personnes d'esprit de l'un & l'autre sexe, qui étoient de cette opinion ; & que Monsieur de Furetiere s'en est aussi expliqué tres-nettement dans son Dictionnaire universel à la lettre A, en expliquant le terme d'Accoucheur, où il dit, que les Chirurgiens savent mieux accoucher les femmes que les Matrones ; cette Dame me dit, que sa bonne amie lui avoit dit la même chose, qu'elle trouvoit qu'elle avoit raison ; mais comme je m'apperçûs qu'elle avoit envie de pousser la conversation plus loin, & mes affaires m'appellant ailleurs, je pris congé d'elle, & me retirai.

Au reste je ne pûs m'empêcher de grossir encore l'Observation, dont je viens de faire le recit, d'une particularité qui est arrivée à cette Dame, bien capable d'exercer le raisonnement des Physiciens; c'est que plusieurs années aprés l'Accouchement, dont je viens de faire le détail, Mr Loisir son Chirurgien, me dit qu'elle avoit absolument desapris à marquer son linge, aussi-bien qu'à écrire, jetter, calculer, sçachant fort bien l'arithmethique avant sa maladie : ce fait me parut assez surprenant, & en ayant conservé le souvenir, je rencontrai par occasion le pere de cette Dame le 12 Novembre 1710, qui me dit que sa fille ne demeuroit plus à Paris, & que depuis ce temps-là, elle avoit eu trois garçons

qui

qui vivoient, & dont elle étoit accouchée fort heureusement, qu'elle vaquoit à son menage: & tout ce qui m'avoit été dit par le sieur Loisir concernant le deffaut de sa memoire, fut par lui certifié veritable.

LXXVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont la tête & un bras de l'enfant étoient encore dans la Matrice.

LE 15 Aoust 1703, je fus appellé avec beaucoup d'empressement sur les sept heures du matin dans la ruë du Temple, pour accoucher une Dame, qu'on me dit être en tres-grand danger de la vie. Madame le M. sa Sage-femme, me dit à mon arrivée, qu'elle avoit fait saigner la malade par Monsieur Poncy le fils, mon Confrere; que les membranes étoient percés depuis quatorze heures, & que l'enfant presentoit l'anus; qu'elle avoit fait son possible pendant une bonne partie de la nuit pour le retourner & le tirer, sans l'avoir pû faire, & les autres Dames presentes me dirent de plus, qu'elle n'avoit jamais voulu quitter prise, quelques prieres que la malade lui fit, croyant qu'il y alloit de sa reputation de

faire cet Accouchement. Je touchai la malade, & je trouvai les pieds, les jampes, les cuisses, & le corps de l'enfant hors du passage, avec un bras abaissé aux parties laterales du corps, l'autre étant encore dans la Matrice avec la tête, qui étoit située de travers; de maniere qu'on auroit plûtôt separé la tête du corps, que de la faire sortir dans cette situation : ainsi j'introduisis ma main dans le col de la Matrice, la poussant doucement pour aller prendre l'avant bras vers le poignet de l'enfant, afin de le degager & le conduire hors du passage, & ensuite je redressai la tête en ligne directe du corps; & portant mon doigt indice de la main gauche dans la bouche de l'enfant, pour abaisser la machoire inferieure, & la droite prés de la nuque du col, dans un moment je tirai un garçon vivant, que toute l'assemblée crût mort, mais il revint peu à peu de la foiblesse que lui avoit causé la compression de son cordon. Je délivrai ensuite la mere, qui se porta bien peu de temps aprés, aussi-bien que son enfant, qui s'est fait bien nourrir, & je l'ai accouchée depuis d'une fille vivante dans un travail presqu'aussi laborieux.



LXXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit l'épaule.

LE 29 Aouſt 1703, je fus mandé ſur les quatre heures du ſoir, pour une Dame qui étoit en travail depuis deux jours. En entrant dans la chambre de la malade, Madame le F. ſa Sage-femme, me dit qu'elle croyoit que l'enfant preſentoit l'épaule, & qu'il y avoit dix heures que les membranes étoient percées, les eaux entierement écoulées, & que l'enfant étoit à ſec dans la Matrice. Je touchai la malade, & je connus que la Sage-femme ne s'étoit point trompée, en me diſant qu'elle croyoit que l'enfant preſentoit l'épaule. Aprés l'avoir fait ſituer commodement pour l'accoucher, j'introduiſis ma main dans le vagin, & delà dans la Matrice pour repouſſer l'épaule vers ſa partie ſuperieure; par ce moyen trouvant un peu plus de dégagement, je cherchai les pieds que j'amenai au paſſage; & en y obſervant les circonſtances requiſes, je tirai une fille vivante: j'eus beſoin de toutes mes forces pour la tirer de ſon cachot. Je fis remarquer à la Sage-femme, que le cordon umbi-

lical de l'enfant faisoit un veritable nœud au tour d'une des cuisses, heureusement que le cordon excedoit sa longeur ordinaire d'une grande demie aune; car l'enfant se trouvant ainsi arrêté, le tiraillement qu'il avoit fait au placenta, en le tirant de la Matrice, auroit pû causer une dangereuse perte de sang par le détachement de cette masse, & même la mort de l'enfant, si elle avoit été totalement détachée; je délivrai la mere au plûtôt, & il n'arriva aucun acciden à l'une, ni à l'autre.

Guillemeau pages 277, 278, 279, de son livre, & quelques autres, veulent qu'on doit repousser l'épaule pour faire prendre la place à la tête de l'enfant, & ainsi de contre-nature qu'est l'Accouchement, le rendre naturel: mais comme il y auroit une tres-grande difficulté à cette operation, & que d'ailleurs les douleurs seroient insupportables aux femmes, le moyen le plus prompt, le plus court, & le plus avantageux, quelques parties que l'enfant puisse presenter pour venir au monde, excepté la tête, c'est de faire l'Accouchement par les pieds; cependant il y a des cas, où, quoique la tête se presente la premiere, il ne faut pas laisser de faire l'Accouchement par les pieds, ainsi que je viens de le dire, & que je l'ai pratiqué moy-même avec un heureux succez, comme on l'a déja pû voir dans mes Observations précedentes.

LXXIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit la face la premiere depuis dix-ſept heures.

LE Vendredi 25 Janvier 1704, je fus prié ſur les huit heures du ſoir, d'aller à Champigny, pour accoucher une Dame qui étoit en travail depuis vingt-quatre heures; j'y trouvai Monſieur Guillemin, Chirurgien du lieu, & Madame G. ſa Sage-femme. Je leur demandai ce qu'ils avoient obſervé de particulier en ce travail, ils me dirent que les membranes s'étoient percées, & que les eaux s'étoient écoulées depuis vingt-un heures, & que depuis dix-ſept heures l'enfant preſentoit la face la premiere, & qu'ils avoient ondoyé l'enfant ſous condition, le croyant néanmoins mort, ce qui les avoit fort inquietez, & obligez de m'envoyer chercher pour ſoulager cette femme. Je touchai la malade, & je trouvai que les levres de la vulve étoient tellement tumefiées, qu'elles étoient auſſi groſſes que le poing de chaque côté, & l'enfant étoit dans la ſituation qu'on m'avoit dit. J'examinai encore ſi l'enfant étoit vivant, en portant l'extrê-

mité du doigt indice dans sa bouche, où je le tins un assez long espace de temps pour sentir s'il y avoit quelque mouvement à sa langue, par où on peut encore connoître si un enfant est vivant, ou non; toutefois ce signe n'est pas si certain que celui du battement des arteres umbilicales, parce qu'il se pourroit fort bien faire que l'enfant fût assez foible, pour ne pouvoir remuer la langue, ou si foiblement, qu'il seroit impossible de s'en appercevoir: mais n'ayant senti aucun mouvement à la langue, joint à la mauvaise situation où l'enfant étoit depuis si longtemps, & à une chute que la mere avoit faite sur la fin de son terme; je crus certainement que l'enfant étoit mort, j'en avertis les parens; mais comme je m'apperçûs que cette Dame, & la plûpart de celles qui étoient auprés d'elle, étoient de ces gens prévenus par quelques Sages-femmes ignorantes: (je dis quelques-unes, parce qu'il y en a qui ont assez de savoir pour discerner les cas, où il est à propos & comme necessaire de se servir des instrumens pour tirer un enfant.) Ces ignorantes, dis-je, leur insinuent, que quand les Chirurgiens Accoucheurs se servent de leurs instrumens pour tirer un enfant, ils ont accoutumé de reduire en un seul les deux conduits de la femme par un entier dechirement, ce qui les alarmoit tres-fort par avance, & particulierement la malade. On peut

dire néanmoins que cette opinion, eſt une pure illuſion, les crochets & les autres inſtrumens dont on peut ſe ſervir en ces rencontres, n'agiſſent que ſur l'enfant mort que l'on veut tirer ſans faire aucune impreſſion ſur les parties de la mere, & que ſi cet accident arrive, ce n'eſt que par rapport aux vices de conformation des parties de la mere, ou à cauſe de la groſſeur exceſſive de la tête de l'enfant, ce qui n'eſt pas ordinaire : ainſi quand cet accident ſurvient, qui n'eſt pourtant pas toûjours irréparable, c'eſt à la nature, & non à l'inſtrument qu'il s'en faut prendre. Mais quoiqu'il en ſoit, à cauſe de cette repugnance qu'on avoit pour les inſtrumens, je pris le parti de faire cette operation avec mes ſeules mains ; je commençai par porter mes doigts vers la partie ſuperieure du ſternum, pour repouſſer l'enfant au-dedans ; mais m'ayant été impoſſible de réuſſir par ce moyen, je gliſſai mes doigts entre le col de la Matrice & la tête de l'enfant ſous l'urethre, ſuivant à peu-prés ſon progrez, ce qui me facilita le moyen d'abaiſſer un peu la tête, & avec l'extrêmité de mes deux mains, je tirai tres-promptement un garçon mort, & délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix, en preſence du Sieur Guillemin & de la Sage-femme.

Trois jours aprés que cette Dame fut accouchée, elle fut ſurpriſe d'un grand flux de ventre, qui l'obligeoit ſans ceſſe d'aller à

ſelle, & qui lui cauſoit de frequentes éprein-tes. Monſieur ſon époux vint me prier de lui donner mon avis, pour remedier à ces accidens, qui pouvoient avoir des ſuites fâcheuſes, le flux de ventre étant capable de ſupprimer les vuidanges. Je lui conſeillai de lui faire prendre du lait de vache recemment trait pluſieurs fois par jour, dans lequel on delayeroit un jaune d'œuf frais, avec un ou deux pains à chanter, & de lui faire auſſi donner quelques lavemens avec du lait, y ajoûtant un jaune d'œuf, & pour ſa boiſſon ordinaire une legere ptiſanne faite avec du chiendent & du ris, de lui donner pour ſa nourriture quelques œufs frais, & de petits potages, ſans lui faire uſer de viande; & pour fortifier ſon eſtomac, lui faire avaler par intervalles quelques cuillerées de ſyrop de grenade, & de la gelée de corne de cerf; ſi le flux de ventte ſe rendoit opiniâtre, qu'on lui donnât deux demi clyſteres par jour, compoſez avec une decoction d'orge & de ſon. Je crus devoir lui conſeiller d'uſer de ces remedes benins, tant à cauſe du devoyement, que des frequentes trenchées qu'elle reſſentoit: en effet j'appris que le devoyement avoit bientôt quitté priſe, ſans qu'il lui ſoit arrivé d'autres accidens.

LXXX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit une main.

LE 12 Septembre 1704, on me vint prier d'aller dans la ruë ſaint Antoine, pour accoucher une Dame; je l'examinai, & dans le temps de la douleur, je trouvai un gonflement des membranes, avec ouverture à l'orifice interieur de la Matrice, de la rondeur d'environ un écu. Comme cette perſonne étoit d'un temperament ſanguin, & que la ſaignée, comme je l'ai ſouvent remarqué, produit à ces perſonnes-là de tres-bons effets, non ſeulement pour rendre la reſpiration plus libre, mais même pour prévenir la perte de ſang aprés l'Accouchement. Je lui dis que j'eſtimois que la ſaignée lui feroit du bien, même pour accoucher plus promptement. Elle ne s'y oppoſa point, & on envoya prier Monſieur Dumoulin, mon Confrere, de venir la faire; peu de temps aprés les membranes percerent, & dans le même inſtant une des mains de l'enfant ſortit hors de la vulve; enſorte qu'ayant donné au plûtôt une ſituation commode à cette Dame, je repouſſai la main le plus avant

qu'il me fut possible, & je cherchai les pieds, que j'amenai au passage, & presque dans l'instant je tirai une fille vivante, en suivant ma methode ordinaire ; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, à laquelle il n'arriva aucun accident ; & je l'ai accouchée depuis ce temps-là de plusieurs enfans, avec un heureux succez.

LXXXI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit une main suivie de la tête.

LE 24 Septembre 1704, je fus mandé dans la ruë de Bretagne, pour accoucher une Dame, qui me dit en arrivant chez elle, qu'elle avoit ressenti depuis plusieurs jours des douleurs dans les reins, & dans tout le bas ventre, & que comme elles étoient augmentées considerablement, elle m'avoit envoyé prier de la venir voir, je la touchai, & trouvai de la disposition à un vrai travail, elle avoit été saignée peu de jours auparavant, & je lui fis donner un lavement composé de six gros de diaphœnic, & trois onces de miel mercurial, qui produisit tous les bons effets, qu'on en pouvoit attendre. Les membranes ayant percé peu aprés, les eaux entrainerent

avec elles la main de l'enfant; & comme j'obſervais de prés le travail, je repouſſai la main au-dedans. Les douleurs ayant continué, je reçûs peu aprés une fille vivante, qui vint naturellement aprés avoir remedié à la mauvaiſe ſituation où elle ſe preſentoit; je délivrai enſuite la mere, qui s'eſt parfaitement bien retablie. Cette Dame fut plus heureuſe en cet Accouchement, qu'à ſon précedent, qui fait le ſujet de la 54e Obſervation: ſur quoi les Dames, auſſi bien que les Sages-femmes peuvent remarquer, qu'il eſt d'une dangereuſe conſequence de differer à demander du ſecours. Je me ſouviens bien d'avoir déja fait ailleurs cette remarque; mais on ne la peut trop repeter, eu égard aux accidens irreparables qui en arrivent.

LXXXII. OBSERVATION.

D'une ſuppreſſion de vuidanges, avec gangrenes aux parties d'en bas.

LE même jour 24 Septembre 1704, je fus prié à une heure aprés minuit, d'aller dans la ruë Phelypeaux, pour voir une Dame qui étoit accouchée d'un garçon vivant depuis deux jours; Monſieur Buttet, Chirurgien ordinaire de la malade, étoit chez elle

quand j'y arrivai, il me dit que ſes vuidanges étoient entierement ſupprimées, ce qui eſt une tres-dangereuſe maladie; je la trouvai avec une fiévre tres-aiguë, ſon ventre fort tendu & élevé, avec peſanteur, & preſque auſſi gros qu'avant qu'elle fût accouchée. Les cauſes de cette ſuppreſſion, ſont comme le froid exterieur receu dans la Matrice pendant ou peu aprés l'Accouchement, la peur, les odeurs fortes, les remedes aſtringens pris interieurement, ou appliquez au-dehors, & l'effet ſubit des paſſions violentes; à l'égard de celle dont je parle ici, le ſeul chagrin qu'elle eut de voir partir ſon fils avec ſa nourrice, lui cauſerent cet accident. J'obſervai que les levres de la vulve étoient fort groſſes, livides, remplie de ſeroſitez, qui ſembloient former un hydrocelle, comme quand un homme a le ſcrotum plein d'eaux; de plus elle avoit la gangrene dans le vagin: je fus d'avis ſur le champ, ainſi que le Sr Buttet, d'y faire pluſieurs petites mouchetures, pour donner iſſuë à ces ſeroſitez, & d'étuver les parties affligées avec la decoction d'orge, dans laquelle on diſſolvroit un peu de ſel armonial, & de faire des injections dans le vagin. On trouvera dans mes Obſervations pluſieurs formules de ces remedes, dont je me ſuis ſervi utilement dans ces ſortes d'occaſions. L'on me pria de l'aller voir encore dans la matinée, je trouvai les levres

entierement flêtries par le ſuinctement qui s'étoit fait le reſte de la nuit, mais encore noires, je lui dis de continuer les mêmes remedes; & étant prié de lui en enſeigner quelques autres, contre la ſuppreſſion de ſes vuidanges, je lui conſeillai de prendre des herbes émolientes & reſolutives, de les faire bien cuire, les piler & paſſer au travers d'un gros tamis, pour être appliquées ſur le ventre, & les changer avant qu'elles ſe fuſſent refroidies, & de ſe faire ſaigner du pied. Le même jour 24 du mois ſuſdit, Monſieur Poirier, Docteur en Medecine, & ancien Doyen de la Faculté de Paris, à preſent Medecin de Monſeigneur le Dauphin, y fut appellé, & approuva les cataplâmes de ces herbes, & les petites ſcarifications; il fit ſeulement ajoûter l'huile de lys dans ce cataplâme, & lui ordonna la ſaignée du pied, & une potion cordiale hyſterique, avec un regime de vie temperant, & peu nourriſſant; le 26, il lui fit prendre une potion purgative & vomitive, & ordonna de réïterer ſa premiere potion hyſterique; le 30, la malade uſa de douze priſes de diaphoretique mineral; & le 4 Octobre, elle fut purgée avec deux onces & demie de manne; & le 27 du même mois, elle prit encore par ordonnance, une once de manne & une once de ſyrop de chicorée. Cette maladie eſt ſi dangereuſe, que les vuidanges refluant dans la maſſe du ſang, y fer-

mentent, & cauſent quatité de fâcheux accidens ; néanmoins les remedes furent ſi bien ordonnez, & firent de ſi bons effets, que bien que l'on crût alors la maladie deſeſperée, cette Dame joüit actuellement d'une parfaite ſanté, par les ſoins que nous prîmes auprés d'elle.

LXXXIII. OBSERVATION.

D'un laborieux Accouchement d'une femme, qui étoit en travail depuis cinq jours & cinq nuits entieres, & dont l'enfant preſentoit la tête.

LE 28 Octobre 1704, je fus mandé ſur les onze heures du ſoir, pour aller à Brie ſur Marne, ſecourir une Dame qui étoit en travail depuis cinq jours & cinq nuits entieres. Les membranes étoient percées, & les eaux s'étoient écoulées dés le premier jour ; enſorte que l'enfant étoit reſté à ſec dans la Matrice depuis tout ce temps-là, il preſentoit la tête ſans avoir changé de ſituation, comme l'avoit exactement obſervé Monſieur Guillemin, Maître Chirurgien à Champigny, & Madame A. ſa Sage-femme ; ils n'avoient rien negligé pour tâcher de provoquer une prompte délivrance à la malade, par

les saignées & les lavemens convenables, & par une potion purgative, composée de six onces de verjus, dans lesquelles l'on avoit fait boüillir demi once de senné, qu'on avoit donné à la malade avant mon arrivée ; ils avoient aussi jugé à propos de lui faire recevoir toüs ses Sacremens, craignant qu'elle ne mourût dans l'extrême foiblesse où elle étoit. Je l'examinai, & je trouvai les douleurs de l'enfantement si ralenties par l'excessive longueur du travail, qu'il n'y avoit pas lieu de compter sur l'aide de la nature ; les levres de la vulve étoient d'une grosseur extrême, & d'une secheresse sans égale, la tête de l'enfant étoit applatie entre les os du passage, dont les os du crane étoient les uns sur les autres. Avant d'en venir à l'operation, je fis oindre les parties de cette Dame, pour les lubrifier & les relâcher s'il étoit possible, ma methode étant toûjours de prendre les voyes les plus douces pour les meres & pour les enfans : mais l'onction n'ayant rien fait, je proposai de lui faire un bain, avec une decoction émoliente. Cette Dame s'y tint une bonne heure : mais quelques précautions que nous eussions prises, rien ne voulut se declarer en faveur de la malade ; ce qui me détermina à l'accoucher, & ce qu'on auroit néanmoins fait avec beaucoup de facilité, si l'on étoit venu chercher du secours quatre jours plûtôt : mais il faut croire que la

Sage-femme pensoit que le travail seroit plus prompt, ou qu'elle en viendroit à bout avec l'aide du Sieur Guillemin, qui fut néanmoins le premier à dire qu'il falloit un Accoucheur. J'examinai encore la mere & l'enfant avec toute l'attention possible, & je fis ensuite connoître à toute l'assemblée, que l'enfant étoit certainement mort, dont le Chirurgien & la Sage-femme convinrent aisément; ensuite je fis situer la femme au travers du lit, & j'introduïsis ma main droite dans le vagin, & avec la gauche je portai un crochet, dont la pointe regardoit le dedans de ma main droite, & l'ayant retourné sur la tête de l'enfant, je l'appliquai sûr un des os parietaux; & en un instant, & presque sans aucune violence, je tirai une fille morte, qui étoit pourrie le long de l'épine du dos, & tout le long de la partie interieure du bras; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix: c'étoit une premiere grossesse, dont les passages devoient être d'autant plus resserrez, que cette Dame paroissoit avoir au moins quarante ans; je la laissai dans une assez bonne disposition, par rapport à l'état d'une femme nouvellement accouchée: les vuidanges étant quasi supprimées, elle prit d'une potion faite avec trois onces d'eau de chardon benit, une once d'eau d'armoise, dans lesquelles on mit un scrupule de saffran oriental, & une once de syrop de limons.

LXXXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme reduite à la derniere extremité, dont le bras de l'enfant ſortoit hors de la vulve, preſque dans toute ſa longueur, lequel fut coupé l'enfant étant encore vivant.

LE premier jour de Novembre 1704, jour de la Fête de tous les Saints, on me vint prier ſur les huit heures du ſoir, d'aller à Champigny, à trois lieuës de Paris, pour ſecourir une Dame en travail qui étoit à la derniere extrémité. Je partis ſur le champ, & y arrivai ſur les dix heures; les douleurs de l'enfantement lui avoient pris dés le Jeudi 30 Octobre ſur les deux heures du matin, & les membranes qui contiennent les eaux, percerent le même jour ſur les dix heures du ſoir, leſquelles vraiſemblablement entraînerent avec elles le bras de l'enfant qui ſe preſentoit, & ſortoit preſque dans toute ſa longueur, donnant des marques certaines de la vie de l'enfant par ſon mouvement. Madame G. ſa Sage-femme l'ondoya ſous condition, & fit ſon poſſible pour accoucher la mere: mais n'en ayant pû venir à bout, elle demanda du ſecours. On y appella le Chi-

rurgien du lieu, qui fut d'aſſez bonne foy pour avoüer, que le travail épineux dans lequel il la voyoit, excedoit ſa connoiſſance, & qu'il étoit du ſentiment qu'on courût diligemment à Paris pour avoir un Accoucheur; les perſonnes qui étoient auprés de cette Dame, crurent apparemment qu'ils auroient un plus prompt ſecours en envoyant chercher un autre Chirurgien des environs. Celui-ci beaucoup plus ignorant, ou du moins beaucoup plus temeraire que le premier, dit d'abord qu'il eut vû la malade, qu'il auroit été inutile de courir juſqu'à Paris, qu'un Accoucheur n'en feroit pas davantage que lui; il ſe mit donc hardiment en devoir de l'accoucher, il commença par vouloir repouſſer le bras dans la Matrice, & n'ayant pû y réüſſir pendant un tres-long-temps qu'il y travailla, il ne fit point de façon de tirer un raſoir de ſa poche, & coupa le bras de l'enfant à deux travers de doigts de l'article de l'épaule. Cet habile homme n'ayant pû encore en venir à ſon honneur, aprés cette amputation du bras, il s'aviſa de prendre le croc d'une cramaillere pour tirer l'enfant, dont tout l'effet ſe termina à reduire cette Dame à la derniere extrémité, par les violences qu'il lui fit avec cet inſtrument ſi extraordinaire, & ſi peu convenable à une pareille operation. Toute la parenté connoiſſant qu'ils avoient eu grand

tort de compter ſur ce Chirurgien, envoyerent à Paris me chercher, & je trouvai cette Dame toute moribonde avec la fiévre, grande difficulté de reſpirer, & à laquelle on avoit fait recevoir tous ſes Sacremens; l'extréme foibleſſe où je la voyois, cauſée par la longueur de ſon travail, & les violences qu'on avoit exercées ſur elle & ſur ſon enfant, par le moyen de cet inſtrument bizarre, me donnoit beaucoup de repugnance à me charger d'une telle operation, craignant avec juſte raiſon, que la malade ne demeurât entre mes mains, & qu'on ne m'accuſât d'avoir avancé ſa mort, bien que les violences qu'on lui avoit temerairement faites, euſſent été plus que ſuffiſantes pour la lui cauſer: néanmoins je m'y déterminai, à la priere de toute l'aſſemblée, joint à l'envie que j'avois de ſecourir une malade que je voyois preſte à paſſer; je la fis donc mettre promptement dans une ſituation commode pour l'accoucher; les levres de la vulve étoient ſi tumefiées, qu'elles étoient d'une groſſeur prodigieuſe; je ne laiſſai pas d'introduire peu à peu ma main dans la Matrice, & je rencontrai le bout du bras qui avoit été coupé le long d'environ deux travers de doigts, & dans la même ſituation qu'il s'étoit preſenté; & ayant gliſſé ma main le long du corps & de la cuiſſe, j'obſervai que ſes jambes étoient flechies vers les parties laterales de la Ma-

trice, je me saisis en même temps des pieds, & les tirai ensemble, & dans un instant j'eus accouché & délivré cette pauvre femme d'un garçon mort, en presence du même Chirurgien qui avoit coupé le bras; c'étoit la troisiéme grossesse de cette personne, que je quittai se portant mieux, & avec une respiration bien plus libre. Je dis au Chirurgien, puisqu'il étoit voisin de sa pratique, de lui donner un julep cordial, avec trois onces d'eau de melisse simple, autant d'eau d'armoise, trois gros d'eau de canelle, & une once de syrop de capillaires pour trois prises.

LXXXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme à l'extrémité, & dont l'enfant mort depuis longtemps, presentoit la tête fortement engagée entre les os du passage.

LE 5 Novembre 1704, je fus prié d'aller à Montreüil, pour secourir une Dame qui étoit en travail depuis trois jours entiers; les membranes étoient percées, & les eaux s'étoient écoulées dés le premier jour. Cette femme n'avoit plus de bouffées, comme disent les gens de la campagne, ou plûtôt de douleurs pour accoucher. On l'avoit fait

confeſſer, croyant qu'elle alloit expirer à chaque moment; je la trouvai toute moribonde, enſorte que je fis mon pronoſtique, que ſi on ne l'accouchoit bientôt elle alloit mourir, & qu'en l'accouchant elle pourroit encore paſſer quelques jours; nonobſtant ce fâcheux jugement, toutes les perſonnes preſentes me prierent inſtamment de l'accoucher; je crus auſſi qu'il valoit mieux tenter un remede incertain, que de la laiſſer ſans ſecours. L'ayant donc fait mettre au travers du lit, je portai mon doigt indice dans le col de la Matrice, où je reconnus que l'enfant preſentoit la tête, qui étoit fortement comprimée entre les os du paſſage, dont le cuir chevelu étoit pourri & d'une puanteur extréme, & que les os du crâne ſurmontoient les uns ſur les autres; j'introduiſis enſuite pluſieurs doigts dans la Matrice, avec leſquels je tirai les os du crane l'un aprés l'autre, & le reſte du corps de même, qui étoit ſi pourri, qu'il penſa empeſter tous les aſſiſtans, puis je délivrai la mere de ſon arrierefaix, qui étoit auſſi tout corrompu. Cette pourriture de l'enfant, qui étoit un garçon, avoit cauſé une fermentation corruptible, qui avoit engendré des vents tres-puants, renfermez dans la Matrice, qui ſortoient avec un bruit ſurprenant. Mon operarion fût faite tres-promptement, ſans autres inſtrumens que mes ſeuls doigts, comme le remarque-

rent Monsieur Benoist, Maître Chirurgien à Montreüil, & Madame G. sa Sage-femme; elle prit d'une potion faite avec l'eau de melisse trois onces, eau de chardon beni deux onces, eau de canelle orgée trois gros, & une once de syrop d'œillets, donnée à trois reprises.

LXXXVI. OBSERVATION.

De la fausse couche d'une femme grosse d'environ quatre mois, dont l'enfant presentoit les pieds & les jambes hors du passage.

LE 30 Janvier 1705, on me vint prier sur les onze heures du matin, d'aller dans la vieille ruë du Temple, pour secourir une Dame dans son travail; j'appris que le 13 du present mois elle avoit eu une peur considerable, qui fut suivie le lendemain d'un flux de ventre, qui la contraignoit d'aller à tout moment à la selle; que peu de jours aprés ce flux étoit degeneré en dissenterie, qui la provoquoit encore de plus en plus, mais avec des épreintes tres-vives, qui lui causoient d'excessives douleurs dans tout le bas ventre. Pour lui apporter le soulagement necessaire, on y avoit appellé avant moy, Monsieur Preaux, Docteur en Medecine de la Faculté

de Paris, & Monsieur Biget, mon Confrere, qui avoit déja saigné deux fois la malade: on fit les autres remedes ordonnez par cet habile Medecin contre une si dangereuse maladie; je demandai de combien cette Dame se croyoit grosse, on me dit qu'elle comptoit l'être de quatre mois ou environ, n'y ayant que six mois & vingt-sept jours qu'elle étoit mariée; je me mis ensuite en devoir de l'accoucher, & l'ayant touchée, pour connoître si les douleurs qu'elle avoit ressenties, & qu'elle ressentoit encore dans le bas ventre, n'avoient point occasionné l'ouverture de la Matrice, qui peut causer la chute de son fruit avant sa maturité. Comme je le venois de pronostiquer, cela ne se trouva que trop vrai, ayant senti les pieds & les jambes hors du passage, & le reste du corps encore dans la Matrice; je demandai incontinent de l'eau pour baptiser l'enfant sous condition, ce que je fis en la presence de la mere de cette Dame; comme il y avoit ici à menager un enfant délicat & tendre, par rapport à son terme, je le tirai tres-doucement jusqu'au haut de la poitrine, & j'abaissai aussi les deux bras que je tirai en-dehors, sans les approcher des parties laterales du corps, comme quand on veut tirer un enfant tout d'un coup dans le temps d'une bonne douleur, en faisant efforcer la mere quand les enfans sont à terme & viennent contre nature; je jugeai plus à pro-

pos de dégager la tête avec les bouts de mes doigts, je tirai doucement l'enfant crainte d'arracher ſa tête, & par ce moyen je l'accouchai d'un garçon qui nous donna des ſignes de vie par un battement de cœur qui ſe manifeſtoit à l'exterieur de ſa poitrine, que toutes les perſonnes preſentes remarquerent tres-bien; je délivrai la mere de ſon arrierefaix, & je dis aux aſſiſtans que ſi le flux diſſenterique continuoit encore aprés cela, la malade étoit en grand danger de la vie, par l'empêchement qu'il apporteroit à l'écoulement des vuidanges, leur ſuppreſſion cauſant de tres-fâcheux accidens & ſouvent la mort.

LXXXVII. OBSERVATION.

De la délivrance d'une femme accouchée par une Sage-femme, qui rompit le cordon au centre de l'arrierefaix.

LE 4 Fevrier 1705, je fus prié d'aller ſecourir une Dame qui venoit d'être accouchée chez une Sage-femme; cette malade avoit été trois jours entiers en travail, pendant leſquels la Sage-femme jugea à propos de la faire ſaigner, ce qui fut fait par Monſieur Pouchault, mon Confrere; l'en-

fant vint naturellement la tête la premiere, & la Sage-femme reçût une fille vivante; mais quand elle voulut la délivrer, le cordon se rompit au centre de l'arrierefaix, parce qu'il se trouvoit apparemment fort adherant à la Matrice; je trouvai cette personne fort foible, tant à cause de la longueur de son travail, que d'une perte de sang qu'elle avoit, actuellement causée, tant par la rupture du cordon, que par le détachement partial de l'arrierefaix, comme je le remarquai aprés que j'eus porté la main dans la Matrice; j'achevai peu aprés de détacher le reste, & le tirai tout entier. Comme j'apprehendois qu'il ne fût resté quelque corps étranger dans la Matrice, j'y portai la main de nouveau, & j'en tirai encore un gros caillot de sang, & la perte cessa aussi-tôt; la malade me pria de la venir voir pendant sa couche, & les vuidanges s'étant supprimées, je lui fis prendre une potion composée de trois onces d'eau de chardon benit, deux onces d'eau d'armoise, vingt quatre grains de safran oriental, & une once de syrop de limons; elle eut le troisiéme jour une fiévre de lait, & une douleur d'estomach, accompagnée d'oppression, qui n'empêcherent pas néanmoins l'écoulement des vuidanges; le quatriéme jour sur les deux heures aprés minuit, il lui prit une sueur universelle, & si copieuse, qu'on crut qu'elle alloit mourir à cause de l'ex-

tréme foibleſſe où elle l'avoit reduite, je conſeillai de laiſſer agir la nature ſans s'alarmer, & de fortifier de temps en temps la malade par les alimens liquides, pour aider à reparer la grande diſſipation des eſprits, ces ſueurs ne lui pouvant être que favorables ; En effet le cinquiéme jour, elle en eut encore une, mais mediocre, qui emporta la fiévre, & la difficulté de reſpirer ; le ventre étoit molet, & les vuidanges diminuées ſans aucune autre incommodité.

LXXXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit un pied, & dont l'arrierefaix avoit dix-huit pouces de longueur.

LE 16 Fevrier 1705, je fus appellé ſur les deux heures aprés minuit, pour aller dans la viëille ruë du Temple ſecourir une Dame dans ſon travail ; il y avoit cinq jours que les membranes étoient percées, & que les eaux étoient écoulées, & l'enfant qui étoit à ſec dans la Matrice preſentoit un pied ; je fis mettre cette Dame dans une ſituation commode pour l'accoucher, j'introduiſis ma main dans la Matrice, & pouſſant plus haut je trouvai le ſecond pied, dont je me ſaiſis pour

l'amener prés du premier qui étoit au paſſage, puis ayant fait enſorte que les talons de l'enfant regardaſſent le ventre de la mere, je le tirai juſques vers le haut de la poitrine, & enſuite j'abaiſſai les bras aux parties laterales du corps, puis je mis un linge fin & ſec deſſus pour mieux aſſurer mes mains, & comme cette Dame n'avoit plus aucune douleur, je la priai de faire quelque effort pour me faciliter de tirer la tête; mais s'étant trouvée fort groſſe, elle fut arrêtée entre les os du paſſage, & dans ce même temps je pris le parti d'abaiſſer la machoire inferieure de l'enfant avec l'extrémité de mon doigt indice, que je portai dans ſa bouche, & ma droite vers la nuque du col, & de cette maniere je tirai tres-promptement un garçon vivant, en preſence de Madame du P. ſa Sage-femme. Cette Dame étoit ſujette à avoir des Accouchemens contre nature, ayant été obligée d'avoir recours à Monſieur Portal, celebre Accoucheur, mon Confrere, qui l'avoit auſſi tirai d'un fâcheux état dans ſon précedent Accouchement; je la délivrai enſuite de ſon arrierefaix, il étoit d'une figure particuliere, ou du moins peu commune, n'en ayant pas encore vû un ſemblable depuis plus de quatorze ans que je m'attachois particulierement aux Accouchemens; cet arrierefaix avoit dix-huit pouces de longueur ſur cinq pouces & demi de dia-

metre dans sa plus grande largeur, ressemblant assez bien en figure à une queuë de moruë, le cordon ôté qui se trouvoit attaché à une de ses extrémitez contre l'ordinaire, se trouvant toûjours attaché à son centre dans l'ordre naturel. La forme extraordinaire de cet arrierefaix m'obligea d'examiner avec soin l'entrelassement des vaisseaux umbilicaux depuis le centre jusqu'à la circonference; cet entrelassement étoit néanmoins à peu-prés pareil à ceux des autres arrierefaix de figure ronde ou ovalaire, à la difference que ce qui se fait en rond ou en ovale en ceux-là, se faisoit en long en celui-ci. Je demandai ensuite à cette Dame, si elle avoit observé quelque chose pendant le cours de sa grossesse, & si elle n'avoit rien senti d'extraordinaire, elle me dit qu'elle avoit été sujette à de cuisantes douleurs, qui lui répondoient depuis les fausses côtes jusques dans l'aîne droite, & qu'elle s'étoit elle-même pronostiquée un fâcheux travail, ainsi qu'elle avoit fait aux quatre Accouchemens précedens, & où elle avoit eu de grandes difficultez d'uriner. Je croi que ces douleurs de l'aîne étoient causées par le tiraillement des ligamens ronds de la Matrice, lorsque l'enfant faisoit quelques mouvemens dans le ventre de sa mere. Cette Dame s'est fort bien rétablie, mais à cause d'une espece de suppression d'urine qu'elle eut aux premiers jours

de ſa couche, quoique les ſueurs euſſent été abondantes, on lui fit uſer pour la ſoulager d'un julep aperitif fait avec 4 onces d'eau de parietaire, une dragme de criſtal mineral, une once de ſyrop d'althea, & dix goutes d'eſprit de ſel, qui fit un tres-bon effet.

Je donnai cet arrierefaix à Monſieur Giraudene, Apoticaire à Paris; je ne ſçai s'il l'a conſervé par curioſité, ou fait diſtiler, pour embellir le teint & les mains des Dames, ou pour quelque autre uſage dans la Medecine.

LXXXIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit une main.

LE 20 Fevrier 1705, on me vint prier ſur les huit heures du matin, d'aller dans la ruë de la Tixeranderie, pour accoucher une Dame qui étoit en travail depuis vingt-quatre heures; il y avoit trois heures que les membranes étoient percées, & les eaux écoulées quand j'y arrivai. Je touchai incontinent la malade, & ayant porté mon doigt indice dans le col de la Matrice, je remarquai que l'enfant preſentoit une main ſuivie de la tête; je remediai ſur le champ à cet inconvenient, en repouſſant la main de l'enfant au-dedans

de la Matrice. Un petit quart d'heure aprés que j'eus levé cet obstacle, qui empêchoit la tête de décendre, je tirai à la faveur d'une bonne douleur, une fille vivante, qui se porta bien ; je délivrai ensuite la mere heureusement de son arrierefaix, & je dis aprés aux personnes presentes, que j'étois fâché de ne m'être pas trouvé auprés de cette Dame lorsque les membranes avoient percé, que j'aurois immediatement aprés, & pendant le temps que les eaux s'écouloient, observé quelle partie l'enfant presentoit, & en ce cas repoussé la main de l'enfant au-dedans, avec bien moins de douleurs, & plus de facilité, à la faveur des glaires & des eaux qui rendent toûjours l'operation plus aisée en lubrifiant le passage, & que la malade auroit été accouchée trois heures plûtôt : ce qui n'est pas une petite consolation pour les femmes en travail, & particulierement pour celle-ci, qui craignoit de mourir en couche, par rapport, dit-elle, qu'elle étoit âgée de quarante-cinq ans en sa premiere grossesse, d'une complexion délicate, & qu'elle avoit eu étant fille, un crachement de sang qu'elle rendoit en certains jours en grande quantité & à gros boüillons, sans aucune violence, sentant seulement dans ce temps-là, une grande froideur le long de la trachée artere, & que pendant sa grossesse elle avoit quelquefois craché & mouché deux ou trois palettes de

ſang. Pour remedier à ces accidens, Monſieur Daval, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, l'avoit fait ſaigner, & avoit ordonné les autres remedes qu'il avoit jugé neceſſaires.

XC. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit le bras, avec iſſuë du cordon umbilical.

LE 2 Mars 1705, je fus mandé ſur les huit heures du matin, pour aller au-deſſus de Rambouïllet, accoucher une femme, qui reſſentoit depuis deux jours, les douleurs de ſon travail; les membranes étoient percées, & les eaux écoulées. Madame T. ſa Sage-femme, s'étant apperçûë que l'enfant preſentoit le bras, accompagné de la ſortie du cordon umbilical, demanda du ſecours. Je touchai cette malade à mon arrivée; & ayant reconnu que le travail étoit dans la diſpoſition que la Sage-femme m'avoit dit, je la fis mettre promptement dans une ſituation commode pour l'accoucher; je commençai par repouſſer le bras de l'enfant au-dedans de la Matrice, & me ſaiſis en même temps des pieds, que j'amenai au paſſage.

Dans plusieurs autres occasions, comme dans celle-ci, j'ai mieux trouvé mon compte, en faisant rentrer le bras le premier au lieu du cordon, lequel se trouvant fort glissant, & les douleurs le repoussant presque toûjours au-dehors, il fait perdre beaucoup de temps à le repousser, que l'on employe plus utilement à faire l'Accouchement. Ce n'est pas qu'il ne se trouve des occasions, où il est plus à propos de repousser le cordon; & c'est en cela que la prudence, l'experience, & le genie de l'Accoucheur doit agir, selon que l'occasion le requiert. Pour reprendre la suite de mon Observation, comme l'enfant n'avoit point été ondoyé, je demandai aussitôt de l'eau pour le baptiser sous condition, aprés quoi, suivant ma methode ordinaire, je tirai promptement un garçon vivant, ce qui fit un vrai plaisir au pere & à la mere, qui n'avoient point encore eu d'enfans vivans, quoique ce fût une cinquiéme grossesse, étant accouchée à differentes fois d'enfans morts, sans qu'ils eussent pû être seulement ondoyez : je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, & elle se retablit sans aucun accident extraordinaire.



XCI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme à terme, groſſe de deux enfans, dont le premier preſentoit un pied, avec iſſuë du cordon de l'umbilic, & le ſecond l'avant-bras plié.

LE 16 Mars 1705, on me pria ſur les neuf heures du matin, d'aller accoucher une Dame dans la ruë des Roſiers; elle me dit à mon arrivée, qu'elle avoit reſſenti des douleurs toute la nuit : je la touchai auſſi-tôt, pour connoître ſi c'étoit de vrayes douleurs, & de quelle nature pouvoit être le travail : je lui dis quand je l'eus touchée, que c'étoient de vrayes douleurs pour accoucher, lui cachant néanmoins, crainte de l'effrayer, ce que je dis à Madame ſa mere qui étoit preſente, ſçavoir que j'avois obſervé au travers des membranes que l'enfant preſentoit un pied avec le cordon umbilical, ce qui ſe remarque aprés le retour des douleurs, les membranes ſe trouvant pour lors en quelque façon fletries, où l'on ſent les inegalitez, ſoit d'une main, d'un pied, ou de pluſieurs parties, qui ſe preſentent enſemble, à la difference de la tête, d'une feſſe, & du genoüil, qui forment une eſpece de rondeur; auſſi eſt-

il arrivé à plusieurs Sages-femmes de prendre la fesse & le genoüil pour la tête de l'enfant, comme je l'ai marqué dans quelques-unes de mes Observations précedentes. Les douleurs ayant considerablement augmenté, les membranes percerent, & les eaux en s'écoulant entrainerent le pied de l'enfant, dont les orteils regardoient le ventre de la mere, accompagnez du cordon umbilical. Quoique j'y eusse remarqué le battement des arteres umbilicales, je ne laissai pas de baptiser l'enfant sous condition, se pouvant fort bien faire que le cordon auquel j'avois remarqué le battement fut d'un second enfant vivant, & que le pied qui se presentoit fut d'un enfant mort: c'est la raison que je donnai à la mere de la Dame qui étoit en travail, & aux personnes qui s'y trouverent, qui me demanderent aprés l'Accouchement pourquoi j'avois baptisé l'enfant sous condition, puisque je leur avois dit moi-même que le battement des arteres umbilicales étoit un signe certain que l'enfant étoit vivant; immediatement aprés l'ondoyement, je fus chercher le second pied que je joignis avec le premier, & tirai en un instant un garçon vivant; je fis ensuite deux ligatures, la premiere à deux travers de doigts du ventre de l'enfant, & la seconde à deux travers de doigts de la premiere pour couper le cordon entre les deux: j'ai aussi expliqué l'usage de

ces deux ligatures dans les Accouchemens de deux & de trois enfans ; je portai enſuite mon doigt indice dans le vagin, & y ayant ſenti de ſecondes membranes, je m'attachai à obſerver quelle partie l'enfant preſentoit ; & comme je reconnus au travers de ces membranes que c'étoit l'avant-bras plié, je les rompit, & à meſure que les eaux s'écouloient, je repouſſai l'avant-bras dans la Matrice, & fus chercher les pieds, avec leſquels je le retournai & le conduiſis au paſſage; & comme les douleurs continuoient avec vigueur, je profitai de ces inſtans favorables pour le tirer, c'étoit une fille vivante qui donna toutes les marques de pouvoir vivre auſſi-bien que le premier enfant ; je fis encore deux ligatures à ſon cordon, & délivrai enſuite la mere de ſon arrierefaix, qui étoit commun aux deux enfans à la faveur des deux cordons, y ayant ſeulement des membranes propres à chacun d'eux en particulier : toute l'operation de l'Accouchement fut faite en moins d'un petit quart d'heure, ſans qu'il ſoit arrivé aucun accident aux enfans ni à la mere.



XCII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit la tête, precedée de la sortie du cordon umbilical.

LE 27 Mars 1705, je fus mandé sur les sept à huit heures du matin, pour aller accoucher une Dame dans la grande ruë du Fauxbourg saint Antoine; j'appris qu'elle avoit fait une chute quatre jours auparavant, c'est-à-dire, le jour de Pâques 23, dont la frayeur jointe au coup, avoit causé un si grand ébranlement à son fruit, qu'encore qu'elle ne comptât d'accoucher que le quinziéme Avril suivant, les membranes avoient percé, & les eaux s'étoient écoulées le matin du 27. Dans le moment que les douleurs de l'enfantement avoient prises à cette malade, elle avoit envoyé prier Madame B. sa Sage-femme de venir chez elle, & d'abord qu'elle l'eut touchée, elle demanda du secours, ayant reconnu que le cordon umbilical précedoit la tête, qui s'étoit fort avancée dans le vagin. Comme cette malade avoit déja eu besoin d'implorer le secours de Monsieur Clement, mon Confrere, dans une de ses précedentes grossesses, celle-ci étant

la ſeptiéme, on courut chez lui pour le prier de la venir accoucher : mais ſes affaires ne lui permettant pas d'y aller ſur le champ, il m'indiqua à celle qui étoit venuë le chercher, comme il avoit déja fait en pluſieurs autres occaſions, où j'ai été aſſez heureux pour remplir tous les bons offices, que ce celebre Accoucheur avoit fait eſperer de moy. Je fus dans l'inſtant chez cette Dame, où Madame B. habille Sage-femme m'apprit auſſi ſuccinctement que veritablement la nature du travail, comme je la remarquai moi-même aprés l'avoir touchée ; je la fis mettre dans une ſituation convenable pour faire l'operation, & dans l'intervale de la douleur, afin qu'elle ne fit point de mouvemens contraires, je repouſſai doucement la tête au-dedans, & je gliſſai ma main ſous la poitrine de l'enfant pour aller chercher les pieds, avec leſquels je le retournai, & les conduiſis au paſſage, & incontinent je tirai une fille vivante, qui parut vouloir ſe faire nourrir, y obſervant les précautions neceſſaires, qu'on a vû ci-devant. Cet enfant ſe trouva fort embarraſſé dans ſon cordon, qui paſſoit ſous ſon aiſſelle, faiſant un tour à la partie ſuperieure du bras gauche, & un ſecond au tour du col ; je délivrai enſuite cette malade de ſon arrierefaix, ſans qu'il lui arrivât aucun accident, non plus qu'à ſa fille.

XCIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, âgée d'environ trente-cinq ans, qui dans sa premiere grossesse étoit reduite à la derniere extrêmité, son enfant presentant cependant la tête la premiere.

LE Jeudi 6 Aoust 1705, sur les cinq heures du soir, je fus prié d'aller dans la ruë saint Bernard, au Fauxbourg saint Antoine, pour secourir une femme qui étoit en travail depuis le 3 du même mois d'Aoust, auquel jour son mari lui avoit appris la triste nouvelle, qu'un de ses freres âgé de seize ans, s'étoit noyé en se baignant le Vendredi précedent 31 de Juillet; cette malade étoit pour lors à son terme, & le saisissement qu'elle eût de cet accident, lui fut si sensible, qu'elle ressentit aussi-tôt un mouvement extraordinaire dans le bas ventre, accompagné d'un tremblement, & de douleurs pour accoucher; les membranes qui contiennent les eaux, se percerent à l'instant, & les eaux s'écoulerent, qui furent suivies de la tête de l'enfant, ce qui fit pronostiquer à sa Sage-femme, qu'elle accoucheroit bien-tôt, avec d'autant plus d'apparence qu'elle n'avoit eu

aucune incommodité durant tout le cours de ſa groſſeſſe, & qu'ainſi il y avoit lieu d'eſperer un heureux Accouchement & une prompte délivrance; puiſque ſon enfant ſe preſentoit dans une poſture naturelle, mais en vain, car la tête qui étoit décenduë dans le vagin dés le Mardi au matin, ne changea point de place juſqu'au Jeudi à cinq heures du ſoir, qu'on me vint chercher pour l'accoucher. La Sage-femme me dit, qu'elle n'avoit rien obmis pour la ſoulager, ſoit par les lavemens, les bains émoliens, & même la ſaignée, mais que tout cela avoit été ſans effet: ce qui ne me ſurprit point, parce que la tête d'un enfant ſe trouvant dans cette ſituation,& comprimant exactement le boyau rectum, auſſi-bien que la veſſie, ſupprime quelquefois entierement les urines, & empêche que la malade ne reçoive des lavamens, & ne rende ſes excremens. Dans de pareilles occaſions, j'ai fait uſer avec heureux ſuccez des ſuppoſitaires mis dans l'anus, compoſez d'une once de miel commun avec l'hiera-picra, & du ſel commun de chaçun demie dragme, le tout formé ſuivant l'art, attachant à l'extrémité un fil, & enduiſant le ſuppoſitoire avec du beurre, ainſi qu'il arriva à celle-ci, qui depuis le Lundi juſqu'au Jeudi n'avoit rendu aucuns excremens, ni gros, ni liquides, quoiqu'on l'eût fait boire beaucoup, à cauſe d'une fiévre violente

qu'elle avoit, & qui au lieu de diminuer ſon mal n'avoit fait que l'augmenter, parce que la retention de ſes urines dans la veſſie, lui avoit déja cauſé deux violentes convulſions; enſorte qu'aprés que les accez en furent paſſez, on la crut morte pluſieurs fois. Elle étoit dans un état pitoyable, lorſque Monſieur Prignot, ſon Chirurgien ordinaire, & mon Confrere, conjointement avec la Sage-femme, m'evoyerent chercher; il eſt vrai qu'il y avoit déja quelque temps que mon Confrere avoit été de ce ſentiment, connoiſſant bien l'extrémité où cette Dame ſe trouvoit: ce qui avoit auſſi donné lieu à la précaution qu'on avoit pris de la faire confeſſer avant que j'arrivaſſe. J'avoüe qu'au moment que j'entrai dans la chambre, la malade me parut dans un état digne de compaſſion; je fus frappé d'une odeur de charogne ſi puante, que je ne pûs m'empêcher de dire en particulier à mon Confrere, à la Sage-femme, au mari, & à la mere de cette femme, que la gangrene étoit à ſes parties baſſes; d'où je conclus, que d'abord qu'elle ſeroit accouchée, & lorſque les écarres viendroient à tomber, la deperdition des ſubſtances ne manqueroit pas de lui cauſer une incontinence d'urine, dont elle ſeroit beaucoup incommodée: ce qui lui arriva effectivement, ainſi que je l'avois predit, ſes urines ayant coulé en abondance, particulierement au

au commencement de la gueriſon. La raiſon que j'eus de leur faire ce pronoſtique, avant que d'en venir à l'Accouchement, étoit fondée ſur le menagement que les gens ſenſez doivent avoir pour leur reputation ; en effet la plûpart des particuliers qui ne ſavent pas que la compreſſion que le col de la Matrice, auſſi-bien que l'urethre ſouffrent dans cette conjoncture par la preſence de la tête de l'enfant dans le vagin, eſt la premiere cauſe de la gangrene qui s'attache à ces parties, parce que cette gangrene ne peut manquer de produire des eſcarres à l'urethre, & que la chute de ces eſcarres produit les ouvertures par où les urines s'écoulent involontairement. Ces gens-là, dis-je, en attribuent ſouvent la faute à un Accoucheur, ſans conſiderer l'enchaînement des cauſes maladives, & remonter juſqu'à la veritable ſource de tous ces accidens ; cependant leur mécanique ne laiſſe pas d'être fort aiſée à comprendre, ſi l'on fait reflexion que la Matrice d'une femme ſe trouvant pleine d'un ou de pluſieurs enfans, doit comprimer la veſſie, le rectum, quelques autres inteſtins, & pluſieurs vaiſſeaux conſiderables du bas ventre, & que cette compreſſion augmente conſiderablement, aprés l'écoulement des eaux, lorſque l'enfant eſt décendu dans le vagin ; que s'il y ſejourne, ſa preſence rend pendant ce temps-là le cours des liqueurs bien plus

difficile, & en ralentiſſant la circulation du ſang, eſt cauſe qu'il croupit, s'aigrit, s'épaiſſit, & ſe coagule par l'interruption, ou la diſſipation de ſes eſprits ; que la même preſence de l'enfant dans le vagin, empêche encore bien davantage l'évacuation des gros excremens, & que toutes ces choſes enſemble, cauſent infailliblement la gangrenne, ſur tout durant une chaleur auſſi exceſſive que celle qu'il faiſoit pour lors, & qui pendant le longtemps qu'on laiſſa paſſer ſans demander du ſecours, contribua beaucoup à la grande mortification des parties, d'où s'enſuivit une déperdition conſiderable de leur ſubſtance. Cette Dame n'étoit pas la ſeule à qui j'euſſe vû arriver de pareils accidens, tant à Paris, qu'à la Campagne. J'avois déja été conſulté par d'autres femmes ſur de pareilles indiſpoſitions, qui leur avoient été cauſées cauſées par des Accouchemens difficiles, dans leſquels les têtes de leurs enfans s'étoient auſſi preſentées les premieres ; & même il y en a eu pluſieurs dont l'incommodité n'a pas été bornée à une ſimple incontinence d'urine, le col de la Matrice ſe trouvant percé auſſi-bien que le boyau droit qui lui eſt contigu, elles rendoient les matieres ſtercorales par la vulve. Je me ſouviens d'en avoir accouché une qui ſe trouvoit dans une pareille ſituation, & que trois Sages-femmes, auſſi-bien que trois Accoucheurs de mes

Confreres avoient entierement abandonnées ; cette femme ſeroit aſſurement morte avec ſon enfant dans le ventre, ſi je ne l'avois tirée promptement du peril où elle étoit, au lieu qu'à preſent elle ſe porte fort bien, à une petite incontinence d'urine prés, & c'eſt ſon Accouchement qui fait la matiere de ma cinquante-ſixiéme Obſervation ; cette incontinence ne la pas mêmeempêchée d'avoir d'autres enfans depuis, & je l'aurois encore accouchée lorſqu'elle m'envoya chercher, ſi je ne m'étois pas rencontré ailleurs dans ce temps-là. Pour revenir à l'operation que je fis dans l'Accouchement, dont je parle à preſent, & qui ne pouvoit être que tres-perilleux, à cauſe de l'état pitoyable où étoit la malade ; je la fis d'abord ſituer commodement, & comme l'enfant étoit certainement mort, j'aurois pû ſans difficulté me ſervir du crochet, ainſi que les plus habiles Accoucheurs le pratiquent ordinairement, parce que la tête d'un enfant eſt dure, ronde, gliſſante,& ſans priſe, d'ailleurs la mere n'avoit plus de douleurs pour accoucher; cependant j'avertis Monſieur Prignot & la Sage-femme que j'allois l'accoucher, ſans me ſervir d'autres inſtrumens que de mes doigts ſeuls, & j'en uſerai toûjours de même, autant que je le pourrai, pour ne point alarmer les Dames par l'apprehenſion des inſtrumens, ſans que pour cela je prétende condamner leur uſage,

qui est au contraire souvent tres-propre à leur conserver la vie, en aidant à tirer des enfans morts pourris, ou monstrueux, lesquels sans cela feroient immanquablement perir leurs meres. J'y introduisis donc peu à peu, & avec le moins de violence qu'il me fut possible ma main droite dans le vagin, tenant mes doigts étendus entre le col de la Matrice, & la tête de l'enfant, en même temps je m'aidai de ceux de ma main gauche pour le tirer par ce moyen : mais comme je craignois qu'en le tirant ainsi, une partie du crâne, ou même toute la tête ne restât entre mes mains, à cause de la pourriture de ce petit cadavre, je voulus encore prévenir cet accident, qui n'eût pas été bien grand, puisque l'enfant étoit mort. Pour cet effet, je poussai ma main droite un peu plus avant, en la tenant toûjours applatie, comme elle étoit; & lorsqu'elle fut assez avancée, je lui fis faire une espece de supination, qui est le nom qu'on peut donner à la situation de la main quand on la tient étenduë, & que sa paume regarde vers le ciel ; aprés cela je flechis mon doigt indice, que je portai en forme de crochet sous l'aisselle de l'enfant, & en même temps j'appliquai les doigts de ma main gauche sur la partie opposée de la tête de l'enfant, qui se trouvoit plus avancée dans le col de la Matrice. A l'aide de ce crochet naturel, je tirai fort promptement un garçon tout

entier, quoiqu'il fût tout-à-fait pourri, & ensuite je délivrai la mere de son arrierefaix. Tout cela se passa en presence de mon Confrete, de la Sage-femme, & de beaucoup d'assistans, qui en furent d'autant plus surpris, que je n'avois pas employé plus de temps à faire toute cette operation, qu'il en faut pour dire un *Miserere*, & que cependant c'étoit la premiere grossesse de cette Dame, qui se trouvoit âgée de prés de trente-six ans; j'ordonnai aussi-tôt qu'on l'étuvât plusieurs fois le jour & la nuit avec de l'eau marinée, ou bien avec du sel armoniac dissous dans de l'eau de chaux, en y ajoûtant un peu d'esprit de vin, afin d'arrêter le progrês de la gangrene, & d'éloigner cette infection, dont l'odeur étoit insuportable; je conseillai aussi de faire des injections dans la Matrice avec une décoction d'orge, & de mettre sur chopine deux ou trois cuillerées de vin blanc, & de lui faire une ptisanne avec du chiendent, de la scorsonnaire, & un peu de canelle: ce qui eut un tres-bon effet. Cinq jours aprés l'Accouchement, j'examinai avec la Sage-femme les parties naturelles de la malade, je trouvai qu'une des levres étoit toûjours fort tumefiée, & que la gangrene existoit encore à l'entrée du vagin, mais que toute cette grande puanteur étoit moderée; surquoi je jugeai à propos de lui ordonner l'usage de la teinture de myrrhe & d'aloës pour en étu-

ver ses parties, & qu'outre cela on lui donnât une potion faite avec une once d'huile d'amandes douces tirée sans feu, & une once de syrop de limons; elle prit encore quatre onces d'eaux de melisse & de chardon beni en égales parties, dix goutes d'esprit volatile de sel armoniac, parce qu'entre les qualitez merveilleuses de ce remede, il a particulierement celle de resister puissamment à la corruption des humeurs, & de les chasser par transpiration; elle mit de plus en usage la potion suivante, composée de cinq onces d'eau de melisse & d'armoise, avec un demi gros de confection d'hyacinte, dix grains d'antimoine diaphoretique, & une once de syrop de limons; le dixiéme jour il n'y eut plus de gangrenne, & l'écoulemen d'urine, qui dans le commencement étoit tres abondant, se rétablit peu à peu jusqu'au 27 de Septembre de la même année 1705, que cette Dame vint me remercier du bon service que je lui avois rendu en l'accouchant; elle me dit qu'elle retenoit ses urines quatre ou cinq heures, aprés quoi elle les rendoit tout à coup; je lui dis de s'étuver, ou bassiner la partie avec de l'eau de mirthe: je l'assurai qu'à mesure que ses parties se fortifiroient, il il ne lui resteroit enfin aucune incommodité d'un si fâcheux Accouchement, & le succez a dans la suite heureusement justifié ma prédiction.

XCIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit le coude plié dans le col de la Matrice, & qui avoit le cordon umbilical entortillé au tour du bras.

LE 8 Septembre 1705, l'on vint me chercher à quatre heures du ſoir, pour aller accoucher une femme à Champigny; avant mon arrivée Madame G. ſa Sage-femme avoit remarqué aprés que les eaux furent écoulées, que l'enfant preſentoit le coude plié dans le col de la Matrice : ce que j'obſervai auſſi-bien qu'elle, mais avec cette particularité fâcheuſe, dont la Sage-femme ne s'étoit point apperçûë, que le cordon umbilical de l'enfant, qui entouroit ſon bras, étoit enfermé dans le ply du coude, de ſorte que ſa compreſſion affoibliſſoit extrémement le battement des arteres umbilicales, ce qui eſt un ſigne qui pronoſtique ſouvent la mort de l'enfant, parce que l'on peut conjecturer delà fort certainement, que cette compreſſion pour peu qu'elle dure, interrompt tout-à-fait la circulation du ſang. Ce ſymptûme ma détermina à accoucher promptement la malade, & pour cet effet, je me hatai de la

mettre dans une ſituation convenable, aprés quoi je repouſſai doucement le coude de l'enfant vers la partie ſuperieure de la Matrice, afin de chercher les pieds avec plus de facilité; je les amenai tous deux au paſſage, ce fut cependant avec une peine incroyable, par la faute de la mere, qui m'empêchoit d'agir, comme je l'aurois ſouhaité. L'apprehenſion de la douleur la faiſoit crier, avant même que je la touchaſſe, & en même temps elle donnoit à ſon corps des mouvemens tous contraires à ceux que je lui voulois faire prendre pour la ſoulager: en un mot j'eus toutes les peines imaginables à l'aſſujettir dans une ſituation commode pour la pouvoir accoucher plus promptement & plus ſûrement, & il eſt certain que cet enfant ne fût conſervé que par un eſpece de miracle: ce qui me nuiſoit le plus, étoit les gemiſſemens de deux pleureuſes, qui tenoient les genoux, & qui ne ceſſoient point de m'étourdir de leurs lamentations, & pardeſſus tout cela l'imprudence du mari, qui dans ſon tranſport ſe promenant à grands pas, diſoit continuellement à ſa femme; *je t'avois bien dit pendant le cours de ta groſſeſſe, que tu en mourrois.* En verité il eſt quelquefois bien triſte à un Accoucheur de ſe trouver à de pareilles ſcénes, & que malgré toutes remontrances, il ne puiſſe impoſer ſilence à des indiſcrets, qui au moment qu'une femme

femme a le plus de besoin d'être encouragée pour supporter ses douleurs, sont assez insensez pour lui dire des choses qui ne sont que la déconcerter, & contribuer à son abattement ; il n'est cependant que trop ordinaire de rencontrer de ces sortes d'esprits mal faits; & c'est aussi dans ces occasions, où il faut qu'un Accoucheur soit toûjours ferme, & attentif à son operation seulement, sans se laisser émouvoir, ni dissiper par des discours, & par des plaintes frivoles. Pour revenir à nôtre malade, le pronostique de son mary, grace à Dieu, se trouva faux ; & malgré tous les mouvemens contraires de la mere, je ne laissai pas de l'accoucher d'une fille, qui nous donna plusieurs signes de vie.

XCV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme avant terme, & dont l'enfant presentoit l'épaule.

L'Accident du feu, qui prit à la maison d'un Artificier, joignant l'Eglise du petit saint Antoine, le Vendredi onze Septembre 1705, eut des suites si fâcheuses, qu'outre ceux qui y perirent, beaucoup d'autres en ressentirent des effets funestes. Le coup de la poudre qui fit sauter une maison,

tout le principal Autel, & une partie de la couverture de l'Eglise, fut si effroyable, qu'en même temps une Dame qui demeuroit auprés delà dans la ruë saint Antoine, & qui étoit grosse de six mois, aprés avoir senti dans l'instant de sa frayeur, un mouvement extraordinaire de son enfant, tomba aussitôt dans de si grandes foiblesses, avec de telles difficultez de respirer, qu'on la crut morte plusieurs fois ce jour-là. Monsieur Beissiere le jeune, mon Confrere, la saigna promptement du bras, & si à propos, que la malade, qui pour lors sentoit comme un poids fort pesant sur son estomac, dont elle a avoüé depuis qu'elle auroit été infailliblement suffoquée, se trouva soulagée sur le champ; il est vrai que jusqu'au jour de son Accouchement, qui arriva vingt-neuf jours aprés cet accident, elle retomba souvent dans de petites foiblesses, qui la prenoient ordinairement le matin, & qui étoient accompagnées de quelques ressentimens de fiévre: ce qui l'incommodoit encore davantage, c'est que ses organes de l'oüye étoient si ébranlez, qu'ils ne pouvoient se rassurer, & qu'au moindre bruit qu'elle entendoit, il lui sembloit toûjours que c'étoit un nouveau coup semblable au premier: enfin les douleurs de l'Accouchement l'ayant prises, l'on m'envoya chercher le 10 Octobre 1705, à deux heures aprés minuit, pour venir l'accoucher;

je trouvai que les membranes étoient percées, & que les eaux s'étoient écoulées avant mon arrivée. D'abord que je touchai la malade, je ſentis à nud une épaule de ſon enfant qui ſe preſentoit; & j'obſervai qu'il avoit la tête penchée ſur l'autre épaule; auſſitôt je fis ſituer commodement cette Dame, afin de ne pas laiſſer engager plus avant dans le vagin cette partie de l'enfant; aprés cela j'introduiſis ma main dans le col de la Matrice, & je repouſſai doucement l'épaule de cet enfant vers la partie ſuperieure de la Matrice, ce qui ne me fût pas bien difficile, à cauſe de la groſſeur mediocre de l'enfant : mais s'il avoit été à terme, & par conſequent plus gros, comme il auroit rempli davantage le vagin, le travail en eût été bien plus penible, outre que dans cette poſture la tête & le col d'un enfant ſe trouvent dans une ſituation ſi mauvaiſe, & ſi contraire, que cela rend l'Accouchement tres-difficile : Coulant donc ma main le long de ſon corps, je trouvai les deux pieds, l'un prés de l'autre, que j'amenai enſemble au paſſage; enſuite me conformant à la methode que j'ai coûtume de pratiquer dans les Accouchemens par les pieds, ainſi qu'on a vû ci-devant; je tirai en tres-peu de temps un garçon vivant, qui fut baptiſé à l'Egliſe de ſaint Paul ſa Paroiſſe, aprés quoi je délivrai la mere de ſon arrierefaix : & malgré tous les fâcheux acci-

dens qui étoient arrivez à cette Dame, elle s'eſt bien rétablie, & je l'ai accouchée pluſieurs fois depuis.

XCVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, groſſe de ſept mois & demi, dont l'enfant qui étoit mort dans ſon ventre depuis quarante-trois jours, preſentoit la cuiſſe.

LE 7 d'Octobre 1705, l'on me pria à deux heures aprés midi, d'aller dans la ruë des Ecouffes, pour ſecourir une Dame dans ſon travail; j'appris en arrivant chez elle, qu'il y avoit trois heures que les membranes étoient percées, & que les eaux s'écouloient peu à peu. Madame du C. ſa Sage-femme avoit remarqué que l'enfant preſentoit une cuiſſe, ce qui l'avoit obligée de demander promptement du ſecours. Auſſi-tôt je touchai la malade, & j'obſervai que l'orifice interieur de la Matrice étoit fort épais dans toute ſa circonference, & que ſon ouverture n'étoit pas même ſuffiſante pour me permettre d'introduire ma main dans la cavité de la Matrice pour l'accoucher ſur le champ. Les douleurs étoient pour lors tres-petites, & celles qui avoient précedé avoient plûtôt

ſervi à fatiguer la malade, qu'à avancer ſon travail ; je jugeai à propos de lui faire donner un lavement avec de l'urine, dans laquelle je fis diſſoudre ſix gros de diaphœnic, & trois onces de miel mercurial, outre l'évacuation des gros excremens, que ce remede lui procura, il augmenta encore conſiderablement les douleurs. Pendant leur intervalle, cette Dame prit occaſion de me conter tout ce qui lui étoit arrivé pendant le cours de ſa groſſeſſe, & des deux précedentes, quoiqu'elle parût être d'un bon temperamment, qu'elle ne fût point maladive, & que d'ailleurs elle fût tres-moderée dans toutes ſes actions, néanmoins toutes ſes groſſeſſes n'avoient jamais été heureuſes, non plus que celle-ci. Deux de mes Confreres, Mr Clement, & Monſieur Portal, célebres Accoucheurs, l'avoient accouchée chacun d'un garçon mort ; le premier, mourut deux jours avant l'Accouchement, lorſqu'elle entroit dans ſon neuviéme mois ; le ſecond, mourut douze jours avant ſa naiſſance, la mere n'étant encore groſſe que de ſept mois : enfin celle-ci, qui étoit auſſi un garçon, étoit mort depuis quarante-trois jours, dans le temps qu'elle entroit dans ſon huitiéme mois. La mort de ces trois enfans, s'étoit toûjours manifeſtée, par un mouvement violent & extraordinaire dans le ventre de la mere, aprés quoi elle n'avoit plus rien ſenti remuer ; elle me

conta encore que dans cette derniere groſ-ſeſſe, ſon enfant n'avoit commencé à ſe mouvoir que ſur le cinquiéme mois, qui étoit au commencement de Juillet de la même année; que ces mouvemens avoient continué depuis ce temps-là juſqu'au 25 du mois d'Août ſuivant, auquel jour elle en ſentit un fort violent, qui étoit ſans doute cauſé par les convulſions, qui donnerent lieu à la mort de ſon enfant, dés le 23 du même mois d'Août; elle avoit été attaquée d'un débordement de bile, qu'elle rendoit ſans effort par haut & par bas, ce dévoyement continua juſqu'au 28, & ce jour-là on lui fit prendre ſix gros de manne dans du boüillon, ce qui la purgea fort doucement; depuis ce temps-là, elle ne ſentit plus d'autre mouvement qu'une élevation au bas ventre, qui arrivoit par intervales, & qui étoit accompagnée d'un boüillonement d'eaux ou de vents, lequel ceſſoit preſque auſſi-tôt. On la flatoit que ces mouvemens étoient ceux de ſon enfant; cependant il eſt certain que ce n'étoit autre choſe qu'une fermentation des humeurs corrompuës, qui étoient renfermées dans la Matrice, & qui y étoient engendrées par la pourriture de l'enfant; l'on avoit trouvé à propos de la ſaigner, & elle s'étoit mieux portée depuis, ayant la bouche bonne ſans aucune puanteur d'haleine, & avec cela bon appetit, & repoſant bien; mais ſes mamel-

les de molles qu'elles étoient, devinrent fort dures, & douloureuſes, tandis que ſon ventre ſe trouva allegé. Néanmoins elle avoit ſenti pendant deux ou trois jours une peſanteur ſur le ſiege, accompagnée de foibleſſes qui la prenoient de temps à autre, & cet accident l'ayant obligée de faire conſulter la choſe, l'on avoit été d'avis de laiſſer agir la nature.

Tout ce recit m'ayant inſtruit amplement, je continuai mon operation ; pour cet effet, j'allai chercher les pieds de l'enfant, & aprés les avoir ſaiſis tous deux, je les amenai au paſſage. Quoiqu'il ne fût pas neceſſaire d'ondoyer ce petit cadavre, cependant je jugeai à propos de le faire, dans la vûë de conſoler la mere, par une fauſſe eſperance du ſalut éternel de ſon enfant ; enſuite je le tirai tout entier, quoiqu'il fut tout pourri, & je fis remarquer aux perſonnes qui étoient preſentes, que ſon cordon entouroit une fois ſon corps, ce qui provenoit de ſa longueur exceſſive. Immediatement aprés que j'eus délivrai la mere, j'obſervai avec la Sage-femme, que l'arrierefaix étoit tout ſchirreux, & je jugeai que cela pouvoit avoir cauſé la mort de cet enfant, auſſi-bien que le contour du cordon, dont la compreſſion qui devoit arriver dans cette occaſion, par le tiraillement que cauſoient les mouvemens de l'enfant, avoit empêché la circulation du

ſang dans le placenta, & interrompu le commerce reciproque, qu'il doit y avoir continuellement de la mere à l'enfant, ſans lequel il faut abſolument que ce dernier periſſe; au reſte il n'arriva aucun accident extraordinaire à cette Dame, qui ſe rétablit parfaitement bien en moins de trois ſemaines, pendant leſquelles je lui continuai mes viſites.

CXVII. OBSERVATION.

Gueriſon d'une fille âgée de quinze ans & demi, dont la vulve étoit exactement bouchée par une membrane qui empêchoit l'écoulement des regles.

JE fus prié le 19 Mars 1706, par les parens d'une Demoiſelle âgée de quinze ans & demi, de l'aller voir; depuis prés de neuf mois elle ſouffroit par intervales, de cruelles douleurs aux reins, des coliques, une ſuppreſſion d'urine, & avec cela une grande peſanteur en bas; pluſieurs perſonnes tres-experimentées, tant pour ce qui regarde la Medecine, que la Chirurgie, l'avoient vûë depuis quelques mois; ces Meſſieurs lui avoient ordonné pluſieurs remedes, & entr'autres les ſaignées du bras & du pied, les purgations,

les fomentations, & même le bain, ſans que tout cela lui eût apporté aucun ſoulagement. Quant à moi, j'examinai ſoigneuſement tous les ſymptômes de cette maladie, & je jugeai que cela ne pouvoit venir que du ſang menſtrual ſorti hors de ſes vaiſſeaux, & qui étoit retenu dans la cavité de la Matrice par une forte membrane, qui bouchoit exactement toute l'entrée du vagin, & qui en empêchoit l'écoulement. Je fondai en cela mon pronoſtique ſur l'experience que j'en avois faite pluſieurs fois en pareil cas, quoique ces ſortes de clôtures ne ſoient pas communes, d'ailleurs en viſitant cette Demoiſelle, je ſentis une élevation à la partie moyenne de la region umbilicale, ainſi qu'à celle de la region hypogaſtrique, laquelle ſe faiſoit diſtinguer, même à la vûë, & qui alloit & venoit comme une groſſe boule roulante, ce qui me confirma tout-à-fait dans l'idée, que j'avois de la veritable cauſe de ſes incommoditez, & qui ſe trouva tres-veritable : en effet je trouvai une membrane fort épaiſſe qui fermoit exactement l'entrée de la vulve, qui n'étoit perforée que du ſeul conduit de l'urine ; auſſitôt je dis à cette Demoiſelle, auſſi-bien qu'à Monſieur ſon pere, & à Madame ſa mere, que le moyen le plus efficace pour faire ceſſer tous ces accidens, étoit de donner iſſuë à ce ſang. Pour lors on me demanda ſi je ne jugeois pas à propos de la faire ſaigner, tant pour lui ap-

porter quelque ſoulagement, que pour la diſ-poſer à cette operation ; mais loin d'être de ce ſentiment, je m'y oppoſai tres-fort ; pour cet effet, je leur fis connoître, qu'à la verité dans les autres operations, l'on faiſoit fort à propos préceder les remedes generaux; mais que dans cette rencontre, la malade ſouf-frant beaucoup, & ſe trouvant d'ailleurs dans le temps périodique de ſes regles, il ar-riveroit d'un côté que la ſaignée du bras lui cauſeroit une grande révolution, & d'un autre côté que la ſaignée du pied attireroit trop en bas, & que par conſequent elle ac-cableroit encore plus la Matrice, qui ne l'étoit déja que trop, & qui pourroit mettre la malade en danger de ſa vie, ainſi qu'elle l'avoit déja experimenté, pour avoir été ſai-gnée du pied en pareille occaſion, à cauſe des changemens qui arriverent à la nature dans ce temps-là, quoique la ſaignée eût été bien ordonnée ; de ſorte que dés cette pre-miere viſite, je reſolus d'envoyer ſur le champ prier Monſieur M. Chirurgien ordi-naire de la malade, mon Confrere, ou tel au-tre qu'ils aviſeroient, de venir faire l'opera-tion ; mais la mere de cette malade me pria avec toutes les inſtances poſſibles, puiſ-que moi-ſeul avoit connu la maladie de Ma-demoiſelle ſa fille, de lui faire l'operation moi-même ; Monſieur Tribouleau, mon Con-frere y fut appellé dans le moment, & aprés

qu'il fût arrivé, l'appareil étant prêt, je fis l'operation en ſa preſence, ſemblable à celles qu'on a vû ci-devant; ainſi je rendis par ce moyen la Demoiſelle, dont je parle ici, capable de mariage & de generation, comme j'avois fait les précedentes; nous tirâmes au moins deux pintes & demie de ſang: aprés cette évacuation la malade fut entierement ſoulagée de tous ſes maux, ſans s'être trouvée en aucune maniere affoiblie.

J'y mis le premier appareil, c'eſt-à-dire, une groſſe tente proportionnée à l'ouverture, & enſuite une canule de plomb; cependant pour être plus certain de l'état des choſes, je portai le doigt indice de ma main gauche dans le col de la Matrice, & celui de la droite dans l'anus, puis appuyant les deux bouts de mes doigts ſur les deux membranes qui compoſent ces deux canaux, j'y remarquai un endroit que je ſentis être devenu fort mince, & prêt à ſe dechirer, ce qui venoit du long ſéjour & de l'acrimonie du ſang menſtrual, lequel avoit même cauſé une grande diſtention à la Matrice auſſi-bien qu'à ſon col. Si malheureuſement cette dilaceration ſe fut faite, comme cela n'auroit pas manqué d'arriver, ſi l'operation avoit été differée, les ſuites en auroient été tres-fâcheuſes, puiſqu'elle auroit ſans doute donné paſſage à une partie des gros excremens par la vulve, ſuppoſé qu'elle eût été ouverte, & au ſang

menſtrual par l'anus, d'où l'on peut comprendre l'extrême incommodité que cette Demoiſelle en auroit reſſentie ; mais Dieu merci, elle fut entierement guerie en trois ſemaines, & à preſent elle joüit d'une parfaite ſanté, ayant uſé des remedes décrits dans les trente-quatriéme & cinquante-huitiéme de mes Obſervations.

XCVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, âgée de quarante-neuf ans & demi, groſſe de huit mois, réduite à la derniere extrémité par une perte de ſang.

LE 6 Avril 1706, je fus prié d'aller dans la ruë de Charonne, au Fauxbourg ſaint Antoine, pour accoucher une Dame ; Madame B. ſa Sage-femme me dit en arrivant, qu'elle n'étoit groſſe que de huit mois, & qu'elle avoit eu une trés-grande perte de ſang, pour laquelle on l'avoit fait ſaigner, & ordonné une potion avec ſix onces d'eau de plantin, un demi gros de confection d'alkermes, trente grains de corail rouge preparé, trente grains d'yeux d'écreviſſes, & une once de ſyrop de coins ; que néanmoins le ſang ne laiſſoit pas de couler par intervalles,

n'y ayant eu que de gros caillots de ſang qui s'oppoſoient de temps en temps à ſon paſſage, leſquels venant à ſortir rendoient la perte plus abondante qu'auparavant. Je jugeai à propos de la toucher, & je trouvai que l'orifice interieur de la Matrice étoit peu ouvert, dur, épais dans toute ſa circonference. Comme cette perſonne n'avoit plus de douleurs, & qu'elle me parut avoir aſſez de force, je differai un peu l'operation, dans l'eſperance que s'il lui en pouvoit revenir quelques-unes, il y auroit plus de diſpoſition pour l'Accouchement, par une plus grande dilatation de l'orifice interieur de laMatrice, d'autant plus que cette malade étoit âgée de quarante-neuf ans & demi, & n'étoit groſſe que de huit mois. Je lui conſeillai de continuer de prendre de temps en temps de ſa potion aſtringeante par cuillerées, & entre les intervales du boüillon; on me vint prier ſur les cinq heures du ſoir d'y retourner, la même perte de ſang avoit continué ſi abondamment, que la malade étoit tombée pluſieurs fois en des foibleſſes, mais ſi conſiderables, qu'on l'avoit cruë morte; on avoit même été chercher ſon Confeſſeur, qui avoit profité d'un petit intervalle pour la confeſſer. Le grand changement que je trouvai dans cette femme, qui avoit l'image de la mort imprimée ſur le viſage, me fit dire que le meilleur remede qu'on pouvoit mettre en

uſage, étoit de l'accoucher, quoiqu'elle n'eût point encore de douleurs, que c'étoit l'unique moyen de lui ſauver la vie, & faire ceſſer la perte de ſang. J'eus cependant de la peine à me reſoudre d'entreprendre cette operation, vû l'extréme danger où elle étoit; je trouvai néanmoins un peu plus de diſpoſition à l'orifice interieur qu'auparavant; mais comme il n'y avoit point d'autre parti à prendre, à moins que de la laiſſer mourir ſans ſecours; je la fis ſituer commodement, & j'introduiſis mon doigt indice dans l'orifice interieur de la Matrice, & enſuite les autres doigts pour le dilater avec le moins de violence qu'il me ſeroit poſſible; j'obſervai que l'arrierefaix ſe preſentoit le premier, qui étoit fort mou & entierement détaché; je le rengeai un peu à côté, & perçai les membranes de l'enfant, & pendant que les eaux s'écouloient, je me ſaiſis des pieds, que je conduiſis au paſſage, & je tirai l'enfant tres-promptement, n'ayant pas jugé à propos de perdre le temps à le baptiſer ſous condition, l'enfant étant certainement mort, à cauſe du total détachement de l'arrierefaix, qui eſt comme je l'ai déja dit ailleurs, un ſigne infaillible de la mort de l'enfant; le détachement de l'arrierefaix avoit été cauſé par une violente & continuelle toux que cette Dame avoit depuis long-temps; je la délivrai enſuite ſans aucune peine, & la perte de ſang

cessa aussi-tôt : le lendemain sur les quatre heures je la fus voir, je la trouvai dans une assez bonne disposition, par rapport à l'état d'une femme nouvellement accouchée ; & comme la toux continuelle lui avoit causé le détachement total de l'arrierefaix, & l'Accouchement prématuré, pour adoucir sa toux, je dis à sa Garde de mettre tremper dans une pinte d'eau boüillante une racine de guimauve, & d'y ajoûter une once de sucre candi, & de la lui faire prendre un peu tiede.

XCIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, grosse de huit mois, laquelle pour avoir perdu tout son sang, se trouvoit reduite à la derniere extrémité, & qui fut cependant accouchée, & délivrée avant sa mort, laissant au monde un enfant qui se porte bien.

LE 4 Mai 1706, je fus prié sur les quatre heures du matin, d'aller dans la ruë des Juifs, pour accoucher une Dame, grosse de huit mois; elle m'avoit envoyé chercher quelques jours auparavant pour me consulter sur une perte de sang qui lui avoit été causée par de grands efforts qu'elle avoit fait

en levant les bras ; je lui avois conſeillai de garder le lit de ſe faire ſaigner, de boire de la ptiſanne faite avec des racines de grande conſoude & de biſtorte, dans laquelle on devoit auſſi mêler quelques cuillerées de ſyrop de coins, & outre cela de prendre du jus de pourpier dans ſes boüillons, ou ſeparement : ces remedes avoient d'abord fait un ſi bon effet, que cette malade s'étoit cruë entierement quitte de ſa perte de ſang ; néanmoins pour l'engager à ſe menager de plus en plus, j'avois eu ſoin de lui faire connoître toutes les ſuites fâcheuſes de cet accident, qui cauſe ſouvent la mort à la mere & à l'enfant, mais ma précaution fut inutile ; & quoique les menagemens que je lui avois recommandé fuſſent le meilleur parti, qu'elle eût pû prendre, elle n'avoit pas laiſſé d'aller courir bien-loin, & même de boire du vin blanc, qui de ſa nature eſt extrémement aperitif, & tout-à-fait contraire aux pertes de ſang ; de ſorte que le Jeudi premier jour du mois de Mai, il lui en reprit une plus forte que la précedente. Comme on vint auſſi-tôt me chercher de ſa part, je la fis juge elle-même, du tort qu'elle avoit de ne s'être pas conſervée, & ſur tout de n'avoir pas continué l'uſage de la ptiſane, & des autres remedes que je lui avois enſeigné, vû qu'elle s'en étoit ſi bien trouvée : je lui dis donc qu'il falloit qu'elle recommençât à s'en ſervir, & outre cela qu'elle

ſe fit tirer deux palettes de ſang, en bouchant la veine par intervales, & qu'elle prît de la gelée ; elle fut d'abord aſſez heureuſe, pour que ces remedes produiſiſſent encore le même effet que la premiere fois, puiſque lorſque je l'allai voir le Samedi ſuivant, je la trouvai en bon état, & ſa perte de ſang entierement arrêtée ; cependant ſur les ſept heures du ſoir de ce même jour-là, elle recommença plus abondamment que les deux premieres fois, & elle coula pendant neuf heures de ſuite, ſans être arrêtée, que par des caillots de ſang, qui bouchoient quelques-fois l'orifice interieur de la Matrice. Il arriva que la foibleſſe où elle ſe trouva, pour avoir perdu preſque tout ſon ſang, la fit aſſoupir ; Madame ſa ſœur, qui étoit auprés d'elle, s'imaginant que ce repos lui étoit avantageux, la laiſſa malheureuſement dans cet aſſoupiſſement : mais enfin la malade s'étant éveillée, & ſa ſœur ayant remarqué ſa grande foibleſſe, Monſieur ſon mari vint chez moi à quatre heures du matin, pour me dire que ſa femme ſe mouroit, je lui conſeillai d'aller ſur le champ prendre ſon Confeſſeur, & l'aſſurant que j'allois le ſuivre, pour tâcher de la ſecourir de tout mon pouvoir. J'y arrivai plûtôt que lui, & je la trouvai toute moribonde, un moment aprés le Confeſſeur & le mari entrerent, & pendant le peu de temps qu'on employa à la confeſſer, je fis mon pro-

nostique au mari, & aux autres personnes qui étoient presentes : je leur dis donc, que si on n'accouchoit promptement cette personne-là, son enfant mourroit infailliblement aussi-bien qu'elle, & même que je ne pouvois pas répondre de la vie de la mere, aprés que je l'aurois accouchée, d'autant qu'elle avoit perdu tout son sang, & qu'elle étoit déja mourante ; alors Monsieur son mari, & les assistans, m'ayant prié de sauver du moins l'enfant, si cela se pouvoit, je fis situer la malade commodement, ensuite j'introduisis mes doigts dans l'orifice interieur de la Matrice, & peu à peu toute la main ; je sentis à travers les membranes, que l'enfant étoit situé de côté dans la Matrice, aussitôt je rompis les membranes, & dans le temps que les eaux s'écouloient, je me saisis des pieds de l'enfant, avec lesquels je le retournai, & puis je les conduisis au passage, je tirai ensuite tres-promptement un garçon vivant, qui s'est fait bien nourrir ; pendant l'Accouchement il prit à cette Dame une petite convulsion, causée par inanition, & qui fut comme les derniers efforts de la nature ; je la délivrai sur le champ, & l'arrierefaix me parut être détaché en partie de la Matrice, à cause de plusieurs caillots de sang noir, qui sembloient y être détachez du côté qu'il est adherant. Sur quoi je ferai remarquer que lorsque l'arrierefaix est une fois

entierement détaché, ou ſeulement en partie, il ne ſe reprend jamais ; c'eſt pourquoi il faut neceſſairement accoucher une femme, lorſqu'on y trouve quelque diſpoſition : ce qui eſt à mon avis le meilleur parti qu'il y ait à prendre en pareille occaſion.

Il eſt encore bon d'obſerver ici, que dans trois groſſeſſes précedentes, que cette Dame avoit eu, ſans aucune perte de ſang, qui eſt l'accident qui lui a cauſé la mort dans celle-ci ; on n'avoit cependant jamais pû recevoir d'elle aucun enfant vivant, ce qui l'avoit portée à changer de pluſieurs perſonnes pour l'accoucher. Sa mort qui ſuivit de prés la naiſſance de cet enfant-ci, ne doit pas moins être attribuée à ſa propre faute, comme on a pû voir par ce que j'ai dit ci-devant, qu'à celle des perſonnes qui étoient auprés d'elle, puiſqu'elles eurent l'indiſcretion de laiſſer couler cette derniere perte pendant neuf heures, ſans courir au ſecours ; ce qui eſt la même choſe, que ſi l'on diſoit qu'elles euſſent bien voulu laiſſer échaper la vie de cette Dame avec ſon ſang. Le lecteur me pardonnera bien ſi je dis ici à ma loüange, qu'il faut avoir non ſeulement autant de Chriſtianiſme, mais même autant de reſolution que j'en eus, pour entreprendre une pareille operation ; j'avoüe auſſi que la choſe me fit d'abord un peu de peine, parce que je ſçavois fort bien que la plûpart du monde, a coutume

d'attribuer les tristes effets, que produisent ordinairement de pareils accidens, à la faute de l'Accoucheur, ou à celle des Sages-femmes, sans faire attention aux causes mortelles & irremediables, qui précedent nôtre arrivée chez les malades ; ce qui me porta néanmoins le plus à sacrifier dans cette rencontre, ma reputation à mon devoir, ce fut le plaisir que je me fis par avance, de sauver la vie à cet enfant, comme j'eus en effet la satisfaction d'y réüssir, & de voir que sans cela, il auroit immanquablement peri avec sa mere ; pour moi, mon sentiment est, qu'il vaut toûjours mieux dans les dernieres extremitez, en suivant le conseil de Celse, tenter un remede, quoique le succez en soit douteux, que d'abandonner le tout, & de jetter, pour ainsi dire, le manche aprés la coignée ; d'ailleurs il suffit à un honnête homme d'avoir rempli son devoir, en faisant exactement ce que sa profession exige de lui : car le repos de sa conscience, le met assez au-dessus de toutes les calomnies, que la passion, l'interêt, & sur tout l'ignorance, font vomir assez souvent contre lui.



C. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme à terme, dont l'enfant preſentoit un bras, qui étoit fort tumefié.

L'on me vint prier le 13 Mai 1706, à une heure aprés midi, d'aller accoucher une Dame, dans la ruë de la Raquette, au Faux-bourg ſaint Antoine; je trouvai que les membranes étoient percées, & que les eaux s'étoient écoulées; il y avoit quatorze heures; l'enfant preſentoit le bras, qui étoit ſorti hors du paſſage preſque dans toute ſa longueur, & qui ſe trouvoit fort tumefié, tant par ce long ſéjour, que par cette mauvaiſe ſituation. On y avoit appellé avant moi Meſdames J. & B. Maîtreſſes Sages-femmes; la premiere connut fort bien la mauvaiſe diſpoſition du travail, & craignant apparemment, ou de demeurer trop longtemps auprés de cette Dame, ou de ne pouvoir pas la ſecourir, elle ſe retira; la ſeconde dit franchement, que l'extréme difficulté qu'elle trouvoit dans cet Accouchement, tant par rapport à l'âge de la malade, qu'à la fâcheuſe ſituation du bras tumefié de l'enfant hors du paſſage, l'obligeoit de conſeiller de courir

promptement au ſecours, & pendant ce temps-là, elle ne laiſſa pas de baptiſer l'enfant ſous condition. D'abord que je fus arrivé, je fis mettre la malade dans une ſituation convenable pour l'operation, que je commençai en repouſſant doucement le bras de l'enfant dans la Matrice, à quoi je réüſſis heureuſement, & en même temps m'étant ſaiſi de ſes pieds, je les amenai au paſſage; enfin en prenant les meſures neceſſaires aux Accouchemens par les pieds, je tirai une fille vivante; ce qui fit un vrai plaiſir à la mere, d'autant plus que dans ſon dernier Accouchement, qui comme celui-ci, avoit été contre nature, on lui avoit tiré du corps ſon enfant mort, aprés cela je la délivrai de ſon arrierefaix, ſans qu'il lui ſoit arrivé aucun accident.

CI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui avoit une perte de ſang.

LE 28 Mai 1706, je fus prié ſur les ſix heures du matin, d'aller accoucher une Dame, qu'on me dit être dans un pitoyable état. Y étant arrivé, Madame H. ſa Sage-femme, me fit un recit de ce qu'elle avoit

obſervé, & m'apprit que cette perſonne étoit groſſe de ſept mois & demi, qu'elle avoit actuellement une perte de ſang, qui avoit été précedée d'un tranſport au cerveau; que pour remedier à un ſi perilleux accident, on avoit couru, tant aux remedes ſpirituels, qu'aux temporels; la Sage-femme voyant l'extrême danger, où étoient la la mere & l'enfant, demanda du ſecours.

Le peril évident, où l'on voyoit la malade, en faiſoit plûtôt attendre la mort, que la ſanté, à cauſe des frequentes ſyncopes qu'elle avoit; & les douleurs de l'enfantement étant ceſſées, comme il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour tâcher de lui ſauver la vie, auſſi-bien qu'à ſon enfant, que de l'accoucher; pour venir à l'operation, je touchai la malade, & trouvant à l'orifice interieur de la Matrice la poſſibilité d'y introduire ma main, je la gliſſai, & trouvai que les membranes de l'enfant n'étoient pas encore percées; je les rompis, & à meſure que les eaux s'écouloient j'obſervai que l'enfant étoit ſitué de travers; je cherchai les pieds, & m'en étant ſaiſi, je les conduiſis doucement au paſſage, & m'étant conduit de la maniere que j'ai dit ailleurs, je tirai aſſez vîte une fille vivante, que je mis entre les mains de la Sage-femme, aprés quoi je délivrai la mere de ſon arriereſaix dans un inſtant; ce qui m'en facilita d'autant plûtôt

l'extraction, c'est que le placenta étoit à demi détaché de la Matrice, & c'est ce qui avoit causé la perte de sang; mais peu aprés, elle cessa, & il n'arriva aucun accident à l'arbre, ni au fruit : sans doute que la mere & l'enfant y auroient peri, si je n'y avois apporté un prompt secours, par le moyen de l'Accouchement, qui est l'unique port de salut en pareille rencontre.

CII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont le travail étoit accompagné de convulsions.

LE premier Juin 1706, l'on me vint chercher, avec beaucoup d'empressement, sur les neuf heures du matin, pour aller accoucher une Dame dans la ruë des Barres, proche saint Gervais, que l'on me dit avoir de violentes convulsions. Y étant arrivé, je trouvai que ce funeste accident, dont on venoit de me parler, avoit réduit la malade dans un si triste état, qu'elle avoit sa langue à demi coupée, aussi-bien que ses levres; un instant aprés, le même accident reprit à la malade, & ce fut avec une telle violence, qu'une cuilliere d'argent que j'avois fait mettre dans sa bouche, pour empêcher

que sa langue ne fut entierement coupée, reçût une forte impression de ses dents. Je ne doute point, que sans la précaution que Madame P. sa Sage-femme prit de la faire saigner, les convulsions n'eussent été encore plus violentes, cet accident faisant souvent perir la mere & l'enfant, si elle n'est promptement secouruë par l'Accouchement, quand il y a de la possibilité de la part de la Matrice; je touchai la malade, & trouvai que l'enfant presentoit la tête, ainsi que la Sage-femme me l'avoit dit; je l'accouchai peu de temps aprés d'une fille vivante, qui s'est fait bien nourrir, en observant la methode que j'ai toûjours pratiquée dans de semblables occasions; je la délivrai ensuite de son arrierefaix, & les convulsions cesserent presque aussi-tôt. Je ne sçai si cette Dame fut promptement rétablie en santé de cette couche, sa Sage-femme en ayant pris soin, parce qu'elle y avoit une tres-grande confiance: mais je dirai en passant, qu'un jour du mois d'Avril de l'année 1709, sur les onze heures du soir, l'époux de la Dame, dont je fais le recit, vint me prier de l'aller encore secourir dans un travail contre nature, la Sage-femme lui ayant demandé du secours: je partis sur le champ, mais lorsque nous fûmes arrivez à la porte de l'Hôtel, on nous apprit qu'elle étoit accouchée & délivrée, mais que son enfant avoit été malheureuse-

ment étranglé au passage, ce qui pouvoit être arrivé faute de secours.

CIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont la main de l'enfant étoit dans le vagin, précedée du cordon de l'umbilic, qui étoit sorti de la Matrice.

LE 4 Juin 1706, l'on me manda sur les dix heures du soir, pour aller accoucher une Dame qui demeuroit dans le Faux-bourg saint Antoine, à l'enseigne des deux Boules, je trouvai que la main de l'enfant étoit dans le vagin, & que le cordon de l'umbilic sortoit hors de la vulve de la longueur de huit ou de neuf travers de doigts, ensorte qu'il étoit comprimé sous les fesses de la mere. Je n'y remarqué aucun battement d'arteres, non plus que Madame de L. sa Sage-femme, qui y avoit été appellée quelque temps avant moi; sur le champ je fis mettre cette Dame dans une situation convenable, ensuite j'introduisis ma main dans le vagin, avec laquelle je repoussai la main de l'enfant au-dedans de la Matrice, sans avoir égard au cordon, parce que l'enfant étoit certainement mort; en même temps

j'allai chercher les pieds que j'amenai au pasſage, & en obſervant les circonſtances que j'ai déja expliquées pluſieurs fois dans mes Obſervations précedentes, je tirai une fille morte, aprés quoi je délivrai heureuſement la mere de ſon arrierefaix, ſans qu'il lui ſoit arrivé depuis aucun accident; néanmoins je ne laiſſai pas de ſortir de chez elle avec un vrai chagrin, par la certitude où j'étois, que ſi cette Dame, ou les perſonnes qui étoient auprés d'elle, avoient envoyé chercher du ſecours dans le moment que les membranes s'étoient percées, & que les eaux avoient entraîné la main & le cordon de l'enfant, il n'eût point peri, ou du moins il eût été baptiſé, puiſque pour cela il ne falloit que repouſſer le cordon au-dedans de la Matrice, ou pour le moins dans le vagin, & mettre une compreſſe trempée dans du vin chaud au-devant de la vulve, ce qui l'auroit empêché d'être refroidi & comprimé par les feſſes de la mere, joint à ce que la main de cet enfant n'étoit pas aſſez avancée dans le paſſage, pour empêcher entierement la circulation du ſang dans le cordon umbilical, par ſa compreſſion, & qu'il n'en falloit pas davantage pour ſauver cette petite creature, ainſi qu'on la pû remarquer dans quelques-unes de mes Obſervations précedentes, où l'on a vû qu'en pareil cas les mains des enfans ſe trouvant être ſorties & précedées du

cordon, j'ai eu le bonheur de conſerver la vie de l'enfant, ſoit en repouſſant le cordon au-dedans de la Matrice, & en l'y retenant avec les doigt, ou avec une compreſſe, ainſi que je viens de dire, afin qu'il ne fut point refroidi, ſoit en avançant l'Accouchement, pour que le cordon ne fut point longtemps, ni totalement comprimé: au reſte je puis dire que dans cette occaſion, ce n'a été ni ma faute, ni celle de la Sage-femme, puiſque l'enfant étoit mort avant ſon arrivée & la mienne.

CIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, groſſe de deux enfans, ayant une grande perte de ſang, qui l'avoit réduite à la derniere extrémité.

LE 17 Août 1706, l'on me pria d'aller dans la ruë de la Pelleterie, pour ſecourir une femme qui étoit en travail, accompagné d'une grande perte de ſang, elle étoit tombée pluſieurs fois en foibleſſe, avec perte de toute connoiſſance; un inſtant aprés que j'y fus arrivé, on lui apporta Notre Seigneur, & la Sage-femme me dit que cette malade étant à la derniere extrémité, elle croyoit qu'il n'y avoit rien à faire, néan-

moins je ne laiſſai pas de la toucher nonobſtant ſa grande foibleſſe, pour connoître ſi l'on pouvoit tenter de l'accoucher, & pour ſçavoir en quel état étoit ſon travail, je trouvai l'orifice interieur de la Matrice ouvert environ de la grandeur d'un écu, un peu allongé, & avec mon doit indice que je flechis en le tournant tout au tour, puis celui du milieu, je remarquai qu'il s'y faiſoit une plus grande dilatation ſans lui faire aucune violence; enſorte que je gliſſai ma main dans la Matrice, mais avec beaucoup de peine, à cauſe qu'elle étoit fort pleine; je trouvai que les membranes de l'enfant n'étoient pas encore percées; avant de les rompre, je remarquai au travers de leur ſubſtance quelle partie l'enfant preſentoit, ce que l'on peut diſtinguer aprés le retour de la douleur; j'obſervai que c'étoit un pied, & pouſſant ma main un peu plus haut, je ſentis le ſecond, je rompis les membranes dans cet endroit, & les eaux s'écoulans, je me ſaiſis de ce ſecond pied pour le joindre au premier, que je conduiſis avec douceur au paſſage; & en obſervant les circonſtances que j'ai marquées ci-devant, je tirai une fille vivante; je fis deux ligatures au cordon, ainſi que l'on aura vû plus d'une fois dans mes Obſervations: car comme une femme pourroit être groſſe d'un ſecond enfant, l'on ne doit jamais tirer l'arrierefaix que ce ſecond enfant ne ſoit ſorti;

car si on délivre une femme avant cela, cet arrierefaix détaché des parois de la Matrice, seroit cause d'une dangereuse perte de sang, ce qu'il faut éviter, & pour cela j'introduisis de nouveau mon doigt indice, & y ayant senti de secondes membranes, je fis la même chose qu'aux premieres, & j'observai que l'enfant étoit situé un peu plus obliquement dans la Matrice, sa tête plus haute que basse, je rompis les membranes les eaux s'écoulant, je cherchai les pieds de l'enfant, que je trouvai prés l'un de l'autre, & les amenai ensemble au passage, en y observant les mêmes circonstances, & je tirai une seconde fille vivante, à laquelle je fis encore deux ligatures, faisant la section entre les deux pour separer l'enfant de l'arrierefaix, je délivrai ensuite la mere de deux arrierefaix separez, chaque fille ayant le sien en particulier. Si j'avois crû le sentiment de la Sage-femme, j'eusse sans doute quitté prise, & la mere & les enfants seroient mort en peu de temps, au lieu que ces enfans eurent le bonheur d'être baptisez à saint Jacques de la Boucherie, leur Paroisse; Monsieur le Seigneur, mon Confrere, & Chirurgien ordinaire de cette Dame, fut témoin de l'operation : la mere s'est fort bien tirée d'affaire, & je l'ai vûë longtemps aprés en bonne santé.

CV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit le bras fort tumefié au paſſage, & avoit outre cela le cordon umbilical entortillé au tour d'une jambe.

LE 29 Aouſt 1706, l'on vint me prier à huit heures du matin, d'aller accoucher une Dame au Fauxbourg S. Antoine; lorſque j'y arrivai, je trouvai que les membranes étoient percées, & les eaux écoulées depuis un aſſez longtemps, & que l'enfant preſentoit le bras fort tumefié dans le paſſage: cette Malade étoit tres-foible, & Madame J. ſa Sage-femme, avoit déja fait ſon pronoſtique, en aſſurant que l'enfant étoit mort: choſe néanmoins dont je doutois beaucoup, parce que je ne remarquois point, ni dans la mere, ni dans l'enfant, les ſignes qui nous font connoître certainement la mort de l'enfant; cependant les choſes ſe trouvant tres-preſſantes, je me déterminai ſur le champ à faire mettre cette Dame dans une poſture convenable, pour ne point differer l'operation, enſuite je voulus repouſſer doucement le bras de l'enfant au-dedans: mais comme je pris garde qu'il ne me ſeroit pas poſſible

d'en venir à bout, ſans beaucoup de violence, j'introduiſis peu à peu ma main dans la Matrice, pour aller chercher les pieds de l'enfant ; lorſque je les eus trouvé, j'obſervai que le cordon umbilical entortilloit de pluſieurs tours une de ſes jambes ; ſur cela je jugeai à propos de commencer par debaraſſer cettte jambe des contours qui l'environnoient, ce que je fis le plus doucement qu'il me fut poſſible, parce que j'apprehendois qu'en venant à tirer l'enfant par les pieds, ou ſeulement même en voulant debarraſſer cette jambe, comme il falloit neceſſairement que je le fiſſe, le cordon qui ſe trouvoit conſiderablement accourci par cet entortillement, ne vint à ſe rompre, ou bien à détacher entierement ou en partie l'arrierefaix, ce qui n'auroit pas manqué de cauſer une perte de ſang, laquelle auroit pû faire perir non ſeulement la mere, qui étoit déja tres-foible, mais encore l'enfant, qui dans cette occaſion m'avoit déja donné quelques legers ſignes de vie.

Ce fut donc avec beaucoup de précaution que je vins à bout de dégager tout doucement la jambe, & à l'inſtant je me ſaiſis du pied, & enſuite du ſecond, que j'amenai enſemble au paſſage, tandis qu'avec ma main gauche, je repouſſai le bras qui paroiſſoit en-dehors, & qui rentra peu à peu dans la Matrice, à meſure que les pieds

s'approchoient

s'approchoient du paſſage : enfin je tirai preſque en un moment un garçon vivant, auquel il n'eſt, Dieu merci, arrivé aucun accident, non plus qu'à ſa mere ; il eſt vrai que le travail de cette Dame fut un peu plus long qu'il n'auroit été, ſi elle avoit fait reflexion que la nature, qui eſt ſi variable dans ſes productions, pourroit bien auſſi changer à ſon égard, en faiſant naître quelque fâcheux incident dans ſon douziéme Accouchement, quoique les onze précedens euſſent tous été aſſez heureux, & ſi dans cette penſée elle eut prevenu l'inconſtance de la nature, en courant au ſecours par avance : la précaution eſt toûjours utile, & n'eſt jamais ſuperfluë dés qu'elle peut ſeulement diminuer la longueur des ſouffrances.

CVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit le genoüil.

LE ſeptiéme de Septembre 1706, à onze heures du matin, l'on me manda pour aller accoucher une Dame dans la ruë de la Couture S. Gervais ; les membranes étoient percées, & les eaux entierement écoulées, lorſque j'arrivai chez elle : incontinent je la

touchai pour m'aſſurer par moi-même de la nature du travail; j'obſervai que l'enfant preſentoit le genoüil, qui étoit déja fort avancé dans le vagin; ce qui me fit prendre le parti de faire mettre promptement la malade dans une ſituation commode pour l'accoucher, parce que temporiſer dans ces occaſions, & lorſqu'on trouve de la diſpoſition de la part de la Matrice, c'eſt proprement augmenter les douleurs, & la longueur du travail, ſans que cela produiſe une plus heureuſe fin. Pour faire donc mon operation avec toute la diligence requiſe, je commençai par repouſſer doucement le genoüil dans la Matrice, & en même temps je gliſſai ma main le long de la partie poſterieure de la jambe de l'enfant, juſqu'au pied, afin de le dégager, pour l'amener au paſſage, comme je fis heureuſement, en tirant la jambe un peu obliquement, de crainte de la caſſer, enſuite j'allai chercher le ſecond pied, pour le joindre au premier, & aprés les avoir tirez tous deux hors du paſſage, alors en prenant toutes les meſures requiſes dans les Accouchemens par les pieds, telles que je les ai déja repetées dans mes obſervations précedentes, je tirai une fille vivante, à laquelle il n'eſt arrivé aucun accident, non plus qu'à ſa mere, que je délivrai auſſi fort heureuſement avec l'aide du cordon; elle prit contre les trenchées la peau du gizier d'une poule

noire, qui eſt celle qui reçoit & touche l'aliment ; aprés l'avoir bien lavée, il faut la faite ſecher au feu, au moyen dequoy elle devient jaune & tranſparente, il faut enſuite la réduire en poudre tres-fine, & la donner à la femme auſſi-tôt qu'elle eſt délivrée, avec cette difference, que ſi la nouvelle accouchée avoit de la fiévre, il faudroit la faire prendre dans un quart de boüillon, & quand il n'y a point de fiévre dans deux ou trois cuillerées de bon vin blanc, j'ai remarqué que celle de la poule noire faiſoit plus d'effet que d'une autre, mais peut-être que cela venoit auſſi de la diſpoſition favorable de la mere ; quoiqu'il en ſoit, cette poudre a toûjours produit un bon effet, à dix ou douze femmes de ma connoiſſance, qui l'ont miſe en uſage.

CVII. OBSERVATION.

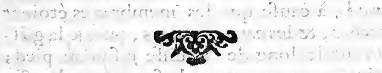
Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit un pied & une main, les orteils du pied regardant le ventre de la mere.

JE fus mandé le 25 Septembre 1706, à onze heures du matin, pour aller accoucher une Dame, qui demeure dans la ruë ſaint Antoine ; à mon arrivée, je la trouvai dans les

vrayes douleurs de l'Accouchement, & ayant reconnu à l'attouchement que l'orifice interieur de la Matrice étoit ſuffiſamment dilaté, pour y pouvoir introduire ma main, j'obſervai avec le doigt indice, dans le declin de la douleur, & au travers des membranes, qui n'étoient point encore percées, que l'enfant preſentoit un pied & une main, ce qui me détermina à faire ſaigner la malade avant d'en venir à l'operation; la connoiſſant d'un temperament ſanguin, ſujette à la perte de ſang aprés l'Accouchement, & même pour prévenir la fiévre, & les autres accidens qui pouvoient arriver, ſur tout dans un Accouchement contre nature, ces accidens ſurvenans même quelquefois aux femmes ſanguines dans les Accouchemens naturels, faute de cette précaution; aprés que cette ſaignée eût été faite, je la mis dans une ſituation commode pour faire l'operation, & dans la premiere douleur qu'elle eût, les membranes de l'enfant percerent, & pendant que les eaux s'écouloient, je portai ma main dans le côl de la Matrice, où je trouvai le pied de l'enfant, dont les orteils regardoient le ventre de la mere, c'eſt-à-dire, la face en haut, je laiſſai ce pied dans cette même ſituation, & pouſſant ma main un peu plus haut, je rencontrai la main que j'avois ſentie au travers des membranes, que je repouſſai doucement au-dedans de la Matrice,

& pris en même temps le second pied pour le joindre au premier, & les tirai tous deux en même temps au passage ; & comme les orteils regardoient le ventre de la mere, je fis ensorte de retourner l'enfant peu à peu, à mesure que je le tirois jusques à ce que les talons regardassent le ventre de la mere, & la face de l'enfant l'anus, ainsi qu'on doit toûjours faire dans les Accouchemens, & suivant ma methode ordinaire, que j'ai dite ailleurs, je tirai tres-promptement une fille, qui donna toutes les marques de pouvoir vivre, je délivrai ensuite la mere, sans qu'il soit arrivé aucun accident, ni à l'une, ni à l'autre : cette malade étant travaillée d'une grande soif, je dis à sa Garde de faire une ptisane avec du chiendent & de la racine d'asperges, & sur une pinte de liqueur y mettre deux gros de sel de prunelle, & son alteration fut bientôt éteinte par ce secours.

Cette Dame étoit de celles qui sont sujettes à avoir des Accouchemens contre nature, l'ayant déja tirée deux fois, sans celle-ci, de fâcheux Accouchemens.



CVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre presentoit la crête de l'os des isles.

LE 20 Decembre 1706, l'on me pria d'aller accoucher une Dame dans la ruë de la Mortellerie, qui étoit grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & que Me B.M. Sage-femme reçût, c'étoit un garçon vivant, & l'autre qui presentoit la crête de l'os des isles. L'extréme difficulté que la Sage-femme trouvoit à cet Accouchement, par rapport à la mauvaise situation de l'enfant, aussi-bien qu'à la grande foiblesse de la mere, l'avoit obligée de demander du secours; elle me dit que Monsieur Berger, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, avoit vû cette malade, & lui avoit ordonné plusieurs remedes; en mon particulier j'examinai ses forces, & l'ayant touchée, j'introduisis ma main dans la Matrice, je sentis l'os des isles de l'enfant à nud, à cause que les membranes étoient percées, & les eaux écoulées, puis je la glissai tout le long de la cuisse jusqu'au pied; mais n'ayant pas trouvé le second pied aussi-tôt que je l'aurois souhaité, je tirai douce-

ment ce premier dans le vagin, & comme l'enfant avoit un peu changé de poſture, repouſſant de nouveau ma main, ſans l'avoir tout-à-fait retirée, un inſtant aprés je trouvai le ſecond pied que je joignis au premier, & je tirai tres-promptement en preſence de la Sage-femme une fille vivante qui ſe portoit auſſi-bien que le premier enfant, ils furent baptiſez l'un & l'autre à ſaint Gervais leur Paroiſſe, je délivrai immediatement aprés la mere de ſon arrierefaix, qui étoit commun pour les deux jumeaux, quoique de different ſexe, comme l'on vient de voir, & il n'arriva aucun accident à la mere, non plus qu'à ſes deux enfans.

CIX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, qui étoit réduite à la derniere extremité, & dont l'enfant preſentoit la tête la premiere.

LE 8 Janvier 1707, ſur les quatre heures du ſoir, on me vint prier d'aller à ſaint Maur prés de Paris, pour accoucher une Dame qui étoit à la derniere extrémité; m'étant informé à mon arrivée de l'état de la maladie, Madame A. ſa Sage-femme me dit qu'il y avoit pluſieurs jours qu'elle étoit en

travail, & que l'enfant presentoit la tête, que le cuir chevelu étoit déchiré, & les os du crane presque tous separez les uns des autres, & même d'une puanteur extrême, elle me dit encore qu'elle ne l'avoit point quittée depuis le commencement de son travail, & même qu'elle y avoit appellé un Chirurgien des environs de saint Maur, qui conjointement avec elle avoit fait tout son possible pour l'accoucher, qu'elle avoit été saignée, & qu'ils lui avoient donné plusieurs lavemens pour avancer son Accouchement, mais que tout cela n'avoit rien fait, ce qui avoit obligé ce Chirurgien de se retirer; j'examinai l'état du travail de cette femme, & je le trouvai du moins aussi mauvais que la Sage-femme me l'avoit dit, & j'appris même qu'elle avoit reçû tous ses Sacremens. Je me mis aussi-tôt en devoir de la tirer d'affaire, s'il étoit possible, quoique le Chirurgien eût dit en se retirant, qu'il doutoit qu'aucun Accoucheur de Paris osât la toucher, & qu'il en fit plus que lui. Je la fis donc mettre incontinent dans une situation commode pour l'accoucher, & ayant porté mes doigts à l'entrée du vagin, je tirai plusieurs os du crane les uns aprés les autres, qui étoient tous separez, & immediatement aprés je perçai les membranes du cerveau avec mes doigts, ce qui donna issuë à toute la substance du cerveau qui sortit entiere-

rement, & le crâne ſe trouvant affaiſſé, tant par le manque d'une partie de ſes os, que par l'écoulement de la ſubſtance du cerveau, pluſieurs lambeaux du cuir chevelu ſe trouvant déja diviſez, & étant cependant encore adherant au col de l'enfant, je les réünis tous enſemble, & pouſſai ma main juſques ſur la nuque du col que j'empoignai, & tirant l'enfant un peu obliquement de côté & d'autre, j'accouchai cette femme aſſez promptement, & la délivrai de même en preſence de la Sage-femme, & de Monſieur Buttet, Chirurgien Privilegié à Paris, qui fut auſſi témoin de cette operation; les levres de la vulve étoient d'une groſſeur & d'une noirceur prodigieuſe, de ſorte que l'appui actuel de la tête de l'enfant dans le col de la Matrice par le long ſéjour qu'elle y avoit arrêté la circulation du ſang dans cette partie, ce qui y avoit cauſé la gangrenne, ainſi qu'à quelques-unes, dont j'ai déja parlé dans mes précedentes Obſervations, cela me porta à lui faire le même pronoſtique, & à uſer des mêmes remedes & injections que j'ai déja ſouvent repetées pour reſiſter à la gangrenne, & faciliter la chutte des eſcarres, comme elle eut durant quelque temps une incontinence d'urine, dont elle a été enſuite fort bien guerie par les remedes que je lui ai ordonnez; & quoique cette femme eût été auſſi mal qu'on

le puisse être, elle s'est parfaitement bien rétablie, ayant eu depuis ce temps-là plusieurs enfans : il est tres-constant que si l'on avoit appellé du secours plûtôt, elle auroit beaucoup moins souffert.

CX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit la tête, précedée du cordon umbilical, lequel entortilloit plusieurs parties de son corps.

LE 3 Fevrier 1707, je fus mandé sur les onze heures du matin, pour aller accoucher une Dame dans la ruë du Perche; je la trouvai avec des vrayes douleurs pour accoucher, ce qui me fit observer le travail de prés, & l'ayant touchée, je connus au travers des membranes que l'enfant presentoit la tête, elles percerent peu aprés, & les eaux entrainerent le cordon, que je touchai à nud dans le vagin, aussi-bien que la tête de l'enfant; puis je me mis promptement en devoir de repousser le cordon au-dedans par derriere la tête, où je le tins en état, jusqu'à ce que la tête fut assez décenduë pour boucher son passage, & s'opposer à sa rechutte; je fus assez heureux pour ne demeurer pas

longtemps dans cette gênante ſituation, car les douleurs ayant continué, je reçûs peu de temps aprés un garçon vivant, qui donna toutes les marques de pouvoir vivre : cet enfant ſe trouva tres-embaraſſé dans ſon cordon, il faiſoit deux tours au tour de ſon col, un au tour du bras, & encore un autre au tour de ſa cuiſſe, auſſi étoit-il d'une longueur exceſſive ; je délivrai enſuite la mere, à laquelle il n'arriva aucun accident, non plus qu'à ſon enfant, elle doit en ſavoir bon gré à celles qui ont envoyé chercher du ſecours dans le commencement de ſes douleurs, car ſi je ne me fuſſe pas trouvé preſent, lorſque le cordon décendit, ſuivi de la tête, pour le repouſſer au-dedans, comme je viens de le dire, l'enfant auroit été ſuffoqué en moins d'un demi quart d'heure, par la compreſſion que la tête auroit faite au cordon entre les parties baſſes de la femme, ce qui auroit empêché la circulation du ſang ; elle prit contre les trenchées une once d'huile d'amandes douces, & autant de ſyrop violat, dans leſquels on fit diſſoudre un demi grain de laudanum.



CXI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit les mains.

LE 16 Fevrier 1707, on me vint appeller sur les six heures du soir, pour aller accoucher une Dame dans la ruë de la Coutellerie; comme elle avoit les vrayes douleurs pour accoucher, je la touchai pour observer la nature de son travail, & je reconnus que l'enfant presentoit les mains; j'observai en même temps que l'orifice interieur de la Matrice étoit suffisamment dilaté, pour permettre l'entrée de la main; les membranes qui contiennent les eaux percerent, & pendant qu'elles s'écouloient, une des mains de l'enfant sortit hors du passage, aprés quoi je fis mettre la mere dans une situation commode pour l'accoucher, ensuite je repoussai cette main avec sa compagne, qui la suivoit de prés au-dedans de la Matrice; & je cherchai les pieds, avec lesquels je retournai l'enfant, & le tirai tres-promptement: c'étoit une fille, qui nous donna encore des marques de vie par plusieurs petits cris, mais elle mourut peu aprés; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, & sa santé s'est bien retablie,

quoiqu'elle eût été attaquée d'une dissenterie pendant sa couche, qui l'obligeoit d'aller tres-souvent à la selle, avec de grandes épreintes, & quantité de glaires sanglantes ; cependant par l'usage de quelques remedes doux, elle fut tirée d'affaires ; Mr Lombart, mon Confrere, lui avoit aussi donné ses avis contre cette fâcheuse maladie, pendant sa grossesse ; cette Dame estoit sujette à avoir des travaux contre nature, & des plus dangereux, tant pour elle, que pour ses enfans.

CXII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont la main de l'enfant sortoit hors du passage, & sa tête étoit entre ses cuisses.

LE 20 Octobre 1707, je fus prié sur les trois heures aprés midi, d'aller accoucher une femme, qui demeuroit dans la Vallée de Fescamp ; on me dit avant de partir de chez moi, que la main de l'enfant sortoit hors du passage ; j'observai la même chose à mon arrivée, & j'appris de plus, qu'il y avoit six heures que les eaux étoient entierement écoulées, & par consequent que l'enfant étoit à sec dans la Matrice depuis tout ce temps-là ; je commençai à donner une si-

tuation convenable à cette malade, aprés quoi je repouſſai doucement la main de l'enfant dans la Matrice, & je cherchai en même temps les pieds, & en ayant joint un, je l'amenai au paſſage, & fus prendre l'autre que je joignis au premier; & voulant les tirer enſemble, avec ma methode ordinaire, je ſentis une reſiſtance aſſez conſiderable, qui m'empêchoit d'achever mon operation, pour ne point tirailler l'enfant mal à propos, & ſauver à la mere les douleurs, que cauſent en pareil cas les efforts extraordinaires; j'introduiſis de nouveau ma main dans la Matrice en la gliſſant doucement le long des jambes de l'enfant, & j'obſervai que c'étoit la tête de l'enfant qui s'étoit penchée en bas, regardant ſes cuiſſes, je relevai un peu l'enfant, & repouſſai doucement ſa tête vers la partie ſuperieure de la Matrice; & recommençant enſuite à tirer les deux pieds enſemble, je vins promptement à bout de cet Accouchement, c'étoit un garçon fort & vigoureux, à qui il n'arriva aucun accident, non plus qu'à ſa mere, que je délivrai heureuſement à la faveur du cordon, en preſence de Madame N. ſa Sage-femme: cette perſonne crût bien mourir en cet Accouchement contre nature, par rapport à ce qu'on avoit negligé d'avoir le ſecours tout prêt, préſumant apparemment qu'il ſeroit auſſi naturel que ſes cinq précedens, où ſa Sage-

femme n'avoit point été obligée de demander du ſecours.

CXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, groſſe de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre preſentoit une main.

LE 10 Decembre 1707, on me vint prier avec empreſſement, ſur les neuf heures du ſoir, d'aller à la Barriere de Reüilly, au Fauxbourg S. Antoine, pour achever l'Accouchement d'une femme, qui n'avoit pû être fait qu'en partie; Madame P. ſa Sage-femme y avoit été appellée au commencement que les douleurs avoient priſes la malade, & elle avoit reçû ſur les ſix heures une fille qui vint naturellement : mais comme cette perſonne ſe trouvoit groſſe de deux enfans, auſſi-tôt que cette premiere fille fût ſortie, elle fut ſuivie d'une autre qui preſenta la main hors du paſſage, & qui engagea la Sage-femme à demander un prompt ſecours pour achever l'Accouchement: lorſque j'y arrivai, il y avoit trois heures entieres que l'enfant étoit dans cette mauvaiſe ſituation, je commençai par l'ondoyer, & je donnai auſſi-tôt aprés une ſituation com-

mode à la malade pour l'accoucher, ensuite je repoussai la main de l'enfant dans la Matrice, & je cherchai les pieds que j'amenai au passage, au moyen dequoi je tirai dans l'instant une seconde fille vivante, que je mis entre les mains de la Sage-femme, & je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, qui étoit commun aux deux filles, qui se portent aussi-bien l'une que l'autre, quoique la derniere soit venuë contre nature, c'étoit la sixiéme grossesse de cette Dame, la mere & les enfans sont encore en parfaite santé.

CXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre presentoit la main, étant encore dans le col de la Matrice.

LE 28 Fevrier 1708, je fus mandé sur les deux heures aprés minuit, pour aller accoucher une Dame dans la ruë de Bretagne; Madame du B. sa Sage-femme avoit déja reçûë une fille vivante, qui étoit venuë naturellement: mais cette Dame s'étant trouvée grosse de deux enfans, & le second presentant la main, qui étoit restée dans le col de la Matrice; lorsque la Sage-femme voulut délivrer

délivrer la mere, elle demanda du ſecours, & me dit en y arrivant, qu'elle avoit ondoyé l'enfant ſous condition; je touchai la main de l'enfant, dans la ſituation que je viens de dire; & comme il n'y avoit point de temps à perdre, la mere étant foible, & ſouffrant beaucoup, je la fis mettre auſſi-tôt dans une poſture convenable pour l'accoucher; je repouſſai la main de l'enfant au-dedans de la capacité de la Matrice, & me ſaiſis des pieds que je conduiſis au paſſage, & avec ma methode ordinaire, je tirai dans un inſtant un garçon vivant, qui ſe portoit auſſi-bien que la fille; je délivrai la mere de ſon arrierefaix, qui étoit commun pour les deux enfans, en tirant tantôt un cordon, tantôt l'autre, & quelquefois tous les deux enſemble, pour le détacher plus aiſément, & il n'arriva aucun accident extraordinaire à la mere, ni à ces deux jumeaux de different ſexe.



CXV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & l'autre contre nature.

LE 20 Mars 1708, on m'appella ſur les trois heures aprés midi, pour aller ſecourir une Dame dans la vieille ruë du Temple; Madame le F. ſa Sage-femme y avoit été appellée avant moi, & avoit reçû ſur les dix heures du matin un garçon vivant, qui étoit venu naturellement : mais cette femme s'étant trouvée groſſe de deux enfans, la Sage-femme qui crut que le ſecond viendroit naturellement comme le premier, demeura cinq heures dans cette attente, ſans rien avancer pour l'Accouchement de ce ſecond enfant, qui avoit extrémement affoibli la malade, & obligea ſes parens de m'envoyer chercher. J'examinai auſſi-tôt l'eſpece de ce ſecond travail, & je remarquai que les membranes de ce ſecond enfant n'étoient point encore percées, & en même temps que l'enfant étoit ſitué fort haut & de travers, je pouſſai tout d'un temps doucement ma main vers les pieds, vis-à-vis deſquels je perçai les membranes, & à meſure que les eaux

s'écouloient, je me ſaiſis des pieds, que j'amenai au paſſage, & immediatement aprés je tirai une fille vivante, qui ſe porta auſſi-bien que le premier enfant; je délivrai la mere de ſon arrierefaix, qui étoit commun pour les deux jumeaux, ſans qu'il lui ſoit arrivé aucun accident. Lorſque je ſuis appellé le premier dans les Accouchemens, & qu'une femme ſe trouve groſſe de pluſieurs enfans, c'eſt ce que je cache autant que je le puis, de crainte d'effrayer la mere : mais quand le ſecond ſe preſente contre nature, je perce les membranes ſans differer, ſuppoſé qu'elles ne le ſoient pas encore; & ſelon les parties que l'enfant preſente, je prends mes meſures pour tirer d'affaire la malade, le plûtôt qu'il m'eſt poſſible, le retardement étant beaucoup plus nuiſible qu'avantageux aux femmes qui ſont dans cet état, dautant qu'elles s'affoibliſſent toûjours, par les ſouffrances & par les accidens qui peuvent ſurvenir, & que tôt ou tard il en faut toûjours venir à l'operation, comme on en peut juger par la preſente Obſervation; puiſqu'il eſt évident que l'on auroit pû épargner cinq grandes heures de ſouffrances à cette malade, ſi le ſecours avoit été preſent; comme cette femme étoit fort foible, elle prit une potion compoſée de deux onces d'eau de meliſſe ſimple, & deux gros d'eau de canelle orgée pour une ſeule priſe.

CXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit les doigts des mains dans le vagin.

LE 21 Avril 1708, l'on vint me prier sur les sept heures du soir, d'aller accoucher une Dame, qui demeuroit chez un Notaire, ruë saint Antoine; à mon arrivée j'y trouvai Madame B. sa Sage-femme, qui me fit un détail assez exact de la nature du travail; elle me dit que depuis plusieurs jours cette Dame avoit ressenti des douleurs lentes, qui étoient pour accoucher, qu'elle avoit apporté toute son attention, pour tâcher de lui procurer une prompte délivrance, tant par la saignée, que par un clistere fait avec une decoction, où l'on avoit fait boüillir du senné, dissoudre du diaphœnic & du miel commun : cette précaution étoit tres-bonne, parce que provoquant ses épreintes pour aller à la selle, elles auroient pû contribuer à un plus prompt Accouchement, s'il avoit été naturel; mais à cause de la mauvaise situation de l'enfant, tous les efforts que la mere auroit pû faire, auroient été inutiles, & les remedes tels qu'ils au-

roient pû être, n'auroient jamais pû procurer l'Accouchement, sans la main du Chirurgien, & sans ce secours la mere & l'enfant n'auroient sûrement pas manqué d'y succomber ; les membranes étoient percées depuis deux heures, immediatement aprés l'écoulement des eaux s'étoit fait : cette Sage-femme avoit touché la malade, & ayant senti dans le vagin une confusion de doigts, elle crût que l'enfant étoit situé de travers dans la Matrice ; je la touchai à mon tour, & je trouvai quantité de doigts dans le vagin, ainsi qu'elle me l'avoit dit : mais pour être plus certain par moi-même de la veritable situation de l'enfant, j'introduisis mes doigts dans le vagin, je distinguai les doigts des mains plus longs que ceux des pieds, qui sont plus gros, & plus courts, & glissant ma main dans la Matrice, je repoussai les mains de l'enfant, l'une aprés l'autre vers la partie superieure ; je cherchai les pieds, qui étoient situez à la partie laterale de la Matrice, & m'en étant mis en possession, je les amenai doucement au passage : mais pour achever mon operation, j'eus besoin de toutes mes forces, sans les autres précautions que l'on doit prendre, pour prevenir les accidens qui surviennent à ces sortes d'Accouchemens. Je fus donc assez heureux d'accoucher promptement cette malade d'un garçon vivant, & je puis dire, que depuis dix-huit ans

que je travaille particulierement aux Accouchemens, je n'ai pas vû un si gros enfant, si fort & si vigoureux ; je dis à la Garde de donner à la malade, une demie heure aprés qu'elle fût délivrée, un demi boüillon, de ne lui point serrer le ventre quand elle la changeroit de linge ; ce que l'on doit toûjours observer dans tous les Accouchemens contre nature, & d'appliquer un cataplâme anodin sur les parties d'en bas, à cause qu'elles souffrent toûjours une distention considerable, causée par la sortie de l'enfant, ainsi que j'ai dit ci-devant. Au quatriéme jour de sa couche, la Sage-femme vint me dire, que la nouvelle accouchée avoit un flux de ventre, & me pria de sa part de l'aller voir ; je lui conseillai une simple décoction faite avec la chicorée, ou la laituë, le son & la graine de lin, elle produisit un si bon effet, que ce flux cessa quelques jours aprés, sans lui avoir causé aucun accident, que la diminution des vuidanges, qui reprirent leur cours : cette femme fut bientôt rétablie, & son enfant se porta aussi fort bien dans la suite.



CXVII. OBSERVATION.

Délivrance d'une femme, dont l'arriere-faix étoit extrémement adherant à la Matrice.

JE fus mandé le 8 Juillet 1708, pour aller dans la ruë ſaint François au Marais, délivrer une femme, qui avoit été accouchée par Madame le F. ſa Sage-femme, laquelle quoiqu'entenduë dans ſa profeſſion, elle avoit joint inutilement tous ſes efforts à ceux de la malade pour en venir à bout. Il eſt vrai qu'elle avoit eu la precaution de ne la pas violenter au-delà de ſes forces, dont je la loüai beaucoup, parce qu'en la violentant, il auroit pû lui arriver de tirer le fond de la Matrice hors de ſa ſituation naturelle, ainſi qu'on peut l'avoir vû dans quelques-unes de mes Obſervations précedentes, & entr'autres dans les quarante & cinquantiéme, où cet accident arriva; ce qui me donne occaſion de dire ici, que j'ai remarqué pluſieurs fois, que les femmes qui accouchent avec peu de douleurs, ſont ordinairement plus difficiles à délivrer, que celles qui en ont davantage, & ſelon moi, en voici la raiſon; le petit nombre de douleurs, ne pouvant être cauſé,

que par une indiſpoſition de l'orifice interieur de la Matrice, à une dilatation facile, l'enfant vient par conſequent plus promptement, & le peu de temps qui eſt employé à ſa naiſſance, ne ſuffiſant pas pour la preparation au détachement de l'arriereſaix, eſt cauſe qu'aprés l'Accouchement la délivrance s'en trouve plus difficile; d'où il arrive fort ſouvent que le cordon de l'umbilic ſe rompt au centre de l'arriereſaix, ou que l'on court riſque de tirer la partie ſuperieure de la Matrice, à moins que l'on ne previenne cet accident par les précautions que je mis ici en uſage. Je fis ſituer cette femme commodement, enſuite j'introduiſis ma main dans la Matrice, ſans lui faire aucune violence, & je portai mes doigts entr'elle & l'arriereſaix, pour l'en ſeparer peu à peu, & entierement, en prenant garde de ne point offenſer la propre ſubſtance de la Matrice, d'où je le tirai tout entier, ainſi qu'il nous parut par l'examen que j'en fis avec la Sage-femme, enſorte que je laiſſai la mere en aſſez bon état; cependant deux jours aprés l'on vint encore me chercher de ſa part; en arrivant je trouvai que les vuidanges étoient ſupprimées, pour raiſon dequoi elle fut ſaignée du pied, & elle prit une potion cordiale faite avec cinq onces des eaux de meliſſe & d'armoiſe, un demi gros de confection de hyacinte, dix grains de diaphoretique, & une once de ſyrop de limons, &

quelquefois un peu d'eau de canelle orgée ſeparement, elle ſentoit une douleur conſiderable dans le bas ventre, lequel en le touchant me parut un peu dur à la partie moyenne de la region hypogaſtrique, avec tention accompagnée de douleur, & outre cela la malade m'apprit, que pendant le cours de ſa groſſeſſe elle avoit reſſenti une douleur continuelle au côté gauche du bas ventre; alors je dis à ſa Garde de la froter avec des linges chauds, en commençant par les aînes, & décendant en bas au-dedans des cuiſſes, afin de donner le penchant naturel aux vuidanges, aprés cela de lui donner des lavemens d'une décoction émoliente, dans laquelle on diſſoudroit trois onces de miel nenuphar, enſuite d'uſer de fomentations faites avec les herbes émolientes & reſolutives, & appliquées chaudement ſur le bas ventre, en obſervant de les rëiterer aſſez ſouvent, pour ne les y point laiſſer refroidir, & enfin de la nourrir avec de bons boüillons, & quelques œufs frais.

Tous ces remedes la ſoulagerent; en effet la troiſieme fois que j'allai la voir, qui étoit le quatriéme jour de ſa couche, je la trouvai en bon état, ne reſſentant plus aucune indiſpoſition, ſes vuidanges ayant repris leur cours, mais en petite quantité.

CXVIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une jeune femme de dix-huit ans, dont l'enfant preſentoit les pieds.

LE 3 Août 1708, je fus appellé à onze heures du matin, pour aller dans la vieille ruë du Temple, accoucher une jeune Dame, mariée depuis dix-huit mois & vingt-ſept jours, & qui ſelon ſon calcul pouvoit être groſſe de ſept mois & demi; en la touchant, je trouvai que les membranes qui enveloppent l'enfant, étoient ſorties hors de la vulve de la groſſeur du poing, ſans être encore percées, & qu'elles y avoient été pouſſées au temps des douleurs; j'obſervai au travers de ces membranes, que l'enfant preſentoit les pieds : comme les douleurs étoient toûjours en augmentant, je pris le parti de percer ces membranes, leſquelles n'ont aucun ſentiment, ni par rapport à la mere, ni par rapport à l'enfant, & pendant que les eaux s'écouloient, je me ſaiſis des pieds, que je tirai enſemble, aprés les avoir enveloppez d'un linge ſec, pour mieux aſſurer mes mains, auſſi-tôt que je les eus tiré hors le vagin pour en faire l'extraction, je

fis enſorte que ſa face regardât l'anus de ſa mere, ce que l'on doit toûjours faire, autant qu'il eſt poſſible, lorſque je fus parvenu vers le haut de la poitrine de l'enfant, j'abaiſſai ſes bras l'un aprés l'autre, le long des parties laterales de ſon corps, enſuite profitant du temps d'une bonne douleur, aidée de la force & du vigoureux temperament de la mere, je tirai fort promptement un garçon vivant, que Madame V. ſa Sage-femme porta ſur le champ à l'Egliſe : cet Accouchement prematuré avoit été cauſé par quatre chûtes, que cette malade avoit faites ſur differentes parties de ſon corps, pendant le cours de ſa groſſeſſe : cependant elle n'en fut pas encore quitte pour cela, car la fiévre du lait l'ayant priſe le troiſiéme jour de ſa couche, qui eſt le temps auquel cet accident a coutume de ſurvenir ordinairement à la plûpart des femmes ; elle ſe changea enſuite en intermittante, & aprés avoir continué pendant douze ou treize jours, elle ſupprima en partie ſes vuidanges, & lui cauſa une grande difficulté de reſpirer, accompagnée de douleurs de tête, on la ſaigna deux fois du pied, & pendant le cours de ſa maladie, on lui donna des lavemens émoliens, uſant en même temps de fomentations appliquées ſur le ventre, & d'une potion faite avec quatre onces d'eau de meliſſe, deux onces d'eau de ſabine, trois gros d'eau de canelle, & une once de ſyrop

d'œillets ; ce qui réüssit si heureusement, que malgré tous ces accidens, cette Dame s'est parfaitement rétablie, ensorte qu'elle se porte aussi-bien que son enfant.

CXIX. OBSERVATION.

Guerison d'une femme, dont la vulve s'étoit entierement bouchée, par la jonction qui s'étoit faite de ses lévres, aprés qu'elles avoient été excoriées dans un Accouchement difficile, qu'elle avoit eu huit mois auparavant.

UNe Dame vint me consulter sur l'état fâcheux où elle se trouvoit, aprés avoir amplement discouru avec elle sur les symptômes de sa maladie, je la touchai, & je lui trouvai de même qu'à d'autres, dont j'ai parlé ailleurs, une parfaite clôture à l'entrée du vagin, ensorte qu'il n'y avoit point d'autre trou que celui qui sert à l'écoulement de l'urine ; je découvris aisément, que cette coherence avoit été causée par un long & laborieux Accouchement, qu'elle avoit eu huit mois auparavant, & dans lequel toutes ces parties avoient été entierement excoriées, aprés quoi elles s'étoient jointes les unes aux autres, par la negligence de la Garde, ou

plûtôt par ſon peu d'experience, étant viſible qu'elle n'avoit pas eu ſoin de ſeparer les lévres de la vulve, pendant la couche de cette malade. Ce fâcheux accident, auquel il auroit été aiſé de remedier dans ſon origine, l'avoit beaucoup fait ſouffrir depuis les huit mois qu'elle avoit été accouchée; elle n'avoit été ſoulagée pendant ce temps-là, que par quelques ſaignées du bras & du pied, que ſon Medecin & ſon Chirurgien ordinaires, lui avoient ordonnées, & qui avoient en quelque façon ſuplées à l'écoulement des regles; ſur cela, je lui conſeillai de ſe faire faire l'operation le plûtôt qu'il lui ſeroit poſſible, en lui faiſant connoître, qu'autrement elle ſeroit expoſée à ſouffrir encore longtemps. Il faut remarquer ici que les ſaignées du bras & du pied, n'étoient pas des voyes tout-à-fait ſuffiſantes pour ſuppléer à l'écoulement des menſtruës, outre qu'il ſe pouvoit faire, que l'on s'en ſervit à contre-temps, c'eſt-à-dire, dans le temps periodique des regles, ce qui ne pouvoit avoir que de tres-mauvaiſes ſuites.

Cette perſonne me crût, & fit faire l'operation par un de mes Confreres, en preſence d'un Medecin de la Faculté de Paris, ce qui eut tout le ſuccez que l'on attendoit, puiſqu'aprés cela elle recouvrit entierement ſa ſanté. J'ai été bien aiſe de rapporter ici cette obſervation, quoiqu'elle ne ſoit pas directe-

ment de la matiere des Accouchemens, afin que cette exemple serve de leçon aux Gardes, & même aux femmes en couche, pour ne pas negliger de demander du secours, lorsqu'il se rencontrera de pareilles excoriations, & pour prévenir les suites fâcheuses qui en peuvent arriver, & qui, comme on vient de voir, causent de violentes douleurs à une femme.

CXX. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'arrierefaix étoit entierement sorti hors la vulve, & dont l'enfant avoit l'avant-bras situé obliquement sur sa tête qu'il presentoit au passage.

L'On me vint prier vers les sept heures du soir, le 19 Janvier, de venir accoucher une Dame, qui demeuroit dans la ruë du Crucifix saint Jacques de la Boucherie; elle avoit depuis douze heures une perte de sang continuelle, qui l'avoit reduite dans la derniere foiblesse, & on lui avoit administré tous ses Sacremens; entr'autres symptômes, les baillemens frequens, la difficulté de respirer, & la pâleur de son visage, ne faisoient plus attendre d'elle que le der-

nier ſoupir. Quoique je viſſe cette femme dans un état ſi triſte, je ne laiſſai pas en arrivant de me mettre en devoir de la ſecourir ; deux Sages-femmes qui y étoient, me dirent que l'enfant preſentoit ſa tête, & un avant-bras, ce que je remarquai auſſi-bien qu'elles, & de plus que cet avant-bras étoit ſitué obliquement ſur la tête, outre que l'arrierefaix étoit tout-à-fait détaché, & ſorti hors de la vulve, pendant entre les cuiſſes de la malade, ce qui lui avoit cauſé cette grande perte de ſang, & en même temps la mort à ſon enfant, qui eſt toûjours infaillible dans un pareil cas ; je fis mettre promptement la mere dans une ſituation commode pour l'accoucher, enſuite j'introduiſis ma main dans la Matrice pour dégager l'avant-bras, & pour repouſſer un peu la tête de l'enfant vers ſa partie ſuperieure, en même temps je cherchai les pieds, que j'amenai hors du paſſage, ſuivant ce qu'on a vû ci-devant, que je pratique dans les Accouchemens par les pieds ; j'obſervai ſeulement de menager uniquement la mere, parce que j'avois une entiere certitude de la mort de l'enfant : enfin je l'accouchai heureuſement, & je n'employai à toute cette operation qu'un moment de temps, en preſence, & avec l'applaudiſſement de Monſieur Littre, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & des deux Sages-femmes, que j'ai dit ci-deſſus, aprés

cela on ordonna à la malade une potion adouciſſante, & fortifiante, qui lui fit beaucoup de bien.

CXXI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit un pied & une main.

IL n'y avoit que deux jours que j'avois été à Montreüil prés Paris, pour y accoucher une femme, qui étoit groſſe de deux enfans, elle accoucha de deux petites filles vivantes, où je ne remarquai point d'autre particularité, que celle de n'avoir qu'un arrierefaix commun à ces deux enfans : mais on vint chez moi, le 23 Novembre ſuivant 1709, ſur les dix heures du ſoir, me prier de retourner au même Village, pour ſecourir une Dame qui étoit en travail; Madame G. ſa Sage-femme me dit d'abord, que les membranes étoient percées depuis cinq heures aprés midi, que les eaux étoient entierement écoulées, & que l'enfant venoit contre nature, parce qu'elle avoit ſenti une confuſion de doigts dans le col de la Matrice. L'embarras où cette Sage-femme me parut être, m'obligea à ne point differer d'un moment à toucher la malade; j'obſervai que l'enfant

presentoit un pied suivi d'une main, ce qui convenoit assez au rapport que la Sage-femme m'avoit fait; en même temps ayant trouvé une bonne disposition à l'orifice interieur de la Matrice, qui étoit entierement ouvert, je laissai le pied de cet enfant dans la même situation où il étoit, & ayant repoussai doucement sa main vers la partie superieure de la Matrice, j'allai chercher l'autre pied que je joignis au premier, & puis les ayant tirez tous deux hors du passage, en observant les mêmes choses que j'ai marqué ci-devant, pour les Accouchemens par les pieds, je tirai tres-promptement un gros garçon vivant, qui avoit toutes les dispositions qu'il falloit pour se faire bien nourir; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, & elle s'est bien rétablie en peu de jours.

Cette Dame & son mari, étoient dans une joye extréme, de ce que cet enfant étoit vivant, parce que dans les deux grossesses précedentes qu'elle avoit eu, les deux garçons dont elle étoit accouchée, avoient été bien plus malheureux, ils étoient venus aussi tous deux contre nature, & avoient été étranglez au passage; le pere me dit, qu'à la naissance du dernier, six personnes avoient été employées pour secourir sa femme, savoir trois qui la tenoient, ou plûtôt qui la tiroient d'un côté, tandis que les trois autres embrassez ensemble, joignoient toutes leurs

forces, pour tirer l'enfant d'un autre côté, & il ajoûta qu'il s'en fallut peu, que la tête de cet enfant ne reſtât ſeule dans la Matrice, ſeparée de ſon corps ; pour moi je ſuis tres-perſuadé, que dans ces ſortes de rencontres, l'adreſſe d'un homme ſeul, bien entendu dans l'art des Accouchemens, eſt plus utile & plus efficace, que tous les efforts réünis de pluſieurs perſonnes : ainſi que l'experience me l'a fait voir ſouvent dans un grand nombre d'occaſions, où des femmes en travail avoient été tiraillées de la ſorte, & toujours avec un mauvais ſuccez.

CXXII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit monſtrueux, & preſentoit la tête, précedée d'une membrane, qui reſſembloit à une oreille d'âne.

JE fus prié le 12 Decembre 1710, ſur les quatre heures du ſoir de la part de Madame F. Sage-femme, de me tranſporter dans la maiſon d'une Dame chez qui elle étoit pour l'accoucher, & d'aporter avec moi mes inſtrumens pour m'en ſervir à tirer l'enfant, qui étoit mort depuis pluſieurs heures dans le ventre de ſa mere, j'y allai au plûtôt, & à mon

arrivée je trouvai la malade aſſiſe ſur le bord d'un fauteüil, la Sage-femme, qui, quoique fort entenduë & fort verſée dans ſon art, avoit été obligée de demander du ſecours, me dit auſſi-tôt que les membranes étoient percées, & que les eaux étoient écoulées, & de plus, que l'enfant avoit rendu un abcez conſiderable qu'il avoit dans la tête, laquelle il preſentoit au paſſage ; ſur quoi elle me montra la matiere qui en étoit ſortie, & qui ſe trouvoit répanduë au milieu de la chambre ; quelque habile que fût cette Sage-femme, je vis bien-tôt ſon erreur, ayant reconnu par les enfractuoſitez que je remarquai dans cette même matiere, que ce n'étoit autre choſe que la vraye & propre ſubſtance du cerveau, & non pas celle d'une matiere abſcedée, comme elle l'avoit crû ; de ſorte qu'il me fut aiſé de juger que ſa déperdition avoit dans le même inſtant cauſé la mort à cet enfant. Je trouvai donc à propos de faire coucher la malade, & lorſque je portai ma main pour la toucher, je trouvai hors du paſſage une membrane pendante le long de la vulve ; mais comme elle me parut bien differente de celles qui contiennent les eaux, j'introduiſis ma main dans le col de la Matrice pour y aller chercher ſon origine, afin de m'aſſurer par là de l'état des choſes, alors je remarquai que cette membrane étoit d'une même continuité, avec le cuir che-

velu de la tête de l'enfant, laquelle étoit au couronnement, ſituée un peu de côté, & ayant cependant la face inclinée vers l'anus de ſa mere.

Cette Obſervation m'ayant rendu certain de l'état du travail, me détermina auſſi à accoucher promptement cette Dame, quoiqu'elle ne ſentît pour lors aucunes douleurs, & j'en vins heureuſement à bout, ſans me ſervir d'autre inſtrument, que de mes mains ſeules, par les raiſons que j'ai déja repetées pluſieurs fois dans pluſieurs Obſervations précedentes, je tirai un garçon mort, dont le corps étoit dans ſon entier, & ſans la moindre meurtriſſeure; enſuite je délivrai la mere de ſon arrièrefaix, & il ne lui arriva aucun accident extraordinaire; mon operation étant finie, j'emportai chez moi ce petit ſujet pour l'examiner à loiſir, & depuis j'y ai obſervé ce qui ſuit. Premierement, dans la region moyenne & ſuperieure de la tête, que l'on nomme la fontaine, & qui ne s'oſſifie ordinairement que pluſieurs années aprés la naiſſance, je trouvai que celle de ce petit cadavre étoit tout-à-fait endurcie, & tous les os du crane fort durs, & qu'à la partie inferieure du parietal gauche, il paroiſſoit une éminence fort dure, qui reſſembloit à la corne naiſſante d'un chevreau, ou à la pophiſe maſthoïde de l'os occipital, c'eſt-à-dire, celui qui occupe toute la partie poſterieure

de la tête, qu'on nomme occiput, manquoit tout entier, quoique dans les autres sujets il soit le plus dur de tous les os du crâne, & le plus grand aprés le coronal. Je vais marquer ses limites, afin de faire mieux connoître la difformité du sujet. Sa grande déperdition osseuse, & le deffaut des quatre cavitez qui servent à loger, tant la partie posterieure du cerveau & du cervelet, que les cinq trous propres, dont l'un qui est fort grand, doit donner passage à la moesle de l'épine, & les autres simplement à des vaisseaux, comme nerfs, veines & arteres : cet os est donc toûjours borné en haut par les parietaux, aux côtez par les temporaux, & en bas par le sphenoïde. Or c'est dans toute la circonférence de cet espace qui auroit dû être occupé par l'os occipital, que prenoit origine cette membrane, qui durant le travail précedoit la tête de l'enfant hors de la vulve, & qui, comme je l'ai dit, étoit continué au cuir chevelu, d'où elle s'allongeoit ensuite en forme d'un capuchon fort épais, il pendoit avec mobilité jusques sur la onziéme vertebre du dos : c'est aussi dans cette même membrane qu'étoit renfermé le cerveau qui fut répandu sur le plancher, par l'ouverture qui durant les grandes douleurs de la mere, se fit de la longueur de quatre ou cinq pouces, en introduisant le doigt dans cette ouverture qui avoit été faite par les déchiremens,

tant du capuchon, que de la dure & pie-mere, l'on parvenoit jusqu'à la cavité du crâne, dont l'entrée étoit fort grande, à cause du deffaut de tout l'os occipital, ensuite l'on touchoit sur la selle du sphenoïde les trois apophises clinoides, & un peu plus avant, l'on sentoit sur l'os ethmoïde, l'apophise cristagalli, & à la partie anterieure du crâne qui est le sinciput : il y avoit encore dans les autres fosses du crâne, quelques portions du cerveau ; l'on voyoit en differentes parties de la tête, ainsi que sur le capuchon, des cheveux noirs de la longueur de deux travers de doigts ; je croi que lorsque ce capuchon étoit plein, il pouvoit ressembler à une pomme de pin, dont la partie superieure est fort grosse, & dont l'inferieure se termine en pointe : mais en le considerant par rapport à cette ouverture longitudinale qui y avoit été faite, il ressembloit assez à l'oreille d'un âne ; cependant la figure dont il approchoit le plus, étoit toûjours celle d'un capuchon, à cause de son grand élargissement vers la partie supérieure, & de sa terminaison en pointe à la onziéme vertebre du dos, les oreilles qui n'étoient point difformes, étoient néanmoins plus grandes qu'à l'ordinaire ; cet enfant n'avoit qu'un tres-petit front, qui n'étoit presque pas de la hauteur d'un demi travers de doigt, l'on remarquoit sur son œil gauche une taye laiteuse,

qui ſans doute l'auroit rendu borgne ; il avoit toutes ſes dents inciſives & canines à la machoire ſuperieure, les deux premieres paroiſſant diviſées, bien blanches & bien formées, mais elles n'avoient pas leur perfection en dureté ; il n'en étoit pas de même de la machoire inferieure, où l'on ne voyoit aucune apparence de dents, & dont les gencives étoient molles & comme trenchantes, les ongles des doigts des mains, étoient longs & durs, enfin le corps & les bras un peu velus ; cet enfant étoit à terme, bien nourri, & peſoit douze livres, ſans y comprendre la ſubſtance du cerveau, c'eſt le dixiéme que ſa mere a mis au monde, & je crois même que ſi dans ſa naiſſance, le capuchon, & la dure & pie-mere n'euſſent point été déchirez, ou par l'impulſion des douleurs, ou par quelqu'autre mouvement contraire de la mere, il auroit pû vivre. S'il étoit beſoin de juſtifier ce que j'avance ici, j'aurois pour témoins, Monſieur Thuillier, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Monſieur Freſquiere, auſſi-bien que Monſieur Beſſier l'ancien, & Monſieur Feüillé, mes Confreres, outre un grand nombre de perſonnes de conſideration, qui ſont venus le voir chez moi, où il eſt actuellement, & ont remarqué toutes les particularitez que je rapporte ici : je me ſouviens d'avoir donné au mois de Decembre 1700, un ſujet preſque pareil à Mon-

ſieur Littre, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui fut montré à Meſſieurs de l'Academie Royale des Sciences par ce célebre Medecin.

CXXIII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant preſentoit la tête, & qui avoit une perte de ſang tres-violente.

L'On me vint prier d'aller accoucher une Dame prés de la Croix-Faubin, au Fauxbourg ſaint Antoine; cette femme avoit reçû tous ſes Sacremens avant mon arrivée, à cauſe de l'opiniâtreté de la perte de ſang qu'elle avoit, qui continuoit toûjours; on y avoit premierement appellé deux Sages-femmes des plus entenduës, Meſdames T. & N. & Monſieur Geoffroy, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & de l'Academie Royale des Sciences, qui avoit ordonné les remedes contre la perte de ſang, & entr'autres deux ſaignées qu'on lui avoit faites; quand j'eus examiné cette Dame, je fis mon pronoſtique, que ſi la perte de ſang étoit abſolument cauſée par le détachement partial, ou total de l'arrierefaix, je ne voyois point, (vû la violence de cette perte,) de re-

mede plus prompt & plus ſûr que d'accoucher cette femme, dont le treſor & la ſource de la vie, s'écouloit avec tant de rapidité, & qu'on auroit l'avantage du moins de conferer l'ondoyement à l'enfant en l'accouchant promptement, ſuppoſé que l'arrierefaix ne fût détaché qu'en partie, parce que ce qui en eſt une fois ſeparé ne ſe rejoint jamais avec la Matrice, & la perte de ſang ne ceſſe que par intervalle juſqu'à ce que la femme ſoit accouchée & délivrée, attendu que le ſang coulant & s'arrêtant par caillots entre elle & l'arrierefaix, empêche cette réünion; mais s'il eſt détaché totalement de la Matrice, l'enfant meurt preſqu'auſſi-tôt: ce ſentiment ſe trouva aſſez conforme à celui de Monſieur Geoffroy qui m'avoit indiqué au mari, pour venir faire cet Accouchement: mais malheureuſement toutes les douleurs étoient paſſées pour lors, & il n'y avoit pas une grande ouverture à la Matrice; cependant ayant trouvé de la diſpoſition à une plus grande dilatation à cauſe de l'onctuoſité du ſang, & la choſe étant auſſi preſſante que dangereuſe, aprés avoir donné une ſituation commode à la femme, j'introduiſis ma main dans la Matrice, & les membranes n'étant point encore percées, je les ouvris avec mes doigts, pour donner l'écoulement aux eaux, & profitant du temps favorable de cet écoulement, je repouſſai doucement

la tête de l'enfant au-dedans de la Matrice, & je cherchai ses pieds ; mais comme je remarquai que le cordon de l'umbilic faisoit plusieurs entortillemens au tour de la jambe, je debarassai le cordon, & ensuite j'amenai les pieds au passage, & je tirai incontinent une fille vivante, avec les mesures que j'ai toûjours prises en pareil cas, dont je me suis suffisamment expliqué dans plusieurs de mes précedentes Observations; je délivrai ensuite la mere de son arrierefaix, la perte de sang cessa peu aprés, & je laissai la mere & l'enfant dans une assez bonne disposition par rapport au peril où je l'avois trouvée; je croi que Monsieur Geoffroy aura continué ses visites durant la couche de cette malade, & l'aura conduite à une parfaite guerison.

CXXIV. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le cordon, suivi de la main.

JE fus mandé le 16 Fevrier 1710, sur les six heures du soir, pour aller à saint Maur prés Paris, pour accoucher une Dame; on y avoit déja appellé Madame A. sa Sage-femme, qui me rendit compte de l'état où étoit

ſon travail, je la touchai, & je trouvai effectivement, comme elle me l'avoit dit, que le cordon ſe preſentoit le premier, ſuivi de la main de l'enfant, que je trouvai hors de la vulve, que le cordon de l'umbilic étoit froid & mou, & ſans aucune pulſation des arteres umbilicales, ce qui eſt une marque aſſurée de la mort de l'enfant. J'avoüe que je ne pus m'empêcher d'en marquer mon chagrin; car il eſt conſtant que ſi cette Dame eût été ſecouruë dans le moment que le cordon ſe preſenta au paſſage, la Matrice étant ſuffiſamment ouverte, ſi l'on eût eu la précaution de le repouſſer au-dedans, & de faire l'Accouchement promptement, l'on auroit ſauvé cet enfant, au lieu que la mort n'arrive que trop ſouvent aux enfans dans ces ſortes d'Accouchemens, quand on n'y appelle que de certaines Sages-femmes, qui n'ont pas aſſez de ſavoir & d'experience pour ſe déterminer à l'heure même, au parti qu'il faut prendre, pour ſauver l'enfant, & épargner un tres-long travail à la mere; je ſçai qu'il y a d'habiles Sages-femmes qui ne manquent pas ces coups déciſifs; mais auſſi elles ſont rares, comme on le peut voir dans toute la ſuite de mes Obſervations, où il paroît que j'ai ſauvé des enfans dont le cordon étoit ſorti le premier: j'accouchai donc ſur le champ cette Dame, avec d'autant moins de précaution, que je n'avois rien à menager de

la part de l'enfant ; je lui donnai une situation avantageuse, ensuite j'introduisis doucement ma main dans le vagin pour repousser celle de l'enfant, & je pris en même temps ses pieds qui étoient situez fort haut pour le retourner, & l'amener adroitement au passage, faisant toûjours ensorte en le tirant, que sa face regardât l'anus de la mere, ainsi qu'on est indispensablement obligé de faire dans tous les Accouchemens contre nature ; je l'eus accouchée dans un moment de son enfant qui étoit mort, comme je l'ai dit cidessus, & l'ayant délivrée aussi-tôt, je la laissai dans une si bonne disposition, qu'au bout du quatorziéme jour de sa couche, elle vint me remercier à Paris des bons services que je lui avois rendus.

CXXV. OBSERVATION.

Accouchement d'un enfant monstrueux, sans pouvoir connoître s'il étoit mâle ou femelle.

JE fus prié il y a quelque temps, d'aller au Fauxbourg saint Antoine, pour accoucher une femme qui étoit en travail depuis deux jours ; en y arrivant, je trouvai que les membranes étoient percées & les eaux écoulées ;

la malade n'avoit plus de douleurs, ce qui me détermina à faire au plûtôt l'operation, & d'ailleurs l'arrierefaix ſe preſentoit le premier, & étoit entierement détaché de la Matrice : indice certain de la mort de l'enfant. Auſſi-tôt que j'eus fait ſituer cette Dame commodement, j'introduiſis ma main dans la Matrice, & j'obſervai que l'enfant étoit de travers; j'allai donc chercher les pieds, & les ayant amenez au paſſage, je tirai en ſuivant ma methode ordinaire, un enfant dont la figure difforme, merite bien que j'en faſſe ici la deſcription.

Cet enfant, ou plûtôt ce petit monſtre étoit venu à terme, & néanmoins l'on ne pouvoit connoître s'il étoit mâle ou femelle, n'ayant aucune partie qui pût faire diſtinguer de quel ſexe il étoit, mais ſeulement un petit trou rond, dans lequel on ne pouvoit introduire une ſonde que de la longueur d'un travers de doigt, il avoit ſur le ventre une tumeur fort élevée par-deſſus la ſuperficie de la peau, couverte d'une membrane qui enfermoit ſimplement le foye, la ratte, l'eſtomac & les inteſtins, & le reſte des autres parties contenuës; mais qui ayant été dechirée avant mon arrivée, avoit donné aux inteſtins une iſſuë qui penſa d'abord me tromper, en ce que les ayant rencontrez, je crus avec aſſez de vrai-ſemblance, que c'étoit le cordon de l'enfant; outre cela une

partie de l'arriereſaix étoit adherante à cette membrane du ventre, & à pluſieurs de ſes vaiſſeaux, qui étoient diviſez les uns des autres, ce qui eſt un cas des plus ſinguliers ; au reſte la peau, la ſur-peau, la graiſſe & tous les muſcles du bas ventre lui manquoient, la membrane dont j'ai parlé faiſoit la fonction du peritoine, qui eſt de renfermer toutes les parties interieures du bas ventre ; ſur les vertebres des lambes & ſur l'os ſacrum, s'élevoit une tumeur molle, qui avoit environ trois grands travers de doigts de diamettre, il paroiſſoit au toucher que la matiere qu'elle contenoit, devoit être de l'eau, ou quelque autre liqueur ſemblable ; les deux jambes étoient fort menuës, l'une tournée en-dedans, & l'autre en-dehors, la tête étoit groſſe & dure, le viſage étoit aſſez beau, & les gencives de la machoire ſuperieure, fort dures, au contraire de l'inferieure qui les avoit fort molles ; quant à la mere, elle ſe portoit autant bien, que l'on pouvoit ſouhaiter ; j'accouchai cette Dame dans un moment en preſence de Madame B. ſa Sage-femme, & je donnai ce petit ſujet à Monſieur Littre, qui l'a trouvé trés-curieux, auſſi-bien que Monſieur Blanchard, mon Confrere, & Monſieur Boulot, Chirurgien privilegié.

CXXVI. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le premier preſentoit une main ſuivie de la tête, & le dernier un pied & une main.

LE Jeudi 18 Septembre 1710, je fus prié ſur les huit heures du ſoir, d'aller accoucher une Dame dans la vieille ruë du Temple ; aprés l'avoir examinée, je trouvai qu'elle étoit groſſe de deux enfans, dont le premier preſentoit une main ſuivie de la tête, & l'autre un pied & une main ; j'y avois été appellé par Monſieur Biget, mon Confrere, qui eſt ſon Chirurgien ordinaire, & en qui cette Dame a beaucoup de confiance avec juſte raiſon, ce qui m'engagea à lui en faire la confidence, & lui faire juger lui-même de l'état du travail ; avant d'en venir à l'operation, comme les deux enfans avoient chacun des parties au-dehors, je les ondoyai ſous condition, pour ne rien haſarder ſur une choſe de ſi grande conſequence pour eux, & ſi conſolante pour les pere & mere : ce ſont ici de ces ſortes de cas, où l'Accoucheur doit prendre des juſtes meſures, parcequ'il arrive ſouvent que les enfans ſe trouvant fort

embarraſſez, l'un empêche la ſortie de l'autre, joint que la plenitude de la Matrice cauſe beaucoup de difficulté à l'Accoucheur pour y introduire ſa main. Ayant donc trouvé la Matrice aſſez dilatée pour y introduire la mienne, les eaux étant écoulées, je commençai le travail, par repouſſer doucement la main du premier enfant vers la partie ſuperieure de la Matrice, & j'amenai en même temps ſes pieds au paſſage, ainſi qu'on eſt obligé de faire, telle partie du corps que l'enfant puiſſe preſenter depuis les épaules juſqu'aux pieds; je gliſſai enſuite ma main le long des deux jambes, & entre les deux cuiſſes de l'enfant, pour connoître certainement s'ils dépendoient d'un même corps, & cela pour éviter l'accident qui pourroit fort bien arriver de prendre le pied d'un enfant avec celui de l'autre: on a pû voir dans la cinquiéme de mes Obſervations de quelle maniere, & avec quelle précaution le Chirurgien Accoucheur doit agir dans ces ſortes d'occaſions, & dans celui-ci j'eus bien-tôt tiré un beau garçon vivant; je fis enſuite deux ligatures au cordon de l'umbilic, que je coupai entre les deux ligatures, ce que l'on fait toûjours pour empêcher la perte de ſang du côté du placenta & de l'enfant, je fus auſſi-tôt au ſecours du ſecond, dont je fus chercher les pieds que je ramenai au-dehors, & tirai preſque en même temps un ſecond garçon

garçon vivant ; & aprés que j'eus fait encore les deux ligatures à ſon cordon, & que je l'eus coupé entre les deux, je délivrai la mere d'un gros arrierefaix, qui étoit commun aux deux enfans, & toute l'operation ſe termina tres-heureuſement. Il eſt vrai que la promptitude de l'operation, contribuë beaucoup au ſuccez, parce que le cordon umbilical qui eſt au-dehors, venant à ſe refroidir, & étant fortement comprimé par le corps, ou par la tête de l'enfant, lui cauſe en peu de temps la mort, la circulation du ſang ſe trouvant interrompuë & arrêtée par ces trois accidens. Toute mon operation fut faite en moins d'un quart d'heure de temps, en preſence du Sieur Biget, aprés quoi je laiſſai le mere & les deux enfans en bon état.

CXXVII. OBSERVATION.

Accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit monſtrueux, & preſentoit l'anus, & dont la tête étoit preſque tout-à-fait coupée.

JE fus mandé pour aller accoucher une Dame, qui demeuroit au marais du Temple; en y arrivant j'appris de Madame le F. ſa Sage-femme, que les eaux étoient écou-

lées, & que l'enfant presentoit l'anus, qui n'étoit plus éloigné de l'orifice exterieur que de deux travers de doigts: tout cela se trouva veritable, comme je le reconnus bientôt en touchant la malade, qui d'ailleurs avoit le ventre extraordinairement gros: mais d'abord que j'eus commencé à repousser l'anus de l'enfant vers la partie superieure de la Matrice, à l'instant il sortit une tres-grande abondance d'eaux, lesquelles ayant été arrêtées par l'exacte clôture, que les fesses de l'enfant faisoient dans le vagin, avoient causé cette grande distention du ventre, dautant qu'il ne s'étoit écoulé dans le commencement que celles qui précedoient l'enfant; je glissai ma main le long de la partie posterieure des cuisses jusqu'aux jambes, & aprés avoir trouvé les deux pieds l'un prés de l'autre, je les amenai au passage, & je tirai fort vîte un enfant mort; mais comme le cordon umbilical étoit gresle & court, n'ayant qu'onze travers de doigt de longueur, au lieu que sa longueur ordinaire doit être de plus d'une demie aune, il arri qu'en faisant l'extraction de l'enfant hor du ventre de sa mere, ce cordon se rompit au centre de l'arrierefaix; ainsi pour délivrer cette malade, je fus obligé de porter ma main dans la Matrice, où je remarquai que l'arrierefaix étoit détaché en partie; alors glissant mes doigts entre la Matrice & l'ar-

tierefaix, j'achevai de le separer entierement, & ensuite je le tirai tout entier : ainsi qu'il m'est arrivé dans plusieurs autres rencontres, où j'ai été appellé pour secourir des Sages-femmes, & même fort entenduës, & ausquelles cependant il étoit aussi arrivé que le cordon s'étoit rompu en ce même endroit, encore bien qu'il eût toute sa longueur ordinaire, ensorte que cet accident avoit causé aux meres des pertes de sang tres-dangereuses; néanmoins cet accident n'arriva point à la personne dont je parle ici; quant à son enfant, je ne ne lui trouvai aucun signe de vie, non plus que la Sage-femme: mais sa figure, dont je vais faire la description, m'a paru si extraordinaire, que j'ai crû devoir la conserver chez moi dans une grande bouteille d'eau de vie : c'est donc le nez de cette fille qui étoit tout-à-fait applati, elle n'avoit point de front, & vers la fontaine de sa tête l'on voyoit sortir une espece de roignon de mouton de la même grosseur qu'ils ont coutume d'être, lequel pend avec mobilité sur la premiere vertebre. Tout l'os occipital manquoit; prés de ce roignon il y avoit des cheveux longs d'environ deux travers de doigts, les sept vertebres dont le col doit être composé, manquoient, mais à leur place, il y avoit des ossemens fort durs, qui pouvoient être ces mêmes vertebres, confuses les unes avec les autres. Un peu plus haut

que la premiere vertebre du dos, paroissoit une déperdition de substance de la longueur de plus de trois travers de doigts sur trois de largeur. Les apophises transversales du côté gauche étoient plus élevées que celles du côté droit, l'on n'y en remarquoit point d'épineuses; car en coulant le bout du doigt le long de la même déperdition, le canal de la moüelle spinale paroissoit molet, & couvert d'une membrane rougeatre, mince & luisante, sous laquelle il y avoit des ligamens; les oreilles qui sont assez difformes, touchoient les articles de l'os du bras, avec l'omoplatte; la symphise du menton, touchoit presque la partie superieure du sternum, n'y ayant que trois ou quatre lignes de distance. Toute cette difformité causée par la proximité de ces parties, faisoit assez connoître le deffaut des sept vertebres du col: en un mot la figure bisarre de ce petit monstre, le rendoit assez semblable à de certaines figures qu'on nomme pagodes. Cette femme ayant appris à la troisiéme visite que je lui fis, que son mari m'avoit informé de l'accident qui lui étoit arrivé, cela lui donna occasion de me raconter, que comme ils sont d'une profession où ils ont besoin d'ameres de bœuf, lorsqu'elle étoit obligée d'en aller chercher à la tüerie, elle voyoit quantité de moutons tuez & accrochez par les pieds, leurs têtes pendantes en bas, presque tout-à-fait coupées

& ſanglantes ; que duranr tout le cours de ſa groſſeſſe, ces objets avoient rempli ſon imagination d'une certaine horreur qui lui faiſoit de la peine autant de fois qu'ils ſe repreſentoient à ſa vûë. Sur quoi il eſt bon de remarquer, que le monſtre dont j'ai fait la deſcription, reſſembloit entierement à un mouton, dans le même état que je viens de dire, à quoi elle ajoûta, qu'elle eut encore une grande envie de manger des roignons de mouton qu'elle avoit vûs ſur l'Etal d'un Boucher, qu'elle n'en prit pourtant point ſur le champ ; mais que s'appercevant de la continuation de ſon envie, elle retourna ſur ſes pas, & que malheureuſement elle ne les y trouva plus. Il eſt indubitable aprés un exemple comme celui-ci, que les objets qui font impreſſion ſur l'imagination des femmes enceintes, peuvent faire des impreſſions ſemblables, & même tres-réelles ſur les corps de leurs fœtus lorſqu'ils ſont encore tendres, & déranger la formation de leurs parties. Monſieur Herment fils, Medecin ordinaire du Roy, Docteur Regent en la Faculté de Paris, & Monſieur du Cerf, Docteur de la même Faculté, Monſieur Chauvel, Monſieur le Filaſtre, & Monſieur Guitard le jeune, Chirurgien Privilegié, à preſent mon Confrere, & beaucoup d'autres curieux, ſont venus voir ce ſujet.

CXXVIII. OBSERVATION.

Pour guerir les fentes & écorchures des bouts des mamelles aux Nourrices.

LE petit moyen que j'ai fait mettre en pratique, pour guerir promptement les fentes & les écorchures qui viennent aux bouts des mamelles, & qui leur sont tres-incommodes & tres-douloureuses, fera sans doute beaucoup de plaisir aux Nourrices qui voudront s'en servir.

Plusieurs femmes pendant leurs grossesses, pour prévenir ces fentes & ces écorchures des mamelles, & même pour fortifier & figurer leur mamelon, se servent d'un petit linge trempé dans du vin rouge, avec lequel elles font boüillir des roses de provins, d'autres se servent de pepins de coins boüillis, avec la pomme de pin dans de l'eau de forges.

D'autres prennent encore de la thuille neuve bien pulverisée, & passée au travers du tamis fin, qu'elles font boüillir dans du gros vin avec quantité de pepins de coins.

Mais nous savons par experience, que tous ces remedes ne font pas le plus souvent un grand effet, & que ces sortes d'écorchures ou fentes, arrivent principalement aux fem-

mes qui ſont Nourrices pour la premiere fois, ce qui eſt d'autant plus fâcheux, que les douleurs en ſont tres-vives & tres-cuiſantes, & que ce ſont pour elles de nouvelles angoiſſes toutes les fois qu'elles ſont obligées d'allaiter leurs enfans.

Pour remedier à ces ulcerations ſi douloureuſes, commençons par donner une idée juſte de la mamelle des femmes, en examinant ſes deux parties principales, qui ſont la mamelle en ſa totalité, & ce qu'on appelle le mamelon.

Le mamelon ou bouton, eſt cette petite éminence qui eſt plus ou moins groſſe & longue chez les femmes, & qui paroît au milieu de la mamelle ; il eſt d'un ſentiment tres-vif, parce que la plûpart des nerfs qui ſont diſtribuez dans toute la ſubſtance des mamelles, viennent ſe terminer à cette éminence ; delà il eſt aiſé de juger de la vive douleur qu'une femme reſſent, lorſque ces parties ſi délicates viennent à s'excorier.

Pour les adoucir on oindra les mamelles avec un peu d'huile de cire neuve, ou d'huile d'œufs durant quelques jours, on pourra enſuite ſe ſervir de la ſeconde eau de chaux filtrée pour les deſſeicher, on pourra auſſi ſe ſervir de quelque emplâtre de pompholix, ou de l'onguent blanc de Rhaſis, ou d'un peu de poudre d'amidon : j'ai trouvé dans l'uſage, que ces remedes ont ſouvent ôté la

douleur, & ont procuré une prompte gueriſon.

Mais cependant comme ces fentes & ces écorchures ne laiſſent pas que de continuer, étant irritées par les frequentes petites morſures, compreſſions ou ſuccemens de l'enfant que la femme eſt obligée d'allaiter, cela m'a donné lieu de chercher outre ces remedes une invention commode & aiſée, au moyen de laquelle pluſieurs femmes ont été ſoulagées tres-promptement, & ſe ſont gueries en peu de temps, & d'une maniere tres-naturelle, de ces ulcerations qui les mettoient preſqu'au deſeſpoir.

Je leur fais prendre une eſpece de canule d'argent, ou de fer-blanc, ou de bois, ſi l'on veut, ſe terminant en pointe, à peu-prés de la figure du bout d'un cornet à poivre de la longueur d'un pouce; la plus courte & la moins groſſe, eſt la meilleure, pourvû que le mamellon y puiſſe entrer & ſe tenir aiſément dans ſon entrée, dont le trou ne doit être gueres plus grand que celui d'un tuyau de plume d'oye; le haut de cette canule doit avoir un rond de la largeur d'un bon travers de doigt, comme nous voyons qu'on en met à ces petits binets, mais bien uni & bien poli.

Pour donner une juſte idée de cette machine, il faut conſiderer le pis d'une vache en deux manieres, ſavoir ſes trayons, & le

pis même de la vache, il faut prendre un de ſes trayons, & choiſir le plus petit autant qu'il ſera poſſible, parce qu'étant gros, il rempliroit trop la bouche de l'enfant, & l'empêcheroit de bien tetter, il faut introduire dedans la canule pourtant de maniere qu'il reſte le petit bout libre, & moins gros, & on coud le haut avec une aiguillée de ſoye ou de fil au rond d'en-haut de la canule, ou on fera faire de petits trous de diſtance en diſtance, pour qu'il y ſoit bien arrêté, & que l'air ne paſſe point entre le trayon & la canule, enſuite vous inſinuez le mamelon dans la canule, au moyen dequoi le rond d'en-haut s'applique naturellement, & d'autant plus exactement, que le corps de la mamelle eſt flexible & mollet, & empêche par conſequent l'air d'y entrer, le tenant avec deux doigts ; de ſorte que donnant à ſuccer à l'enfant le bout du trayon qui pend avec mobilité, il ſert de canal au lait de la mere, pour être porté commodement dans la bouche de l'enfant, qui ne peut plus incommoder le mamellon, & lui donner le temps de ſe guerir naturellement, & plûtôt encore à l'aide des remedes, que nous avons ci-deſſus propoſez, qui font leur effet d'autant plus vîte, que le ſuccement de l'enfant n'interrompt plus leur vertu, & à chaque fois que la Nourrice a donné a tetter à ſon enfant, elle ôte & remet l'invention quand elle en a beſoin,

pour conſerver le trayon ; quand on s'en eſt ſervi, on le jette dans l'eau freiche, ce qui empêche même qu'il ne ſe deſſeiche, & il ſe tient toûjours en état d'être ſuccé facilement par l'enfant, en le changeant d'eau ſouvent, il ſe conſerve aſſez longtemps, & il n'y a rien à craindre pour l'enfant, quoique l'unique but de ce remede ſoit ſeulement de ſoulager la mere ; j'ai vû, & fait tetter des enfans de cette maniere pendant dix, quinze jours & trois ſemaines, ſans qu'il ſoit arrivé aucun accident, & pendant ce temps-là les meres ſe ſont parfaitement bien gueries, il ſemble par l'experience que j'ai vû de cette invention, que ſans faire trop de comparaiſon entre la mamelle & le mamelon de la femme, & le pis & le trayon d'une vache, le ſuccement & la bouche de l'enfant, le ſuccement & la gueule du veau : que le trayon ſoit le canal le plus aiſé, & le plus naturel que nous puiſſions trouver pour faciliter à l'enfant ſon allaitement, & pour ſoulager tout d'un coup la mere, je croi même que quand les femmes ne jugeroient pas à propos de s'aſſujettir à nourrir leurs enfans, comme cela arrive ſouvent par pluſieurs raiſons, qui viennent, ou de leur conſtitution trop foible, ou de l'incommodité, ou de la ſujettion que la nourriture d'un enfant cauſe, ſuppoſé qu'il ſoit jugé neceſſaire de les faire tirer, pour prévenir les accidens

que la fougue du lait pourroit leur cauſer ; qu'elles feront fort bien ſi elles ſont attaquées de ces ſortes de fentes & écorchures, de ſe ſervir de cette maniere aiſée, qui comme l'on voit ne peut leur cauſer aucun danger, mais leur procurer au contraire un prompt ſoulagement, outre que cela empêchera le mamelon de croître & de groſſir.

CXXIX. OBSERVATION.

Pluſieurs faits qui ſont auſſi curieux, que particuliers.

ON a pû remarquer dans mes précedentes Obſervations, preſque tous les differens accidens qui peuvent arriver dans les Accouchemens, ſoit par rapport à la ſituation des enfans, ou au temperament des femmes ; & quoique ce tableau ſoit étendu, & fort varié par les changemens de la nature, qui ſe plaît dans la diverſité, je ne doute pas qu'il ne ſoit utile, & ne ſatisfaſſe la curioſité : ſelon cette idée, je croi qu'on ne ſera pas fâché de trouver encore à la ſuite de ces Obſervations, quelques remarques au ſujet de la conformation des enfans, & c'eſt par là que je finirai cet ouvrage.

Je fus prié en 1711, de la part d'une Dame,

que j'avois accouchée le 13 Octobre de la même année, d'aller voir ſa fille qui étoit malade; la Nourrice voulut ſe ſervir de l'occaſion, elle me pria de viſiter auſſi ſon fils, âgé de quatre mois & deux jours; Monſieur Fevrier le fils, mon Confrere, & Monſieur Guary, Maître Apoticaire à Paris, virent auſſi-bien que moi cet enfant qui étoit beau de viſage, fort & vigoureux, mais à la partie moyenne de l'os pubis, où eſt naturellement attachée la verge; nous y trouvâmes une fente tranſverſale en forme de gueule de raye, qui forme comme deux eſpeces de levres, entre leſquelles l'expulſion de l'urine de l'enfant ſe faiſoit involontairement, & ſortoit comme d'une ſource profonde par l'urethre à meſure que la ſeroſité eſt filtrée de la maſſe du ſang dans les reins, quoique cela repreſentât en quelque façon à l'exterieur la vulve de la femme, il y avoit pourtant quelque choſe qui manquoit à l'entrée de cette eſpece de vulve, mais ayant penetré enſuite plus avant dans la cavité, ſoit avec l'œil, ſoit par l'attouchement autant que nous le pûmes faire ſans rien violenter, nous n'y remarquâmes aucune des parties qui entrent naturellement dans la compoſition, ſoit de la femme, ſoit de l'homme, de ſorte que l'on auroit beaucoup heſité à déterminer ſon ſexe; s'il ne ſe fût pas trouvé au-deſſous de cette fente le ſcrotum, & les

testicules dans leur situation naturelle.

Ces sortes de varietez de la nature, sont doublement fâcheuses pour le sujet, en ce qu'elles sont toûjours accompagnées d'autres dérangemens, comme dans celui-ci, dont les parties du ventre nous parurent viciées dans leur situation & dans leur figure.

Il seroit à souhaiter pour cet enfant que ce qui nous a été rapporté par plusieurs Auteurs, fût bien certain que la nature avoit poussé au-dehors à l'âge de puberté & d'adolescence les parties necessaires à la generation, qui étoient demeurées cachées jusqu'à ce temps-là. S. Augustin parle d'une fille Italienne qui devint homme du temps de l'Empereur Constantin.

Paré dit qu'une nommée Marie Germain ayant fait un grand effort en sautant un fossé, devint aussi homme à la même heure par la sortie des parties naturelles.

Pontanus nous dit encore davantage, il prétend qu'une femme nommée Emelie, mariée avec un certain Antoine Sperta, fut estimée femme pendant son mariage de douze ans, mais elle fut ensuite reputée homme parfait, capable de s'allier à une femme.

Antoine de Palme rapporte encore, que la femme d'un Pescheur, aprés quatorze ans de mariage, devint homme tout d'un coup par la sortie de toutes les parties genitales, & parut alors aussi vaillante dans l'action na-

turelle de l'homme, que l'auroit pû être son mary.

Cependant le docte Varole, dit qu'il est impossible que les deux sexes se puissent trouver veritablement dans un même corps, & que les parties naturelles demeurent toûjours les mêmes; néanmoins Hypocrate est du sentiment, qu'elles peuvent changer de constitution, & prendre celle d'un homme, comme il dit l'avoir remarqué dans la personne de Phaetuse: tout ceci pourroit donner de l'esperance pour un enfant qui se trouveroit vivant dans le cas de celui qui m'a donné lieu de parler de ces accidens; si ce n'est qu'il est sans exemple, que la verge qui lui manquoit, se soit produite au dehors dans un âge avancé, comme on en a un grand nombre à l'égard des testicules, qui n'ont paru à plusieurs sujets qu'aprés l'adolescence.

FIN.





TABLE

Des matieres contenuës dans ce Livre.

Fin de la Table.



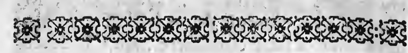


APPROBATION

DE MONSIEUR BURETTE, Cenſeur Royal, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & de l'Academie Royale des Sciences.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancellier, un Manuſcrit, qui a pour titre, *Nouvelles Obſervations ſur la pratique des Accouchemens, par Monſieur Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris :* & j'ai crû que l'impreſſion en ſeroit utile au public, ſur tout par rapport à la *Nouvelle Machine*, que l'Auteur propoſe pour les Accouchemens laborieux, & qui m'a paru tres-ingenieuſe, & tres-commode ; & j'ai crû que l'impreſſion en ſeroit utile au public. Fait à Paris ce 7 Janvier 1713.

Signé, BURETTE.



Approbation de la Faculté de Medecine de Paris.

SUR le rapport fait par Messieurs Emmerez & Herment, Docteurs Regens de nôtre Compagnie, la Faculté approuve l'impression du Livre, composé par Monsieur Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, lequel a pour titre, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens.* En foi dequoi j'ai signé ces presentes, ce 10 Octobre 1712. Signé, DOUTE', *Doyen.*

Approbation de Monsieur Emmerez, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.

J'Ai lû avec attention le Manuscrit de M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, qui a pour titre, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*; il renferme un grand nombre de ceux qui arrivent contre nature, qui demandent dans un Accoucheur beaucoup de presence d'esprit, du savoir, & toute l'adresse possible.

Plusieurs de ces Accouchemens se sont trouvez semblables, d'autres ont eu des cir-

conſtances particulieres. Dans tous, M. Amand s'eſt conduit ſelon les differens cas, de maniere à faire connoître, qu'il ſe détermine toûjours par de bons principes ; & ſa pratique a été ſi heureuſe, que l'envie même conviendroit, qu'il a tout ce qui peut faire un parfait Accoucheur. Il ſe contient dans ſa ſphere, & ne ſort point d'un ſtile aiſé, naturel, & tel qui convient à un ſimple recit, en quoi paroît ſon diſcernement & ſa modeſtie. Son *Tire-Tête* eſt bien inventé. Je ſuis convaincu que l'impreſſion de ce Manuſcrit ſera utile au public ; parce que ceux & celles qui commencent à pratiquer les Accouchemens, pourront y trouver des regles pour ſe conduire, & des modeles à imiter, lorſqu'il ne leur ſera pas poſſible d'appeller du conſeil, & que ceux qui ſe ſont déja acquis du nom dans l'art d'accoucher, ſe confirmeront de plus en plus dans la bonne pratique par l'exemple d'un de leurs plus habiles Maîtres.

Il y a auſſi dans ce Manuſcrit quelques faits particuliers, qui ayant du rapport avec la groſſeſſe, ont pû avec raiſon y être inſerez ; d'autant plus que ce que M. Amand a fait pour ſoulager celles qu'il a vû dans ces états fâcheux, pourra guider les autres dans de pareilles rencontres : ainſi tout ce qui eſt dans ce Manuſcrit étant de bonne pratique, & pouvant être utile au public,

j'ai

j'ai pour engager M. Amand à n'en pas differer l'impression, donné avec plaisir mon Approbation. Ce 20 Decembre 1712.

Signé, EMMEREZ.

Approbation de Monsieur Herment, Medecin ordinaire du Roy, Docteur Regent, ancien Professeur de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris.

J'Ai lû avec exactitude un Manuscrit composé par M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, intitulé, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*, qui contient des faits tres-utiles & tres-necessaires, pour éviter les dangers qui se rencontrent dans les Accouchemens contre nature, en expliquant d'une maniere aisée & instructive les differens moyens d'y réüssir. C'est dans cette même vûë que l'Auteur a ingenieusement inventé une Machine aussi sûre que commode, pour tirer la tête d'un enfant separée du corps, & restée dans la Matrice : c'est pourquoi j'estime que cet Ouvrage ne peut être que tres-avantageux aux personnes qui cherchent à se perfectionner dans cet Art, & tres-curieux pour le Public, par la diversité des Observations qu'il a fait depuis plus de vingt ans, dans la pratique des Accouche-

chemens, qu'il exerce avec beaucoup de ſuccez. Fait à Paris ce 8 Fevrier 1713.

Signé, HERMENT.

Approbation de Monſieur Boudin, Conſeiller d'Etat, Medecin ordinaire du Roy, premier Medecin de feu Monſeigneur, & de feuë Madame la Dauphine, Docteur Regent, & ancien Doyen de la Faculté de Medecine de Paris.

J'Ai lû avec attention, & avec plaiſir, le Livre *des Nouvelles Obſervations*, de M. Amand, *ſur la pratique des Accouchemens contre nature*. Je l'ai trouvé rempli de faits curieux, & de tres-utiles inſtructions que lui a fournies une pratique de vingt années; ſur tout la Machine qu'il a inventée, pour tirer la tête de l'enfant, ſeparée du tronc, & reſtée dans la Matrice, ſans le ſecours des inſtrumens, eſt auſſi neceſſaire qu'elle eſt curieuſe. Ceux qui veulent ſe perfectionner dans l'Art des Accouchemens, y trouveront des leçons fondées ſur des faits; & ceux qui y ont déja acquis de la reputation, ne laiſſeront pas d'y trouver des choſes dignes de leur curioſité : en ſorte que cet Ouvrage ne peut être que tres-avantageux au Public. Fait à Fontainebleau ce 26 Septembre 1713.

Signé, BOUDIN.

Approbation de Monsieur de la Carliere, premier Medecin de Monseigneur le Duc de Berry, & ordinaire du Roy, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris.

J'Ai lû avec attention le Livre *d'Observations*, que M. Amand a fait *sur les Accouchemens*, & le trouvant par tout rempli d'instructions tres-necessaires pour lever les difficultez, qui se presentent dans les travaux laborieux & difficiles, sur tout lorsque la tête est restée dans la Matrice détachée du corps de l'enfant, que M. Amand a l'art de tirer sans le secours des instrumens; j'estime que le Livre ne peut être que d'une tres-grande utilité pour le Public. Fait à Paris ce 11 Mars 1713. Signé, DE LA CARLIERE.

Approbation de Monsieur Dodart, Conseiller d'Etat, premier Medecin de feu Monseigneur le Dauphin, Docteur Regent de la Faculté de Medecine.

J'Ai lû avec attention un Manuscrit, ayant pour titre, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*, avec la maniere de se

servir d'une Machine inventée, &c. par M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris.

Comme cet Ouvrage peut être utile aux Chirurgiens pour les conduire dans la pratique des Accouchemens laborieux & contre nature; encore plus aux Sages-femmes, par la maniere naturelle avec laquelle l'Auteur expose les faits, & communique ces reflexions. Et comme la Machine qu'il donne est aussi simple qu'elle paroît bien entenduë, pour la fin qu'il se propose, & qu'elle a été reconnuë tres-utile par une experience réïterée; l'on doit souhaiter que son Livre soit mis au jour. Il reste seulement à desirer pour le soulagement des personnes qui le consulteront, que les Observations qui le composent, soient mises dans un tel ordre, que l'on puisse envisager comme dans un point de vûë toutes celles qui roulent sur un même sujet, ou que l'on puisse au moins les rassembler autant qu'il se pourra, par le moyen d'une Table. Fait à Versailles ce 14 Octobre 1713.

Signé, DODART.

Approbation de Monsieur du Cerf, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris.

J'Ai soussigné Docteur Regent en Medecine de la Faculté de Paris, certifie avoir lû un Manuscrit, composé par M. Amand,

Maître Chirurgien Juré à Paris, qui contient *plusieurs nouvelles Observations* tres-utiles & tres-curieuses *pour les Accouchemens*, & fondées sur l'experience qu'il en a fait il y a plus de vingt ans. Cet Ouvrage est d'autant plus recommandable, que l'Auteur a inventé une nouvelle Machine tres-necessaire pour l'extraction d'une tête d'enfant, restée dans la Matrice, & même fort curieuse pour les personnes qui ne sont point versé dans l'Art. Il n'y a personne qui ne doive être obligé à l'Auteur, d'avoir fait part au Public des soins particuliers qu'il s'est donné, pour instruire par ses savantes Observations, ceux qui souhaitent se rendre habiles dans la pratique des Accouchemens : c'est pourquoi je crois que cet Ouvrage est tres-digne d'être imprimé. Fait à Paris ce 31 Octobre 1713.

Signé, DU CERF.



APPROBATION
De Monsieur MARESCHAL, Conseiller du Roy, & premier Chirurgien de Sa Majesté.

J'Ai lû avec attention, *toutes les differentes Observations*, curieuses & nouvelles, que M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, a faites *sur les Accouchemens* difficiles & laborieux; le Public lui a l'obligation de la part qu'il lui fait de ses reflexions, & d'une nouvelle Machine qu'il a inventé pour tirer la tête d'un enfant, separée du corps, & restée dans la Matrice: mais j'estime qu'il la doit faire dessigner, avec une main posée sur un Globe, pour la rendre plus sensible aux jeunes Chirurgiens, en leur expliquant l'action des cordons, pour les mettre au fait à la simple inspection. Ces Observations seront tres-utiles pour l'instruction de ceux qui pratiquent les Accouchemens, n'étant remplies que de faits contre nature. Fait à Marly ce 16 Fevrier 1713.

Signé, MARESCHAL.

Approbation de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez à Paris.

NOUS Prevôts, Jurez & Gardes de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez de la VIlle & Fauxbourgs de Paris; certifions avoir lû avec attention, un Livre intitulé, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*, fait par M. Amand, Maître Chirurgien Juré de nôtre Compagnie, dans lequel nous n'avons rien trouvé que d'utile & conforme à la bonne pratique, étant enrichi d'un nouveau moyen, pour tirer la tête de l'enfant separée du corps, & restée dans la Matrice, que nous jugeons tres-bon & commode : En foi de quoi Nous avons signé la presente Approbation dans nôtre Maison de Saint Cosme, le 15 Mars 1713. Signez, ROLLAND, AUBERT, CHARAMEL, MICHAULT



Approbation de Mr Triboulleau, Maître Chirurgien Juré à Paris, & des Gardes Françoises de Sa Majesté.

EN lisant avec attention, on tirera beaucoup d'utilité, *des Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*, faites par M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, mon Confrere, qu'il m'a communiquées : j'ai fort bien compris la pensée de nôtre célebre & respectable Auteur, Guy de Chauliac, qui marque dans son Chapitre singulier, qu'il faut considerer ceux qui s'attachent à quelque Profession, comme des enfans au col d'un Geant, qui non seulement voyent tout ce qui est apperçû par le Geant, mais encore découvrent quelque chose de plus. Or comme c'est par des faits nouveaux, & par des experiences journalieres, que les Sciences & les Arts fondez & établis sur des principes certains & incontestables, se perfectionnent de plus en plus : c'est aussi par les justes reflexions de M. Amand, que nôtre Profession lui est redevable de la nouvelle Machine qu'il décrit dans ses Observations, & dont il veut bien faire

part aux personnes appliquées aux exercices laborieux des Accouchemens, à l'aide de laquelle il est à present plus facile d'extraire sans instrument qui trenche, ou qui pique, & sans aucun risque pour la mere, la tête d'un enfant restée malheureusement dans sa Matrice ; ce qui doresnavant sera d'un tres-grand secours dans ces perilleuses & funestes conjonctures : c'est pourquoi l'impression en doit être fort avantageuse. A Paris ce 20 Mai 1713. Signé, TRIBOULLEAU.

Approbation de Monsieur des Forges, Maître Chirurgien Juré à Paris, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

J'Ai lû avec attention un Manuscrit, portant pour titre, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*, composé par M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, mon Confrere, lequel j'ai trouvé tres-utile aux Chirurgiens qui desirent embrasser cette Profession ; aussi-bien que la Machine qu'il a inventé, pour tirer la tête d'un enfant mort, restée dans la Matrice, sans se servir des Instrumens. A Paris ce premier Juillet 1713. Signé, DES FORGES, Maître Chirurgien.

Approbation de Monsieur de Vaux, Maître Chirurgien Juré à Paris, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

J'Ai lû avec beaucoup d'attention un Manuscrit, composé par M. Amand, Maître Chirurgien Juré à Paris, contenant de *Nouvelles Observations sur les Accouchemens* contre nature, qu'il a bien voulu me communiquer pour en sçavoir mon sentiment.

Il m'a paru rempli de faits aussi dignes de la curiosité du Lecteur par leur varieté, qu'ils sont instructifs par la maniere aisée & naturelle dont ils sont exposez ; & quoique la plûpart puissent se presenter assez frequemment dans la pratique, il y en a peu néanmoins qui ne se distinguent par quelques circonstances, qui demandent des égards particuliers de la part des Accoucheurs, qui sont sur tout comme lui, portez d'inclination à polir de plus en plus, & perfectionner leur Art, afin d'être en état de secourir en toutes occasions promptement & efficacement leurs malades. J'ajoûterai que la Machine que l'Auteur a inventé, pour tirer la tête de l'enfant restée seule dans la Matrice, m'a paru tres-ingenieuse, & tres-propre à secourir les femmes dans ce danger

preſſent, ſans s'expoſer à faire aucune violence à la Matrice : c'eſt le jugement que je crois devoir porter de ce Receüil, dont l'impreſſion ſera tres-utile à ceux qui font leur capital des Accouchemens. Donné à Paris ce 5 Novembre 1712.

Signé, DE VAUX.

Approbation de Mr Chevalier, Maître Chirurgien Juré à Paris, & ancien Prevôt de ſa Compagnie.

J'Ai ſouſſigné, Maître Chirurgien, ancien Prevôt, Juré & Garde de la Communauté des Maîtres Chirurgiens Jurez de Paris; certifie avoir lû & examiné, avec toute l'attention poſſible, & même avec plaiſir, un Manuſcrit intitulé, *Nouvelles Obſervations ſur la pratique des Accouchemens*, composé par M. Amand, auſſi Maître Chirurgien Juré à Paris, dans lequel j'ai remarqué un nombre conſiderable de faits concernans la pratique des Accouchemens, tres-curieux, & en même temps utils à ceux qui s'appliquent à cette partie de la Chirurgie; outre ce, j'eſtime d'autant plus cet Ouvrage, que l'on eſt redevable à ſon Auteur, d'avoir inventé une nouvelle Machine convenable & ſûre, pour extraire du fond de la Matrice, la tête d'un

enfant, separée de son corps, sans avoir besoin de se servir, ni du Crochet, ni d'autres Instrumens trenchans ; c'est le témoignage que je dois à un Ouvrage aussi parfait & accompli. Fait à Paris ce jourd'hui premier Septembre 1713.

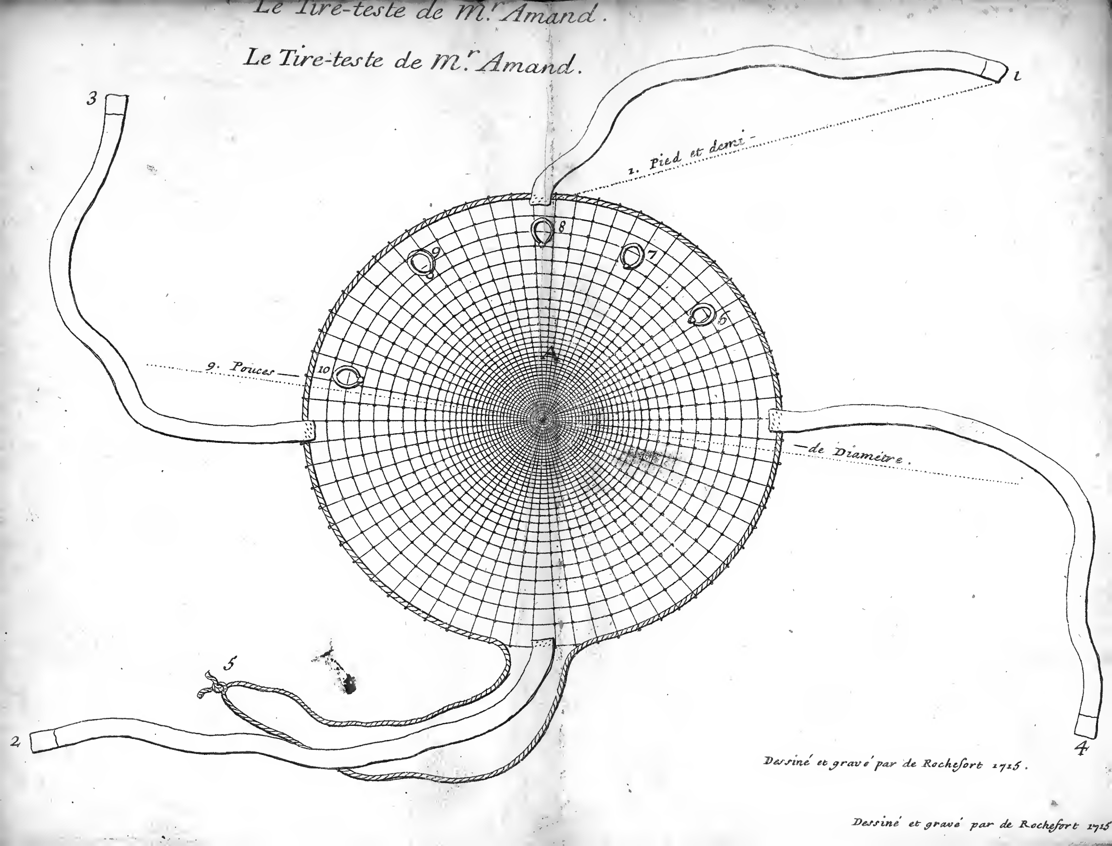
Signé, CHEVALIER.

Approbation de Mr Poncelet, Maître Chirururgien Juré à Paris, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

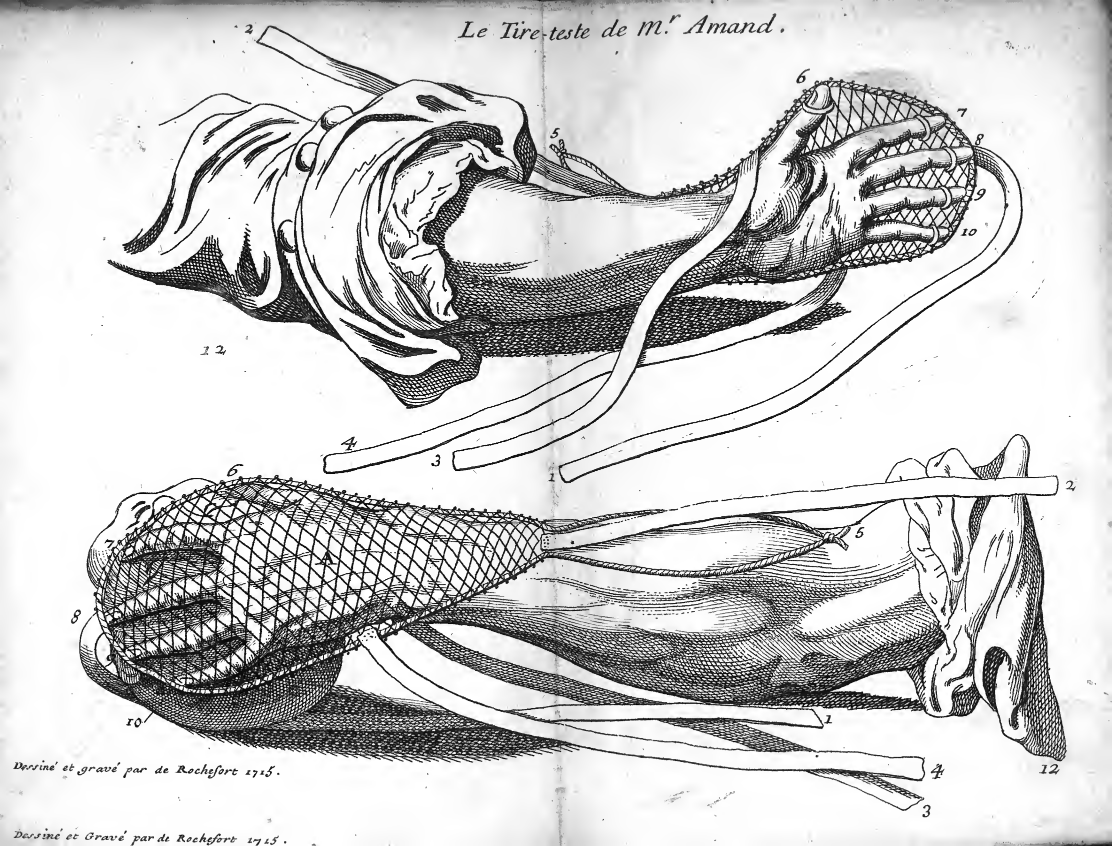
LES *Nouvelles Observations* de M. Amand, Maître Chirurgien Juré de nôtre Compagnie, *sur la pratique des Accouchemens* contre nature, sont tres-curieuses, & d'une grande utilité pour ceux qui pratiquent cet Art : & la Machine qu'il a inventé, pour tirer une tête d'enfant, qui est restée seule, & separée dans la Matrice ; je la regarde comme un des plus beaux presens qu'on ait depuis tres-longtemps fait au public. Fait à Paris ce 2 Novembre 1713.

Signé, PONCELET.

De l'Imprimerie de la V. COLIN, ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie.



Le Tire-teste de M.r Amand.
Le Tire-teste de M.r Amand.
1
1. Pied et demi
3
8
9
7
6
A
9. Pouces
10
de Diamétre.
5
2
4
Dessiné et gravé par de Rochefort 1715.
Dessiné et gravé par de Rochefort 1715



Dessiné et Gravé par de Rochefort 1715.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senêchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra, SALUT. Nôtre bien amé, LE SIEUR AMAND, Maître Chirurgien Juré à Paris; Nous ayant fait remontrer, qu'il desireroit donner au Public, un Ouvrage de sa composition, intitulé, *Nouvelles Observations sur la pratique des Accouchemens*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege, sur ce necessaires. Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Sieur Amand, de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, conjointement, ou separément, & autant de fois que bon lui semblera; & de le faire vendre, & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de six années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun Lieu de nôtre obeïssance; & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout, ni en partie, ni même d'en faire aucuns extraits, sans le consentement & permission expresse, & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans; dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois

mois de la date d'icelles. Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôrre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit S[r] Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble, ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles, le quinziéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cens treize ; & de nôtre Regne le soixante-dixiéme : Par le Roy, en son Conseil. *Signé*, FOUQUET.

Il est ordonné par Edit de Sa Majesté de 1686, & Arrests de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par chacuns des Privileges, ne seront vendus que par un Libraire ou un Imprimeur.

Registré sur le Registre, n° 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 594. n° 1664. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 15 Août 1705. Fait à Paris le 8 Avril 1713.
Signé, L. JOSSE, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le quinze Novembre 1713.

Les exemplaires ont été fournis, & sont paraphez par l'Auteur, pour empêcher de les contrefaire.

Fautes survenuës dans l'impression.

Page 24. *ligne* 27. pupul, *lisez*.pubis. p. 51. *l.* 16. papille, *lis.* pupille. p. 60. *l.* 10. quatre ou cinq, *lis.* quatre ou cinq cens personnes. p. 80. *l.* 27. serveau, *lis.* scrotum. p. 103. *l.* 13. lamehloz, *lis.* melilot. p. 147. *l.* 25. Gomerie, *lis.* M. Gouvrié. p. 173. *l.* 14. umbilicaux, *lis.* umbilicales. p. 191. *l.* 11. l'alla, *lis.* de l'aller. p. 303. *l.* 19. symptume ma, *lis.* symptôme me. p. 387. *l.* 24. la premiere vertebre, *lis.* vertebre du dos.

Le premier Livre gravé des Motets en Musique de feu Monsieur Charpentier, Maître de Musique de la Sainte Chapelle de Paris, vol. in-quarto broché 3 l.

Les Fragmens en Musique de M. de Lully in-quarto broché, 5 l.

Le nouveau Theatre Italien, Comedies de M. Dominique, vol. in-douze, 1 l. 15 f.

Reflexions sur le luxe des femmes, brochure in-douze, 8 f.

Il vend aussi toutes sortes de Livres de Devotions & d'Usages en gros & en détail.